BIBL. NAZ.
Vitt. Emanuele III
II
SUPPL.
PALATINA
A
199
NAPOLI

Tb 1.24

915.VII

II Suppl. Plate A 197

LES SIÈCLES CHRÉTIENS, OU HISTOIRE DU CHRISTIANISME.

TOME SEPTIÈME.

627387

LES SIÉCLES CHRÉTIENS, OU HISTOIRE DU CHRISTIANISME,

DANS SON ÉTABLISSEMENT ET SES PROGRÈS.

DEPUIS J. C. JUSQU'A NOS JOURS.

*Par M. l'Abbé ***.*

Nouvelle Edition, corrigée & augmentée.

TOME SEPTIÈME.

BIBLIOTECA NAZIONALE DI NAPOLI

A PARIS,

Chez { GUEFFIER, Imprimeur-Libraire, au bas de la rue de la Harpe. MOUTARD, Imprimeur-Libraire de la REINE, de MADAME, & de Mad. la Comtesse D'ARTOIS, rue des Mathurins, Hôtel de Cluny.

M. DCC. LXXXV.

Avec Approbation & Privilége du Roi.

BIBLIOTECA NAZIONALE VITTORIO EMANUELE
NAPOLI

LES SIÈCLES CHRÉTIENS, OU HISTOIRE DU CHRISTIANISME,

DANS SON ÉTABLISSEMENT ET SES PROGRÈS;

Depuis J. C. juſqu'à nos jours.

QUINZIÈME SIÈCLE.

ARTICLE PREMIER.

Chûte de l'Empire Grec. Progrès de la puiſſance Ottomane.

NOUS avons dit que Manuel Paléologue étoit en ôtage chez les Turcs, lorſqu'il apprit la mort de Jean Paléologue I,

XV. SIÈCLE.

son père. Bajazet le tenoit renfermé dans sa capitale, & l'on pense même qu'il avoit formé le projet de le faire mourir, sans doute pour faciliter par sa mort, la conquête de Constantinople qui étoit depuis long-tems le but de toutes les entreprises des Princes Ottomans, & l'objet de leur ambition. Manuel s'étoit évadé furtivement de Prusse, & sa fuite fut ménagée avec tant de prudence, qu'il eut le bonheur d'arriver à Constantinople. Il y fut reçu de tous les Ordres avec une grande joie, & sa proclamation à l'Empire se fit sous les plus heureux auspices, en 1391.

Bajazet irrité de la fuite de Manuel, vint mettre le Siège devant Constantinople. Pressée de toutes parts & manquant de vivres, la Capitale de l'Empire Grec seroit tombée dès-lors au pouvoir des Musulmans, si l'inquiétude que donnoient à Bajazet les progrès de Tamerlan, ne l'eussent forcé à prendre le parti d'entrer en négociation avec l'Empereur, pour tourner ses armes contre un conquérant qui l'alarmoit. Une des conditions du traité fut que Manuel associeroit à la dignité Impériale Jean Paléologue son neveu, fils d'Andronic. C'étoit

probablement pour détruire un jour ces deux Princes l'un par l'autre, en profitant des diviſions qui ne manqueroient pas de s'élever entr'eux, que Bajazet voulut les placer à la fois ſur le même Trône. Mais ce guerrier politique n'eut pas le tems d'exécuter ſes projets. Manuel implora la protection de Tamerlan dont il avoit moins à craindre la Puiſſance & les entrepriſes, parce qu'ils étoient moins voiſins l'un de l'autre. Le Prince Mogol ordonna impérieuſement à Bajazet de reſtituer les Provinces de l'Empire Grec dont il s'étoit emparé. Celui-ci courroucé d'un ordre qui lui parut auſſi choquant qu'il étoit nouveau pour lui, outragea les Envoyés qui avoient oſé le lui intimer. Le Mogol & l'Ottoman, qui ſe croyoient également offenſés, prirent les armes pour ſe venger. Bajazet ſuccomba & trouva la mort, comme nous l'avons dit, ſur le chemin de Samarcande, où le vainqueur l'envoyoit priſonnier.

XV. SIÈCLE.

Manuel, qui avoit profité de la paix achetée par le partage de ſon Trône, pour aller en Occident ſolliciter les ſecours des Princes Chrétiens contre les Turcs, & qui n'en rapportoit que de

XV. SIÈCLE.

vains honneurs & de foibles eſpérances ; apprit tous ces événemens en route, avant d'arriver à Conſtantinople. Son premier ſoin fut de ſe débarraſſer du collégue que Bajazet l'avoit obligé de ſe donner, en reléguant ſon neveu à Leſbos. Il crut ce coup d'autorité néceſſaire au repos de l'Etat & à ſa propre tranquillité : enſuite il s'occupa tout entier à réparer les pertes que l'Empire avoit faites, & ſes opérations furent conduites avec tant d'habileté, qu'il recouvra la plus grande partie des Provinces d'Europe dont les Ottomans avoient dépouillé les Souverains de Conſtantinople. La diviſion qui s'étoit miſe entre les Princes Turcs favoriſa ſes entrepriſes. Les trois fils de Bajazet, Soliman, Muſa & Mahomet ſe faiſoient la guerre avec acharnement, chacun d'eux voulant règner ſeul. Après quelques ſuccès, les deux premiers périrent, l'un par le cordon, l'autre par le fer, & Mahomet I ſe vit ſans concurrent, l'an 1413 ou 1415. Occupé a reconquérir les poſſeſſions que les Mogols avoient enlevées à ſon père, ce Prince laiſſa Manuel jouir paiſiblement du fruit de ſes victoires. En 1419, Manuel fit proclamer Empereur

ſon fils, Jean Paléologue II, ſans néanmoins renoncer aux affaires, dont il continua de s'occuper avec ſuccès juſqu'à ſa mort, qui n'arriva qu'en 1425, après quarante-un ans d'un règne agité, mais glorieux & proſpère. XV. SIÈCLE.

Jean Paléologue II, qui avoit déjà pris les rènes du Gouvernement avec Manuel ſon père, monta paiſiblement ſur le Trône que ce Prince laiſſoit vacant. Pendant tout le cours de ſon règne qui fut de vingt-ſept ans, en comptant les ſix années qu'il avoit gouverné l'Empire, conjointement avec ſon père, les Turcs lui laissèrent à peine le tems de reſpirer. Amurath, l'un des fils de Mahomet I, l'aſſiégea dans ſa Capitale, & s'en ſeroit emparé, ſi d'autres ennemis n'euſſent fait une puiſſante diverſion, & n'euſſent obligé le Prince Ottoman à quitter ſon entrepriſe, pour employer ſes forces ailleurs. La fin de ce danger, d'où le hazard tout ſeul tira Paléologue, ne fut pas le terme de ſes craintes. Amurath délivré d'un concurrent que l'intrigue & l'ambition lui avoient ſuſcité, reprit le plan de ſes opérations militaires, & ſa valeur lui ſoumit un grand nombre de villes dans la Macédoine, l'Etolie,

XV. SIÈCLE.

la Phocide & la Béotie. Il auroit tourné de nouveau ſes armes contre la Capitale des Grecs, ſi les victoires de Jean Corvin-Hunniade & de Scanderberg, deux guerriers célèbres, dont nous parlerons bien-tôt, ne l'en avoient détourné. Réduit à la ſeule ville de Conſtantinople, dont les environs étoient ſans ceſſe ravagés par les Turcs, Maîtres de la Campagne, Paléologue conçut le deſſein de travailler à la réunion de l'Egliſe Grecque avec la Latine, afin de mettre les Princes Chrétiens d'Europe dans ſes intérêts, par la médiation du Pape. Nous rapporterons ce qu'il fit dans cette vue, lorſque nous parlerons du nouveau projet d'union qu'il propoſa, & de la manière dont cette affaire fut traitée au Concile de Florence: il ſuffit de dire ici, qu'elle n'eut pas le ſuccès que l'Empereur & les véritables amis de la paix s'en étoient promis. Le zèle de Paléologue fut traverſé par ceux qui auroient dû le ſeconder, & ce Prince eut la douleur de voir le fruit de ſes bonnes intentions anéanti pour jamais. Le chagrin que lui causèrent les troubles excités de nouveau par les Schiſmatiques, & la perte de ſa troiſième épouſe, Marie

Comnène, qu'il aimoit tendrement, le conduisirent au tombeau ; il mourut en 1448, âgé de cinquante-huit ans, regretté de ses Sujets qu'il avoit tâché de rendre heureux, par un gouvernement plein de sagesse & de douceur. XV. SIÈCLE.

Jean Paléologue, quoique marié trois fois, ne laissa point d'enfant, & Constantin son frère. XV du nom, fut appellé au Trône par sa mort. Sa politique le porta d'abord à menager les Princes Ottomans, ses plus grands ennemis, & à renouveller avec eux les traités qu'ils avoient conclus avec son frère. Mahomet II, fils & successeur d'Amurath, feignit d'entrer dans ses vues ; mais ce n'étoit que pour avoir le tems de faire ses préparatifs, & se mettre en état de l'attaquer avec plus d'avantage. En effet, ce Prince Turc, qui passoit pour le plus ambitieux & le plus perfide des hommes, employa le tems de cette fausse paix à disposer tout ce qui lui étoit nécessaire pour attaquer la Capitale de l'Empire, qui étoit presque tout ce qui restoit aux Empereurs Grecs de leur ancien domaine. Afin de s'en assurer la conquête, il s'étoit emparé de toutes les petites places des environs, & il avoit

XV. SIÈCLE.

fait conſtruire ſur le détroit deux forteresſes, l'une du côté de la Romanie, l'autre du côté de la Natolie, ce qui empêchoit les vaiſſeaux de la mer Noire de pouvoir apporter du ſecours à la ville. Après avoir fait toutes ces diſpoſitions, Mahomet commença le Siège, par terre & par mer. Son armée de terre montoit à trois cent mille hommes, & ſa flotte étoit de trois cents voiles. On a écrit que ce Prince Turc, ayant trouvé le port fermé de deux fortes chaînes qui en défendoient l'entrée, fit tranſporter ſes Galères de l'autre côté du Golfe de Cérat : ce trajet par terre étoit de deux lieues, & dut couter un travail infini.

La ville aſſiégée, avoit ſept lieues de circuit, & pour défendre tous les poſtes repandus dans une ſi vaſte enceinte, Conſtantin n'avoit à ſes ordres que neuf mille hommes, ſix mille Grecs, & trois mille, tant Vénitiens que Génois. Le courage & l'activité que ce Prince leur inſpiroit par ſon exemple, ſembloient augmenter leur nombre & leur valeur. Il étoit préſent en tous lieux, donnant les ordres néceſſaires, réparant les accidens imprévus, & repouſſant les atta-

ques avec une prudence & une intrépidité qui méritoient que la fortune le ſecondât. Le canon dont Mahomet ſe ſervoit pour battre les murs, machine terrible & nouvelle pour les aſſiégés, jetta d'abord la conſternation & l'effroi dans tous les cœurs; mais on revint bientôt de cette première impreſſion, & la crainte de tomber entre les mains des Infidèles, ſurmontant tout autre ſentiment, rendoit le Citoyen comme le Soldat, capable d'affronter les plus grands dangers. Une réſiſtance ſi longue & ſi dangereuſe commençoit à rebuter le Prince Turc; il ſongeoit même à lever le Siège, lorſque pluſieurs de ſes Lieutenans le déterminèrent à donner un aſſaut général; l'attaque fut ſi vive, les troupes & les Officiers, à l'exemple du Sultan, y mirent tant d'ardeur & d'impétuoſité, qu'enfin la ville fut emportée: c'étoit le 29 Mai 1453. Conſtantin avoit fait pendant l'attaque des prodiges de valeur. Ce Prince, digne d'un meilleur ſort, tomba percé de coup, & n'eut pas la honte de ſurvivre à la perte de ſon Empire. Il étoit âgé de cinquante ans, & il en avoit règné huit. La ville fut abandonnée au pillage, &

XV. SIÈCLE.

XV. SIÈCLE.

pendant trois jours que le Soldat eut la liberté d'y faire ce qu'il voulut, il n'y a point d'horreurs ni de crimes atroces dont il ne ſe rendît coupable. Conſtantinople éprouvoit tous les maux auxquels une ville peut être en proie, dans un pareil événement, excepté l'incendie, parce que Mahomet, qui vouloit en faire ſa réſidence & le Siège de ſon Empire, avoit défendu qu'on y mît le feu.

Ainſi finit l'Empire d'Orient, qui avoit duré 1123 ans, depuis que Conſtantin le Grand avoit fait la dédicace ſolemnelle de Conſtantinople. On a remarqué que cette ville, théâtre de tant de révolutions ſanglantes, tomba au pouvoir des infidèles, ſous un Prince du même nom que ſon fondateur. On avoit fait une remarque ſemblable, lorſqu'Odoacre renverſa le Trône des Céſars en Italie. Auguſte avoit été le premier Empereur, Auguſtule fut le dernier en Occident. Il reſtoit deux frères de Conſtantin Paléologue, les Princes Démétrius & Thomas; ils ſe maintinrent encore pendant quelque tems dans le Péloponeſe, où ils avoient réuni toutes leurs forces; mais ils cédèrent à leur tour à la fortune du vainqueur. Maho-

met s'en rendit maître en 1458. Une ombre de l'ancienne puiſſance des Grecs ſubſiſtoit encore, dans ce qu'on appelloit l'Empire de Trébiſonde. David Comnène y règnoit au milieu des alarmes. La chûte de Conſtantin annonçoit la ſienne ; elle ne tarda qu'autant de tems qu'il en fallut à Mahomet pour terminer d'autres expéditions qu'il avoit plus à cœur. Enfin le Trône de Trébiſonde fut auſſi renverſé par ce redoutable conquérant, & David tomba dans ſes fers en 1462 : il fut tranſporté à Conſtantinople, où le Sultan, Prince plus cruel encore qu'il n'étoit heureux guerrier, le fit mettre à mort. XV. SIÈCLE.

La conquête de Conſtantinople & l'entière deſtruction de la puiſſance des Grecs, mit le comble à celle des Ottomans. Les armes victorieuſes de Tamerlan qui faiſoit trembler toute l'Aſie, l'avoient miſe à deux doigts de ſa perte. Ce conquérant que rien n'arrêtoit dans ſes progrès, auroit anéanti les Turcs, & détruit pour toujours leur domination, ſi ſon inquiétude naturelle ne l'eût entraîné vers d'autres peuples qu'il vouloit ſoumettre. La puiſſance Ottomane ébranlée, ſe rétablit peu à peu, malgré les diſſentions inteſtines qui s'al-

XV. SIÈCLE.

lumèrent entre les fils de Bajazet. Après Tamerlan, deux nouveaux adverſaires opposèrent de puiſſantes barrières aux conquêtes des Turcs. Jean Corvin Hunniade, Veivode de Tranſylvanie, fut le premier, & Georges Caſtriot, célèbre ſous le nom de Scanderberg, fils de Jean Caſtriot, Roi d'Albanie, fut le ſecond. Tous les deux habiles Généraux, étoient infatigables dans les travaux de la guerre, féconds en reſſources, d'un courage à toute épreuve, & juſtement appellés les héros de leur ſiècle. Hunniade ſauva deux fois la Hongrie, & peut-être l'Europe entière du joug des Muſulmans, en forçant Amurath & Mahomet de lever le Siège de Belgrade, qu'ils attaquèrent l'un après l'autre avec des forces capables d'enlever des villes beaucoup plus fortes. Ce grand Capitaine remporta des avantages ſignalés ſur les deux Princes Ottomans, toutes les fois qu'ils osèrent ſe meſurer avec lui par eux-mêmes ou par leurs Viſirs, & tant qu'il vécut, il fut le boulevard de la Chretienté, contre ce torrent d'Infidèles, qui faiſoient de continuels efforts pour s'y répandre & l'engloutir. Auſſi la mort de ce grand homme, arrivée en 1456, fut-elle

regardée comme une calamité publique, & tous les Chrétiens pleurèrent- XV.
ils sa perte, comme celle d'un défen- SIÈCLE.
seur généreux qu'on ne pouvoit assez regretter.

Le père de Scanderberg, Jean Castriot, ayant été vaincu par Amurath qui s'étoit emparé de sa Capitale, fut obligé de livrer au Sultan, ses quatre fils pour ôtages & garants de sa soumission. Trois de ces Princes moururent empoisonnés par les ordres d'Amurath. Le plus jeune, nommé Georges, fut épargné : sa figure intéressante, son esprit & sa vivacité, lui gagnèrent l'affection du Sultan, qui le fit élever dans les principes du Mahométisme. Ce Prince annonça de bonne heure de grands talens pour la guerre, & un desir très-vif de se signaler par les armes. Amurath lui confia d'abord un corps de troupes qu'il conduisit avec toute la prudence & toute l'habileté qu'on auroit pu attendre d'un vieux Capitaine. Il continua pendant quelque tems de servir dans les armées Turques, & toujours avec la plus grande distinction ; mais il nourrissoit dans son cœur le desir de retourner à la religion de ses pères, & de venger sa famille. Il cacha

XV. SIECLE.

ce deſſein tant qu'il fallut pour faire naître l'occaſion de l'exécuter, ſans donner d'ombrage au Sultan. Enfin, d'intelligence avec Hunniade, il quitta tout à coup le ſervice des Turcs, & paſſant du côté de leurs ennemis, il aſſura leur défaite; après quoi, tournant ſes pas du côté de l'Albanie, il rentra dans ſa Capitale & recouvra ſes Etats, avant qu'Amurath eût pu donner des ordres, ni faire aucun mouvement pour arrêter l'exécution de ſes projets. Depuis ce moment il fut l'ennemi déclaré des Turcs, & il les défit dans toutes les rencontres. Amurath qui n'oublia rien pour ſe venger de lui, ne put jamais le vaincre, ni même le ſurprendre. Mahomet, plus habile encore, & plus heureux, fut obligé de le reconnoître pour ſon vainqueur, & de conclure avec lui une paix dont tout l'avantage & toute la gloire furent de ſon côté. Ferdinand d'Aragon, Compétiteur de Louis, Duc d'Anjou, au Royaume de Naples, aſſiégé dans Bari, & ne ſachant comment éviter ſa perte, appella Scanderberg à ſon ſecours. Ce héros accourut, fit lever le Siège, & reçut pour recompenſe d'un ſi grand ſervice les villes de Tarni, de Siponte,

& de Saint-Jean-le-Rond, domaines qui passèrent à sa postérité. Illustré par une infinité de belles actions, & par vingt-deux batailles gagnées sur les Turcs, Scanderberg mourut en 1467, laissant un fils, qui, dix ans après, fut dépouillé de ses États par Mahomet II, & qui ne conserva de la fortune de son père, que les Places du Royaume de Naples, que Ferdinand lui avoit données, pour prix de sa valeur. XV. SIÈCLE.

Si les progrès de la puissance Ottomane furent retardés pendant quelques tems par les deux héros que nous venons de faire connoître, elle ne tarda pas à prendre un nouvel essor, dès que par leur mort ils eussent cessé d'être à craindre. Mahomet II, si justement appellé le fléau des Chrétiens, ne mit point de bornes à son ambition, & ne rencontra personne qui fût en état de la réprimer. Il s'empara de la Morée, attaqua l'Isle de Négrepont, appartenante aux Vénitiens, la plus grande de celles qui sont dans la mer Egée, prit Chalais, Capitale de cette Isle, & l'abandonna au pillage. Ensuite il fit attaquer par son Visir, l'Isle de Rhodes, qui fut vigoureusement défendue & conservée par

XV. SIÈCLE.

le Grand-Maître d'Aubuſſon. Mais il ſe dédommagea de ces mauvais ſuccès par la priſe d'Otrante, ville du Royaume de Naples, ſur le Golfe de Veniſe. Cette conquête des Turcs fit trembler toute l'Italie, & jetta l'alarme dans le reſte de l'Europe. On s'imaginoit déjà voir les Infidèles ſe répandre au loin, & mettre ſous le joug toutes les nations chrétiennes; mais la mort de Mahomet, arrivée l'an 1481, délivra les peuples de ces vives terreurs. Il étoit dans la cinquante-troiſième année de ſon âge, & depuis trente-un ans qu'il occupoit le Trône des Ottomans, il n'avoit pas ceſſé de faire la guerre aux Chrétiens, contre leſquels il avoit conçu dès l'enfance une haine implacable. Ce n'étoit ni par fanatiſme, ni par attachement pour ſa religion, comme les autres Muſulmans, qu'il deſiroit ainſi la deſtruction du Chriſtianiſme; car on aſſure qu'indifférent pour tous les cultes, il regardoit celui du Prophète de la Mecque, comme l'ouvrage de l'impoſture; mais c'étoit par un effet de ſon ambition démeſurée, qu'il vouloit établir par-tout le Mahométiſme, comme plus propre que toute autre religion à retenir ſous ſes loix les

Peuples soumis par ses armes. Du reste, il est représenté dans l'histoire, sous les traits d'un Prince hardi, entreprenant, avide de gloire, dévoré de la soif de dominer sur les nations, dissolu dans ses mœurs, perfide dans ses engagemens, cruel dans ses vengeances, sacrifiant tout à sa politique & à son ambition, & n'ayant pour motif en tout ce qu'il faisoit, que la réussite de ses desseins; il étoit outre cela d'une force de corps capable de soutenir les plus rudes travaux, & d'une étendue d'esprit qui le rendoit propre à concevoir les plus vastes projets, & à trouver les moyens de les exécuter. Il renversa deux Empires, conquit douze Royaumes, & prit plus de deux cents Villes.

XV. SIÈCLE.

A la mort de ce conquérant, la puissance des Turcs également étendue, également rédoutée en Europe & en Asie, sembloit ne pouvoir plus s'accroître. Bajazet II, fils & successeur de Mahomet, ne devoit donc s'occuper qu'à conserver le vaste Empire que son père lui avoit laissé, & à l'affermir par un gouvernement sage. Les commencemens de son règne furent troublés par les prétentions de Zizim, son frère,

qui entreprit de lui diſputer le Trône.
XV. Tous ceux qui ont parlé de ce Prince, lui
SIÈCLE. attribuent le précieux & rare aſſemblage des belles qualités qui pouvoient en faire un grand Monarque. Ils ont ſur-tout loué ſa douceur, ſa magnanimité, la bonté de ſon caractère & ſon inclination pour les Chrétiens. Bajazet maître de la Capitale, avoit à ſes ordres toutes les forces de l'Empire, & Zizim, quoique généralement aimé, n'étoit ſoutenu que par les troupes d'Aſie. Son armée fut defaite, & ſon parti étant devenu trop foible, pour qu'il pût eſpérer de vaincre dans une autre rencontre, il alla demander une retraite à Pierre d'Aubuſſon, Grand-Maître de Rhodes. Il reſta quelques mois dans cet aſyle; mais le Grand-Maître craignant d'attirer ſur lui toutes les forces de Bajazet, le fit paſſer en France, où il fut gardé pendant pluſieurs années dans une Commanderie du Poitou. Il en fut tiré pour être remis aux Députés du Pape Innocent VIII, qui le conduiſirent à Rome. On a écrit que Bajazet ſachant ce Prince entre les mains du Pape, lui fit offrir une ſomme conſidérable pour le garder avec ſoin, pro-

mettant de plus de ne point troubler la Chrétienté. Lorſque le Roi Charles VIII paſſa par Rome en 1494, il exigea d'Alexandre VI de lui remettre ſon priſonnier, ce qui fut exécuté ; mais ce malheureux Prince mourut ſubitement peu de jours après : on ſoupçonna une mort ſi prompte, d'être l'effet du poiſon. Si les Hiſtoriens du tems qui nous l'ont fait connoître n'ont point flatté ſon portrait, il étoit digne d'un meilleur ſort.

XV. SIÈCLE.

Cependant l'eſprit de conquête dont tous les Muſulmans étoient poſſédés depuis Mahomet, fondateur de leur religion & de leur Empire, ne permit pas au Sultan de tenir la parole qu'il avoit donnée de laiſſer les Chrétiens en repos. Appellé par Ludovic-Sforce, uſurpateur du Duché de Milan, il fit une irruption en Italie, & ravagea le Frioul. Cette expédition fut la cauſe d'une guerre entre les Vénitiens & Bajazet, qui dura cinq ans, avec divers ſuccès, tantôt heureux, tantôt contraires, de part & d'autre. C'étoit toujours le deſir de s'agrandir & d'étendre leur domination qui dirigeoit les entrepriſes des Turcs. Bajazet II vécut encore juſqu'à

XV. SIÈCLE.

l'an 1512 ; mais cet eſpace de tems, marqué dans l'Hiſtoire Turque par quelques diſſenſions domeſtiques entre les fils du Sultan, ne nous offre rien qui mérite de s'y arrêter. La puiſſance Ottomane, continuant toujours à s'accroître & menaçant l'Europe des mêmes feux dont elle avoit embraſé l'Aſie, les Papes firent les plus grands efforts, comme nous le verrons dans la ſuite, pour engager les Princes Chrétiens à former entr'eux une ligue capable de s'oppoſer à leurs progrès : mais les circonſtances furent toujours contraires à l'exécution de ce deſſein, & les intérêts particuliers ne permirent pas aux Souverains les mieux intentionnés, de s'unir pour l'intérêt commun de la Religion & de la ſociété, qui réclamoient également leurs ſecours.

ARTICLE II.

État des Puiſſances politiques en Occident.

NOUS commençons par l'Allemagne, le tableau que nous allons tracer des

Puiſſances politiques d'Occident, & des révolutions que l'Europe éprouva pendant le quinzième ſiècle. Nous avons dit ailleurs, que l'Empereur Wenceſlas avoit été dépoſé du Trône de Germanie dans les dernières années du ſiècle précédent, à cauſe de ſes cruautés, de ſon avarice & de ſes débauches. Les Electeurs aſſemblés pour lui donner un ſucceſſeur, avoient choiſi Frédéric, Duc de Brunſwich & de Lunebourg, Prince recommandable par ſa prudence & ſa valeur; mais il périt ſous les coups d'un aſſaſſin, avant d'avoir reçu la Couronne Impériale. Peu de tems après ce funeſte événement, Robert Electeur Palatin, ſurnommé le Débonnaire, fut donné pour chef à l'Empire d'Occident. Les habitans d'Aix la-Chapelle attachés à Winceſlas, quoique juridiquement dépoſé, refuſèrent d'ouvrir les portes de leur ville au nouvel Empereur, pour y être couronné ſelon l'uſage. Une révolte ſi dangereuſe au commencement d'un Règne, fut punie avec la ſévérité qui convenoit pour en arrêter les ſuites. Robert s'occupa d'abord du ſoin important de rétablir le bon ordre & la tranquillité en Allemagne, après quoi il tourna

XV. SIÈCLE.

XV. SIÈCLE.

ſes vues du côté de l'Italie, où l'eſprit de révolte & d'indépendance cauſoient les plus funeſtes diſſenſions. Mais ayant été mal ſecondé, cette expédition ne fut pas heureuſe, & Galéas Viſconti qu'il vouloit dépouiller du Duché de Milan, dont Winceſlas l'avoit inveſti, l'ayant battu, reſta malgré lui en poſſeſſion de cette Principauté. Ce Prince mourut en 1410, qui étoit la dixième année de ſon règne.

Sigiſmond de Luxembourg, l'un des plus grands Princes qui ayent gouverné l'Empire, fut élu & couronné en 1414. Il étoit Roi de Hongrie, du chef de Marie, ſa première femme, qui lui avoit porté ce Royaume en dot. Cette Princeſſe étant morte ſans enfans, Sigiſmond eut beaucoup de peine à ſe maintenir ſur le Trône où elle l'avoit fait monter. Mais ſon courage & ſa ſageſſe diſſipèrent en peu de tems les ennemis que l'inquiétude & la rivalité des grands lui avoient ſuſcités. Il conſerva par droit de conquête un Royaume qu'il avoit mérité d'obtenir par les grandes qualités qu'on admiroit en lui. La même prudence qui l'avoit conduit dans les circonſtances difficiles où il s'étoit trouvé,

le porta à faire pluſieurs réglemens utiles, pour le rétabliſſement de la paix dans l'Empire. Par la mort de Winceſlas, Sigiſmond, frère de ce Prince, acquit une nouvelle couronne, qui fut pour lui une nouvelle ſource de travaux & de ſoins. La Bohême dont ce Prince devenoit Souverain par droit de ſucceſſion, étoit en proie aux Huſſites, qui avoient formé ſous la conduite de Jean Ziſca une armée nombreuſe & animée de toute l'ardeur qu'inſpire le fanatiſme. Six expéditions conſécutives où Sigiſmond déploya inutilement tout ce qu'il avoit de valeur & d'habileté, ne purent ſoumettre ces redoutables Sectaires. Toujours vainqueurs, & par la ſupériorité du nombre, & par cette ardeur impétueuſe, qui eſt le fruit de l'enthouſiaſme, ils avoient par-tout l'avantage ſur les Catholiques de l'armée royale, &, ſoit dans les combats, ſoit dans les ſièges, qu'on faiſoit pour ſoutenir leurs attaques ou les repouſſer, les plus grands efforts ne ſervoient qu'à relever l'éclat de leur triomphe. Ce ne fut qu'à la faveur des diviſions qui s'élevèrent entr'eux, & après la mort de Ziſca, qu'on put réuſſir à les faire en-

XV. SIÈCLE.

XV. SIÈCLE.

trer dans un accommodement, que l'Empereur lui avoit déjà proposé sans succès. Il fut conclu à Iglau, ville de Moravie, en 1436, & ce fut de cette époque que Sigismond commença de régner paisiblement en Bohême. Il mourut l'année suivante, & emporta les regrets de tous ceux qui savent que c'est par les vertus & par les talens, plutôt que par les succès, qu'on doit apprécier le mérite des grands Princes. Nous parlerons ailleurs du zèle qu'il montra pour la pureté de la Foi, & des mouvemens qu'il se donna pour assurer le triomphe de la vérité, contre les sectes impies qui travailloient à l'anéantir.

Le règne d'Albert II fut si court, que ce Prince ne put réaliser les heureuses espérances que ses grandes qualités faisoient concevoir de lui. Il étoit Duc d'Autriche, & gendre de Sigismond. Il réunit sur sa tête les trois Couronnes que son beau-père avoit portées, & il en auroit soutenu le poids avec gloire, si le Ciel lui avoit accordé plus de jours. Ce préjugé est fondé sur les sages mesures qu'il prit aussi-tôt après son couronnement, pour établir une paix solide & durable dans l'Empire. C'est par lui que les

les Royaumes de Bohême & de Hongrie ſont entrés dans la Maiſon d'Autriche. C'eſt auſſi l'époque de ce haut degré de ſplendeur & de puiſſance, où cette auguſte Maiſon ne tarda pas à s'élever bien-tôt, & qu'elle a conſervé juſqu'à nos jours. Après avoir pacifié l'Allemagne, il marchoit avec une bonne armée pour s'oppoſer aux progrès d'Amurath II, lorſqu'il fut attaqué d'une dyſſenterie dont il mourut, en 1439, âgé de quarante ans. Il fut regretté de tous ſes Sujets, dont il avoit ſu gagner les cœurs, quoiqu'il n'eût fait que paroître ſur le Trône.

XV. SIÈCLE.

Les Electeurs partagés ſur le choix d'un Empereur, jettèrent d'abord les yeux ſur Louis, Landgrave de Heſſe; mais ce Prince refuſa une dignité qu'il ne ſe ſentoit point en état de ſoutenir. Les ſuffrages tombèrent donc ſur le Duc d'Autriche, Frédéric III, parent d'Albert II, que l'Empire venoit de perdre. On le ſurnomma le Pacifique, non pour honorer en lui une qualité bien précieuſe dans les Souverains, l'amour de la paix, qui ne va guère ſans celui de la juſtice; mais pour déſigner l'indolence de ſon caractère, qui l'éloignoit de

XV. SIÈCLE.

toute occupation pénible & fatigante. Parmi les hiſtoriens du tems, les uns ont donné des éloges à la douceur & à la piété de ce Prince ; les autres l'ont accuſé d'avarice & d'avoir tout ſacrifié aux intérêts particuliers de ſa Maiſon. Malgré le peu de goût qu'il avoit pour l'application & les affaires, il fut obligé de prendre part à tous les grands événemens de ſon tems. Les troubles qui agitèrent la Bohême & la Hongrie, l'obligèrent ſouvent à ſortir de ce repos qui lui étoit ſi cher ; mais il ſe paya des peines qu'ils lui donnèrent, par des traités avantageux à ſa Maiſon, qu'il décora du titre d'Archiducale, & dans laquelle il fit rentrer, par les juſtes meſures qu'il ſut prendre, la Couronne de Hongrie, que l'élection de Mathias Corvin, fils du célèbre Jean Hunniade, en avoit fait ſortir.

Cette molleſſe & cette nonchalance qui endormoient Frédéric ſur le Trône, excitèrent contre lui un murmure général dans l'Empire, dont il laiſſoit flotter les rênes au gré des événemens. On l'accuſoit de négliger les ſoins du Gouvernement, & d'en abandonner la conduite au Légat Æneas-Sylvius, qui

fut depuis Pape ſous le nom de Pie II. On ſe plaignoit auſſi des atteintes portées au Concordat Germanique, par le Miniſtre du Pape, ſans que Frédéric s'y oppoſât, quoique ce Réglement dreſſé au nom de toute la nation, en 1448, fût en partie ſon ouvrage, & qu'un de ſes devoirs, comme chef de l'Empire, fût d'en procurer l'exécution. Ce Concordat fixoit le droit public eccléſiaſtique, dans toute l'Allemagne, touchant la manière de pourvoir aux Evêchés, aux Prélatures, aux grandes dignités des Cathédrales & des Collégiales, & aux autres Bénéfices qui venoient à vaquer. Les Electeurs repréſentèrent à Frédéric, qu'au préjudice de cette loi, dont l'obſervation importoit infiniment au bien de l'Etat, les élections étoient ou traverſées, ou éludées par les expectatives & les réſerves; que la Cour de Rome accordoit indiſtinctement des proviſions à tous ceux qui ſe préſentoient; que ſes Officiers faiſoient payer arbitrairement toutes les expéditions qu'ils délivroient, & qu'ils exigeoient de même le paiement des annates, ſans égard à la taxe qui avoit été réglée. Ces repréſentations n'eurent aucun effet, de

XV. SIÈCLE.

XV. SIÈCLE.

ſorte que le mécontentement augmentant de jour en jour, on ſongea aux moyens d'arrêter les progrès du mal dont on ſe plaignoit. Parmi ces moyens, on n'en voyoit point d'autres que la dépoſition de l'Empereur, ou l'élection d'un Roi des Romains, qui prît le timon du Gouvernement; on s'en tint à ce dernier parti : c'étoit en effet le plus doux & le moins dangereux dans ſes ſuites. Georges Podiébrad, qui, d'Adminiſtrateur du Royaume de Bohême, en étoit devenu Souverain, attiroit ſur lui tous les regards, par l'élévation de ſon génie, & ſon expérience dans le grand art de gouverner les hommes & de les faire concourir au bien public, malgré la diverſité de leurs intérêts & de leurs paſſions. On crut voir dans ce Prince le défenſeur & le guide dont l'Empire avoit beſoin. Les États aſſemblés à Ratisbonne, alloient reprendre le projet déjà propoſé à Nuremberg, de l'élire Roi des Romains, lorſqu'on apprit ſa mort. Cet événement diſſipa l'orage qui grondoit ſur la tête de Frédéric; mais il ne diſſipa point les murmures que ſa négligence & ſa foibleſſe avoient excités. Ils ne ceſsèrent qu'à ſa mort, ar-

rivée en 1493. Ce Prince étoit âgé de soixante dix-huit ans, & comptoit la cinquante-quatrième année de son règne : c'est le dernier Empereur d'Occident qui ait été couronné à Rome. XV. SIÈCLE.

Maximilien I, fils de l'indolent Frédéric, avoit été élu Roi des Romains en 1486. Aussi-tôt après la mort de son père, il reçut la Couronne Impériale, du consentement unanime des Electeurs. Son mariage avec Marie fille & unique héritière de Charles-le-Téméraire, dernier Duc de Bourgogne, fit entrer dans la Maison d'Autriche, les vastes Etats qui avoient égalé les Ducs de Bourgogne aux plus grands Monarques, pour les richesses & la puissance. Le Prince Philippe, qui naquit de ce mariage, ayant épousé dans la suite, Jeanne qui devint aussi héritière des Royaumes de Castille & d'Arragon, ces deux Couronnes passèrent encore dans la famille Impériale, dont la grandeur fut portée à son comble. Maximilien entra dans presque toutes les querelles qui divisoient les Princes de son tems, mais il n'y fit qu'un rôle subalterne. Tantôt uni avec les Vénitiens & le Roi de France Louis XII, contre le Pape Jules II, qu'il vouloit,

XV. SIÈCLE.

dit-on, renverſer du Trône Pontifical, pour y monter à ſa place, tantôt allié de ce Pontife plus habile que lui, tantôt enfin, ſervant en ſimple Officier, ſous les drapaux du Roi d'Angleterre, & recevant une ſolde de cent écus par jour, Maximilien, qni pouvoit être l'arbitre de l'Europe, régna ſans gloire, & mourut en 1519, peu conſidéré dans ſes propres Etats, où il n'avoit rien fait pour le bonheur de la nation Germanique. C'eſt ſous le régne de Maximilien que les Poſtes ont été établies en Allemagne, par les ſoins de François de la Tour-Taxis; ce qui a rendu la charge du Grand-Maître des Poſtes de l'Empire héréditaire dans cette illuſtre Maiſon.

Nous avons vu Charles VI ſur le Trône des François, à la fin du XVe. ſiécle. Il y étoit monté en 1380, à l'âge de douze ans & neuf mois. Avec du courage, de la pénétration, de la bonté, de la douceur, & un caractère bienfaiſant, qui lui fit donner le beau titre de Bien-aimé; jamais Prince ne fut plus malheureux, & jamais la France ne tomba dans un état plus déplorable que ſous ſon règne. Les troubles qui agitèrent le Royaume tant qu'il vécut, &

qui furent ſuivis des plus affreux déſaſtres, commencèrent au moment qu'il parvint à la Couronne. Les Ducs d'Anjou, de Berri, de Bourgogne & de Bourbon, ſes oncles, eurent entr'eux de vives conteſtations, au ſujet de la Régence & du Gouvernement, dont chacun d'eux vouloit s'emparer. Le Duc d'Anjou l'emporta, mais ce ne fut que pour s'approprier les tréſors qui étoient le fruit de la ſage économie de Charles V : il les deſtinoit à faire valoir ſes droits ſur le Royaume de Naples, dont il ne put ſe mettre en poſſeſſion. Les impôts & les véxations furent employés pour remplir le vuide que la dépréda-tion du Régent avoit mis dans les finances : c'étoit réparer un déſordre par un autre plus grand & plus ruineux. Les murmures éclatèrent, & les quatre oncles, toujours mal d'accord, ayant chacun leur parti, on vit naître dans la Capitale cet eſprit de faction qui, ſe communiquant bientôt aux Provinces, embrâſa tout le Royaume. XV. SIÈCLE.

Une haine implacable s'étant allumée entre le Duc d'Orléans, frère du Roi, & Jean-ſans-Peur, Duc de Bourgogne, le plus fier & le plus vindicatif des hom-

mes, cette querelle particulière devint la ſource de tous les malheurs qui déſolèrent le Royaume. On dit que la galanterie d'une part, & la jalouſie de l'autre, furent le premier feu qui cauſa ce terrible incendie. Louis, Duc d'Orléans, étoit un Prince aimable, qui s'étudioit à plaire, & qui faiſoit gloire de ſes conquêtes. Le Duc de Bourgogne eut lieu de croire que la Ducheſſe ſon épouſe, étoit du nombre de celles qui ne voyoient pas le frère du Roi avec indifférence. Il n'en fallut pas davantage pour lui inſpirer le déſir de la vengeance. Dans le deſſein de la rendre plus sûre, il feignit une réconciliation, qui fut cimentée par les actes les plus ſaints de la religion, ſuivant l'uſage du tems, & par les marques les moins équivoques en apparence, d'une amitié ſincère. L'aſſaſſinat du Duc d'Orléans, manifeſta peu de jours après les ſentimens que ſon ennemi avoit eu l'art de ſi bien déguiſer. Cet attentat fut commis dans un lieu public, au ſein de la paix & au milieu de la Capitale où la Cour faiſoit ſa réſidence. Le Duc de Bourgogne eut l'audace de ſe déclarer auteur d'un crime ſi lâche; &, ce qu'il y a de plus éton-

XV. SIÈCLE.

nant, c'eſt qu'il trouva un Docteur encore plus hardi que lui, qui entreprit de juſtifier ce meurtre, & qui fit à ce ſujet, en préſence de tous les Seigneurs, un diſcours très-long, qui fut trouvé fort éloquent. XV. SIÈCLE.

Avant cette horrible ſcène, le Roi étoit tombé dans une frénéſie, dont les accès longs & fréquents l'obligèrent à renoncer au ſoin des affaires. La Reine Iſabeau de Bavière, femme impérieuſe, avare, inconſtante, & d'une conduite peu régulière, vouloit gouverner l'Etat, moins pour l'honneur du commandement, que pour être indépendante, & vivre au gré de ſes déſirs. Le Duc de Bourgogne, autant par ambition, que par la néceſſité de ſe ſoutenir contre ſes ennemis, faiſoit auſſi tous ſes efforts pour s'emparer du pouvoir. Le Roi, dans ſes bons intervalles, n'avoit pas le tems de réparer les maux qu'on faiſoit ſous ſon nom pendant la durée de ſes accidens. Ce Prince infortuné ſembloit ne recouvrer de tems en tems la raiſon, que pour ſentir le malheur de ſa ſituation & les calamités de la France. La Reine, tantôt oppoſée au Bourguignon, tantôt unie avec lui, n'avoit d'autre régle dans

XV. SIÈCLE.

ſes démarches, que l'intérêt de ſes amours, qui changeoient ſouvent d'objet, ou celui de groſſir le tréſor qu'elle amaſſoit avec une inſatiable avidité. Pour comble de maux, l'Anglois profitoit de tous ſes déſordres, & ſe préparoit à réaliſer le projet formé depuis long-tems, de conquérir la France; projet que la ſageſſe de Charles V avoit fait évanouir, & que les tems déſaſtreux de ſon fils, virent renaître; & peu s'en fallut qu'on ne le vît exécuté. La funeſte bataille d'Azincourt, trop ſemblable à celles de Crécy & de Poitiers, mit en deuil toute la France, ſans ouvrir les yeux aux auteurs des diſcordes civiles qui cauſoient tous les malheurs du Royaume. Déchiré par des factions dont la haine ſe nourriſſoit de ſang, il paroiſſoit arrivé au comble de l'infortune, lorſque de nouveaux déſaſtres, plus grands que les premiers, ajoutèrent à ſes calamités qui ſembloient ne devoir plus croître.

Deux Dauphins étoient morts dans la fleur de leur âge; & par la perte du ſecond, Charles Comte de Ponthieu, devenoit l'héritier naturel d'un Trône ébranlé par tant de ſecouſſes. Iſabeau de

Bavière, marâtre cruelle, le haïſſoit depuis long-tems. Ses tréſors enlevés par ce Prince, qui, dans l'état d'imbécillité où le Roi ſon père étoit tombé par des rechûtes fréquentes, ſe regardoit avec raiſon comme chargé de l'intérêt public, changèrent en fureur l'averſion de cette femme implacable. Elle jura la perte de ſon fils, dût-elle entraîner celle du Royaume entier. Le ſang du Duc de Bourgogne, Jean-ſans-Peur, ennemi de ſon Roi & tyran de ſon pays, aſſaſſiné en préſence du Dauphin ſur le pont de Montereau, où il s'étoit rendu ſur la foi publique, loin d'éteindre les feux de la diſcorde, les rendit plus violens que jamais. Son fils ſe lia d'intérêt avec la Reine, & tous deux, pour ſatisfaire leur vengeance particulière, livrèrent la France à l'étranger. Alors fut conclu à Troyes, par la mère de l'héritier légitime du Trône, & par un Prince de ſon ſang, ce monſtrueux traité, qui renverſant toutes les loix du Royaume, reconnut Henri V, Roi d'Angleterre, pour ſucceſſeur du malheureux Charles VI, auquel on ne ſembloit laiſſer, que par mépris, le vain titre de Roi. Dès ce moment, il n'y eut plus que meurtres,

XV. SIÈCLE.

XV. SIÈCLE.

brigandages, atrocités dans la Capitale & dans les Provinces, juſqu'à la mort de Charles VI, qui termina ſa triſte & douloureuſe carrière en 1422. Le peuple ſeul accompagna ſes funérailles, & honora ſa mémoire par des larmes qu'on ne pouvoit refuſer à l'excès de ſes malheurs & au ſouvenir de ſes belles qualités.

Sa mort fut le ſalut de la France, quoique l'Anglois y exerçât tous les droits de la Souveraineté. Henri V avoit fini ſes jours deux mois avant que Charles VI ceſsât de vivre. Son fils, Henri VI, enfant de neuf mois, fut proclamé Roi de France, ſous la tutéle du Duc de Betfort, ſon oncle, qui prit les rênes du Gouvernement avec le titre de Régent. Charles VII, Roi légitime, exclus du Trône par ſa mère, ſe retira au-delà de la Loire. Aidé par le petit nombre de ſes ſujets fidèles, que l'eſprit de vertige répandu de toutes parts, n'avoit pas ſéduits, il fut obligé de conquérir ſon Royaume, comme Henri IV, quelques ſiécles après. Nous ne ſuivrons pas ce Prince dans toutes les variations de ſa fortune; mais nous ne pouvons nous diſpenſer de faire con-

noître le principal agent de ſes victoires.

On voit que nous voulons parler de la célébre Pucelle d'Orléans, Jeanne d'Arc, native de Domremi près de Vaucouleurs en Champagne. Cette fille extraordinaire fut-elle inſpirée du Ciel, comme elle le diſoit, ne fut-elle au contraire qu'un inſtrument de la politique, qui avoit beſoin d'un reſſort puiſſant & nouveau pour remuer les eſprits? c'eſt ce que nous n'eſſayerons pas de décider. Mais quelque opinion qu'on embraſſe a ſon ſujet, on ne peut diſconvenir qu'elle n'eut toutes les qualités d'une heroïne, & que le titre de libératrice de la France ne fut juſtement dû à ſes exploits. Irréprochable dans ſa conduite, intrépide dans les dangers, habile dans tous les exercices de la guerre, comme ſi elle en eût fait une étude approfondie, elle fut honorée par le Roi, reſpectée par tous les Grands, obéie par les guerriers qu'elle égaloit en valeur, & qui s'empreſſoient à combattre ſous elle; & le ſupplice dont elle fut punie, pour avoir ſervi ſon Maître, & vengé ſa Patrie, mit le dernier ſceau à ſa gloire. Elle avoit promis de délivrer Orléans que les Anglois aſſiégeoient avec tout

XV. SIÈCLE.

XV. SIÈCLE.

ce qu'ils avoient de meilleures troupes ; & de conduire Charles VII à Reims, pour y recevoir l'Onction ſacrée, elle fit l'un & l'autre ; c'étoit l'objet de ſa miſſion, & dès qu'il fut rempli, le bonheur qui l'avoit accompagnée partout, l'abandonna.

Les Anglois qui faiſoient tous les jours de nouvelles pertes, avoient commencé le ſiège de Compiegne. Jeanne d'Arc qu'on mettoit au nombre des plus grands Capitaines, ſe jetta dans la place, pour la défendre. Son activité, ſon courage intrépide, déconcertoient déjà les aſſiégeans, lorſqu'elle fut priſe dans une ſortie. Cet événement cauſa tant de joie aux Anglois, qu'ils en firent chanter le *Te Deum* à Paris. La vengeance & la politique perſuadèrent au Duc de Betford qu'il falloit, pour l'honneur de ſon parti, que la Pucelle fût condamnée à mort, & flétrie par une ſentence juridique. Un Evêque de Beauvais, cinq autres Prélats, des Docteurs & un Vicaire de l'Inquiſition, tous François, n'eurent pas honte de ſe prêter à ce projet infâme. Après une procédure monſtrueuſe qui porte à chaque mot l'empreinte du délire & de la paſſion, cette fille qui ne

méritoit que des éloges & des ſtatues, fut condamnée à expirer dans les flammes. Elle conſerva dans le cours de l'inſtruction juridique, & au milieu du ſupplice, cette fermeté d'ame & ce courage intrépide qu'on avoit toujours admirés en elle. Son ſupplice fut la honte de ceux qui l'avoient ordonné, & ne ſervit de rien pour le rétabliſſement de leurs affaires. La mémoire de Jeanne d'Arc fut réhabilitée quelques années après, & la France qu'elle ſauva, l'honore tous les ans, par une pompe ſolemnelle à Orléans, principal théâtre de ſes exploits, comme une héroïne & un martyr d'Etat.

XV. SIÈCLE.

Charles VII, après avoir été ſacré à Reims, ne compta plus que des ſuccès, & chaque jour il remporta de nouveaux avantages ſur les Anglois. Paris ſe ſoumit à ſon obéiſſance, en 1436, & il y fit ſon entrée deux ans après. La réduction des autres villes qui tenoient encore pour l'étranger, ſe fit ſucceſſivement, juſques dans les Provinces les plus éloignées. Par de ſages Réglemens, le Roi parvint peu à peu à rétablir le bon ordre & à réparer les maux infinis que la guerre avoit cauſés. On a comparé ce

XV. SIÈCLE.

Prince à Henri IV, & en effet il y a pluſieurs traits de reſſemblance entr'eux. L'un & l'autre, héritiers légitimes du Trône, ont été proſcrits, ſous les noms les plus odieux; l'un & l'autre ont conquis leur Royaume avec le ſecours d'un petit nombre de ſujets fidéles, qu'ils étoient hors d'état de récompenſer; l'un & l'autre ſurent combattre & pardonner; l'un & l'autre, après avoir diſſipé leurs ennemis, les armes à la main, furent en butte aux cabales & aux conjurations; enfin, pour achever le parallèle, Charles, perſécuté par ſon fils, menacé du poiſon, ſe priva de toute nourriture, & mourut d'inanition : Henri pourſuivi par le fanatiſme, périt ſous le fer d'un aſſaſſin.

Louis XI, impatient de régner, avoit rempli d'amertume les dernières années de Charles VII, ſon père. Tous les Hiſtoriens ſont d'accord pour repréſenter ce Prince comme le plus perfide & le plus foible des hommes. La ſingularité de ſon caractère raſſembloit tant de qualités contraires, & même incompatibles, qu'il n'en fut jamais de plus difficile à ſaiſir & à peindre. Il ſe montra dans toutes les actions de ſa vie, fier & po-

pulaire, indulgent & cruel, impérieux & timide, avare & prodigue, plein de ruſe & d'imprudence, ſimple dans ſon extérieur juſqu'à négliger la décence de ſon rang, & jaloux de ſon pouvoir juſqu'à ſacrifier ſans ménagement ceux qui lui cauſoient le moindre ombrage : ſans principes fixes en matière de religion, & ſuperſtitieux à l'excès ; ſe jouant ſans pudeur des promeſſes & des ſermens les plus ſacrés ; ne donnant des paroles & ne concluant des traités qu'avec l'intention de ne les pas remplir ; enfin, mettant la diſſimulation à la tête de toutes les vertus néceſſaires aux Rois, & faiſant conſiſter ſa politique dans l'art de tromper les hommes : telle fut Louis XI. Il commit de grandes fautes, & procura de grands avantages au Royaume ; l'un & l'autre étoit une ſuite des principes de conduite & de gouvernement qu'il s'étoit faits, & qu'il ſuivit toujours. Les deux principaux objets de ſon attention, pendant ſon régne, qui dura près de vingt-trois ans, furent de mettre les Anglois hors d'état de reconquérir dans le Royaume ce qu'ils y avoient poſſédé, & d'abaiſſer les Grands, en les tenant dans la dépendance, même

XV. SIÈCLE.

XV. SIÈCLE.

lorſqu'il ſe ſervoit d'eux pour l'exécution de ſes projets. Pour remplir ces deux objets, il paſſa toute ſa vie dans les intrigues, ſuſcitant des embarras aux autres Princes, juſques dans le ſein de leurs familles, épiant par ſes émiſſaires tout ce qui ſe paſſoit dans les Cours, corrompant la fidélité des Miniſtres par des penſions & des préſens, & n'épargnant pas l'or, quoique ce fût ce qu'il aimoit le plus, après la vie, pour dévoiler un ſecret qu'il lui importoit de ſavoir. L'adminiſtration intérieure ne fut jamais plus ferme & plus éclairée, que ſous ce Prince, malgré les fréquentes mépriſes de la fauſſe politique qui le dirigeoit en tout, & ſi ſon régne ne fut pas un des plus heureux de la Monarchie, il fut du moins utile à ſes ſucceſſeurs qui trouvèrent, après lui, les finances en bon état, le domaine accru, & l'autorité royale plus affermie qu'elle n'avoit jamais été.

Charles VIII n'avoit que treize ans & deux mois, lorſqu'il parvint à la Couronne, par la mort de Louis XI, ſon père, en 1483. La tutéle de ce Prince, & la régence du Royaume furent données à ſa ſœur, Anne de France, Dame

de Beaujeu, par les Etats généraux aſſemblés à Tours, conformément aux dernières intentions du feu Roi, malgré l'uſage qui déféroit l'une & l'autre à la Reine Mère, Charlotte de Savoye, & malgré les prétentions du Duc d'Orléans, premier Prince du Sang. La Dame de Beaujeu, femme impérieuſe & diſſimulée comme ſon père, mais plus prudente & plus égale que lui dans ſa conduite, diſpoſa de tout, ſous le nom du jeune Roi, même après ſa majorité, par l'aſcendant qu'elle avoit pris ſur lui, & qu'elle conſerva toujours. Son gouvernement fut ſage & modéré, par l'heureux accord qu'elle ſut faire de la juſtice & de la douceur. Par ſes ſoins & ſon habileté, Charles VIII, conſerva la ſupériorité que Charles VII avoit acquiſe par ſes armes ſur les ennemis de l'Etat, & que Louis XI avoit encore augmentée par les intrigues de ſa politique.

XV. SIÈCLE.

Charles n'avoit pas les talens & le génie de ſa ſœur; mais la franchiſe de ſon caractère & la bonté de ſon cœur le dédommagèrent des qualités brillantes que la nature ne lui avoit pas accordées. Il étoit doux, bienfaiſant,

XV. SIÈCLE.

juſte, ſolide dans ſes attachemens, & auſſi courageux qu'aucun Prince de ſon tems. Ses armes furent preſque toujours heureuſes, tant qu'il ne les tourna que contre ſes voiſins jaloux; mais la guerre qu'on lui perſuada mal-à-propos de porter en Italie, pour faire valoir les droits de la ſeconde Maiſon d'Anjou ſur le Royaume de Naples, fut pour lui & pour la France une ſource de nouvelles diſgraces. Ces droits avoient été transférés à Louis XI, & à ſes ſucceſſeurs, par le teſtament de Charles d'Anjou, mort ſans enfans. Les perſonnes les plus ſages du Conſeil de France ne goûtoient point ce projet; il ne fut appuyé que par Etienne de Véſe, Chambellan du Roi, & par Guillaume Briçonnet, Miniſtre des Finances, qui fut depuis Cardinal. Tous deux avoient un intérêt perſonnel à conſeiller au Roi cette entrepriſe, qui pouvoit les conduire, l'un, aux honneurs militaires, l'autre, aux dignités de l'Egliſe.

Jamais expédition n'eut des commencemens plus heureux & des ſuccès plus rapides que celle-ci. En quatre mois Charles, à la tête d'une armée de vingt-cinq mille hommes, traverſa l'Italie,

ſans obſtacle, & la conquête du Royaume de Naples ne lui coûta que quinze jours. XV. SIÈCLE.
Couvert de gloire & ne prévoyant pas ſans doute les revers qui devoient ſuivre de ſi près ſon triomphe, il entra dans Rome, ſuivi de ſes troupes; les Magiſtrats & le Peuple, venus à ſa rencontre, lui rendirent de grands honneurs; il s'y montra vêtu des ornemens Impériaux, ſans doute à cauſe de la ceſſion qu'André Paléologue, ſeul héritier de l'Empire de Conſtantinople lui avoit fait de ſes droits; & on aſſure qu'il y exerça pluſieurs actes de ſouveraineté, ſous les yeux du Pape Alexandre VI, qui s'étoit enfermé dans le Château Saint-Ange. Qui auroit penſé qu'une conquête auſſi rapide n'auroit pas des ſuites durables, & que le Royaume de Naples ſeroit perdu en auſſi peu de tems qu'il en avoit fallu pour le ſoumettre à la domination Françoiſe? Une ligue puiſſante, formée entre le Pape, les Vénitiens, l'Empereur, le Roi de Caſtille, & le Duc de Milan, ſe préparoit à chaſſer d'Italie le peu de troupes que Charles y avoit laiſſées pour la conſervation de ſa conquête. Ce projet ne tarda pas à être rempli; & Ferdinand

XV. SIÈCLE.

d'Arragon, Compétiteur de Charles, rentra presque sans résistance dans toutes les places que celui-ci lui avoit enlevées. La précipitation avec laquelle le Roi étoit revenu en France, sans se donner le tems de mettre ordre aux affaires de Naples, & d'y affermir sa domination, fut la cause d'une révolution si prompte. Charles mourut en 1498, âgé de vingt-huit ans, avec le dessein de repasser en Italie, & de réparer les fautes qu'il avoit faites.

Malgré les avantages que les Anglois remportèrent sur la France, les révolutions qui s'opérèrent chez eux, leur firent payer chèrement les lauriers qu'ils cueillirent au loin. Le Régne le plus paisible de tous les Princes qui donnèrent des loix aux Peuples de cette Isle fameuse, pendant le XVe. siécle, fut celui de Henri IV, successeur du malheureux Richard II; cependant il fut rempli de troubles & de conspirations. L'événement qui avoit précipité Richard du Trône, étoit un exercice dangereux du pouvoir que la nation s'attribuoit sur ses maîtres. Henri ne fut occupé, tant qu'il vécut, qu'à maintenir son pouvoir & à se garantir des coups qu'une infi-

nité de mécontens cherchoient à lui porter. Il eut toujours de petites guerres à ſoutenir, des factieux à diſſiper ou à punir, des complots à découvrir, & des Chefs de parti à gagner par des bienfaits, à vaincre par les armes, ou à exterminer par les ſupplices. Il commençoit à jouir de quelque tranquillité, lorſqu'il fut enlevé par une maladie de langueur, en 1413. XV. SIÈCLE.

Son fils Henri V, qui fit revivre les chimériques prétentions d'Edouard III, ſon biſaïeul, ſur la France, & qui vint à bout de conquérir une partie du Royaume, à la faveur des factions ennemies qui le déchiroient au-dedans, joignoit à une ambition déméſurée, tous les talens propres à faire réuſſir les projets de conquête qu'elle lui inſpiroit. Appellé en France par l'infâme traité de Troyes, ouvrage d'une mère dénaturée, & d'un Prince aveuglé par la vengeance, aſſis ſur le même Trône à côté de Charles VI, & prétendant y reſter ſeul après la mort de ce Roi qui n'étoit déjà plus rien dans ſes propres Etats, Henri V fut plutôt un conquérant heureux, qu'un Monarque puiſſant & reſpecté. La nation dont il étoit légitime Souverain, alarmée de ſes ſuccès, ne

XV. SIÈCLE.

l'aida que foiblement, dans la crainte qu'il n'employât contre elle la force & le pouvoir, que la France auroit mis dans ſa main, s'il en eût achevé la conquête; & la nation qu'il avoit entrepris de ſoumettre, ne tarda pas à ſentir combien le joug d'un étranger étoit honteux pour elle. Henri mourut avec le titre de Roi de France & tous les caractères extérieurs de la Souveraineté, laiſſant un fils au berceau, qui perdit par une ſuite de revers inouis, les deux Couronnes que ſon père avoit portées.

Le malheureux Henri VI, héritier de deux Royaumes qui lui furent enlevés tour à tour l'un après l'autre, régna en Angleterre ſous la tutéle du Duc de Gloceſter, l'un de ſes oncles. Les cabales & les brigues, aſſoupies durant quelque tems, par la prudence & l'activité de Henri V, ſe réveillèrent de toutes parts. La jalouſie du commandement, & les prétentions des Seigneurs qui regardoient une minorité, comme un tems favorable à leurs vues ambitieuſes, remplirent toute l'Angleterre de nouveaux troubles. Les haines réciproques mirent les armes à la main de tous ceux qui cherchoient à s'emparer des dignités,

tés, à diſpoſer des places pour eux-mêmes, ou pour leurs créatures, & à écarter leurs rivaux. Si quelque choſe eût été capable de ſouſtraire Henri VI aux malheurs qui lui étoient réſervés, ce devoit être ſon mariage avec Marguerite d'Anjou, Princeſſe habile & magnanime, qui fut comptée avec raiſon parmi les héros de ſon tems.

XV. SIÈCLE.

Alors naquirent les deux factions d'York & de Lancaſtre, ſous les noms de Roſe Blanche & de Roſe Rouge, qui ſervoient de marques diſtinctives aux troupes des deux partis : la première avoit pour chef Richard Duc d'York, qui avoit été Régent de France après la mort du Duc de Betford, & qui prétendoit au Trône d'Angleterre ; la ſeconde étoit attachée aux intérêts du Roi Henri VI, de la maiſon de Lancaſtre. Ces factions ennemies s'attaquèrent & ſe défendirent tour à tour avec tout l'acharnement des guerres civiles. Treize batailles ſanglantes, & pluſieurs ſiéges également meurtriers ſignalèrent leur fureur. L'habileté de la Reine, le zèle ardent & généreux qu'elle ſavoit inſpirer à ceux qui s'étoient déclarés pour elle ; ſon courage, ſon intrépidité, ſon

XV. SIÈCLE.

éloquence touchante, la juſtice de ſa cauſe, ſes victoires mêmes, car elle en remporta, & les pertes de ſes ennemis, rien ne put arracher ſon malheureux époux au ſort funeſte qui l'attendoit. Ce Prince éprouva dans un court eſpace de tems, tout ce que la bonne & la mauvaiſe fortune peuvent rapprocher d'événemens oppoſés. Deux fois précipité du Trône, & deux fois rétabli, arrêté deux fois & mis dans les fers, délivré deux fois pour jouir d'un rayon de proſpérité, qui s'évanouit à l'inſtant, il fut repris encore; & un Duc de Gloceſter, qui avoit déjà immolé le Prince de Galles, ſon fils, dernière eſpérance de ſa maiſon, le poignarda lâchement.

Edouard IV, premier Roi de la maiſon d'York, recueillit le fruit de tous les crimes que la vengeance & la politique avoient fait commettre. La fortune de ce Prince eut auſſi des alternatives continuelles de proſpérités & de revers. Tantôt vainqueur & tantôt chargé de fers, Londres le reçut en triomphe au milieu des acclamations & des tranſports de joie, & peu de tems après il ſe vit obligé de fuir, pour chercher un

asyle chez l'étranger. Enfin, sa constance & ses efforts ramenèrent la victoire de son côté. Tous ceux qui pouvoient lui faire ombrage, furent sacrifiés à sa sûreté. Possesseur du Trône par la destruction de ses ennemis, il parvint à gagner l'estime de ses sujets, & lorsqu'il mourut en 1483, sa domination étoit si bien affermie, que son fils lui succéda tranquillement. XV. SIÈCLE.

Mais le calme ne dura pas long-tems. Le jeune Prince qui n'avoit que treize ans, trouva un persécuteur & un bourreau dans son oncle, le Duc de Gloceſter, qui s'étoit fait déclarer Protecteur du Royaume. En deux mois, les intrigues & les sourdes menées de cet ambitieux eurent tant de succès, que dans une assemblée de gens dévoués à ses intérêts, il fut proclamé Roi, sous le nom de Richard III. Tous les vices montèrent avec lui sur le Trône, il en cimenta l'usurpation par le sang de son pupille, & le Duc d'York, frère de ce Prince infortuné, fut enveloppé dans sa perte. La perfidie de Richard, & ses cruautés atroces, ne restèrent pas long-tems impunies. Le Ciel susçita un vengeur aux victimes que cet usurpateur avoit sacri-

fiées à ſon ambition. Ce fut Henri, Comte
XV. de Richemont, ſeul reſte de la maiſon
SIÈCLE. de Lancaſtre. Il défit Richard, qui fut tué les armes à la main dans la bataille de Boſworth, & la Couronne d'Angleterre fut le fruit de ſa victoire. Richard III fut le dernier Prince de la race Angevine, ou des Plantagénets, qui régnoit en Angleterre depuis plus de trois cents ans.

Pendant le XVe. ſiècle, l'Eſpagne toujours partagée en quatre Monarchies, fut déchirée par des guerres continuelles, comme elle l'avoit été dans les ſiècles précédens. Elle portoit dans ſon ſein le principe des maux qu'elle éprouvoit. Il étoit impoſſible que quatre Rois ſi voiſins les uns des autres, n'euſſent ſouvent des intérêts politiques à diſcuter, & que l'ambition de tous ces Princes, tentés d'envahir, & jaloux de conſerver, ne fît naître de ces grandes querelles qui ne ſe décident que par les armes. Les alliances entre les familles royales de ces différents Etats, étoient encore, ainſi que nous l'avons déjà remarqué, un germe fécond de prétentions, d'entrepriſes, d'uſurpations, & par conſéquent de guerres nationales. Sous chaque régne, il y eut toujours quelque Prince

XV. SIÈCLE.

nécontent, qui se prétendit lésé, & ui réclama les droits d'une héritière ont il descendoit. Les Seigneurs qui voient conservé tous les priviléges usurés par les grands Vassaux, dans tous es pays où le système monstrueux de a féodalité s'étoit établi, & les Prélats eux-mêmes, qui n'étoient pas moins aloux de se maintenir dans la possesion des mêmes droits, prenoient part ı ces démêlés, suivant leurs intérêts. Ainsi les discordes civiles se rallumoient l'un côté, lorsqu'elles s'éteignoient de 'autre, & les ambitieux unis aux mécontens, avoient toujours de nouveaux prétextes de troubler la paix publique. Ajoutons à cela qu'on ne connoissoit guère d'autre profession que celle des armes dans toute l'Espagne Catholique. Les arts & les manufactures, dont les Mahométans s'occupoient avec succès, étoient absolument ignorés. Nulle ndustrie, point de commerce; l'une & 'autre étoient entre les mains des Juifs, qui réunissoient dans ce pays, plus qu'en ucun autre, l'utile activité des facteurs, l'insatiable avidité des usuriers.

Divisés entr'eux par leurs querelles & leurs intérêts, les Princes qui ré-

XV. SIÈCLE.

gnoient dans ces belles contrées, ſongeoient rarement à s'unir contre les Maures. Il eſt vrai que la puiſſance de ce peuple, autrefois ſi redoutable, n'étoit plus en état d'inſpirer de la crainte, à l'époque dont nous rappellons ici le ſouvenir. Leurs diviſions les avoient affoiblis, encore plus que les conquêtes faites ſur eux par les Chrétiens. De tous les Etats qu'ils avoient poſſédés dans le continent, il ne leur reſtoit plus que le Royaume de Grenade; encore les tems approchoient-ils qu'ils alloient en être chaſſés pour toujours. Cependant quelques Princes Eſpagnols profitant de leurs diſcordes, armèrent de tems en tems contr'eux, & leur enlevèrent différentes places, dont la perte augmenta leur foibleſſe, & prépara leur ruine totale. Les Rois de Portugal, dont la puiſſance augmentoit de jour en jour, leur firent la guerre avec ſuccès, juſqu'à donner de l'inquiétude aux Mahométans d'Afrique. Mais ce ne fut qu'après la réunion des Royaumes de Caſtille & d'Arragon, ſous le régne floriſſant d'Iſabelle & de Ferdinand le Catholique, vers la fin de ce ſiècle, que les Maures perdirent enfin Grenade &

on territoire, foible reſte qu'ils avoient
onſervé de leur ancienne ſplendeur. XV.
Cet événement dont l'influence ne tarda SIÈCLE.
as à ſe faire ſentir dans l'Europe en-
ière, mérite qu'on s'y arrête, pour en
onſidérer les effets.

Dom Henri IV, Roi de Caſtille,
rince dont les débauches & les mœurs
candaleuſes n'étoient égalées que par
elles de Dona Juana, ſa femme, avoit
té forcé de conſentir à ſon déshonneur,
n ſouſcrivant un acte qui déclaroit
eanne, ſa fille, illégitime, & par con-
équent incapable de lui ſuccéder. Il
econnut la Princeſſe Iſabelle, ſa ſœur,
our ſon héritière, & ce ne fut qu'à
e prix qu'on lui conſerva le titre de
Roi. Iſabelle épouſa Ferdinand, appelé
ar ſa naiſſance au Trône d'Arragon.
Cette union forma une puiſſance telle
ue l'Eſpagne n'en avoit pas encore
ue, depuis le tems des Princes Chré-
iens, dépouillés par les Muſulmans au
uitième ſiécle. Les deux époux gouver-
oient ſéparément leurs Etats, ſans con-
uſion de pouvoir, & ſans dépendance
éciproque; mais leurs intérêts & leurs
rincipes de politique étoient les mêmes.
ls unirent leurs forces pour achever de

XV. SIÈCLE.

détruire la domination des Maures, qui dans les foibles reſtes de leur puiſſance, réſiſtèrent encore long-tems aux efforts de leurs ennemis. Il fallut ſix ans de travaux & de combats aux armées combinées de Caſtille & d'Arragon, pour conquérir le petit Royaume de Grenade; & la Capitale attaquée, défendue, avec une égale valeur, ne ſe rendit qu'après ſix mois de ſiège, en 1492. Boadalla en fut le dernier Souverain. On ſait combien le célébre Cardinal Ximenès, Miniſtre d'Iſabelle, & l'un des plus grands hommes de ſon ſiècle, contribua par ſa prudence & ſes conſeils, à cette importante conquête qu'il avoit préparée de loin, & dont il partagea la gloire avec les deux Rois. Les Mahométans ne ſe relevèrent pas de leurs ruines, & l'Eſpagne fut délivrée pour toujours d'un joug qu'elle avoit porté pendant près de huit ſiècles. Par cet heureux événément, Ferdinand mérita le titre de Roi Catholique, titre glorieux, que les Monarques d'Eſpagne ont toujours porté depuis.

Les États du Nord étoient en proie à des révolutions & des guerres éternelles, comme dans les ſiècles paſſés. Après le

régne mémorable de Marguerite, les trois Royaumes de Danemark, de Norwége & de Suéde, tantôt réunis sous un même Prince, & tantôt gouvernés par des Souverains qu'ils se donnoient, ne furent jamais dans une situation paisible. L'autorité des Rois, toujours restreinte par les priviléges des Grands, du Clergé, de la Nation, ne pouvoit rien faire d'utile, en restant dans les bornes où elle se voyoit resserrée, & n'en pouvoit sortir que par la violence, qui conduit presque toujours à l'oppression & à la tyrannie. Les Grands, jaloux à l'excès de leurs prérogatives, prenoient ombrage de tout, & la révolte suivoit de près les murmures. Le Clergé portoit encore plus loin ses prétentions & l'abus de son pouvoir. La Nation avoit aussi ses droits fondés sur les loix anciennes, ou sur des usages qui en avoient la force. Soupçonnoit-elle que ses Rois voulussent y porter atteinte? Ses plaintes éclatoient, & bien-tôt elle trouvoit des chefs qui l'excitoient à prendre les armes & à se venger. Les Régnes d'Eric, de Christophe, des deux premiers Christierns, & les deux administrations de Canut-Son

XV. SIÈCLE.

XV. SIÈCLE.

& de Sſtéen-Sture, s'écoulèrent au milieu de ces orages, dont quelques inſtans de calme adoucirent rarement la violence, pendant toute la durée de ce ſiècle.

Nous n'avons pu tracer le tableau de l'Allemagne, ſans faire connoître en partie la ſituation de la Bohême & de la Hongrie, dont les intérêts ſe ſont preſque toujours trouvés mêlés avec ceux des Princes qui ont gouverné l'Empire dans cette époque. La Pologne dont la conſtitution étoit dès-lors telle, qu'à la mort de ſes Princes, elle ne pouvoit exercer le droit de ſe donner un nouveau chef, ſans éprouver les plus violentes convulſions, fut preſque toujours en guerre contre les Chevaliers de l'Ordre Teutonique. Ces Religieux guerriers, dont la première deſtination avoit été d'appuyer par les armes le zéle des Miniſtres évangeliques qui travailloient à la converſion des Idolâtres du Nord, avoient perdu de vue depuis long-tems le pieux objet de leur inſtitution. L'ambition, l'avidité, l'eſprit de conquête, qui s'étoient emparés d'eux, en avoient fait un corps dangereux, qui, toujours armé pour défendre ſes poſſeſſions, ou pour en reculer les limites, méditoit ſans ceſſe de nouvelles invaſions, ſans

eſpecter, ni la juſtice, ni la foi des
aités. Caſimir V, de la famille des
agellons, dont il augmenta la gloire,
éprima l'inquiétude de cette Nobleſſe
ntreprenante. Ce Prince força l'Ordre
lui céder une Partie de la Pruſſe, &
e lui laiſſa l'autre qu'à titre de fief,
elevant de la Pologne. Par cet arrange-
ient, les Chevaliers Teutoniques, de-
enus moins puiſſans & moins redou-
ables, furent moins en état de trou-
ler le repos de leurs voiſins.

XV. SIÈCLE.

Ce fut vers ce tems que la Ruſſie,
ui avoit long-tems porté le joug des
Tartares, rompit ſes fers & devint in-
épendante. Elle dut cet avantage à
ean Bazilowitz, le premier de ſes Prin-
es, qui prit le titre de Czar. Animé
'une étincelle de ce génie qu'on a vu
riller de nos jours avec tant d'éclat
ans Pierre-le-Grand, il ſe ſentit né
our régner ſur une Nation qui ne reçût
es loix que de lui. Il ſe rendit maître
e la forte ville de Novogrod, où les
rinces Tartares, deſcendans de Gen-
hiskan, avoient dépoſé leurs tréſors.
Cette conquête fut bien-tôt ſuivie de
elle de Moſcou, dont il fit le ſiège
e ſa domination & la Capitale de ſon

XV. SIÈCLE.

Empire. C'eſt avec raiſon que ce Prince eſt regardé comme le fondateur d'une Puiſſance, que de nouveaux accroiſſemens ont enfin rendue l'une des plus vaſtes & des plus floriſſantes Monarchies qu'il y ait ſur la terre.

Tandis que les deux Maiſons d'Anjou & d'Arragon, fondant leurs droits ſur des titres à peu-près de même valeur, ſe diſputoient le Royaume de Naples, & que cette contrée étoit le théâtre de mille combats ſanglans, l'intérieur de l'Italie étoit déchiré par des factions cruelles. Au milieu de ces troubles, il ſe formoit de petits Etats, qui, ayant acquis plus de conſiſtance avec le tems, ſe ſont maintenus juſqu'à nos jours. Ainſi la Maiſon d'Eſt s'empara de Modène & de Ferrare, & perpétua ſa domination dans la première de ces deux Principautés. La Maiſon de Gonzague s'établit dans Mantoue, & ces Princes tiennent encore un rang diſtingué parmi les Souverains qui régnent au-dela des monts. Les Viſconti ſe rendirent maîtres de Milan, qui étoit déjà la Capitale d'un Duché conſidérable par ſon étendue & ſes richeſſes, lorſque les Sforces en acquirent la Souveraineté. Florence qui ſe

gouvernoit toujours en République, étendoit ſa domination ſur d'autres Villes, & quoique déchirée au-dedans par la diſcorde & les diſſenſions, elle voyoit ſon alliance recherchée par les Puiſſances voiſines. Veniſe faiſoit des conquêtes dans le Continent & dans les Iſles, & ſes flottes étoient le rempart de l'Europe du côté du midi, contre la Puiſſance Ottomane. Gênes déchirée par les propres citoyens, flottoit entre l'eſclavage & la liberté, ne pouvant, ni ſe gouverner par ſes propres loix, ni fléchir ſous la tyrannie des familles puiſſantes qui tendoient toutes à l'opprimer, ni porter ſans inquiétude le joug d'une domination étrangère. Enfin, la Suiſſe devenue libre en partie dans le ſiècle précédent, s'affermit pour toujours dans l'indépendance. Cette République naiſſante, réduite d'abord à trois Cantons, en reçut d'autres dans ſon union, & par-là augmenta ſes forces, devint peu à peu reſpectable aux Etats plus puiſſans qu'elle, dont elle eſt environnée, & ſe vit bien-tôt aſſez riche en hommes, pour fournir des Soldats à la plupart des Princes qui rempliſſoient l'Europe de leurs querelles ſanguinaires.

XV. SIÈCLE.

XV. SIÈCLE.

ARTICLE III.

Découverte de l'Amérique.

LA découverte de l'Amérique doit être regardée comme le plus grand événement de toute l'hiſtoire moderne. Il eſt également intéreſſant pour la politique, pour le commerce, pour les mœurs générales, & pour la religion. Mais il faut reprendre les choſes d'un peu plus haut, pour raſſembler ſous un même point de vue les nouvelles découvertes que l'invention de la bouſſole ne pouvoit manquer de produire, ſoit dans un tems, ſoit dans un autre, & qui devoient conduire tôt ou tard les navigateurs, à celle d'un nouvel hémiſphère, dont quelques eſprits plus pénétrans que les autres, avoient déjà ſoupçonné l'exiſtence. L'aiguille aimantée, qui ſupplée aux aſtres qu'on ne peut pas voir toujours, & qui, fixée vers le nord, où elle revient ſans ceſſe, indique ce point du monde, mieux que l'étoile polaire elle-même, étoit connue depuis quelque tems; d'habiles navigateurs

n étoient déjà ſervi pour voyager dans
Océan Atlantique. Ils avoient découvert XV.
ſle de Madère & celle de Ténériffe, SIÈCLE.
iſant partie des Açores. Ramenés en-
ite vers les côtes occidentales de l'A-
ique, ils en prirent poſſeſſion au nom
1 Roi de Portugal, Jean I, qui avoit
cité leur induſtrie, en fourniſſant aux
épenſes de ces divers armemens. En-
ouragés par ces premiers ſuccès, ils
oussèrent encore plus loin leurs ten-
tives. Les uns découvrirent le Cap des
empêtes, appellé depuis Cap de
onne-Eſpérance, & par-là s'ouvrirent
ne nouvelle route aux Indes Orien-
les, dont le commerce devint plus
ompt & plus facile; les autres ayant
ncontré les côtes du Bréſil, y arborè-
nt le drapeau Portugais. Toutes ces
écouvertes, qui préludoient à de plus
onſidérables, avoient précédé les ex-
éditions de Chriſtophe Colomb.

Ce grand homme avoit reçu du ciel
ne impulſion forte & dominante qui
portoit vers les entrepriſes maritimes.
étoit né ſujet de la république de
ênes en 1442. Il avoit acquis par une
rte d'inſtinct naturel, quelques con-
iſſances aſtronomiques, & le même

XV. SIÈCLE.

inſtinct le porta, comme de lui-même, à faire l'application de ſes idées à la navigation & aux voyages de long cours. Guidé par ſon génie, & ſeulement aidé par une carte imparfaite, il conçut que l'Océan Occidental devoit baigner des Terres & des Iſles conſidérables, dans un autre hémiſphère dont la découverte ne lui parut pas impoſſible. Il propoſa d'abord ſes vues à ſa Patrie, en Citoyen zelé, comme un moyen d'accroître ſa puiſſance, & de lui aſſurer tout le commerce du monde, avec l'empire des mers. A peine fit-on quelqu'attention à ce qu'il propoſoit; mais ce mauvais accueil ne le rebuta point. Plein de ſon deſſein, il ne déſeſpéra pas de trouver une Puiſſance qui fît par ambition ou par amour de la gloire, ce qu'il falloit pour l'exécuter. On dit qu'il s'adreſſa ſucceſſivement aux Cours de France, d'Angleterre & de Portugal, & qu'il fut partout refuſé. Quant à l'Angleterre & à la France, nous le croyons volontiers. Les Princes qui régnoient alors dans ces deux Royaumes, étoient trop occupés chez eux à diſſiper les orages qui troubloient leur repos, & à maintenir

eur autorité, pour ſonger à des pro-ets de cette nature. Mais à l'égard du Portugal, il nous ſemble que les entrepriſes du même genre que cette Cour avoit déjà favoriſées, devoient la diſpoſer à bien accueillir un homme tel que Colomb.

Il eut aſſez bonne opinion de Ferdinand-le-Catholique & d'Iſabelle, pour s'adreſſer à ces Rois déjà célébres par les grandes choſes qu'ils avoient exécutées; mais d'abord cette Cour ne lui fut pas plus favorable que les autres, & il fallut huit ans de perſévérance pour trouver le moment de faire agréer ſon projet. Il offroit des Royaumes où croiſſoient l'or & les diamans, & l'on craignoit les modiques avances qu'il falloit faire pour les acquérir. Le motif de la religion, plus que tout le reſte, diſpoſa enfin Iſabelle à revêtir Colomb du titre qu'il ſollicitoit pour commencer ſa périlleuſe entrepriſe. Un Religieux qui avoit du crédit ſur l'eſprit de la Reine, lui fit entendre que ſi l'expédition de Colomb réuſſiſſoit ſuivant ſes promeſſes, elle ouvriroit une nouvelle carrière au zéle des Miſſionnaires, & procureroit le ſalut d'un grand

XV. SIÈCLE.

nombre d'ames. Cette raiſon l'emporta ſur toutes les difficultés, & Colomb honoré du titre d'Amiral, partit avec trois vaiſſeaux, en 1492.

Ce premier voyage eut tout le ſuccès qu'il pouvoit avoir. Après trente-trois jours de navigation, Colomb découvrit l'Iſle de Saint-Domingue, l'une des plus grandes & des plus fertiles qu'il y ait dans ces mers. Mais avant d'y arriver, il eut ſouvent beſoin de toute la fermeté de ſon ame, pour ſurmonter les obſtacles qui traverſèrent ſon entrepriſe. Ils ne vinrent pas de la mer, ni des tempêtes, mais de l'eſprit indocile & ſoupçonneux des gens qui formoient ſon équipage. Colomb n'étoit occupé qu'à les adoucir, à calmer leurs murmures, & à ſoutenir leurs eſpérances, pour les empêcher de ſe révolter ouvertement. L'or des Indiens qu'ils obtinrent pour des bagatelles, les conſola de leurs fatigues. Après avoir pris poſſeſſion de l'Iſle, qu'il nomma Hiſpaniola, Colomb revint en Europe, apportant beaucoup d'or, & conduiſant à la Cour quelques Américains, pour marques de ſon triomphe. Un ſuccès ſi heureux étoit la meilleure réponſe que

l'Amiral pouvoit donner aux objections des faux Savans & des Courtiſans légers qui avoient d'abord mis ſon projet au rang des chimères. Ferdinand & Iſabelle auxquels il apportoit l'hommage d'un nouveau monde, qu'il venoit de reconnoître pour eux, lui témoignèrent leur ſatisfaction, par tous les honneurs capables d'exciter ſon zèle & ſon courage.

XV. SIÈCLE.

Colomb ſe remit en mer, avec dix-huit bâtimens, en 1493; on attendoit les plus grands avantages de cette nouvelle expédition. Elle les auroit produits en effet, ſi l'envie, la cupidité & la révolte de ceux qui étoient à ſes ordres n'euſſent mis ſa patience à de continuelles épreuves. Le moyen d'aſſurer la conquête de Saint-Domingue, étoit d'y établir une Colonie. Colomb en avoit propoſé le plan à la Cour d'Eſpagne, & c'étoit le principal objet de ce ſecond voyage: On a peine à croire les difficultés qu'il eut à ſurmonter dans l'exécution d'une choſe ſi bien vue, ſi raiſonnable, & dont ceux qu'il exhortoit à y concourir devoient retirer tant d'avantages. Enfin, à force de conſtance & de ſageſſe, il en vint

XV. SIÈCLE.

à bout : les Indiens effrayés par le canon & les fusils, qu'ils ne distinguoient pas d'avec la foudre, venoient mettre aux pieds des Espagnols, leurs richesses & leur liberté. Mais bien-tôt ils apperçurent que ces étrangers qu'ils avoient regardés d'abord comme des Ministres des Dieux, étoient des hommes avides, emportés, sanguinaires, dévorés par la soif de l'or, & qui ne pouvoient vivre en paix les uns avec les autres. Ils ne les virent bientôt qu'avec mépris & avec horreur. Le désespoir ranima leur courage, & leur apprit à compenser par la ruse, la supériorité que la différence des armes donnoit à leurs ennemis. Ainsi Colomb, qui étoit allé découvrir la Jamaïque, trouva sa Colonie en désordre, & les Indiens révoltés, lorsqu'il revint à Saint-Domingue.

Tandis que la discorde & l'avarice renversoient dans les Indes Occidentales les établissemens qu'il commençoit à former, les envieux le décrioient à la Cour, & tâchoient de rendre ses intentions suspectes. Il revint en Europe, & se justifia. Mais il ne pouvoit demeurer oisif. Le plan qu'il s'étoit formé n'étoit pas rempli ; il brûloit d'a-

chever ſon entrepriſe, & de parvenir au Continent, qu'il n'avoit pas encore découvert. Il le découvrit enfin dans un troiſième voyage qu'on ne lui permit de faire qu'après bien des retards. L'envie ne ceſſoit pas de le perſécuter pendant ſon abſence ; & les ennemis que ſes premiers ſuccès lui avoient fait à la Cour, réuſſirent enfin à jetter des ſoupçons contre ſa fidélité, dans l'eſprit de ſes maîtres. On envoya ſur ſes traces un Gouverneur dans le nouveau monde, pour le remplacer. Ce ſucceſſeur étoit bien loin de reſſembler au grand homme qu'il venoit de ſupplanter ; il y parut bien à l'abus qu'il fit de ſon pouvoir. Par ſes ordres, Colomb, chargé de fers, fut reconduit en Europe. Quoique la Cour fût prévenue & que ſes ennemis fuſſent puiſſans, ſa conduite avoit été ſi noble, & ſi déſintéreſſée, ſes vues étoient ſi pures, qu'il ne lui fut pas difficile de ſe juſtifier encore. Il ſe remit donc en mer, à la tête d'une flotte propre à ſeconder ſes deſſeins. Il fit de nouvelles découvertes du côté du grand Continent. Mais l'ingratitude, la jalouſie & l'indocilité de ſes compagnons, lui ayant encore donné des

XV. SIECLE.

XV. SIÈCLE.

dégoûts, il ſentit qu'il lui ſeroit impoſſible de ſuivre juſqu'au bout les grandes idées qui l'avoient dirigé dans les tentatives qu'il avoit déjà faites. Il réſolut de venir jouir de ſa gloire, ſous la protection des Princes qu'il avoit ſi bien ſervis, & de paſſer le reſte de ſes jours dans un honorable repos. A ſon retour en Eſpagne, il ne trouva plus Iſabelle : le politique Ferdinand ne lui fit que de fauſſes careſſes, qu'il prodiguoit à tant d'autres. Les Courtiſans déprisèrent ſes ſervices, & ce qu'on avoit combattu d'abord comme une entrepriſe impoſſible, fut regardé, après l'événement, comme une choſe ordinaire, que tout autre auroit pu faire auſſi bien. Colomb, dégoûté de tout, & convaincu par ſon expérience, que ſe dévouer au ſervice des Grands, c'eſt preſque toujours travailler pour des ingrats, mourut dans ſa retraite, en 1509, avec le regret de n'avoir pas été plus utile à ſon ſiècle & à la nouvelle patrie qui l'avoit adopté.

Colomb avoit ouvert la route d'un monde juſqu'alors inconnu. Une foule de Navigateurs, excités par la ſoif de l'or, & par la curioſité, s'empreſſa d'y

suivre ses traces. Dans ce nombre, parut avec quelque réputation Amérig Vespucci, Florentin : car en tout genre, le génie des Italiens étoit plus développé, & ce peuple étoit destiné à servir de guide aux autres nations. Vespucci commença lorsque Colomb étoit déjà fort avancé dans la carrière où il s'étoit lancé le premier. On a dit qu'il n'avoit qu'un seul vaisseau dans son premier voyage, dont il ne tira pas toute l'utilité dont il s'étoit flatté. Mais le Roi Ferdinand, à qui la découverte du nouveau monde avoit inspiré le désir d'étendre sa domination dans cette autre moitié du globe, donna des vaisseaux & des hommes à Vespucci, qu'il s'étoit attaché. Avec ces moyens, le Florentin parcourut les côtes dans le grand Continent, & pénétra jusqu'au Golfe du Méxique. De retour en Espagne, au bout de dix-huit mois, il s'attribua la découverte du nouveau monde, & lui donna son nom. Ses services furent récompensés, comme ceux de Colomb l'avoient été, par l'ingratitude & les disgraces. Il mourut en 1504, oublié comme lui; mais il eut au moins la gloire de laisser, dans le nom que tous

XV. SIÈCLE.

XV. SIÈCLE.

les Peuples ont conſervé au nouvel hémiſphère, un monument de ſes travaux, que l'envie & le tems n'ont pu détruire.

Les préjugés de l'ignorance avoient oppoſé aux deſſeins de Chriſtophe Colomb, les plus grands obſtacles qu'il eut à ſurmonter. L'opinion des Antipodes, hazardée quelques ſiècles auparavant, avoit paru abſurde. Comment concevoir dans une portion du globe oppoſée à celle que nous habitons, des hommes marchant dans un ſens contraire ? Voilà ce qu'objectoit l'ignorance. D'un autre côté, comment penſer que dans ces contrées ſéparées de nous par tant de mers, il y eût des hommes ſortis de la même ſouche que les autres, ayant la même origine, & deſtinés à la même fin ? C'étoit le raiſonnement de quelques Théologiens Eſpagnols, ſervilement attachés aux préjugés dans leſquels ils avoient vieilli, & fortement perſuadés qu'il ne pouvoit y avoir rien de réel & de vrai au-delà du cercle étroit de connoiſſances que l'habitude avoit tracé autour d'eux. La bonne Phyſique, & une Théologie plus épurée que celle de ce ſiècle, ont corrigé

rigé depuis les idées des hommes ſur ces deux points ; & même dès les tems dont nous parlons, le Religieux que la Reine Iſabelle conſulta ſur le projet de Colomb, ſuppoſa comme une choſe poſſible, & l'exiſtence des Antipodes, & les avantages infinis que ces Peuples lointains pouvoient retirer de l'entrepriſe propoſée, dans l'ordre ſpirituel, par la connoiſſance de J. C. & des vérités ſalutaires qui leur ſeroient communiquées. Nous avons dit que de toutes les raiſons dont on fit uſage auprès d'Iſabelle, pour l'engager à mettre Colomb en état de réaliſer ſes promeſſes, le deſir de procurer le ſalut des Indiens Idolâtres, fut celui qui fit le plus d'impreſſion ſur l'eſprit de cette pieuſe Princeſſe : mais ſes intentions ne furent pas remplies d'abord ſur cet objet avec un ſuccès qui répondît à l'étendue de ſes eſpérances. Les premiers Miſſionnaires envoyés vers les Indiens, ſoit par l'ignorance de la langue, ſoit par quelqu'autre principe qu'il ſeroit trop long d'approfondir, firent d'abord peu de progrès dans le nouveau monde, & ce ne fut qu'avec le tems que le Chriſtianiſme s'y établit d'une manière ſolide

XV. SIÈCLE.

XV. SIÈCLE.

& durable. Nous verrons dans la ſuite l'influence que les nouvelles découvertes ont eue ſur les diverſes Nations de l'Europe, dans l'ordre politique & religieux.

ARTICLE IV.

État des Lettres & des Sciences.

LA priſe de Conſtantinople, par Mahomet II, qui fut par ſes ſuites, un événement ſi conſidérable dans l'ordre politique, n'influa pas moins ſur l'état des lettres & des ſciences. On connoiſſoit en Europe les bons modèles de l'antiquité profane & ſacrée. On liſoit les ouvrages des anciens, ſur-tout depuis qu'on s'étoit appliqué aux langues ſavantes ; mais les règles primitives du goût, les idées du beau en littérature, ne s'étoient nulle part mieux conſervées que dans les villes polies de l'Empire d'Orient. Les Grecs ayant l'eſprit plus cultivé, plus délicat, & l'organiſation plus parfaite, étoient auſſi plus ſenſibles aux beautés répandues dans les ouvrages du génie, & ces beautés qui

tenoient en partie aux formes & à l'harmonie du langage, faiſoient ſur eux des impreſſions plus vives & plus profondes. S'ils ne les imitoient pas dans leurs productions, au moins le ſentiment qu'ils en avoient, leur donnoit une fineſſe de diſcernement qui ſe refuſoit aux Littérateurs des autres Nations. Ce qu'il y a d'étonnant, c'eſt qu'avec des avantages ſi précieux, les Savans de la Grèce qui ſe refugièrent en Italie après la chûte de l'Empire, n'y portèrent qu'une érudition péſante, & que leurs leçons n'avancèrent pas les progrès du goût dans aucune des diverſes branches de la littérature. XV. SIÈCLE.

On ne vit donc point éclorre en Occident, même depuis que les meilleurs Littérateurs qui fuſſent dans la Grèce, au tems de la révolution, y eurent trouvé une retraite honorable, ni Poëte, ni Orateur, dont les ouvrages puiſſent être de quelque mérite aux yeux de ceux dont le jugement s'eſt formé par la lecture des anciens. Les productions ne peuvent être marquées au coin du goût & du génie, quand on ignore ce que c'eſt que le génie & le goût, ce qui en conſtitue l'eſſence & la nature, & les

XV. SIÈCLE.

principes immuables d'où dérivent les règles propres à guider l'Ecrivain qui compose dans la chaleur de l'imagination, & l'homme de lettres qui juge dans le silence du cabinet. Les Savans qui se formèrent à l'école des Grecs modernes, n'étudièrent les anciens qu'en Scholiastes & en Commentateurs. Pas un d'eux ne chercha dans ces monumens si précieux des beaux siècles d'Athènes & de Rome, les idées pures & simples du beau, les graces de l'élocution, le choix des pensées, les peintures naïves & vraies, le sentiment délicat, le langage des passions, & moins encore ce feu créateur qui donne la vie à tout, & qui devient le rival de la nature. La science des mots fut leur partage, & les textes, sans égard aux choses qu'ils renfermoient, exerçoient la sagacité de leur critique. Nous parlons sur-tout ici de ceux qui écrivirent dans la langue des anciens. Copier les tours & les expressions, suivre la marche du style & la forme grammaticale des phrases, donner aux idées la même teinte & les mêmes couleurs, coudre ensemble des lambeaux ramassés de toutes parts, sans ordre & sans choix; voilà ce qu'on ap-

pelloit imiter les anciens & travailler d'après eux. XV. SIÈCLE.

Quoique cette manière de marcher sur les pas de l'antiquité fût peu propre à hâter les progrès du goût & de la raison, elle fournit au moins des matériaux aux bons esprits qui vinrent après. Les Grammairiens, les Scholiastes, les serviles imitateurs applanirent la carrière des sciences; & s'ils recueillirent peu de gloire, en se donnant beaucoup de peine, ils rendirent aux lettres un service, dont tous ceux qui les cultivèrent dans la suite, durent partager la reconnoissance. Ils arrachèrent les épines, & la route, au bout de quelque tems, devint par leurs travaux, aussi facile qu'agréable. C'étoit déjà beaucoup de sentir que la manière des anciens portoit l'empreinte du bon & du vrai; qu'ils avoient approché de la perfection en tout genre; qu'il falloit chercher dans leurs écrits les principes de l'art & la connoissance des règles; que cette source abondante & pure couloit également pour tous ceux qui venoient y puiser; qu'on ne pouvoit trouver ailleurs des modèles à imiter; & qu'il n'y avoit de gloire à espé-

XV. SIÈCLE.

rer, qu'en marchant sur leurs traces dans la carrière dont ils avoient atteint le but. D'abord on se traîna lourdement après eux, mais ensuite on osa prétendre, comme eux, au mérite de l'invention, &, sans les perdre de vue, on essaya de prendre un vol plus hardi, & de foibles Copistes, les Poëtes, les Orateurs, les Historiens, les Ecrivains de toutes les Nations polies, devinrent enfin rivaux de ceux qu'ils avoient cru d'abord ne pouvoir égaler.

Le XVe. siècle, plus laborieux & plus éclairé que le XIVe. qui avoit beaucoup enchéri sur les connoissances des âges précédens, touchoit de plus près à l'heureuse révolution que l'état présent des lettres faisoit espérer. Il la promettoit, il l'annonçoit, mais on n'en jouissoit pas encore. La rouille de la barbarie avoit pénétré si avant, les ténèbres avoient été si épaisses, les préjugés, les fausses maximes & le mauvais goût, avoient jetté de si profondes racines, qu'il falloit encore bien du tems & bien des efforts pour dégager l'esprit humain de toutes les entraves que dix siècles d'ignorance lui avoient données. Les premières tentatives ne furent pas heu-

reuſes ; mais le jour qui commençoit à luire, s'épura, s'étendit peu à peu, & quoique ſes progrès fuſſent lents, la lumière qui pénétroit les eſprits, qui les échauffoit inſenſiblement, les diſpoſoit à des productions auſſi brillantes que ſolides. XV. SIÈCLE.

L'Imprimerie, la plus belle invention de l'eſprit humain, qui fut trouvée vers le milieu de ce ſiècle, produiſit dans l'Empire des ſciences, une révolution pareille à celle que la découverte du nouveau monde opéra quelques années après, dans la politique & le gouvernement des Nations. Ce bel art doit ſa naiſſance à Jean Guttemberg, de Strasbourg, & l'an 1440 en eſt l'époque la plus certaine. Quelques eſſais groſſiers, faits à Harlem par Ruſter, peu de tems auparavant, ne doivent pas enlever à Guttemberg la gloire d'avoir imaginé les moyens de multiplier les livres, par des caractères mobiles, auxquels on donne toutes les combinaiſons dont la parole & l'écriture ſont ſuſceptibles. Ce nouvel art fut perfectionné à Mayence par Jean Fauſt & Pierre Schoëffer : c'eſt ce qui a fait dire à quelques-uns, qu'il avoit pris naiſſance dans cette

XV. SIÈCLE.

ville. On a demandé si cet art précieux, étant également propre à reproduire les erreurs & les vérités, n'a pas fait autant de mal que de bien dans le monde ? Pour résoudre ce problême, il faudroit connoître tous les livres, avoir analysé toutes les productions de la presse, être entré dans la discussion exacte de toutes les idées, de toutes les opinions enfantées par tous les Ecrivains de chaque Nation & de chaque siècle, depuis qu'on imprime; avoir enfin recueilli & comparé tout ce qu'il y a de vrai & de faux, d'utile & de dangereux, de raisonnable & d'absurde dans les ouvrages que l'art de l'impression à fait circuler dans l'univers : or, comme il est impossible de remplir cette tâche, & qu'il seroit insensé de l'entreprendre, nous pensons qu'on doit jouir avec reconnoissance du bienfait que le plus ingénieux des arts nous procure, sans le déprimer par la considération des abus qui en peuvent naître. Il est certain que l'Imprimerie a servi plus d'une fois à corrompre les mœurs & à transmettre d'un siècle, ou d'un peuple à l'autre, les germes du fanatisme; mais il n'est pas moins certain que, par elle, les connoissances utiles se sont com-

muniquées au loin comme au près ; que depuis cette heureuse époque la lumière s'est étendue, les vérités se sont affermies, & que la raison perfectionnée a éclairé successivement de son flambeau, toutes les parties de la vaste carrière que les arts & les sciences ont à parcourir. XV.

Les sciences ecclésiastiques se perfectionnoient avec lenteur, comme les autres branches de la Littérature. La Théologie étoit à peu près dans ce siècle, ce qu'elle avoit été dans le précédent. On y traitoit les mêmes questions, & on y suivoit la même méthode. Cette méthode étoit celle d'Aristote, ou plutôt d'Averroës, par qui les ouvrages du Philosophe Grec étoient connus en Occident. Sa Dialectique, autrefois proscrite dans les écoles, y régnoit en Souveraine, & il étoit défendu aux Maîtres, aux Écoliers de s'en écarter, en discutant les divers objets qui exerçoient la subtilité des uns & des autres, soit dans les actes publics, soit dans les leçons particulières. La chaleur des disputes étoit toujours portée au plus haut degré entre les partisans des différentes opinions qui divisoient les Doc-

XV. SIÈCLE.

teurs & leurs Diſciples. On diſputoit ſur les queſtions les plus frivoles, avec des clameurs, un tumulte & des injures qui faiſoient dégénérer les aſſemblées les plus graves, en ſcènes ridicules & ſouvent indécentes. Les écoles étoient devenues des arènes, où la force des poumons & les éclats de la voix décidoient preſque toujours la victoire en faveur de ceux qui avoient la vigueur de ſoutenir plus long-tems le combat. C'étoient toujours les mêmes ſectes & les mêmes partis qui paroiſſoient dans la lice; Réaliſtes, Nominaux, Thomiſtes, Scotiſtes; défenſeurs & adverſaires de l'Immaculée Conception, Franciſcains & Dominicains; ils s'attaquoient & ſe repouſſoient, non avec les armes de la raiſon, mais avec des ſophiſmes, des diſtinctions, des écarts, des objections & des repliques ſubtiles; tellement qu'après des journées entières, les points qu'on ſembloit vouloir éclaircir, étoient encore au même état d'incertitude & d'obſcurité, qu'au commencement de la diſpute.

Cependant il y eut parmi ceux qu'on appelloit alors Philoſophes & Théologiens, de bons eſprits qui ſecouèrent la

poussière de l'école, qui écartèrent de leurs écrits les restes de la barbarie, & qui, sans s'arrêter aux questions purement scholastiques, traitèrent avec autant de noblesse que de solidité, les matières de doctrine, de morale & de discipline, dont les erreurs du tems exigeoient qu'on s'occupât d'une façon plus particulière. Tels furent, Pierre d'Ailly, Nicolas de Clémengis, Jean Gerson, & quelques autres, dont nous parlerons ailleurs plus au long. Nous pouvons donc assurer avec vérité, sans détruire ce que nous venons de remarquer, que la bonne Théologie fondée sur les principes de l'écriture & de la tradition, commençoit à être cultivée par des Savans dignes du nom de Théologiens. Dans leurs ouvrages régnoient l'ordre, la précision, la netteté. Leur style étoit clair, leurs preuves se présentoient sous une forme naturelle & convenable au sujet; ils passoient méthodiquement d'une question à l'autre, & les principes établis servoient à mettre dans un plus grand jour les points qui avoient encore besoin d'être discutés. Il est peu d'objets appartenans au dogme, à la morale & à la discipline, qui n'ayent

XV. SIÈCLE.

XV. SIÈCLE.

été traités de cette manière dans ce siècle par des hommes d'une érudition profonde.

L'éloquence sacrée sortit plus tard des ténèbres de la barbarie. En général, la façon d'annoncer la parole de Dieu étoit basse, rampante, puérile. On la trouveroit même indécente & scandaleuse aujourd'hui. Nous en pouvons juger par les Sermons qui nous restent d'Olivier Maillard, & des autres Prédicateurs qui eurent la plus grande réputation en France & même à la Cour, dans les tems dont nous parlons. Cependant leurs discours remplis de contes ridicules, d'allusions froides, de citations étrangères & déplacées, de traits & de saillies, qui auroient mieux convenu à des Histrions qu'à des Ministres évangéliques, ne laissent pas de renfermer des choses qui étonnent par la naïveté de l'expression & la force des idées. Ce qu'il y a de vrai, c'est que les Auditeurs étoient souvent touchés jusqu'aux larmes, & que les mêmes endroits qui nous font rire aujourd'hui parce que nous les jugeons d'après les principes d'un goût épuré, entraînèrent plus d'une fois dans les Cloîtres les plus austères, des hommes & des femmes qui vivoient

depuis long-tems dans les délices & dans le crime. D'où cela vient-il, ſi ce n'eſt de ce que les grandes vérités de la Religion ont par elles-mêmes une énergie indépendante des formes extérieures ſous leſquelles on les préſente ? XV. SIÈCLE.

La ſcience canonique étoit cultivée en France & ailleurs avec une extrême émulation. Le grand Schiſme & les événemens dont il fut ſuivi, obligèrent les Canoniſtes à examiner des queſtions qu'on n'avoit pas encore approfondies. Il en réſulta un examen plus approfondi des vrais principes, & de nouvelles maximes dont les Tribunaux ſe ſervirent pour rectifier la Juriſprudence, & les Officiers du Roi, pour défendre les droits de la Couronne. On ne s'attacha plus ſi ſervilement qu'on avoit fait, aux anciennes décrétales; on remonta aux ſources de la diſcipline, & on en chercha le véritable eſprit dans les Canons des Conciles qui jouiſſoient d'une autorité reſpectée, avant le tems où la police de l'Egliſe avoit éprouvé des changemens peu conformes aux règles & à la pratique de l'antiquité.

L'étude des langues ſavantes, ſur-tout

XV. SIÈCLE.

de l'Hébreu & de l'Arabe, mit les Savans en état de combattre par des écrits solides, les Juifs & les Mahométans. Il nous reste beaucoup d'ouvrages publiés contr'eux dans ce siècle. Les vérités attaquées par les Wicléfites & les Hussites, trouvèrent des défenseurs aussi remplis d'érudition que de zèle. Ils discutèrent savamment tous les points de doctrine & de morale que ces novateurs osoient mettre au nombre des erreurs qu'ils reprochoient à l'Eglise. Pour montrer la pureté, l'antiquité de la foi catholique, sur tous les objets contestés, il fallut remonter aux sources, & puiser les preuves de la tradition dans les ouvrages des Pères Grecs & Latins. On le fit avec succès; & après les avoir consultés d'abord comme des témoins fidèles de la croyance de l'Eglise dans tous les siècles, on reconnut que c'étoient les plus parfaits modèles & les meilleurs guides que pussent suivre ceux qui travailloient sur les mêmes matières. Ainsi l'étude des Pères, si longtems négligée, devint plus commune qu'elle n'avoit jamais été. Toutes les parties de la science ecclésiastique y gagnè-

rent ; & à force de lire des choſes ſolides, graves, lumineuſes, bien préſentées, on contracta l'habitude de penſer & d'écrire de même. XV. SIÈCLE.

On publia dans ce ſiècle un grand nombre d'ouvrages ſur la vie ſpirituelle. Les hommes les plus célèbres écrivirent ſur ces matières ; où il eſt ſi difficile d'être toujours exact & précis. Gerſon, S. Vincent-Ferrier, S. Laurent-Juſtinien, S. Antonin, le vénérable Jean-de-Dieu Chartreux, Pic de la Mirandole, l'Abbé Trithême, & une infinité d'autres entrèrent dans cette carrière. Les traités de piété qu'ils donnèrent à l'Egliſe, ſont moins remplis de choſes extraordinaires, plus conformes aux règles communes de la morale, & d'une pratique plus univerſelle, que ceux dont les Contemplatifs du ſiècle précédent avoient eſſayé d'accréditer les maximes. En comparant les ouvrages des Myſtiques qui s'étoient fait un nom juſqu'à cette époque, avec ceux du tems dont nous parlons, on voit que les premiers étoient ſouvent entraînés au-delà des bornes, par la chaleur d'une imagination exaltée, & que les ſeconds, plus meſurés, plus exacts, ſongeoient davantage

à formet des ames ſolidement pieuſes ;
XV. par l'exercice des vertus recommandées
SIÈCLE. à tous les Chrétiens.

ARTICLE V.

État de l'Egliſe Grecque.

DEPUIS le commencement de ce ſiècle, juſqu'à la priſe de Conſtantinople par les Turcs, l'Egliſe Grecque éprouva les plus violentes agitations au-dedans & au-dehors. La ſecte des Palamites que nous avons vu triomphante à la fin du ſiècle précédent, ſe ſervoit de ſon crédit pour accabler ſes adverſaires. Ceux-ci oppoſoient de leur côté la réſiſtance à la force. On ſe portoit de part & d'autre aux plus grands excès, & les ſcènes que l'acharnement réciproque faiſoit éclorre chaque jour, rempliſſoient la ville de confuſion, ſouvent même de carnage. Ni l'intérêt de la patrie, ni les calamités publiques, ni le danger toujours menaçant de tomber ſous le joug des Infidèles, ne ralentirent point ces haines envénimées que les coups portés & rendus allumoient dans tous les cœurs.

L'Empereur Manuel Paléologue, qui régnoit à Conſtantinople au commencement de ce ſiècle, voyant les Turcs maîtres de tout le pays d'alentour, & ne pouvant douter que la conquête du peu qui lui reſtoit, ne fût l'objet ultérieur de leur ambition, tourna toutes ſes vues du côté de l'Occident. Les ſecours qu'il eſpéroit d'en tirer, étoient en effet le ſeul moyen qui pût empêcher ou retarder ſa ruine. Mais il ſentit qu'il ne pourroit rien obtenir, ſi le Pape n'entroit pas dans ſes intérêts, & que le Pontife Romain n'agitoit point en ſa faveur, tant que le Schiſme ſubſiſteroit. La politique & le beſoin, firent donc concevoir à ce Prince le deſſein de travailler à la réunion des deux Egliſes. Toutes les négociations entamées ſur le même objet depuis l'Empereur Michel, au treizième ſiècle, avoient eu le même motif. Dirigées par l'intérêt & par des vues humaines, l'iſſue n'en avoit jamais été heureuſe. On ſoupçonna Manuel de n'avoir pas des intentions plus pures. Quoi qu'il en fut dans le vrai, ce Prince parut en ſuppliant dans toutes les Cours de l'Europe. On rendit à ſa dignité de grands honneurs,

XV. SIÈCLE.

XV. SIÈCLE.

on plaignit ſon infortune, on lui fit des promeſſes magnifiques; mais à l'exception du Roi de France, dont il obtint quelques foibles ſecours, aucun Prince ne ſe hâta d'effectuer ſes engagemens. Manuel revint dans ſa Capitale, mécontent de ſon voyage & de tous ceux qu'il s'étoit efforcé d'intéreſſer au ſort de l'Empire. Ce ſentiment augmenta ſa haine pour les Latins, qu'il avoit peut-être mal diſſimulée. Il s'unit à leurs adverſaires, & il écrivit contre eux ſur la proceſſion du Saint-Eſprit.

Cependant la puiſſance effrayante des Turcs, & le bonheur de leurs armes dont rien n'arrêtoit les progrès, annonçoient à l'Empire une chûte prochaine. Jean Paléologue II, ſucceſſeur de Manuel, preſſé de tous côtés, réduit à ſa Capitale, & ne voyant dans ſes murs que des hommes acharnés à ſe détruire les uns les autres pour de vaines opinions, fut obligé de recommencer à traiter avec les Latins. Il envoya des Ambaſſadeurs à l'Empereur Sigiſmond & au Pape. Il témoignoit la plus ſincère ardeur pour l'extinction du Schiſme; il repréſentoit les armées Ottoma-

nes, comme un torrent prêt à ſe répandre dans l'Europe, & il annonçoit la deſtruction inévitable du Chriſtianiſme, ſi l'on ne ſe preſſoit d'oppoſer une puiſſante barrière aux Infidèles. Cette peinture n'avoit rien d'exagéré. L'Empereur d'Occident, le Pape, les Prélats, tous ceux qui aimoient la religion en furent vivement touchés. On entra de bonne foi dans la propoſition du Prince Grec, & l'on ſongea aux moyens de donner à l'union toute la ſolemnité qui pouvoit en aſſurer la durée.

XV. SIÈCLE.

Le Prince Grec parut ſe prêter à tout ſans diſſimulation. Sur l'invitation du Pape, il ſe rendit au Concile qui avoit été indiqué à Ferrare, & qu'on venoit de transférer à Florence. C'étoit dans cette aſſemblée qu'on devoit diſcuter les divers points de doctrine qui diviſoient les deux Egliſes, & délibérer ſur les moyens de les rapprocher l'une de l'autre, ſans toucher à leurs uſages. Jean Paléologue étoit accompagné du Patriarche Joſeph, Prélat ſavant & pieux, de pluſieurs Evêques également bien intentionnés, & d'un grand nombre de perſonnes de la plus haute conſidération, tirées tant du Clergé, que du Sénat &

XV. SIÈCLE.

de la Cour. Après bien des conférences, où toutes les difficultés qu'on s'objectoit de part & d'autre furent examinées pour & contre, l'union fut enfin conclue. Nous rapporterons plus en détail les circonſtances de cette grande affaire, lorſque nous parlerons du Concile de Florence, où elle fut conſommée. Nous ne la conſidérons ici que relativement à l'influence qu'elle eut ſur l'état de l'Egliſe Grecque.

Le Décret d'union ne changeoit rien à la diſcipline des Grecs ; il maintenoit les deux Egliſes dans leurs uſages ; il n'altéroit la morale dans aucun point. Cependant, au lieu de procurer la paix, il excita des troubles ſi violens & ſi funeſtes, que la Religion & l'État tombèrent dans le plus grand danger. Le Clergé ne voulut ni accéder au Décret, ni admettre aux fonctions eccléſiaſtiques ceux qui l'avoient ſigné. Les Evêques qui avoient concouru à l'union, ceux qui l'approuvoient, les Clercs & les Laïques qui penſoient de même, étoient regardés comme des Apoſtats, des traîtres, des ennemis de la foi. On les avoit en horreur, on évitoit toute communication avec eux, on

les fuyoit en les chargeant d'injures. Marc, Métropolitain d'Ephèſe, ſe mit à la tête des Schiſmatiques. C'étoit un homme violent & d'un caractère ſéditieux. Il ſouleva contre le Patriarche Joſeph, le Clergé, le peuple, tous les Ordres de la Société, de ſorte que le Prélat voulant célébrer les ſaints Myſtères, ne trouvoit perſonne pour l'aſſiſter dans les fonctions ſacrées. Les Moines qui dirigeoient preſque ſeuls les conſciences, ſecondèrent de tout leur pouvoir le faux zèle de Marc d'Ephêſe. Ils échauffèrent les eſprits par leurs clameurs & leurs impoſtures, & firent entrer dans leurs intérêts juſqu'à la plus vile populace. Les Patriarches d'Antioche, d'Alexandrie & de Jéruſalem, ſe déclarèrent contre celui de Conſtantinople. Ils ſe ſéparèrent de ſa communion, & approuvèrent la révolte de ſon Clergé. Ce ſoulevement général ébranla pluſieurs de ceux qui avoient adopté le Décret de Florence. Ils ſe rétractèrent, ſe lièrent plus étroitement que jamais avec les Schiſmatiques; ceux-ci devenus plus audacieux, parce qu'ils ſe ſentoient plus forts, remplirent de confuſion la ville Impériale, & peu à peu les partiſans

XV. SIÈCLE.

XV. SIÈCLE.

de l'union furent réduits à un ſi petit nombre, que la multitude de leurs adverſaires les accabla. Le Patriarche Joſeph ne fut pas témoin de cette défection preſque générale de ceux qui avoient travaillé avec lui à Florence au rétabliſſement de la Communion entre les deux Egliſes. Ce généreux ami de la paix, victime de ſon zèle & ſuccombant à la perſécution dont il étoit devenu l'objet, étoit mort à la fin d'Avril 1440, peu de tems après ſon retour d'Italie.

Les ſecours promis à l'Empereur étoient le prix de l'union conclue à Florence. Les mêmes motifs de politique & de néceſſité qui l'avoient porté à la ſolliciter, l'engageoient à la maintenir. Mais les Schiſmatiques, peu touchés des malheurs de la Patrie & des beſoins de l'Etat, le menacèrent de l'excommunier, s'il ne renonçoit pas à la Société des Latins. Ni le reſpect de la Majeſté Impériale, ni les maux publics, ni l'intérêt de la Nation, qui étoit celui de tous ſes membres, rien n'étoit capable de calmer leur fureur. On voyoit les Turcs autour de la Capitale, ébranler ſes murailles par le canon, & prêts

à s'en emparer, ſans concevoir des ſentimens de paix. Le fanatiſme endurcit les cœurs, il rend les hommes féroces, il compte pour rien la deſtruction des Empires, pourvu qu'il déchire ſes victimes. On en vit un exemple terrible pendant le ſiége de Conſtantinople. Les Schiſmatiques diſoient tout haut, que le turban étoit un objet moins odieux qu'un chapeau de Cardinal, & qu'on devoit moins redouter la domination du Sultan, que les ordres d'un Miniſtre de Rome.

XV. SIÈCLE.

Un Peuple auſſi forcené n'étoit plus en état de ſentir ce que ſes véritables intérêts exigeoient de lui, & ne pouvoit éviter ſa ruine. Mahomet II profita de ſon aveuglement, pour l'accabler des fers qu'il lui préparoit depuis long-tems. Ce Prince, tout ennemi qu'il étoit des Chrétiens, ſentit la néceſſité de ménager ſes nouveaux ſujets ſur le fait de la Religion. Ayant appris que le Patriarche Grégoire Mélissène s'étoit refugié à Rome, & que les Chrétiens de Conſtantinople avoient interrompu, par crainte, l'exercice de leur culte, il ordonna au Clergé de s'aſſembler dans la forme ordinaire, & de choiſir un

XV. SIÈCLE.

Patriarche. On élut Géorges Scolarius qui prit le nom de Gennade. Le Sultan remplit à ſon égard tout le cérémonial que les Empereurs Grecs avoient coutume d'obſerver à l'inſtallation des nouveaux Patriarches. Gennade reçut de ſa main le bâton Paſtoral, en préſence de toute ſa Cour. On le fit monter enſuite ſur un cheval richement équipé, & tous les Grands, à pied, le conduiſirent en cortége juſqu'à l'Egliſe des Apôtres, où il fut introniſé avec les ſolemnités ordinaires. Gennade avoit aſſiſté au Concile de Florence, & il étoit parfaitement inſtruit de tout ce qui s'y étoit paſſé. Auſſi étoit-il ſolidement attaché à l'union, parce qu'il connoiſſoit la vérité des principes qui lui avoient ſervi de baſe. Il travailla pendant cinq ans avec un zéle infatigable à combattre le Schiſme. Mais l'opiniâtreté des Grecs étoit portée ſi loin, que, malgré ſa douceur & ſa prudence, il ne put les ramener à l'unité. L'inutilité de ſes efforts le dégoûta d'un miniſtère où il ne rencontroit que des peines, ſans opérer aucun fruit : il renonça donc au Gouvernement d'un Peuple indocile, qui n'écoutoit que ſes préjugés & ſa fureur.

Après

Après la retraite de Gennade, le Patriarchat devint vénal. Celui qui offroit le plus d'argent, obtenoit l'agrément du Prince & des Miniſtres. La forme extérieure de l'élection s'obſervoit encore; mais ce n'étoit qu'une vaine cérémonie. Le Sultan & ſes Viſirs chaſſoient à leur gré le Patriarche qu'ils avoient mis en place, pour en élever un autre qui leur offroit davantage, & celui-ci étoit bientôt ſupplanté de la même manière. Toutes les Prélatures étoient ſujettes aux mêmes révolutions, & c'eſt encore aujourd'hui l'état déplorable où l'Egliſe Grecque ſe trouve réduite dans toute l'étendue de la domination Ottomane. XV. SIÈCLE.

ARTICLE VI.

Etat du Chriſtianiſme chez les diverſes Nations de l'Europe.

Au milieu des déſordres qui régnèrent en France depuis la malheureuſe journée d'Azincourt, juſqu'aux dernières années de Charles VII, il étoit impoſſible que la Religion ſeule arrêtât

XV. SIÈCLE.

tous les crimes. Les passions plus fortes & plus impérieuses, étouffoient sa voix. Celles des loix & de l'humanité n'étoient même pas écoutées. Dans la confusion où tout se trouvoit alors, on avoit tellement perdu de vue les vrais principes de la morale & de l'honneur, qu'on osa faire en public l'apologie du meurtre, & justifier l'assassinat le plus atroce, par des exemples tirés de l'Ecriture. On doit pourtant convenir que, sans le frein de la Religion, sans les notions d'équité qu'elle grave dans les cœurs, & les remords qu'elle excite au fond des consciences, on auroit encore vu plus d'actions barbares dans les tems funestes dont nous parlons. Par qui la doctrine homicide de Jean Petit fut-elle condamnée? Par un Evêque de Paris, & par les Ecclésiastiques qu'il s'étoit associés pour l'examiner. Le Roi & le Parlement ne prononcèrent que d'après eux. C'étoit donc encore dans le Clergé que les loix sacrées de la Société trouvoient des défenseurs.

Quoique les Anglois, oppresseurs de la France, fussent Catholiques, comme la Nation qu'ils désoloient, ils étoient peu touchés des liens de la foi, qui

les rendoit frères de ceux dont ils cauſoient les malheurs. Les haines nationales, le déſir de la domination, & les autres paſſions qui s'allument au flambeau de la guerre, étouffent tout autre ſentiment. Mais au milieu de cet horrible incendie, on vit plus d'une fois les Miniſtres des Autels interpoſer leur médiation, & rappeller enfin la douceur, la juſtice, & l'humanité, dans ces cœurs que l'habitude de répandre le ſang rendoit ſi farouches. Les Papes, les Evêques propoſoient des trêves & les faiſoient accepter. Pendant qu'elles duroient, les cruautés étoient ſuſpendues, & ces intervalles toujours trop courts, étoient ſouvent marqués par des actes de bienfaiſance & de piété. XV. SIÈCLE.

Les Prélats jouiſſoient en France d'une grande conſidération, & pluſieurs la méritoient autant par leurs vertus que par leur dignité. Ils furent ſouvent employés par les Princes dans les plus importantes affaires de l'Etat, avec un ſuccès qui répondit à leur zéle & à leur capacité: nous obſerverons néanmoins que ce fut peut-être un mal. En détournant les Eccléſiaſtiques de leurs fonctions, pour les occuper d'intérêts tem-

XV. SIÈCLE.

porels, & de négociations purement politiques, on les mit dans la néceſſité preſque inévitable de contracter l'eſprit d'intrigue & d'oublier leurs devoirs. Le déſir de parvenir aux honneurs, & l'amour d'une gloire toute humaine entroient dans leur cœur; leurs inclinations changeoient avec leurs emplois, & bientôt ce n'étoient plus que des hommes tout ſéculiers par leurs principes & leur conduite; quelques-uns mêmes devinrent perfides & traîtres par ambition. Tels furent ſous Louis XI, le Cardinal de la Balue, & d'Araucourt, Evêque de Verdun; & ſous Charles VIII, les Evêques du Puy & de Montauban. La punition de ces coupables excita de grands démêlés à cauſe des priviléges eccléſiaſtiques qu'on réclamoit en leur faveur, & que la Cour de Rome appuyoit de tout ſon pouvoir. On auroit évité ces diſcuſſions toujours fâcheuſes, ſi les Miniſtres de l'Egliſe ſe fuſſent renfermés ſagement dans les ſaintes occupations de leur état.

Nous parlerons ailleurs de la conduite qu'on tint en France relativement aux affaires générales de l'Egliſe, pendant le reſte du tems que dura le grand

Schiſme, & pendant la tenue des Conciles qu'on aſſembla pour en procurer l'extinction. C'eſt aſſez de remarquer ici, que tous les Ordres de l'Etat prirent part à ce grand événement, & que le Clergé ne montra pas moins de lumières, que de zéle & de fermeté, dans ces tems orageux. Il témoigna de même un grand éloignement pour toutes les nouveautés en matière de doctrine. Il réprima fortement les eſprits téméraires qui, dans les diſputes & dans les écrits, osèrent avancer des propoſitions peu conformes à l'exactitude rigoureuſe qu'exige le langage de la foi. L'Univerſité de Paris veilloit de ſon côté avec une attention infinie à la conſervation du dépôt ſacré de la vérité. Elle écartoit, par ſes Cenſures, juſqu'aux moindres nuages qui pouvoient en ternir l'éclat. Elle employoit toujours avec ſuccès ſon ſavoir & ſon autorité, pour conſerver la pureté de l'enſeignement ſur tous les objets du dogme & de la morale. Elle n'épargnoit pas ſes propres membres, lorſqu'ils ſe rendoient repréhenſibles. Dans ces cas affligeans, elle exigeoit d'eux des rétractations claires & publiques: la réſiſtance & l'opiniâtreté ne talentiſ-

XV. SIÈCLE.

XV. SIÈCLE.

ſoient pas ſon zéle; au contraire, elle retranchoit impitoyablement de ſon ſein, tous ceux que ſa voix ne ramenoit pas à la vérité.

Ce Corps célèbre fut encore agitée de quelques orages, excités par les Mendians. Les prétentions de ces Religieux, & l'exercice des priviléges qu'ils avoient obtenus des Papes, au préjudice du droit des Curés, furent le ſujet de ces nouveaux démêlés. En vertu du pouvoir qu'Alexandre V leur avoit accordé, ils vouloient confeſſer au tems de Pâques, malgré le Décret du Concile de Latran, univerſellement reçu dans l'Egliſe. Calixte III, auquel ils s'adreſſérent pour avoir la confirmation de ce pouvoir, ne balança pas à la leur accorder. L'Univerſité qui en ſentoit les dangéreuſes conſéquences, s'oppoſa fortement à l'uſage qu'ils commençoient d'en faire; & pour les obliger à demander eux-mêmes la révocation de la Bulle de Calixte, elle les déclara exclus de ſon Corps. Le Pape révoqua ſa Bulle, & la diſpute fut terminée, pour ce tems-là du moins, car on la vit renaître plus d'une fois dans la ſuite; tant il eſt important de ne pas fournir aux nouveaux

Ordres qui s'établiſſent dans l'Egliſe, le plus léger prétexte dont ils puiſſent un jour ſe ſervir, pour en troubler la police. XV. SIÈCLE.

Quoique l'Univerſité de Paris fut la Compagnie la plus ſavante qu'il y eût dans toute l'Egliſe, & la plus zélée pour le maintien de la diſcipline eccléſiaſtique, il n'avoit pas laiſſé de s'y gliſſer beaucoup d'abus. L'animoſité des querelles académiques, l'aigreur & même l'indécence des diſputes, la rivalité des différentes portions qui compoſoient ce grand Corps, les ſcènes bruyantes, & ſouvent ſcandaleuſes qui éclatoient dans ſes aſſemblées, enfin les moyens frauduleux que l'ignorance & l'ambition employoient pour ſe ſouſtraire à la ſévérité des épreuves, faiſoient ſentir depuis long-tems la néceſſité d'une réforme. Ce grand ouvrage fut entrepris & conſommé avec ſuccès, par le Cardinal d'Eſtouteville, ſous l'autorité du Pape Nicolas V, en 1452. Les beaux Réglemens que fit ce Prélat, rétablirent le bon ordre dans le ſein de cette illuſtre Ecole, & lui rendirent ſon ancienne ſplendeur.

Pendant les étranges révolutions qui

XV. SIÈCLE.

enſanglantèrent plus d'une fois le Trône d'Angleterre, la Religion qui condamne tous les crimes, ne pouvoit s'occuper qu'à déplorer ſes propres maux avec ceux de l'Etat. Le tumulte des paſſions qui régnoient ſeules, étouffoit ſa voix, & l'empêchoit de ſe faire écouter. Le zéle de ſes Paſteurs étoit forcé de reſter dans l'inaction. Tous les partis prétendoient avoir la juſtice de leur côté, & tous ſe permettoient des violences dont les loix de la nature & celles de l'Evangile auroient dû leur inſpirer une égale horreur. Mais ce qui affligea davantage l'Egliſe dans ces tems de calamités, ce fut de voir des Evêques partager les paſſions funeſtes des Grands, exciter le feu des diſcordes civiles, & déchirer le ſein de la patrie, de ces mêmes mains qui ne devoient s'étendre que pour la bénir. Le calme ne fut rétabli, & les choſes ne rentrèrent dans l'ordre, que ſous le régne du ſage Henri VII. Alors on eut honte des excès auxquels on s'étoit porté dans la fureur des diſſenſions. Les Miniſtres du Sanctuaire ſe reprochèrent d'avoir quitté leurs fonctions paiſibles & ſalutaires, pour ſe mêler avec des troupes

d'hommes emportés, licencieux, qui ne ſe plaiſoient qu'à répandre le ſang, & n'avoient d'autre but que d'écraſer leurs ennemis, pour s'élever ſur leurs ruines. Les Paſteurs, voyant la grandeur des maux cauſés par des guerres ſi longues & ſi meurtrières, ſongèrent aux moyens d'y remédier. Ils aſſemblèrent des Conciles, ils conférèrent enſemble ſur les beſoins de leurs Egliſes; ils firent des Réglemens pour y rappeller, autant qu'il dépendroit d'eux, la régularité, l'édification & les bonnes mœurs.

XV. SIÈCLE.

Le Prince de ſon côté prit de juſtes meſures pour déraciner les abus que ſon autorité ſeule pouvoit détruire. Un des plus dangéreux par ſes effets, étoit l'étendue qu'on avoit donnée au droit d'aſyle dont jouiſſoient les temples conſacrés à Dieu. Quelques crimes qu'on eût commis, on y étoit en sûreté contre les pourſuites de la juſtice. Auſſi voyoit-on preſque tous les jours des ſcélérats noircis des actions les plus horribles, trouver l'impunité, braver les loix divines & humaines, dans les Egliſes, ces maiſons de paix & d'adoration, où ils ſe réfugioient. Henri VII en-

XV. SIÈCLE.

gagea le Pape Innocent VIII à s'unir à lui pour arrêter ce déſordre. Le plus court & le plus raiſonnable eût été ſans doute de ſupprimer entièrement ce privilége des aſyles; mais le Pape ſe contenta de le reſtreindre. Il eſt aſſez probable qu'il voulut ménager les Evêques, & le reſte du Clergé, dont il connoiſſoit les préventions ſur cet article. On ne peut trop s'étonner que des Prélats qui ne manquoient ni de lumières, ni d'amour pour le bien public, ſe ſoient refuſés à une loi de police que la ſûreté publique rendoit ſi néceſſaire. Cependant il eſt certain que le Clergé d'Angleterre ne vit pas ſans mécontentement les reſtrictions que le Pape crut devoir mettre à un droit ſi manifeſtement abuſif.

Nous croyons avoir ſuffiſamment fait connoître l'état où ſe trouvoit le Chriſtianiſme en Eſpagne, au XVe. ſiécle, en racontant les exploits glorieux de Ferdinand-le-Catholique & les ſuites du bon uſage que la Reine Iſabelle fit toujours de l'autorité qu'elle avoit de ſon chef ſur les deux Caſtilles. La conquête du Royaume de Gennade, & l'entière abolition du culte de Mahomet qui en

fut la ſuite, ne pouvoient tourner qu'à l'avantage de la Religion Chrétienne. Depuis cet heureux événement, elle devint la ſeule Religion dominante dans toutes les Eſpagnes. La politique, d'accord avec la piété, conſeilla au vainqueur de prendre tous les moyens poſſibles, pour gagner à la foi, ceux que le ſort des armes venoit de mettre au nombre de ſes Sujets. Il fut bien ſecondé dans ce louable deſſein par le zéle du Cardinal Ximenès, Archevêque de Toléde, & Miniſtre de la Reine Iſabelle. Ce grand homme, dont nous ferons connoître ailleurs les talens & les actions, n'oublia rien de tout ce qui pouvoit procurer la converſion des Infidèles. Il y avoit deux voies à choiſir pour attirer les Sectateurs de Mahomet au culte de J. C., la perſuaſion & la contrainte. On eſſaya d'abord le premier de ces deux moyens, ſi conforme à la raiſon, à la nature du cœur humain, & à l'eſprit du Chriſtianiſme. Mais les effets en étoient lents, & ils devoient l'être. Un Prince ardent, jaloux de ſon autorité, ennemi de la réſiſtance, & qui vouloit être obéi ſitôt qu'il avoit commandé, ne put attendre les fruits

XV. SIÈCLE.

XV. SIÈCLE.

tardifs de l'inſtruction. Accoutumé à faire tout plier ſous lui, au premier ſigne de ſa volonté, il crut qu'il ſuffiſoit d'ordonner aux Mahométans ſubjugués, de croire, pour les voir tomber aux pieds de nos Autels. Il ne connoiſſoit pas la force des préjugés, ni l'empire qu'ils ont ſur l'homme, quand l'éducation & l'exemple les ont profondément gravés dans les ames. Impatient d'être obéi, ce Prince eut recours à la contrainte, qui ne fait ordinairement que des hypocrites, ou des victimes. L'Inquiſition lui parut un moyen propre à ſoumettre les indociles & à punir les déſerteurs de la foi. Il faut croire pour la juſtification de ce Prince, dont la politique n'étoit pas cruelle, qu'il ne prévoyoit point ce que ce Tribunal qu'il établiſſoit, deviendroit un jour, ni les maux qu'il cauſeroit à la Religion, à l'Etat & à l'humanité. On ne tarda pas à ſentir combien cette nouvelle inſtitution ſeroit bien-tôt funeſte à la Société, par la nature même de ſon pouvoir, par ſon objet, ſon étendue & la manière dont il s'exerce. On connoît aſſez la rigueur de ce Tribunal & l'étrange forme de procéder qui lui eſt propre,

ſans que nous ſoyons obligés de nous étendre davantage ſur les effets qu'il a produits dans tous les lieux où ſa juriſdiction s'eſt établie, quand la ſageſſe des Princes n'a pas été attentive à l'éclairer & à la contenir. XV. SIÈCLE.

Les Egliſes d'Allemagne, de Bohême & de Hongrie ſe reſſentirent vivement des maux cauſés par les guerres & les diſſenſions civiles qui déſolèrent ces Etats. Les Prélats, en qualité de Princes & de Seigneurs temporels, étoient obligés de prendre part à tous ces événemens, non moins contraires au repos de la République Chrétienne, qu'à la félicité des Peuples. Il arrivoit delà, que les Paſteurs diſtraits de leurs devoirs, ne pouvoient pas veiller à la conduite des Miniſtres employés ſous leurs ordres, faire obſerver les Canons, & combattre les vices, que l'impunité rend toujours plus contagieux & plus difficiles à détruire. Il y eut cependant au milieu de ces troubles, des Prélats zélés, exemplaires, charitables, qui contribuèrent par leurs travaux au maintien de la diſcipline, & qui, par les ſoins qu'ils donnèrent au gouvernement de leurs Egliſes empêchèrent que les ſcandales n'étouffaſ-

XV. SIÈCLE.

ſent toute ſemence de vertu. On leur dut, & des réglemens ſages, & des établiſſemens de piété, qui furent autant de barrières contre le progrès des abus & du vice.

La Bohême livrée en proie durant une partie de ce ſiècle, aux fureurs des Huſſites, voyoit couler de toutes parts le ſang humain; les Peuples armés par le fanatiſme, ne reſpiroient que le carnage & la deſtruction. Nous tracerons le tableau de ces affreuſes ſcènes, lorſque nous parlerons de l'héréſie qui les fit éclore. Les Egliſes de Pologne & de Hongrie, quoique moins expoſées aux ravages des nouveaux Sectaires, ne jouiſſoient pas non-plus d'une tranquillité parfaite. Elles ne pouvoient être ſans alarmes, en jettant les yeux ſur les armées nombreuſes des Turcs, qui faiſoient de continuels efforts pour s'ouvrir une route dans ces climats qu'ils ambitionnoient de ſoumettre à leur joug & à leur culte. Cependant elles furent raſſurés par les victoires du vaillant Hunniade: ce grand homme ayant appris aux Ottomans, que les armées Chrétiennes n'étoient pas ſi faciles à vaincre, quand elles étoient

conduites par des Chefs dignes de les commander. Mais ces contrées, ſi long-tems dévaſtées par le fer & par le feu, goûtèrent enfin des jours plus heureux, ſous le règne de Ladiſlas Jagellon, de Sigiſmond, & de Mathias Corvin, dont les noms rappellent toutes les vertus & tous les talens des grands Rois. XV. SIÈCLE.

Dans cette multitude de Chrétiens qui périrent en Aſie & en Europe par le fer des Mahométans, on a regardé comme des Martyrs ceux qui ſouffrirent les tourmens & la mort, plutôt que de renoncer à la foi. On met de ce nombre un fidèle de l'Iſle de Chio, nommé André, qui ſupporta des tourmens auſſi longs que cruels, avec une conſtance admirable. Les promeſſes & les menaces n'ayant pu l'ébranler, on eſſaya de vaincre ſon courage, par la violence des douleurs. Une mort prompte n'auroit pas ſatisfait ſes bourreaux, ils lui déchiquetèrent le corps par pièces, & afin de prolonger ſon ſupplice, ils lui coupoient chaque jour quelque membre & quelque morceau de chair. Après l'avoir ainſi mutilé en détail, ils lui tranchèrent la tête. Mahomet à qui l'on en fit le récit, ne pouvant s'empêcher d'ad-

mirer ſon courage, permit aux Chré-
XV. tiens de recueillir ſes reſtes, & de lui
SIÈCLE. donner une ſépulture honorable.

L'Archevêque d'Otrante, ville de Calabre, dont les Turcs s'étoient emparés après avoir échoué dans leur expédition contre l'Iſle de Rhodes, en 1480, donna auſſi un exemple de fermeté digne des premiers ſiècles. Ce vieillard courbé ſous le poids des ans & des infirmités, fut ſcié en deux par le milieu du corps, avec une ſcie de bois, ſupplice affreux, qu'il ſoutint ſans donner la moindre marque de foibleſſe. Son exemple & ſes exhortations inſpirèrent le même courage aux autres priſonniers Chrétiens. Huit cents d'entr'eux furent conduits à quelque diſtance de la ville dans un vallon où ils furent tous égorgés. Ce lieu eſt encore appellé la vallée des Martyrs, en mémoire d'un événement ſi glorieux à la Religion. Nous avons rapporté ces faits, pour montrer que, malgré le relâchement des mœurs, malgré le peu de zèle d'un trop grand nombre de Chrétiens pour les intérêts de la foi, il y avoit encore dans l'Egliſe des ames fortes, capables de mépriſer les tourmens & la mort, comme les anciens Martyrs.

Nous aurions encore d'autres obſervations à joindre à celles qu'on vient de lire ; mais nous croyons qu'elles ſeront mieux placées ailleurs. Nous nous contentons de dire, en finiſſant cet article, qu'on ne pourra ſe faire une juſte idée de l'état du Chriſtianiſme, chez les différentes Nations de l'Europe, qu'après avoir jetté les yeux ſur les articles VII & VIII, où nous devons reprendre la ſuite de l'hiſtoire intéreſſante du grand Schiſme, & ſur l'article IX où nous tracerons celles des Wicleſites & des Huſſites. Ce n'eſt en effet, que par l'influence de ces grands objets ſur la ſociété chrétienne, qu'on peut juger ſainement de ce qu'elle étoit dans l'époque où nous ſommes parvenus.

XV. SIÈCLE.

ARTICLE VII.

Continuation du Schiſme d'Occident ; Conciles de Piſe, de Conſtance, & de Baſle.

NOUS avons vu dans l'hiſtoire du XVIe. ſiècle, la naiſſance & les progrès de ce Schiſme funeſte, qui, donnant

XV. SIÈCLE.

à la fois deux Chefs à l'Eglise, faisoit douter qu'elle en eût un. Toutes les Nations Chrétiennes s'étoient partagées entre Boniface IX & Benoît XIII. La France, qui s'étoit rangée d'abord sous l'obédience de celui-ci, mécontente de voir qu'il se refusoit aux voies de conciliation qu'elle avoit proposées, avoit pris le parti de rester dans la neutralité, en attendant que des conjonctures plus favorables ramenassent la paix. Cependant Benoît assiégé, comme nous l'avons dit, dans le Château d'Avignon, avoit trouvé le moyen de s'évader. Lorsqu'il fut en sûreté, & que les Cardinaux de son parti l'eurent rejoint, il écrivit au Roi Charles VI, par deux de ces Cardinaux qu'il lui envoya. Sa lettre ne respiroit que le désir de l'union & l'amour de la paix. Il y protestoit dans les termes les plus forts, qu'il étoit prêt à sacrifier ses droits les plus légitimes, pour mettre fin au Schisme, pourvu que son Compétiteur en fît autant. Ses envoyés ne cessèrent de répéter les mêmes choses, & à force d'insister sur la sincérité de ses intentions, ils parvinrent à persuader la Cour, les Grands & le Clergé. Le fruit de ces

protestations fut un Edit, par lequel tout le Royaume rentra dans l'Obédience de Benoît. La Castille qui avoit suivi l'exemple de la France, lorsqu'elle avoit abandonné ce Pontife, l'imita de même lorsqu'elle revint à lui. Benoît rentré dans l'exercice de son autorité, voulut en faire usage pour annuller tout ce qui avoit été fait pendant la soustraction, relativement aux Bénéfices, soit qu'il en eût disposé de nouveau, soit qu'il eût confirmé la possession de ceux qui les avoient obtenus : c'étoit un moyen sûr de se procurer l'argent dont il avoit besoin pour soutenir sa dignité, & pour retenir dans son parti les Cardinaux qui l'avoient suivi ; mais on ne lui permit pas en France, de rien changer à ce qui avoit été fait, conformément aux règles qu'on y avoit établies, pour tous le tems de la neutralité. La Castille le consola de ce mauvais succès, en lui donnant la liberté de disposer à son gré de tout, en fait de Bénéfices : il en profita pour enrichir ses parens & ses créatures.

XV. SIÈCLE.

Boniface IX, qui de son côté, feignoit d'avoir dans le cœur les mêmes dispositions à la paix, dont son con-

XV. SIÈCLE.

current ſe paroit aux yeux de l'Europe, ne mettoit pas plus de ſincérité que lui dans ſes diſcours & ſes démarches. Il ne parloit que de renoncer au Pontificat, s'il le falloit, pour rendre la paix à l'Egliſe; & quand on le preſſoit d'exécuter un deſſein ſi généreux, il trouvoit toujours de nouveaux moyens de l'éluder, ou bien il ſe retranchoit ſur le peu de confiance qu'on devoit avoir aux promeſſes de ſon adverſaire. Sans doute il en jugeoit par les ſentimens cachés dans ſon propre cœur, & en cela, il rendoit juſtice à tous les deux. Les choſes étoient dans cet état, lorſque Boniface mourut, le premier d'Octobre 1404. Si les Cardinaux qui étoient auprès de lui, euſſent été animés d'un véritable amour pour l'Egliſe, n'euſſent-ils pas ſaiſi cette occaſion de travailler au rétabliſſement de l'unité, en différant de procéder à l'élection d'un nouveau Pape, juſqu'à ce que toutes les Puiſſances Catholiques ſe fuſſent concertées ſur les moyens d'éteindre le Schiſme? Les Envoyés de Benoît XIII les en preſſoient vivement; mais dans les uns la défiance, dans les autres l'ambition, ne leur permirent pas de voir

ce que l'intérêt de la Religion exigeoit d'eux. Ils entrèrent en Conclave, & le dix-ſeptième jour d'Octobre, ils élurent à l'unanimité, le Cardinal Coſmat Méliorati, qui prit le nom d'Innocent VII. XV. SIÈCLE.

Avant l'élection, tous les Cardinaux avoient juré que celui d'entr'eux qui deviendroit Pape, abdiqueroit le Pontificat, ſuppoſé que Benoît voûlut y renoncer auſſi; mais Innocent VII oublia ce ſerment, ſitôt qu'il fut aſſis ſur le Trône Apoſtolique; il ne diſſimula même pas ſon éloignement pour toute voie de conciliation, qui tendoit à le dépouiller de ſon droit. Benoît s'en prévalut, & publia par-tout que ſi le Schiſme duroit encore, ce n'étoit qu'aux mauvaiſes diſpoſitions de ſon Compétiteur, qu'on devoit s'en prendre. Quoique ce langage eût quelque choſe de ſpécieux, peu de perſonnes le crurent ſincère. On connoiſſoit Benoît, & l'on ſavoit qu'il avoit réſolu de ne jamais deſcendre au ſecond rang, après avoir occupé le premier. C'étoit ſur-tout en France, qu'on jugeoit ainſi des intentions de ce Pape. En effet, on ne pouvoit guère s'y tromper. La conduite qu'il avoit toujours tenue, & qu'il tenoit encore,

manifeſtoit ſes ſentimens, de manière ne pas laiſſer le moindre doute. Dans cette perſuaſion, le Clergé de France s'aſſembla vers la Saint Martin de l'an 1406, & prit de nouveau la réſolution de ſe ſouſtraire entiérement à l'Obédience de Benoît. D'abord les opinions avoient été partagées; mais l'Univerſité de Paris fit prévaloir cet avis, regardant la ſouſtraction d'Obédience comme une précaution de prudence & même de néceſſité, dans les conjonctures où l'on ſe trouvoit.

XV. SIECLE.

Tandis qu'on prenoit en France ces meſures, pour ſe délivrer des exactions auxquelles Benoît ſoumettoit avec une extrême rigueur, tous les pays où il étoit reconnu, Innocent VII terminoit ſa carrière. Dès qu'on eût appris ſa mort en France, le Roi écrivit aux quatorze Cardinaux qui étoient à Rome, pour les engager à différer l'élection d'un autre Pape. Mais ils étoient déjà renfermés au Conclave, lorſque ces lettres arrivèrent. Ils n'étoient pas d'accord entr'eux ſur la conduite qu'ils devoient tenir dans les circonſtances préſentes. Étoit-il convenable de donner un ſucceſſeur à Innocent, avant qu'on eût vu

ce que la France ne manqueroit pas de faire, pour obliger Benoît à céder, comme il l'avoit promis tant de fois? Étoit-il plus à propos de presser l'élection afin de convaincre toutes les Nations chrétiennes, & Benoît lui-même, qu'on ne s'en laissoit pas imposer par les belles promesses? Ces deux partis avoient leurs inconvéniens. On crut remédier aux uns & aux autres, en convenant que celui qu'on nommeroit, ne seroit en quelque sorte que le dépositaire du Pontificat, & qu'il s'en demettroit si-tôt que l'intérêt de l'Eglise le demanderoit. On dressa un acte conforme à cette délibération, & il fut signé de tous les Cardinaux, qui s'obligèrent avec serment sur les saints Evangiles, à l'exécuter, s'ils étoient élus; précaution qu'on avoit déjà prise plus d'une fois depuis la naissance du Schisme, & dont l'événement avoit toujours montré l'inutilité. Le Cardinal Ange Corario, que l'unanimité des suffrages éleva sur le Saint Siège, fit bien voir par sa conduite, qu'à cet égard l'expérience du passé devoit être une leçon pour l'avenir. Il ratifia l'acte souscrit dans le Conclave, & témoigna par ses discours le

XV. SIÈCLE.

XV. Siècle.

plus vif desir de mettre fin au Schisme, n'ayant, disoit-il, accepté le Pontificat, que pour être en état d'y travailler plus efficacement. Ce langage avoit été celui de tous ses prédécesseurs ; Benoît lui-même n'en tenoit pas d'autre ; mais la sincérité y avoit toujours manqué. Grégoire XII, c'étoit le nom que le nouveau Pape avoit pris, ne montra pas dans sa conduite plus de bonne foi, que les autres. Il donna une preuve, malheureusement trop évidente, de sa duplicité, lorsque les Ambassadeurs de France lui proposèrent de se rendre à Savone, où Benoît devoit se trouver, & où l'un & l'autre abdiquant la Papauté, mettroient les Cardinaux des deux Obédiences, en état de donner à l'Eglise un Chef dont le droit ne seroit plus douteux, & que toutes les Nations s'empresseroient à reconnoître. Ses neveux qui le gouvernoient, lui fournirent mille prétextes pour éluder cet arrangement. C'étoit Benoît qui en avoit fait l'ouverture, & l'on peut présumer sans témérité, qu'il ne s'étoit avancé jusqu'à ce point, que dans l'idée où il étoit que ses offres ne seroient point acceptées.

On étoit également mécontent en France de

de l'un & de l'autre Pontife, parce qu'on les regardoit tous deux comme également ennemis de la paix. La Cour, le Clergé, les Seigneurs, tous les Ordres de l'Etat penſoient de même. Après avoir tenté ſans ſuccés tous les moyens imaginables de rétablir l'union, on ne pouvoit plus douter que l'ambition & la duplicité des Contendans ne fiſſent échouer toutes les négociations qu'on pourroit encore entamer. Il fut donc arrêté qu'il n'y avoit plus d'autre choſe à faire, que de procéder juridiquement contre Pierre de Lune & Ange Corario, afin d'élire un Pape légitime, lorſque l'un & l'autre auroient été dépoſés. Les Cardinaux des deux Obédiences ſe réunirent, & adoptèrent les vues de l'Egliſe Gallicane. Après un mûr examen, ils convinrent que la tenue d'un Concile univerſel, étoit le ſeul moyen qu'il y eût déſormais à prendre pour remédier aux maux cauſés par le Schiſme, que les deux Pontifes s'obſtinoient à perpétuer. Perſonne ne douta que, dans l'état actuel des choſes, ce ne fût aux Cardinaux à convoquer le Concile, où les deux Concurrens devoient être jugés, toute l'autorité de l'Egliſe Romaine étant

XV. SIÈCLE.

alors dévolue au ſacré Collége, qui en
XV. eſt le Sénat.

SIÈCLE. Le Concile fut indiqué à Piſe, pour le vingt-cinquième jour de Mars de l'an 1409 : ce jour-là même on en fit l'ouverture, malgré les intrigues de Grégoire XII, qui en craignoit les ſuites, & qui n'oublia rien pour l'empêcher. L'aſſemblée fut des plus auguſtes, par le grand nombre de Cardinaux, de Patriarches, d'Archevêques, d'Evêques, d'Abbés, de Députés des Cathédrales, de Théologiens & de Canoniſtes, qui s'y trouvèrent, avec les Ambaſſadeurs des Rois de France, d'Angleterre, de Portugal, de Bohême, de Sicile, de Chypre, de Pologne, & de preſque tous les autres Princes de l'Europe chrétienne. Ce Concile qui dura environ quatre mois, tint vingt-deux ſeſſions. La premiere ne fut remplie que par des cérémonies d'uſage, dont il ſeroit inutile de rapporter ici le détail. La ſeconde fut toute conſacrée à des actes ſolemnels de piété, pour implorer la protection du Ciel : on fit dans les autres toutes les opérations préparatoires qui devoient conduire au but qu'on ſe propoſoit. On cita pluſieurs

fois les deux Prétendans à la Papauté, auxquels on ne donnoit plus que les noms de Pierre de Lune, & d'Ange Corario; on exposa les griefs allégués contr'eux; on en produisit les preuves; &, faute d'avoir comparu en personne, ou par Procureur, on les déclara contumaces. La quinziéme session, tenue le cinq Juillet, fut la plus importante On y prononça la Sentence de déposition contre l'un & l'autre prétendu Pape; elle portoit en substance, que Pierre de Lune, dit Benoît XIII, & Ange Corario, appellé Grégoire XII, tous deux convaincus d'entretenir le Schisme par leur opiniâtreté & leurs parjures, de scandaliser l'Eglise, d'entretenir les troubles, & de s'opposer au rétablissement de la paix, sont déchus de toute dignité, séparés de la Communion Catholique, & regardés comme des usurpateurs de l'autorité Pontificale. XV. SIÈCLE.

Ce Jugement ayant été prononcé dans le Concile, & rendu public, il ne s'agissoit plus que de procéder à l'élection d'un Pape, dont le titre fût incontestable. Les Cardinaux étant donc entrés en Conclave dans le Palais de l'Archevêque de Pise, les voix, au bout de dix jours, se

XV. SIÈCLE.

réunirent en faveur de Pierre de Candie, appellé le Cardinal de Milan, âgé de ſoixante-dix ans, qui prit le nom d'Alexandre V. Il préſida, comme chef de l'Egliſe, à la ſeſſion qui fut tenue immédiatement après ſon élection, & aux ſuivantes qui, juſqu'à la fin du Concile, furent conſacrées par ſon autorité. On y publia différens Décrets, dont l'objet étoit de pourvoir à la tranquillité des Egliſes, en approuvant tout ce qui s'étoit fait dans les deux Obédiences, ſelon les régles canoniques, pendant la durée du Schiſme. On prit auſſi des meſures contre ce que Pierre de Lune & Ange Corario pourroient entreprendre pour ſoutenir leurs prétendus droits, & continuer les troubles dont la cauſe venoit d'être anéantie.

Il s'eſt trouvé des Ecrivains qui ont conteſté au Concile de Piſe le titre & l'autorité de Synode légitime. Mais une ſeule obſervation ſuffit pour les réfuter; c'eſt que tous les actes, tous les Décrets de cette aſſemblée ont été confirmés par Alexandre V, à qui toutes les Egliſes ſe ſoumirent, comme au vrai Pape & au vrai Chef de la Hiérarchie, de même qu'à Jean XIII, élu après lui, & que

toutes les Nations catholiques ſe ſont accordées dans ce ſentiment, autoriſé d'ailleurs, & conſacré de la manière la plus authentique, par le Concile de Conſtance. XV. SIÈCLE.

Alexandre V eſt du nombre de ces hommes fortunés, qui, de l'état le plus obſcur, ſe ſont élevés par leur mérite & leurs talens, au faîte des grandeurs: exemple aſſez commun dans l'hiſtoire des Papes. Ses parens étoient ſi pauvres & d'une condition ſi baſſe, qu'il ne les connut jamais, la misère les ayant ſans doute forcés de l'abandonner dès ſa plus tendre enfance. D'abord il mendia ſon pain, juſqu'à ce qu'il eût rencontré un aſyle dans un couvent de Franciſcains où il trouva la ſubſiſtance & l'éducation. Etant entré dans l'Ordre qui lui avoit fourni les premiers beſoins de la vie, il s'y diſtingua par ſes progrès dans les ſciences. Jean Galéas Viſconti qui connut ſa capacité pour les affaires, lui donna ſa confiance. Avec la protection de ce Prince, il paſſa rapidement de l'Evêché de Vicence à celui de Novare, & de ce dernier Siège, à celui de Milan. Devenu Cardinal, les circonſtances, comme on vient de voir, le porterent

XV. SIÈCLE.

ſur le Trône Pontifical. Si ſon grand âge lui eût permis de l'occuper plus long-tems, peut-être ſes talens & ſon habileté euſſent pû contribuer à réparer les maux innombrables que le Schiſme avoit cauſés ; mais il mourut lorſqu'il comptoit à peine dix mois & quelques jours depuis ſon élection.

Le Cardinal Balthaſar Coſſa, qui avoit gouverné Alexandre V, devint ſon ſucceſſeur. Il étoit Génois, d'une naiſſance illuſtre ; mais ſa vie avoit été remplie des viciſſitudes les plus étranges, & ſes mœurs juſtement décriées, ne le déſignoient pas comme un ſujet propre à remplir dignement le Saint-Siège dans les tems difficiles où l'on ſe trouvoit. On prétend qu'il avoit exercé le métier de pirate dans ſa jeuneſſe. Etant né dans une ville maritime qui devoit ſa puiſſance & ſes richeſſes à la navigation, il ne ſeroit pas étonnant que jeune encore, & ſes démarches, à raiſon de ſon âge, ne pouvant tirer à conſéquence pour la ſuite, il eût fait quelques courſes ſur mer, comme la plupart de ſes compatriotes. Il dut ſon élévation à Boniface IX, auquel il s'étoit attaché. Ce Pape le fit Cardinal,

& lui donna la Légation de Boulogne. Il étoit encore dans l'exercice de cette dignité, lorſqu'il fut porté ſur la Chaire Apoſtolique, par la protection de Louis d'Anjou, Roi de Sicile. Les commencemens de ſon Pontificat furent troublés par ſes démêlés avec Ladiſlas, l'un des Prétendans à la Couronne de Naples. Brouillé, réconcilié tour à tour avec ce Prince qui le jouoit, il fut obligé d'acheter de lui la paix & de lui conférer le titre de Roi, dont il avoit entrepris de le dépouiller par ſes Bulles & par ſes armes.

XV. SIÈCLE.

Si les premières années de ce Pontife ne furent pas tranquilles, la ſoumiſſion des Etats les plus puiſſants de la Chrétienté, qui reconnurent en lui le Chef légitime & certain de l'Egliſe, le conſola des traverſes qu'il avoit éprouvées d'abord. Mais l'orage qui s'éleva contre lui peu de tems après, & qui le précipita du faîte des grandeurs où il étoit monté, fut ſans adouciſſement & ſans remède. Rien, ce ſemble, n'annonçoit à Jean XXIII une chûte ſi prochaine, & peut-être eût-il évité la révolution qui cauſa ſon infortune, s'il n'eût pas donné les mains à la tenue d'un Concile

XV. SIÈCLE.

général, ailleurs qu'à Rome, ou dans quelqu'autre ville d'Italie, peu éloignée de la Capitale du monde chrétien, où ſes partiſans euſſent été les plus forts ; mais l'Empereur Sigiſmond ayant choiſi, par une raiſon contraire, la ville de Conſtance, & le Pape, malgré ſa répugnance, ayant conſenti que le Concile s'y aſſemblât, s'y étant même rendu pour y préſider, il ne put éviter le coup funeſte qui le précipita. Nous allons développer les cauſes & les principaux incidens de cette grande affaire.

Le Concile de Piſe avoit fait un Décret, par lequel il étoit dit, que l'Egliſe s'aſſembleroit encore au bout de trois ans, pour travailler à la réformation de la diſcipline & des mœurs. L'opiniâtreté de Benoît XIII & de Grégoire XII, qui s'obſtinoient à conſerver une dignité dont ils avoient été ſolemnellement dépouillés, faiſoit deſirer la tenue de ce nouveau Concile. Il étoit néceſſaire pour porter le dernier coup au Schiſme, & aux deux faux Papes qui vouloient le perpétuer. Tout le monde étoit d'accord ſur ce point ; mais dans quelle partie de l'Europe chrétienne, dans quelle ville célébreroit-on ce Concile, dont les ſui-

tes devoient être bien importantes, eu égard à la situation des affaires ? Cet autre point n'étoit pas si facile à régler, la diversité des intérêts inspirant aux uns & aux autres des craintes, des défiances, qui ne permettoient pas qu'on se réunît dans les mêmes vues. L'Empereur Sigismond & la plupart des Princes vouloient que le lieu de l'assemblée fût hors de l'Italie, afin que le Pape & sa Cour eussent moins d'influence sur les opinions de ceux qui devoient la composer. Le Pontife, au contraire, & tous ceux qui tenoient à lui, desiroient que le Concile fût indiqué dans un endroit où ils pussent en diriger les opérations à leur gré, & même transférer, suspendre ou dissoudre l'assemblée, supposé qu'elle ne se conduisît pas suivant leurs intentions. Mais les ravages que Ladislas, Compétiteur de Louis d'Anjou au Trône de Naples, faisoit en Italie, avoient mis la plupart des villes dans un état déplorable, soit qu'elles eussent embrassé sa querelle, soit qu'elles se fussent déclarées contre lui. Dans la plupart, il y avoit de grands risques à courir, & l'on ne voyoit de sûreté dans aucune. Le Pape fut donc forcé

XV. SIÈCLE.

XV. SIECLE. de condeſcendre aux volontés de l'Empereur, & il fut arrêté que la ville de Conſtance dans la Souabe, déſignée par ce Prince, ſeroit le lieu où le Concile s'aſſembleroit le premier de Novembre de l'an 1414.

Les Prélats de toutes les nations chrétiennes furent invités par le Pape à ſe trouver au tems marqué, dans la ville où le Concile étoit convoqué. L'Empereur y invita de ſon côté, tous les Princes & toutes les Républiques de l'Europe. Le Pape s'y rendit vers la fin d'Octobre. Les ordres étoient donnés pour l'y recevoir avec les honneurs & la magnificence qu'on devoit à ſon rang. A l'ouverture du Concile qui ſe fit le cinq Novembre, l'aſſemblée n'étoit pas encore bien nombreuſe, parce que la plupart des Prélats, les Ambaſſadeurs, les Généraux d'Ordres & les Députés des Corps eccléſiaſtiques, n'avoient pas eu le tems d'arriver. Ils ne vinrent que ſucceſſivement. Cependant vers la fin de Décembre, le Concile ſe trouva pleinement formé, & ceux qui le compoſoient ſous différens caractéres, étoient en ſi grand nombre, que ſans excepter celui de Piſe, il y avoit long-tems qu'on

n'avoit vu tant de perſonnes illuſtres par leurs titres & leurs dignités, réunies en un même lieu, pour les affaires de l'Egliſe. Les meſures avoient été ſi bien priſes, que le bon ordre & l'abondance régnèrent dans la ville, pendant toute la durée du Concile, qui fut de près de trois ans, quoique l'on faſſe monter à plus de cent mille, le nombre des étrangers que cet événement amena dans les murs de Conſtance & dans ſes environs. L'Empereur Sigiſmond y étant arrivé avec les Ambaſſadeurs de pluſieurs Princes, une grande quantité d'Evêques, de Docteurs & de Députés, ſoit des Univerſités, ſoit des Chapitres, & les prétendus Papes Grégoire & Benoît ayant envoyé leurs Députés, avec ceux des Princes qui étoient demeurés dans leur Obédience, on régla d'abord le cérémonial, de même que la police qui s'obſerveroit, tant au-dedans, qu'au-dehors, pendant tout le tems que dureroit l'aſſemblée. Après cela les Peres du Concile commencerent à s'occuper des grands objets pour leſquels ils s'étoient rendus à Conſtance, de toutes les parties du monde chrétien. On avoit établi dans les préliminaires, deux choſes qui dé-

XV. SIÈCLE.

XV. SIÈCLE.

plurent beaucoup au Pape Jean XXIII & à ſa Cour : premièrement, qu'on opineroit dans le Concile, non par perſonnes, comme cela s'étoit toujours pratiqué, mais par Nations : ſecondement, que les Docteurs Laïques auroient voix délibérative, afin que leurs lumières contribuaſſent à l'éclaiciſſement des queſtions épineuſes qu'on ſe propoſoit de diſcuter. On ſépara donc en quatre Corps, ou Nations, la totalité de ceux qui formoient cette immenſe aſſemblée. Ce furent les Nations Angloiſe, Françoiſe, Allemande, Italienne, auxquelles on ajouta dans la ſuite la Nation Eſpagnole, lorſque les Prélats & Députés de Caſtille, d'Arragon & de Navarre ſe furent rendus au Concile.

Nous avons dit que le Concile de Conſtance dura près de trois ans, pendant leſquels l'Empereur Sigiſmond fut preſque toujours préſent aux délibérations qui ſe préparoient dans les Congrégations particulières, pour être conſommées dans les ſéances générales. Il y eut en tout quarante-cinq ſeſſions, depuis le cinquième jour de Nov. 1414, juſqu'au vingt-deuxième d'Avril 1418.

Elles ne ſont pas toutes également intéreſſantes, & ce ſeroit alonger inutilement cet article, que de les parcourir une après l'autre. Nous croyons donc ne devoir nous arrêter qu'à celles, où il ſe paſſa des choſes dignes de remarque, & à celles qui tiennent à l'hiſtoire du grand Schiſme, dont l'extinction étoit l'objet principal de ce Concile. XV. SIÈCLE.

Le Pape Jean XXIII avoit fait l'ouverture du Concile, & préſidé à la première ſeſſion. Tout s'y étoit paſſé dans le plus grand calme; mais dans les Congrégations qui ſuivirent cette première ſéance, on vit les indices de l'orage qui ſe formoit contre le Pontife. Une liſte détaillée des crimes qu'on lui imputoit, fut produite; &, malgré les précautions qu'on avoit priſes pour qu'elle demeurât ſecrette, beaucoup de perſonnes en eurent connoiſſance. Parmi les faits que ce mémoire contenoit, il y en avoit de ſi ſcandaleux & de ſi déshonorans pour le Saint-Siège, qu'on crut néceſſaire de prévenir les ſuites d'une pareille accuſation, en engageant le Pape à renoncer de lui-même au Pontificat. L'extinction du Schiſme, & le rétabliſſement de la paix dans l'Egliſe, lui four-

XV. SIÈCLE.

niſſoient un motif propre à couvrir les raiſons ſecrettes d'une abdication qui devenoit honorable pour lui, en paroiſſant volontaire; mais on eut bien de la peine à le faire entrer dans ces vues. La ſeule crainte d'une dépoſition flétriſſante, qu'il n'évita cependant pas, fut capable de le déterminer à ſigner l'acte de ceſſion qui lui fut préſenté; car on rejetta, comme trop vagues & trop ambigus, tous ceux qu'il avoit dreſſés lui-même. Après avoir obtenu de Jean XXIII une démarche ſi coûteuſe, on en exigeoit une autre, qui ne l'étoit pas moins; c'étoit une Bulle par laquelle on vouloit qu'il déclarât lui-même ſon abdication, dans une forme publique & ſolemnelle: il la refuſa conſtamment, & ſe contenta d'en donner une autre, où il notifioit à toutes les Nations Chrétiennes l'acte de ceſſion qu'il avoit ſigné.

Jean XXIII ne tarda pas à ſentir qu'il s'étoit trop engagé & qu'il n'y avoit plus de ſûreté pour lui à Conſtance. Il ſongea donc à ſe dérober, par la fuite, au danger dont il étoit menacé. Il y réuſſit à la faveur d'un déguiſement ſous lequel on ne put le recon-

noître. Il se retira d'abord à Schaffouse, ville de Suisse, qui appartenoit au Duc d'Autriche, dont il avoit acheté la protection; il passa delà à Lauffembourg, d'où il sortit encore pour se rendre à Fribourg en Brisgaw, par la crainte de tomber entre les mains de Sigismond, qui avoit pris les armes contre le Duc d'Autriche, son unique protecteur; mais bien-tôt après, ce Prince ayant fait sa paix avec l'Empereur, la liberté du Pontife fut le prix de leur accommodement.

XV. SIÈCLE.

L'évasion de Jean XXIII causa d'abord beaucoup de trouble dans la ville de Constance, & les Peres du Concile furent quelque tems dans l'incertitude de ce qu'ils devoient faire; mais l'Empereur ayant maintenu par-tout le bon ordre par sa vigilance, & la première impression de crainte étant dissipée, on résolut dans la troisième session, de continuer les opérations du Concile, jusqu'à ce qu'il eût rempli tous les objets pour lesquels il s'étoit assemblé. Il falloit en assurer l'autorité contre tout ce que les différens partis pourroient tenter pour l'attaquer, & prévenir ce que Jean XXIII essayeroit de son côté pour s'y soustraire. Dans cette vue, on dressa une déclaration

XV. SIÈCLE.

contenant pluſieurs articles, dont les plus remarquables portoient, que le Concile étoit légitimement aſſemblé, qu'il repréſentoit l'Egliſe univerſelle, qu'il en avoit l'autorité, que la retraite du Pape ne pouvoit y porter atteinte, que ſa puiſſance émanoit immédiatement de J. C., qu'il avoit en lui-même tout ce qu'il falloit pour travailler à l'extinction du Schiſme, à la déciſion des points de doctrine qui appartiennent à la foi, & à la réformation de l'Egliſe dans ſon Chef & dans ſes Membres, & que le Pape même étoit obligé de lui obéir, ainſi qu'à tout autre Concile général. Ces différens articles qui ont été regardés dans la ſuite comme autant de maximes fondamentales du droit public de l'Egliſe, furent arrêtés dans la troiſième & la quatrième ſeſſion, propoſés de nouveau & confirmés dans la cinquième.

Le Concile ayant ordonné qu'on procéderoit juridiquement, par information & audition de témoins, contre le Pape Jean XXIII, qui étoit détenu priſonnier à Fribourg, les procédures furent commencées par les Commiſſaires nommés à cet effet, au nombre de

trente-trois. Ils firent leur rapport dans la neuvième & la dixième ſeſſion. Tous les faits étoient graves, & même pluſieurs de nature à ne devoir pas être rendus publics pour l'honneur de la Religion & du Siège Apoſtolique. On jetta le voile ſur ces derniers, & ſans les articuler, on ſe contenta de les énoncer en général, pour ſervir de fondement à la Sentence de ſuſpenſion du Pontificat, qu'on prononça contre lui. Ce jugement préparatoire lui fut notifié, avec les motifs qui avoient déterminé les Pères du Concile à le prononcer. Il en reçut la nouvelle avec de grands ſentimens de réſignation, ſe ſoumettant à tout ce que le Concile ordonneroit, & le reconnoiſſant comme ſon Juge, revêtu d'une autorité ſainte & infaillible. Il témoigna les mêmes ſentimens de reſpect & de ſoumiſſion, lorſqu'on lui notifia la Sentence de dépoſition, qui avoit été lue & confirmée dans la douzième ſeſſion du Concile.

XV. SIÈCLE.

Les Députés du prétendu Pape Grégoire XII, ſe préſentèrent au Concile dans la quatorzième ſeſſion. Ils aſſurèrent l'Empereur & les Prélats, que Grégoire étoit diſpoſé à donner ſa

renonciation au Pontificat ; mais qu'il
XV. ne vouloit pas faire cet acte dans un
SIÈCLE. Concile dont il ne reconnoiſſoit pas l'autorité. Pour lever cet obſtacle, on convint que les Envoyés de Grégoire XII convoqueroient le Concile au nom de ce Pape, & qu'alors il remettroit ſon acte de ceſſion. On propoſa cet expédient, & on l'accepta d'autant plus volontiers, qu'il ne pouvoit préjudicier à l'autorité du Concile, & qu'il facilitoit une démarche intéreſſante pour toute l'Egliſe. Conformément à ce projet, Charles de Malateſta, Seigneur de Rimini, où Grégoire faiſoit ſa réſidence, renonça pour lui au Souverain Pontificat. Grégoire ratifia cette renonciation, & le Concile fit un Décret, par lequel il fut déclaré, pour tout le reſte de ſa vie, le premier des Cardinaux, & Légat du Saint-Siège dans la Marche d'Ancône.

L'abdication de Grégoire XII étoit un acheminement à la paix de l'Egliſe, & à l'entière abolition du Schiſme. Mais il reſtoit encore un grand obſtacle à ſurmonter ; c'étoit l'opiniâtreté de Benoît XIII, qui paroiſſoit plus entêté que jamais des vains honneurs du Pontificat. Dépoſé en même tems que Grégoire par

le Concile de Piſe, il s'étoit roidi comme lui, contre l'anathême dont il avoit été frappé, & s'étoit vengé par ſes foudres de celles qu'on avoit lancées contre lui. Il s'étoit retiré d'abord à Perpignan, où il avoit convoqué un Concile, pour l'oppoſer à celui de Piſe. Ce moyen ne lui avoit pas réuſſi, tant à cauſe du petit nombre d'Evêques qui s'y étoient rendus, qu'à cauſe du peu de confiance qu'on avoit à ſes promeſſes tant de fois réiterées, & toujours reſtées ſans exécution. Sigiſmond eſpéra d'être plus heureux que tous ceux qui avoient traité avec lui. Ce Prince entama la négociation, & ne put rien obtenir de l'obſtiné vieillard. Cette tentative infructueuſe à l'égard de Benoît, ne fut pourtant pas ſans effet pour le grand ouvrage de la réunion des Egliſes. Les Rois de Caſtille, d'Arragon, de Navarre & d'Écoſſe, qui formoient ſeuls l'Obédience de Benoît, pouſſés à bout par ſon invincible réſiſtance, ſe détachèrent enfin de lui, & s'unirent au Concile de Conſtance, où ils envoyèrent leurs Ambaſſadeurs & leurs Prélats. Benoît, ſans être effrayé de ſa ſolitude, ne croyoit pas ſes droits moins inconteſtables, quoique toutes les

XV. SIÈCLE.

Nations ſe fuſſent déclarées contre lui.
XV. Du Château de Paniſcole, où il s'étoit
SIÈCLE retiré, & où il s'imaginoit que toute
l'Egliſe étoit concentrée avec lui, il ful-
minoit chaque jour de nouvelles Bulles
d'excommunication contre tous ceux qui
étoient ſéparés de lui, c'eſt-à-dire, con-
tre l'univers entier. Malgré cet appareil
de pouvoir qui ne ſervoit qu'à le rendre
plus ridicule, il fut dégradé du Sacer-
doce, & dépouillé de la dignité Pon-
tificale, comme Simoniaque, Héréti-
que, parjure, Fauteur du Schiſme, &
perturbateur de l'Egliſe. La Sentence fut
publiée dans les rues de Conſtance, &
notifiée à tous les Peuples. L'obſtination
de Benoît, ſes artifices & ſa duplicité
étoient ſi connues, que tout le monde
applaudit à ſa chûte.

La dépoſition de Jean XXIII & celle de Benoît XIII, & la renonciation volontaire de Grégoire XII, applaniſſoient les plus grands obſtacles qui s'étoient oppoſés juſques-là au rétabliſſement de la paix & de l'unité dans l'Egliſe. C'étoit un des objets du Concile, & pour achever de le remplir, il ne s'agiſſoit plus que d'élire un Pape. Mais il y avoit un autre objet, non moins important,

dont il ſembloit que le Concile devoit s'occuper avant de procéder à l'élection d'un nouveau Pontife. Nous voulons parler de la réformation qu'on n'avoit jamais perdue de vue, depuis que le Concile étoit aſſemblé. Les uns vouloient qu'on ſe livrât totalement à cette grande affaire, & ſans la différer. Ils prévoyoient avec beaucoup de fondement, que l'ouvrage de la réformation deviendroit plus difficile lorſqu'il y auroit un Pape, qui ſeroit obſédé, conſeillé par tous ceux qui avoient intérêt à faire échouer cette importante opération, dont le ſuccès auroit renverſé tous les projets de l'ambition & de la cupidité. Les autres, au contraire, regardoient l'élection d'un Chef de l'Egliſe, comme l'affaire la plus preſſante, dans les circonſtances où l'on étoit. Ils prétendoient que la réformation ſeroit plus facile lorſqu'il y auroit un Pontife, dont l'autorité s'uniroit à celle du Concile, & qui veilleroit à l'exécution de ſes Décrets. Ces derniers l'emportèrent, & l'on prit dans la quarante-unième ſeſſion toutes les meſures qu'on jugea convenables pour accélérer l'élection. L'objet de ces meſures étoit de concilier les

XV. SIÈCLE.

droits des Cardinaux, avec ceux du Concile. On arrêta donc que, pour cette fois, & ſans tirer à conſéquence, ſix Prélats de chacune des cinq Nations, ſeroient joints aux Cardinaux, pour faire tous enſemble le choix du nouveau Pape, & que celui qui auroit les deux tiers des voix, ſeroit auſſi-tôt reconnu pour Souverain-Pontife. Tout étant ainſi reglé, les Cardinaux & les Prélats entrèrent en Conclave le 8 Novembre 1417, & le 11 du même mois, ils élurent le Cardinal Othon-Colonne, qui prit le nom de Martin V.

XV. SIÈCLE.

Quoique ce Pape eût des vertus & de bonnes intentions, ſa conduite juſtifia les craintes de ceux qui vouloient qu'on travaillât d'abord à la réformation de l'Egliſe, tandis que toute l'autorité réſidoit dans le Concile, & que perſonne ne pouvoit le traverſer. Cependant Martin parut entrer dans les vues de toutes les Nations, en nommant une Commiſſion de Cardinaux pour travailler à la réforme des abus, avec les Députés du Concile. Mais la multitude des affaires dont il fut obligé de s'occuper tour à tour, détourna ſon attention de ce grand objet. Ainſi les choſes reſtèrent à cet égard

dans l'état où elles étoient avant la tenue du Concile, & l'on fut encore réduit, comme on l'avoit été jusqu'à cet événement, à former des vœux pour la réformation de l'Eglise dans son Chef & dans les Membres. XV. SIÈCLE.

Le nouveau Pape confirma les Décrets du Concile de Constance par une Bulle. Il présida à presque toutes les sessions de cette auguste assemblée, qui furent tenues depuis son élection; & dans la quarante-quatrième, qui fut l'avant-dernière, il désigna la ville de Pavie, pour la tenue du prochain Concile, qui devoit être assemblé en 1423. Le 22 Avril 1418, Martin V congédia le Synode, en donnant de grands éloges à tous ceux dont la sagesse & les lumières avoient concouru à l'heureuse extinction du Schisme qui désoloit l'Eglise depuis si long-tems.

Nous n'avons point parlé de ce que fit le Concile de Constance, pour la condamnation des Hérésies, & la punition de ceux qui refusèrent opiniâtrément de souscrire à ses décisions en matière de doctrine. Nous y reviendrons plus convenablement dans l'article X, où nous rassemblerons tout ce qui con-

cerne l'hiſtoire des Wicléfites & des Huſſites. La narration auroit été coupée, & les objets confondus, ſi nous n'avions pas rangé ſous des titres différens, les choſes que l'ordre & la clarté ne nous permettoient pas de réunir dans un même tableau.

XV. SIÈCLE.

On ne pouvoit pas ſe flatter que la paix fût parfaitement rétablie, tant que Pierre de Lune, ſous le nom de Benoît XIII, continueroit à troubler l'Egliſe, en ſoutenant ſes prétentions au Pontificat. L'opiniâtreté de ce vieillard dura juſqu'à ſa mort, arrivée en 1424. On peut même dire qu'il la porta au-delà du tombeau, puiſqu'avant de mourir, il recommanda aux deux Cardinaux, qui formoient toute ſa Cour, de lui donner un ſucceſſeur. Si Alphonſe Roi d'Arragon, ne s'étoit pas brouillé avec le Pape Martin V, pour des intérêts temporels, les dernières volontés de Benoît auroient été ſans exécution; mais ce Prince, pour ſe venger du Pape, & pour l'amener à ſon but, favoriſa l'élection de Gilles Mugnos, Chanoine de Barcelone, qui prit le nom de Clément VIII. Cet Anti-Pape, continua le Schiſme juſqu'en 1429. Alors, n'étant plus ſoutenu par le

le Roi d'Arragon qui s'étoit raccommodé avec Martin V, Mugnos abdiqua le Pontificat, avec un appareil de cérémonies auſſi vaines que ridicules & puériles. Cependant on lui ſut gré à Rome de cette renonciation, qui mettoit le dernier ſceau à l'extinction du Schiſme ; & pour l'en récompenſer, Martin V lui donna l'Evêché de Majorque. Aſſez raiſonnable pour ne pas regretter une élévation qui avoit duré ſi peu, il vécut dans ſon Égliſe en Evêque pacifique & vertueux. XV. SIÈCLE.

Quelque tems après la concluſion du Concile de Conſtance, Balthazar Coſſa, qui avoit été Pape ſous le nom de Jean XXIII, étoit venu ſe ſoumettre au légitime Pontife, implorant ſa bonté, & le reconnoiſſant comme le ſeul Vicaire de Jeſus-Chriſt, le vrai Chef de l'Egliſe Catholique. Martin V, touché de cette démarche, l'avoit reçu avec les plus grands témoignages d'affection ; & pour le rapprocher, autant qu'il étoit poſſible, du rang dont il avoit été dépouillé, ce Pape avoit voulu que tous les Cardinaux lui cédaſſent le pas, & que, dans toutes les cérémonies publiques, il eût quelque diſtinction, quelques

honneurs attachés particuliérement à ſa perſonne. Il en avoit joui juſqu'à ſa mort, qui étoit arrivée au mois de Décembre 1419.

XV. SIÈCLE.

Le Concile de Conſtance, en rendant la paix à l'Egliſe, n'avoit par remédié aux maux infinis que le Schiſme avoit cauſés. La réformation tant déſirée, étoit le ſeul moyen qui pût réparer les bréches de la diſcipline, anéantir les abus, & rendre aux mœurs leur ancienne pureté. Nous avons vu comment les intentions du Concile avoient été traverſées, & comment ſon zèle, enchaîné par les obſtacles qu'on fit naître, étoit demeuré ſans effet. Cependant on ne perdoit pas de vue ce grand objet & l'on eſpéroit réparer dans le prochain Concile indiqué à Pavie pour l'an 1423, la faute qu'on avoit faite à Conſtance, en créant un Pape, avant d'avoir conſommé l'ouvrage néceſſaire de la réforme.

Il ne ſe rendit à Pavie qu'un très-petit nombre de Prélats. La peſte s'étoit manifeſtée dans cette ville & dans les environs. Ce fut pour Martin V une raiſon de transférer le Concile à Sienne. L'Aſſemblée n'y fut pas plus nombreuſe,

soit qu'on craignît la contagion, soit qu'on se défiât des intentions du Pape. Il saisit habilement ce prétexte pour changer encore le lieu du Concile, en le transférant à Basle ; & afin de gagner du tems, il ne l'indiqua que pour l'an 1431. Martin V ne vivoit plus, lorsque ce terme fut arrivé. Le Cardinal Gabriel Condolmère, Vénitien, qui lui succéda, sous le nom d'Eugène IV, ratifia toutes les mesures qui avoient été prises avant son élection pour la tenue du Concile. Il confirma sur-tout, le choix que son prédécesseur avoit fait du Cardinal Julien Césarini, pour tenir sa place au Concile de Basle, & y présider en son nom. Ce Cardinal étoit un des hommes les plus éclairés & les plus vertueux de son tems. Il passoit pour le Savant de toute l'Italie le plus versé dans la science des Canons ; il connoissoit les maux de l'Eglise ; il avoit une grande expérience des affaires, & dans l'état présent des choses, personne n'étoit plus propre que lui à diriger les opérations d'une assemblée qui représentoit l'Eglise universelle.

XV. SIÈCLE.

Les Décrets du Concile de Constance étoient la règle que celui de Basle se

XV. SIÈCLE.

proposoit de suivre. Eugène IV, qui paroissoit les respecter plus que personne, vouloit qu'on en suivît en tout les vues, & que le travail des Pères de Basle, appuyé sur les mêmes principes, pût être regardé comme une suite de ce que les Pères de Constance avoient commencé. Cependant, ce fut pour s'être attaché trop fidélement à prendre l'esprit de ces Décrets si sages & si respectés, que ce nouveau Concile ne tarda pas à devenir suspect au Pontife Romain, & que celui-ci tenta tous les moyens imaginables pour le dissoudre, avant qu'il eût rien fait d'important. Cette Assemblée n'avoit qu'un seul objet, la réformation de l'Eglise dans son Chef & dans ses Membres. C'étoit donc vers ce seul point que devoient se porter toutes les lumières & tous les travaux des Prélats, des Docteurs, des hommes savans & zélés que Basle voyoit réunis en si grand nombre dans ses murs. On devoit donc s'attendre que le concert de tant de personnes résolues à reprendre le fil des opérations du Concile de Constance, & à marcher fidélement sur ses traces, produiroit enfin des changemens heureux dans la discipline & dans

les mœurs. Eugène IV, qui paſſoit pour un homme habile & pénétrant, voyoit cela plus clairement qu'un autre, & c'étoit le ſujet de ſes inquiétudes. Il ſentoit que ſi le Concile faiſoit quelques réglemens pour la réformation de l'Egliſe, ces réglemens tomberoient d'abord ſur la Cour de Rome, & ſur le Pape lui-même, ou, pour mieux dire, ſur les abus qui s'étoient gliſſés depuis ſi long-tems dans l'exercice de l'autorité Pontificale.

XV. SIÈCLE.

En effet, dès les premières ſeſſions, le Concile de Baſle annonça hautement ſes deſſeins. Il renouvella tout ce qui s'étoit fait à Conſtance pour aſſurer la ſupériorité des Synodes œcuméniques, & leur autorité ſuprême. Il déclara que repréſentant l'Egliſe univerſelle, & tenant leur puiſſance immédiatement de Jeſus-Chriſt, toute perſonne, de quelque dignité qu'elle fut, même Papale, leur étoit ſoumiſe, & devoit obéir à leurs Décrets. C'en étoit aſſez pour faire connoître au Pape & à ſa Cour, ce qu'ils devoient attendre d'une Aſſemblée qui débutoit par établir des principes ſi contraires à leurs intérêts. Le Pontife, attentif à toutes ces démarches, & prévoyant

XV. SIÈCLE.

le but où elles devoient conduire, prit la réſolution de s'oppoſer ouvertement au Concile de Baſle, s'il ne pouvoit le diſſoudre, ou le transférer. Ce projet étoit conforme aux vues de ſa politique, néceſſaire même au maintien de ſon autorité dont il ne vouloit rien rabattre; mais l'exécution n'en étoit pas facile. Les Princes, qui avoient preſque tous des Ambaſſadeurs à Baſle, protégeoient le Concile, ſur-tout Charles VII, Roi de France, dont le Clergé deſiroit ardemment la réformation, & l'Empereur Sigiſmond, auquel il n'avoit pas tenu qu'elle n'eût été conſommée à Conſtance. D'ailleurs, ſi Eugène avoit pénétré les intentions du Concile, les ſiennes ne ſe manifeſtoient pas moins évidemment à ceux qui tenoient les yeux ouverts ſur lui.

On le mit dans la néceſſité de les dévoiler encore davantage, en le ſommant de venir au Concile, pour concourir avec lui au grand ouvrage de la réformation. Eugène ne repondit à ces démarches que par des lettres menaçantes, qui annonçoient ſans équivoque la réſolution où il étoit d'arrêter l'activité des Pères, par une prompte diſſolution

de leur assemblée. Cette diversité de procédés, dont le fondement étoit celle des intérêts, devint l'objet des plus vifs démêlés entre le Concile & le Pontife. Les Congrégations générales & particulières, les Conférences des Nations qui étoient distinguées, comme à Constance, enfin les sessions publiques ne retentissoient que de plaintes contre le Pape, & de projets formés pour le soumettre, malgré lui, à l'autorité qu'il méconnoissoit. Eugène, de son côté, publioit des Bulles peu honorables pour le Concile, & déclaroit dans toute la chrétienté, que ne reconnoissant plus l'Assemblée de Basle pour un vrai Synode, elle étoit dépouillée de tout pouvoir, & ne devoit plus passer que pour un faux Concile, une assemblée de personnes mal-intentionnées, & rébelles à l'Eglise. XV. SIÈCLE.

On avoit déjà tenu quinze sessions publiques, & un plus grand nombre de Congrégations, sans que les esprits parussent disposés à se rapprocher, lorsqu'Eugène entra tout-à-coup dans un accommodement proposé par les Ambassadeurs des Princes qui s'étoient rendus médiateurs entre ce Pontife & le

XV. SIÈCLE.

Concile. Eugène accepta un projet de Bulle dressé par le Concile, sans y faire le moindre changement. C'étoit une révocation solemnelle de celles qu'il avoit données pour dissoudre l'Assemblée de Basle. A cette condition, on consentit de recevoir ses Légats. Ils furent adjoints au Cardinal Julien, ancien Président, dans la dix-septième session, & admis au Concile dans la dix-huitième; mais on y prit toutes les précautions qu'on jugea nécessaires pour empêcher qu'ils ne s'attribuassent plus d'autorité qu'ils ne devoient en avoir. Après cette réunion, le Pape & le Concile parurent agir de concert pendant quelque tems, & les personnes qui désiroient le bien, espérèrent que les deux autorités cessant d'être rivales, l'objet du Concile seroit enfin rempli, conformément aux vœux de toute l'Eglise. Mais cette harmonie, qui pouvoit produire les plus heureux effets, ne dura pas long-tems. Le Concile vouloit la réforme, le Pape & sa Cour la craignoient. Nouvelle source de division, qui eut bientôt les plus fâcheuses suites. Les Légats se retirèrent, sans excepter le Cardinal Julien, qui s'étoit

montré jusque-là si fortement attaché au Concile. Aussi-tôt le Pape donna une Bulle qui transféroit le Concile à Ferrare, où les Grecs devoient se rendre, pour travailler à la réunion des deux Eglises. De ce moment, les Romains regardèrent le Concile de Basle, comme dissous & sans autorité. Tout ce que nous venons de rapporter se passa depuis l'ouverture du Concile, le vingt-troisième jour de Juillet 1431, jusqu'à la fin de Juillet 1437.

XV. SIÈCLE.

A cette époque, la rupture fut tellement ouverte entre le Concile & le Pape, qu'on ne se ménagea plus de part ni d'autre. Eugène fut d'abord déclaré suspends, & ensuite déposé. Il excommunia de son côté le Concile, & traita ceux qui le composoient, d'Hérétiques & de Schismatiques. Les Pères de Basle ne s'en tinrent pas au Jugement qu'ils avoient prononcé contre le Pape; mais regardant le Saint-Siège comme vacant, ils ordonnèrent qu'on procédât à l'élection d'un nouveau Pontife. Amédée VIII, Duc de Savoye, qui s'étoit retiré dans la solitude de Rippaille où il vivoit sous l'habit d'Hermite, détrompé du vain faste des grandeurs qu'il savoit

XV. SIÈCLE.

apprécier, avec une ſociété de Courtiſans qui partageoient ſes goûts, eut la pluralité des ſuffrages. Surpris qu'on eût penſé à lui pour le faire Pape, il n'accepta cette dignité qu'avec peine, regrettant ſon repos, & craignant les orages auxquels ſon élévation alloit l'expoſer. Il prit le nom de Félix V & ſe rendit à Baſle, où ſe fit avec éclat & magnificence la cérémonie de ſon couronnement, au mois de Mars 1440.

Par l'élection de Félix V, l'Egliſe, à peine ſortie des horreurs d'un Schiſme qui avoit duré plus d'un demi-ſiècle, en voyoit recommencer un autre, dont les ſuites pouvoient n'être pas moins longues, ni moins funeſtes. On prit des meſures en France, pour prévenir les effets de ces nouveaux troubles; & ſans renoncer à l'Obédience d'Eugène, on ſtatua qu'on n'auroit aucun égard aux cenſures que le Pape & le Concile avoient lancées l'un contre l'autre. Cependant les Pères de Baſle, dont le nombre deminuoit de jour en jour, continuèrent leurs opérations ſur le plan qu'ils s'étoient formé depuis la retraite du Cardinal Julien & des autres Légats. *Ils* tinrent encore vingt ſeſſions,

depuis la vingt-cinquième qui précéda la rupture. Le Cardinal d'Arles, que le Concile s'étoit donné pour Préſident, ſe prêtoit à tout & travailloit avec les autres Prélats à faire reconnoître Félix V, comme le vrai Pape & le ſeul Vicaire de J. C. Mais les Nations Catholiques ne montroient pas un grand empreſſement à ſe ranger ſous ſon obéiſſance, & lui-même ne paroiſſoit pas compter beaucoup ſur la légitimité du titre dont on l'avoit revêtu. Il conſentit que le Concile terminât ſes travaux, & que, ſans être cenſé diſſous, il ſe raſſemblât dans trois ans pour continuer l'ouvrage de la réformation, ſoit à Lyon, ſoit à Lauſane, Villes qui furent déſignées à cet effet. Les Pères ſe ſéparèrent après avoir arrêté cet article dans la quarante-cinquième ſeſſion, tenue le 19 Mai 1443. XV. SIÈCLE.

Tandis que la diviſion qui s'étoit miſe entre le Pape Eugène IV & le Concile de Baſle éclatoit, le Roi de France Charles VII, tint à Bourges en 1438, une célèbre Aſſemblée du Clergé, des Seigneurs, & des perſonnes les plus éclairées du Royaume, pour dreſſer un Réglement ſur les affaires eccléſiaſtiques,

XV. SIÈCLE.

qui ſervît à l'avenir de loi fixe & univerſelle dans le Royaume. Les Pères de Baſle avoient invité Charles VII à former cette Aſſemblée, afin de concourir avec eux à l'abolition des abus qui s'étoient introduits pendant le grand Schiſme, ou du moins de ceux qui étoient le plus ouvertement contraires à la liberté des Egliſes. L'Aſſemblée de Bourges, entrant dans les vues du Concile, tira de ſes Décrets la ſubſtance du fameux Réglement qu'elle dreſſa, & qu'on connoît encore ſous le titre de Pragmatique-Sanction. Il contenoit vingt-trois articles, dont les objets principaux étoient le rétabliſſement des élections dans l'ancienne forme; l'abolition des annates, des réſerves & des expectatives; l'application du tiers des Bénéfices aux Gradués; la défenſe d'appeller au Pape, ſans paſſer par le Tribunal des Ordinaires; l'obligation impoſée au Pape, en cas d'appel, de nommer des Commiſſaires pour juger ſur les lieux; la ſupériorité du Concile général, auquel le Pape même eſt obligé de ſe ſoumettre dans ce qui concerne la foi; l'extinction du Schiſme, & la réformation

des mœurs, &c. Le Roi confirma ce Réglement par un Édit qui fut enregiſtré au Parlement. La Pragmatique fut obſervée comme une loi précieuſe, pendant tout le règne de Charles VII, & même long-tems encore après, malgré les atteintes que les Papes eſſayèrent de lui porter en diverſes circonſtances. Elle ne fut totalement abolie que par le fameux Concordat paſſé entre Léon X & François I, comme nous le dirons dans l'hiſtoire du XVIe. ſiècle.

XV. SIÈCLE.

ARTICLE VIII.

Conciles de Ferrare & de Florence.

PENDANT que le Concile de Baſle procédoit contre Eugène IV, ce Pontife aſſembloit à Ferrare un Concile dont l'objet étoit de travailler à l'union des Grecs & des Latins; union tant de fois projettée & toujours traverſée par des obſtacles inſurmontables. L'Empereur de Conſtantinople, Jean Paléologue II, fils & ſucceſſeur de Manuel, deſiroit vivement la concluſion de cette

affaire. Il étoit ſecondé par le Patriarche Joſeph, homme d'un grand mérite, qui joignoit une profonde érudition, à toutes les vertus épiſcopales. Pluſieurs autres Prélats de l'Egliſe Grecque, recommandables par leur ſcience & leur piété, entroient dans les vues du Prince. Mais un plus grand nombre encore s'y oppoſoit fortement. Les Moines ſur-tout étoient les plus opiniâtres dans le Schiſme : ils frémiſſoient de colère au ſeul mot d'union : ils inſpiroient leurs ſentimens au peuple, & par l'empire qu'ils avoient ſur lui, ils le rendoient auſſi fanatique qu'eux. Les prétentions des Pères de Baſle, étoient un autre obſtacle à ce grand ouvrage. Continuant à ſe regarder comme les repréſentans de l'Egliſe univerſelle, & l'unique Tribunal où toutes les cauſes de la foi devoient être portées, ils vouloient que les Grecs traitaſſent avec eux, ſoit dans la ville même de Baſle, ſoit dans celle d'Avignon, où ils conſentoient de ſe tranſporter.

XV. SIÈCLE.

Le Pape Eugêne n'eut pas plus d'égard à ces prétentions du Concile de Baſle, qu'aux procédures qu'il continuoit de

faire contre lui. Depuis la Bulle de diſſolution qu'il avoit donnée, il ne pouvoit plus regarder ce Concile que comme une aſſemblée illégitime, nulle, & ſans pouvoir. La convocation d'un autre Concile à Ferrare, étoit dans ſes principes une nouvel acte qui dépouilloit les Pères de Baſle de toute autorité, relativement aux affaires de l'Egliſe. Eugêne IV agiſſoit conſéquemment en preſſant l'ouverture de ſon Concile de Ferrare. Elle ſe fit le 8 Janvier 1438. On tint deux ſeſſions avant l'arrivée des Grecs ; le Pape préſida à la ſeconde, dans laquelle il ne fut queſtion que de régler l'ordre qui s'obſerveroit dans le Concile. Juſqu'à l'arrivée des Grecs, il ne fut pas fort nombreux, parce que les Souverains qui s'étoient déclarés pour le Concile de Baſle, défendirent à leurs Évêques de s'y rendre, & n'y envoyèrent point leurs Ambaſſadeurs. Il ne s'y trouva d'abord que ſoixante-douze Évêques, la plupart d'Italie, ou des pays voiſins. Ce fut pour les Grecs un grand ſujet d'étonnement, de voir ſi peu de Prélats dans une aſſemblée où ils eſpéroient que toute l'Egliſe d'Occident ſeroit réunie. Ils en témoignèrent leur

XV. SIÈCLE.

XV. SIÈCLE.

peine au Pape; mais on pallia comme on put les raiſons de ce vuide, & l'on trouva moyen de leur perſuader que le Pape aſſiſté des Cardinaux, & d'une certaine quantité d'Évêques, ſuffiſoit pour traiter avec eux la grande affaire de l'union.

L'Empereur Grec, le Patriarche de Conſtantinople, les Vicaires des autres Patriarches d'Orient, les Evêques, les Députés du ſecond Ordre, les Abbés & tous ceux qui les accompagnoient, arrivèrent à Ferrare dans le commencement de Mars. Les premiers jours furent remplis par le cérémonial des réceptions & des viſites réciproques; après cela on régla, de concert avec les Orientaux, l'ordre qui ſeroit obſervé, tant dans les ſéances publiques, que dans les conférences particulières où les matières ſeroient diſcutées. Quand ces préliminaires furent remplis, on propoſa d'examiner les différents points de controverſe qui diviſoient les deux Égliſes; ſavoir, la Proceſſion du Saint-Eſprit, l'uſage des pains azymes dans le Sacrifice, le Purgatoire & la Primauté du Pape, car tout ſe réduiſoit à ces quatre articles. On commença par le Purga-

toire. Lorſqu'on eut expliqué la doctrine des deux Egliſes ſur ce premier objet, on reconnut qu'il y avoit peu de différence entre les Grecs & les Latins. Ils convenoient du dogme les uns & les autres, quant au fond, & ils ne différoient que dans la manière de concevoir comment les ames étoient purifiées dans ce lieu d'expiation : les Grecs diſoient que c'étoit par les ténèbres & l'affliction ; les Latins y ajoutoient la peine ſenſible du feu. Le point de foi étant reconnue de part & d'autre, il étoit aiſé de s'accorder ſur le reſte.

XV. SIÈCLE.

L'article de la Proceſſion du Saint-Eſprit renfermoit de plus grandes difficultés, & demandoit une diſcuſſion plus étendue : on s'en occupa dans pluſieurs conférences & pluſieurs ſeſſions. Les Grecs y parlèrent avec éloquence ; mais c'étoit une éloquence vague & diffuſe, qui tiroit tout ſon éclat de l'agrément du diſcours. Du reſte, foible de preuves, & ſouvent hors de la queſtion dont il s'agiſſoit, elle n'établiſſoit pas ſolidement ce qu'elle mettoit en thèſe, & laiſſoit preſque toujours ſubſiſter les objections des adverſaires. Les Latins, au contraire, étoient plus méthodiques,

XV. SIÈCLE.

plus précis ; leurs preuves étoient bien déduites & préſentées dans un jour lumineux ; leurs raiſonnemens forts & ſerrés, leurs objections preſſantes, & leurs réponſes tranchoient ordinairement, par des raiſons ſans réplique, tout ce qu'on leur oppoſoit de difficultés ſpécieuſes. Cependant par tous ces longs débats, on avançoit peu vers le but, parce que les Grecs, avec leur ſubtilité ordinaire, écartoient autant qu'ils le pouvoient le fond de la queſtion, pour ſe jetter ſur des acceſſoires, afin de traîner la diſpute en longueur. Lorſqu'ils ſe ſentoient preſſés, & que les bonnes réponſes leur manquoient, ils en revenoient toujours à la défenſe faite par le Concile d'Ephêſe, de rien ajouter au ſymbole, comme ſi cette défenſe avoit pu dépouiller l'Egliſe du droit qu'elle a d'expliquer le dogme, & d'introduire dans ſon langage, des expreſſions propres à diſcerner la vérité d'avec l'erreur.

Marc d'Ephèſe, Beſſarion de Nicée, & l'Empereur même, car ce Prince étoit ſavant, ſe diſtinguoient du côté des Grecs, dans ces combats où ils ſe plaiſoient à déployer tout ce que l'éru-

dition a de plus grave, & tout ce que l'art de la parole à de plus séduisant. XV. Mais ils avoient des adversaires dignes SIÈCLE. d'eux, dans le Cardinal Julien, André, Evêque de Rhodes, & un Théologien de l'Ordre de Saint-Dominique, nommé Jean. Ceux-ci ne s'en laissoient point imposer par les discours abondans & pompeux des Grecs. Attentifs à tout, ils les suivoient pied à pied dans leurs écarts, & les ramenoient toujours au point fixe qu'il s'agissoit d'éclaircir. Fatigués d'entendre sans cesse répéter les mêmes choses, touchant l'addition des mots, *Filioque*, & de ne rien conclure quant au fond de la dispute, ils réduisirent toute la controverse à ces deux questions: 1°. Est-il de foi, que de toute éternité le Saint-Esprit procéde du Fils comme du Père? 2°. Ces mots, *Filioque*, expriment-ils clairement le dogme contenu dans cet article du symbole, & dans cette supposition, ne doivent-ils pas être conservés.

Malgré cette précaution des Latins, qui tendoit à simplifier la discussion des points controversés, on eut encore, pour les Grecs, la condescendance d'examiner avec eux les autorités qu'ils allé-

XV. SIÈCLE.

guoient ; & afin de ne leur laiſſer aucun prétexte, s'ils réſiſtoient à l'évidence, on ſe ſervit des éditions des Pères qu'ils avoient apportées d'Orient. Il ne fut pas difficile de les convaincre par les textes les plus formels, que les ſaints Docteurs, pour leſquels ils avoient le plus de vénération, s'étoient exprimés, comme l'Egliſe Romaine, ſur le dogme de la Proceſſion. Mais quoique la force de cette démonſtration, ôtât aux Partiſans du Schiſme les armes dans leſquelles ils mettoient toute leur confiance, Marc d'Ephêſe perſévéra dans ſon entêtement. Beſſarion, qui étoit moins prévenu, & qui cherchoit de bonne foi la vérité, ſe rendit & convint que la doctrine des Latins étoit celle de tous les anciens qui avoient écrit avec le plus d'exactitude ſur cette matière. De plus, il avoua que ſi quelques Pères avoient dit que le Saint-Eſprit procéde du Père par le Fils, cette façon de parler devoit être interprétée & rectifiée par les autres endroits de leurs ouvrages, où ils enſeignent expreſſément que la troiſième Perſonne procéde également des deux autres. Le ſentiment de ce Savant Prélat entraîna la plupart de ſes

compatriotes, & fit ceſſer toutes les chicanes qui avoient rendu la diſpute ſi longue & ſi contentieuſe. XV. SIÈCLE.

Lorſqu'on fut d'accord ſur ce premier article, on dreſſa la profeſſion de foi qui devoit fixer à jamais l'enſeignement des deux Egliſes. Elle étoit conçue en ces termes : *au nom de la Très-Sainte Trinite, du Père, du Fils, & du Saint-Eſprit; nous, Grecs & Latins confeſſons que tous les Chrétiens doivent recevoir cette verite de foi; que le Saint-Eſprit eſt eternellement du Père & du Fils, & qu'il procede de l'un & de l'autre, comme d'un ſeul principe, & par une même operation, qu'on appelle ſpiration.* Cette déclaration fut approuvée & ſignée de tous ceux qui aſſiſtoient au Concile, tant Grecs que Latins. Ainſi la plus grande difficulté ſe trouvoit heureuſement terminée. Celles qui reſtoient ne devoient pas arrêter ſi long-tems. On étoit déjà d'accord ſur l'article du Purgatoire. L'uſage du pain levé, ou non levé, dans le Sacrifice, ne pouvoit donner lieu à de nouveaux débats, puiſqu'on convenoit de laiſſer chaque Egliſe dans la pleine liberté de ſuivre à cet égard la pra-

tique qu'elle avoit toujours obſervée.
XV. Le ſeul point qui fut ſujet à conteſta-
SIÈCLE. tion, étoit la primauté du Pape, & le pouvoir de Juriſdiction que l'Egliſe Romaine s'attribuoit ſur toutes les autres Égliſes.

On ſait quelles étoient les anciennes préventions des Grecs, contre l'autorité des Papes, & combien les Partiſans du Schiſme avoient travaillé de tout tems à les nourrir, en peignant les Pontifes de Rome & ceux qu'ils chargeoient de leurs ordres, ſous des couleurs odieuſes. Ces préjugés, dans leſquels on prenoit à tâche de nourrir tous les Orientaux, depuis l'époque des premières diviſions, fortifiés par le cours des années, & par des événemens dont la mémoire étoit encore toute récente, devoient faire craindre que cet article ſi délicat à traiter au gré de tous, n'occaſionnât des conteſtations interminables. En effet, il s'en éleva de très-vives, & l'on eut beaucoup de peine à convenir des termes dont on ſe ſerviroit pour expoſer les ſentimens des deux Egliſes, ſur un objet qui avoit été la ſource de tous leurs démêlés. En reconnoiſſant la primauté du Pape, les

Grecs ne vouloient pas qu'on pût appeller à Rome des Jugemens prononcés par les Patriarches d'Orient; & les Latins vouloient qu'en parlant des prérogatives du Siège Apoſtolique, il fût dit que les Pontifes Romains en jouiroient conformément à l'Ecriture & à la Tradition. Ces dernières expreſſions choquoient les Orientaux ; ils refuſèrent abſolument de les admettre, & s'obſtinèrent à demander qu'on y ſubſtituât celles-ci : *pour en jouir ſelon les Canons.* L'Empereur ſe donna de grands mouvemens pour engager les uns & les autres à ſe rendre faciles, & à ne pas rompre une union ſi déſirée, par attachement à des termes qui pouvoient être aiſément remplacés par d'autres, ſans nuire à la vérité. Beſſarion qui deſiroit ſincérement la paix, le ſeconda par ſon éloquence douce & perſuaſive. Les eſprits ſe rapprochèrent, & l'on rédigea d'un commun accord le Décret d'union qui devoit être le réſultat d'un travail ſi long & ſi pénible.

XV. SIÈCLE.

Ce Décret deſtiné à ſervir de règle aux deux Egliſes, & de baſe à la paix qu'elles venoient de conclure, eſt trop long, pour le rapporter ici en entier. Il

porte en titre : *définition du ſaint Concile œcuménique, célébré à Florence.* Le nom du Pape Eugène ſe lit à la tête, puis le titre ajoute ; du conſentement de notre cher fils Jean Paléologue, très-illuſtre Empereur des Romains, & de ceux qui tiennent la place de nos très-vénérables frères les Patriarches, & des autres Prélats repréſentans l'Egliſe Grecque. Après ce titre, on lit une préface ; c'eſt une eſpèce d'Hymne, où toute la nature eſt invitée à partager la joie de ce grand événement. Après quoi ſuit la teneur du Décret qui ſtatue ſur les quatre points de doctrine, dont l'examen avoit occupé ce Concile, depuis l'arrivée des Grecs ; ſavoir, la Proceſſion du Saint-Eſprit, le Purgatoire, l'uſage du pain levé ou non levé dans le Sacrifice, & la primauté du Pape. Nous avons rapporté d'avance ce que le Décret prononce ſur ces quatre chefs, en racontant comment la controverſe avoit été traitée de part & d'autre dans le Concile, & comment les Pères s'étoient accordés ſur chaque article en particulier. A cet égard le Décret eſt conforme à ce qu'on avoit ſucceſſivement arrêté dans les conférences & les ſeſſions où la matière

XV. SIÈCLE.

avoit

avoit été discutée. Enfin, le Décret renouvellé & confirme ce qui avoit été autrefois réglé touchant le rang des quatre Patriarches d'Orient ; celui de Constantinople est nommé le premier, & après lui ceux d'Alexandrie, d'Antioche & de Jérusalem. XV. SIÈCLE.

Telle est la substance de ce Décret célèbre. Il fut signé dans la dixième & dernière séance, tenue le 6 Juillet 1439, par le Pape, l'Empereur, & tous les Prélats, tant Latins que Grecs, à l'exception de Marc d'Ephêse, dont rien ne put fléchir l'opiniâtreté. Le lendemain de la signature, l'acte d'union fut publié dans la grande Eglise de Florence, où le Pape & l'Empereur, avec tout leur cortège, s'étoient rendus. Le Cardinal Julien, & Bessarion de Nicée étant montés dans l'Ambon, en firent la lecture, l'un en Latin, l'autre en Grec ; tous les membres des deux Eglises qui formoient l'Assemblée, l'approuvèrent de nouveau : ensuite la Messe fut célébrée solemnellement en action de graces de l'heureuse conclusion de cette grande affaire. Le Pape y donna le baiser de paix à tous les Pères du Concile, après quoi ils s'embrassèrent les uns les

autres en ſigne de concorde & d'amitié.

XV. SIÈCLE. Tout étant ainſi terminé, à la ſatisfaction des deux Partis, les Grecs ſongèrent à s'en retourner chez eux. Le Pape leur donna généreuſement beaucoup plus qu'il ne s'étoit obligé par ſon traité avec l'Empereur, & l'on ſe ſépara avec un contentement égal des deux côtés. Nous avons vu dans l'article VI, comment le Décret d'union fut regardé par le Clergé de Conſtantinople, & comment le fanatiſme des Schiſmatiques rendit ſans effet ce qui avoit coûté tant de peines au Pape, à l'Empereur, & aux Repréſentans des deux Egliſes.

Après le départ des Grecs, Eugène IV continua le Concile, qui eut encore cinq ſeſſions. Dans la ſeconde, on fit un Décret d'union en faveur des Arméniens, dont le Patriarche avoit envoyé des Députés au Concile. Dans la troiſième, on fit la même choſe en faveur des Jacobites, qui, comme nous l'avons dit ailleurs, ſuivoient les erreurs d'Eutichès, auxquelles ils avoient fait quelques changemens. Leur Patriarche avoit envoyé au Concile, André, Abbé de Saint-Antoine au Mont-Liban. Ce Député étoit chargé de ſupplier le Pape

de l'admettre avec tous ceux qui lui étoient soumis, à la Communion de l'Eglise Romaine, dont ils protestoient que la doctrine seroit désormais la régle de leur foi. Enfin, le Pape déclara dans la cinquième session, qu'il transféroit le Concile à Rome, pour être plus à portée de travailler aux affaires de l'Italie, qui étoit agitée par de grands troubles. Mais cette espèce de Concile qui s'assembla dans l'Eglise de Saint-Jean de Latran, n'eut que deux séances. On y fit des Décrets touchant les Syriens, les Chaldéens & les Maronites. Ces Nations, qui étoient infectées de diverses erreurs, avoient envoyé à Rome quelques Evêques, pour demander la Communion du Saint-Siège & de l'Eglise Apostolique. Ils offrirent au Pape d'abjurer leurs erreurs, & de souscrire la profession de foi, que Sa Sainteté leur proposeroit. Eugêne condescendit à leur demande, les croyant sincérement convertis. Mais tous ces Peuples ne tardèrent pas à retourner à leurs anciennes opinions, & depuis, ils ont toujours persévéré dans le Schisme, excepté les Maronites, qui sont restés attachés à l'Eglise Romaine. XV. SIÈCLE.

XV. SIÈCLE.

ARTICLE IX.

Caractère des Papes, depuis l'extinction du grand Schiſme, juſqu'à la fin de ce ſiècle.

LES Pontifes qui ſe ſont diſputé la Chaire Apoſtolique depuis le commencement de ce ſiècle juſqu'au tems du Concile de Conſtance, & à l'élection de Martin V, ſe ſont peints eux-mêmes dans cette Hiſtoire, par leur conduite & leurs actions. Nous les avons vus tous preſque également faux dans leurs promeſſes, ſourds aux déſirs & aux gémiſſemens de la Religion, inſenſibles aux maux cauſés par le Schiſme, éblouis de leur dignité, réſiſtant aux vœux & aux conſeils des hommes les plus ſages, feignant d'être toujours prêts à ſe dépouiller du Pontificat, & ne connoiſſant aucun moyen qui ne fût juſte pour s'y maintenir. L'intérêt perſonnel qui paroît avoir été leur unique mobile, dans tous les événemens auxquels ils ont pris part, leur ferma les yeux ſur ce que le bien général de

l'Egliſe exigeoit d'eux. L'ambition & la cupidité de ceux qui les entouroient, contribua, ſans doute, à leur inſpirer cette opiniâtreté, que rien ne put vaincre, & contre laquelle tous les projets d'union vinrent toujours échouer. Une choſe digne de remarque, c'eſt que tous ces Pontifes, d'ailleurs ſi différens de naiſſance, d'éducation & de caractère, ſe ſoient raſſemblés par un même endroit, comme s'ils étoient convenus entre eux des mêmes principes, & que le mourant les eût tranſmis à ſon ſucceſſeur. Chacun d'eux avant ſon élection, témoigna le plus vif amour pour la paix, & ſe montra diſpoſé aux plus généreux ſacrifices pour la procurer; mais à peine étoit-il parvenu à la Papauté, que tous ces beaux ſentimens s'évanouiſſoient, & qu'il comptoit pour rien tous les maux cauſés par le Schiſme, pourvu qu'il ſe conſervât dans le rang où il étoit monté. Nous ne devions pas omettre cette obſervation : elle eſt bien propre à faire ſentir le danger de l'élévation, & les changemens funeſtes que la viſion des grandeurs humaines occaſionne preſque toujours dans les ames les plus droites.

XV. SIÈCLE.

XV. SIÈCLE.

Le Concile de Conſtance, en donnant à l'Egliſe un Chef certain & légitime, termina le Schiſme; mais il ne put détruire du même coup tous les déſordres qu'une guerre ſi longue & ſi vivement ſoutenue, avoit fait naître. Martin V, qu'on avoit jugé propre à gouverner l'Egliſe dans les tems difficiles où l'on étoit, avoit des lumières, des vues pures, du talent pour les affaires; mais en montant ſur le Trône Pontifical, il adopta les principes de ſa Cour, & il ſe fit une maxime, d'écarter avec ſoin tout ce qui pouvoit porter quelque atteinte à ſon autorité, en la renfermant dans ſes juſtes bornes. Ce fut par cette raiſon, que, ſans s'oppoſer directement aux deſſeins du Concile de Conſtance, par rapport à la réformation dont il ſentoit lui-même le beſoin, il détourna l'attention de cette aſſemblée ſur d'autres objets, afin d'éloigner un travail dont il redoutoit les ſuites. Sa conduite uniquement dirigée par la politique, fit évanouir toutes les eſpérances qu'on avoit conçues de lui, pour le rétabliſſement de la diſcipline & des mœurs; de ſorte que les Hiſtoriens bornent ſon éloge à dire qu'il travailla avec quel-

que ſuccès à pacifier l'Italie, & à calmer la fureur des ſéditions qui déſoloient Rome depuis ſi long-tems. XV. SIÈCLE.

Le Cardinal Condolmère, Vénitien, qui fut élu après la mort de Martin V, & qui prit le nom d'Eugène IV, ne chercha, comme ſon prédéceſſeur, qu'à maintenir ſon autorité dans toute l'étendue que ſes prédéceſſeurs lui avoient donnée, ſans penſer à la réforme, qui étoit plus que jamais, le vœu de toute l'Egliſe. L'animoſité des factions, appaiſée, ou contenue par Martin V, ſe ranima ſous le nouveau Pontife. On vit donc les troubles & les diſſenſions, renaître à Rome, avec autant de chaleur qu'auparavant. Eugène y contribua, en ſe déclarant pour les Urſins, contre les Colonnes, leurs ennemis. Pour excuſer cette préférence, il faut avouer que ceux-ci avoient prodigieuſement abuſé de leur crédit ſous le Pontificat de Martin V, dont ils étoient neveux ou parens. On les accuſoit même de s'être emparés de pluſieurs domaines appartenans à l'Egliſe, & d'avoir pillé le tréſor deſtiné aux frais de la guerre que le Pape vouloit faire aux Turcs. Ce qu'il y a de certain, c'eſt qu'ayant

été chaſſés de Rome & pourſuivis avec vigueur, ils s'eſtimèrent heureux d'acheter leur paix au prix d'une ſomme de cent treize mille ducats, qu'Eugène exigea d'eux.

XV. SIECLE.

Nous avons parlé ailleurs des démêlés de ce Pontife avec les Pères du Concile de Baſle, & avec le Roi d'Arragon, Alphonſe V, Prince adroit & politique, qui, pour obtenir des Papes ce qu'il vouloit, prit & quitta plus d'une fois le parti de Benoît XIII. Le zéle d'Eugène IV pour la réunion de l'Egliſe Grecque avec celle de Rome, les peines infinies qu'il ſe donna pour conduire ce grand ouvrage à une heureuſe fin, & la généroſité qu'il eut de fournir ſeul aux dépenſes que le voyage & la préſence des Grecs occaſionnèrent pendant la durée des Conciles de Ferrare, & de Florence, ſont les plus beaux traits de ſa vie. Traverſé dans cette utile entrepriſe par les Pères de Baſle, & peu ſecondé par les autres Prélats d'Occident, il eut aſſez de courage & d'habileté pour ſurmonter tous les obſtacles; de ſorte qu'on peut dire ſans bleſſer la vérité, que la gloire du ſuccès n'appartient qu'à lui. Il mourut

au mois de Février 1447, après environ seize ans d'un Pontificat rempli d'événemens singuliers, embarrassans, qui auroient déconcerté tout homme d'un caractère moins courageux, & dont il sut presque toujours tirer quelque avantage. XV. SIÈCLE.

Le Saint-Siège fut rempli, après un mois de vacance, par l'élection du Cardinal Thomas de Sarzane, qui prit le nom de Nicolas V; il étoit d'un caractère doux & pacifique; il désiroit la fin des troubles que les partisans de Felix V entretenoient dans l'Eglise, par les raisons spécieuses qu'ils employoient pour appuyer les prétentions de ce Pontife, élu, sacré & couronné dans un Concile qui se qualifioit d'œcuménique. Nicolas V chercha tous les moyens de détromper ceux qui se laissoient éblouir par les apparences de canonicité que l'élection de Félix offroit au premier coup d'œil. Mais la paix de l'Eglise étant le premier objet de ses soins, il ne se proposoit pas d'humilier son adversaire, ni de le décrier; il ne songeoit qu'à le gagner par des offres capables de le dédommager du sacrifice qu'il feroit en renonçant au Pon-

XV. SIÈCLE.

tificat. Felix, qui n'avoit point ambitionné la Papauté, s'en dépouilla ſans regret, & Nicolas fut aſſez généreux pour lui accorder tout ce qu'il demanda.

Ce Pape, uniquement attentif aux intérêts de la Religion, voyoit avec une extrême douleur les progrès du Mahométiſme, que les armes triomphantes des Turcs étendoient au loin, dans le Continent & dans les Iſles, ſur les débris de l'Empire d'Orient. Il exhorta fortement l'Empereur Conſtantin à ſe déclarer pour l'union ſi ſolemnellement jurée à Florence, afin de mériter que Dieu excitât les Princes Latins à s'armer pour le ſecourir. Il lui écrivit à ce ſujet de la manière la plus pathétique & la plus preſſante; & comme ſi ſes regards euſſent pénétré dans l'avenir, il lui annonça la chûte prochaine de l'Empire Grec, s'ils perſévéroient, ſon Peuple & lui, dans le Schiſme qui attiroit ſur eux les vengeances du Ciel. L'événement ne vérifia que trop bien la prédiction du Pontife. Lorſque Mahomet II ſe rendit maître de Conſtantinople, Nicolas V fut ſi touché de cette nouvelle perte des Chrétiens, qu'il en mourut de chagrin, en 1455, après

avoir dignement rempli le Saint-Siège un peu plus de huit ans. Recommandable par ſa piété, & par ſa libéralité envers les pauvres, il ne le fut pas moins par la protection qu'il accorda aux gens de Lettres. Il les approcha de ſa perſonne, récompenſa leurs travaux avec magnificence, & ſe plut à les placer dans les poſtes où leurs talens pouvoient être utiles à l'Egliſe & à la Société. XV. SIÈCLE.

Beſſarion, ce Grec célébre qui avoit été obligé de renoncer à ſon Archevêché de Nicée, & de ſe retirer en Occident pour ne pas s'expoſer à la vengeance des Schiſmatiques, après le Concile de Florence, ſe vit au moment de ſuccéder au Pape Nicolas. Mais des raiſons de jalouſie & de politique, lui firent donner l'excluſion par tous ceux qui avoient ſujet de craindre le gouvernement d'un homme auſſi ferme & auſſi éclairé. Les ſuffrages long-tems partagés, ſe réunirent enfin en faveur du Cardinal Alphonſe Borgia, né d'une famille illuſtre, à Valence en Eſpagne, dont il étoit Evêque, & qui prit le nom de Calixte III. Il étoit grand politique, habile dans le maniement des affaires,

XV. SIÈCLE.

& plein de zéle pour la diſcipline eccléſiaſtique. On l'a loué de n'avoir jamais voulu accepter de Bénéfice en commende, à l'exemple des autres Cardinaux. Mon épouſe eſt Vierge, diſoit-il, en parlant de ſon Egliſe; je ne veux pas la ſouiller, en devenant adultère. Il condamnoit par ces paroles, la plupart des Prélats de ſon tems. Après ſon couronnement, il reprit les projets de ſon prédéceſſeur, touchant la guerre contre les Turcs: ce fut le principal objet de ſes ſoins, pendant tout le tems qu'il occupa le Saint-Siège. Il ne ceſſa de ſolliciter les Princes Chrétiens, par ſes Lettres & ſes Légats, pour les engager à s'unir à lui, dans une entrepriſe qui n'intéreſſoit pas moins le repos de l'Europe, que l'honneur de la Religion. Il n'épargna rien pour envoyer des ſecours au brave Hunniade, qui étoit le boulevart de la Chrétienté, contre les Infidèles. La mort de ce grand homme lui fit verſer des larmes, & pendant deux ans qu'il vécut encore, il ne put ſe conſoler de cette perte. Dans les derniers tems de ſon Pontificat, l'Italie fut affligée de divers fléaux, dont il eſſaya de profiter, pour

exciter les Peuples à la pénitence. Mais les mœurs étoient si corrompues, que ses exhortations ne produisirent pas un grand fruit. Calixte III mourut en 1458, âgé de quatre-vingt ans, ayant tenu le Saint-Siège près de trois ans & demi. On a dit qu'il se tenoit tellement assuré de parvenir à la Papauté, que dans le Conclave où il fut élu, il mit par écrit le vœu qu'il faisoit de continuer la guerre contre les Turcs, prenant le titre de Pape & le nom de Calixte. Si ce fait est vrai, il ne prouve autre chose que l'habileté de ce Pape dans le choix des moyens qu'il avoit pris pour se procurer la pluralité des suffrages. XV. SIÈCLE.

Æneas-Sylvius Picolomini, que les Cardinaux donnèrent pour successeur à Calixte III, avoit été Sécrétaire du Concile de Basle, & l'un des plus zélés partisans de cette Assemblée. Il avoit même écrit en sa faveur, contre les intérêts d'Eugène IV, qui fut assez équitable pour estimer ses talens, quoiqu'ils eussent été employés à le combattre. Sylvius étant devenu Pape, sous le nom de Pie II, changea de langage, & travailla par ses Bulles, à détruire les maximes qu'il avoit établies autre-

XV. SIÈCLE.

fois dans ſes ouvrages. Quand on lui objectoit ſon changement d'opinion, il ne diſſimuloit pas les motifs des nouveaux ſentimens qu'il avoit embraſſés. C'étoit, diſoit-il, qu'il ne voyoit plus du même œil étant Pape, les principes qu'il avoit ſoutenus lorſqu'il n'étoit que ſimple particulier. Ses intérêts n'étant plus les mêmes, étoit-il étonnant que ſes idées euſſent changé? c'eſt pour cela qu'il déclaroit nettement dans ſa fameuſe Bulle *Execrabilis*, qu'on devoit abandonner ce qu'Æneas Sylvius avoit enſeigné, & s'attacher uniquement à ce que Pie II reconnoiſſoit comme vrai.

Le deſſein de réunir toutes les forces de la Chrétienté contre les Turcs, qui avoit occupé ſes prédéceſſeurs, fut auſſi l'affaire la plus importante de ſon Pontificat. Il indiqua dans cette vue une Aſſemblée à Mantoue, & il invita tous les Princes de l'Europe à s'y trouver en perſonne, s'ils le pouvoient, ou du moins à y envoyer leurs Ambaſſadeurs. On délibéra pendant ſix mois ſur les moyens d'abaiſſer la Puiſſance Ottomane, & d'arrêter ſes progrès, qui devenoient tous les jours plus inquiétans. On parut entrer avec ardeur dans les deſſeins du

Pontife, & chacun promit de le ſeconder de tout ſon pouvoir; mais il eſt plus aiſé de former des plans de guerre, & de concerter des expéditions, que de les exécuter. Cependant il ne tint pas à Pie II, que l'armement projetté contre les Turcs n'eût lieu, & que ces Infidèles ne fuſſent attaqués en même tems, du côté de l'Europe & de l'Aſie, dans le Continent & dans les Iſles. Il ne ceſſoit de preſſer les Princes Chrétiens de remplir les engagemens qu'ils avoient pris avec lui à Mantoue. Il faiſoit de ſon côté les plus grands préparatifs, réſolu de ſe mettre à la tête d'une des deux armées de terre ou de mer, & d'exciter, par ſa préſence, le courage des combattans. Il ſe livroit tout entier à cette grande affaire, & ſe diſpoſoit même à s'embarquer, lorſqu'il fut arrêté par la maladie dont il mourut à Ancône, le 14 Août 1464, âgé de cinquante-neuf ans, après ſix ans de Pontificat. On a donné de juſtes éloges à ſa vaſte érudition, à ſon habileté dans la conduite des affaires, & à ſon zèle contre les Turcs, dont il auroit peut-être mieux fait de s'occuper moins, pour travailler à rétablir la concorde

XV. SIÈCLE.

XV. SIÈCLE.

entre les Princes Chrétiens, que l'ambition & la jalouſie armoient ſans ceſſe les uns contre les autres.

Le Cardinal Pierre Barbe, Vénitien, monta ſur le Siège Apoſtolique, ſous le nom de Paul II. Il n'abandonna point les projets de guerre formés par ſon prédéceſſeur contre les Turcs; mais il s'occupa plus utilement encore pour le bien des Peuples & l'intérêt de la Religion, en s'appliquant à pacifier les troubles de l'Italie. A force de peines & d'exhortations, il réconcilia, pour un tems au moins, les Villes & les petits Souverains, qui s'acharnoient depuis tant d'années à s'entre-détruire. La Pragmatique, dont il ne déſiroit pas moins l'abolition que Pie II, lui fit mettre en mouvement tous les reſſorts de la politique, juſqu'à envoyer en France un Légat pour cet unique objet. Mais la réſiſtance qu'il rencontra dans le Parlement & l'Univerſité, ne lui permit pas d'en venir à ſes fins. Au commencement de ſon Pontificat, il avoit excité les plaintes des Cardinaux, en n'exécutant pas un Réglement fait dans le Conclave avant ſon élection, & auquel il avoit promis de ſe confor-

mer. Il ſçut les appaiſer, en leur accordant de nouvelles diſtinctions, entr'autres, celle de porter l'habit rouge. Il aimoit la magnificence, ſur-tout dans les bâtimens. On lui attribue d'avoir renouvellé l'uſage des anciens Empereurs, qui faiſoient frapper des médailles, pour les mettre dans les fondemens des nouveaux édifices, afin de conſtater à la poſtérité, le tems de leur conſtruction, & le nom de ceux qui les avoient ordonnés. Paul II mourut d'apoplexie, au mois de Juillet 1472, dans la cinquante-quatrième année de ſon âge, & la ſeptième de ſon Pontificat. XV. SIÈCLE.

On donna pour ſucceſſeur à Paul II, le Cardinal François Albeſcola de la Rovère, fils d'un Pêcheur du village de Celles, à cinq lieues de Savone. Il prit le nom de Sixte IV. Il étoit élève du ſavant Beſſarion, qui lui avoit communiqué une partie de ſes connoiſſances dans la littérature grecque, tant ſacrée que profane. Après ſes premières études, il étoit entré dans l'Ordre des Franciſcains, où il s'étoit diſtingué par ſon ſavoir & ſa piété. Beſſarion le fit connoître à Paul II, & ce Pontife qui aimoit les hommes de mérite, l'éleva

XV. SIÈCLE.

au Cardinalat. Revêtu de cette éminente dignité, il ne changea rien à ſon ancienne manière de vivre; c'étoit toujours la même modeſtie, la même régularité; de ſorte que ſa maiſon reſſembloit plutôt à un Monaſtère, qu'au Palais d'un Prince de l'Egliſe. Dès qu'il fut élu Pape, il ſongea ſérieuſement à réaliſer les projets de Paul II & de ſes autres prédéceſſeurs, contre les Turcs, dont les ſuccès devenoient tous les jours plus alarmans pour la Chrétienté. Il donna l'exemple aux Princes qui s'étoient engagés dans l'Aſſemblée de Mantoue, à fournir des troupes & de l'argent pour cette expédition: il arma vingt-neuf galères, dont le Cardinal Caraffe eut le commandement: il envoya de toutes parts des Légats chargés d'exciter les Rois & les Peuples à s'unir à lui, contre l'ennemi commun du Chriſtianiſme. Il ouvrit même les tréſors ſpirituels, & accorda des Indulgences très-amples à ceux qui contribueroient au ſuccès de cette pieuſe entrepriſe, ſoit par un ſervice perſonnel, ſoit en y deſtinant une partie de leurs biens. Ce fut par ſes ſecours que le Roi de Naples vint à bout de chaſſer les Infi-

dèles du Continent, après avoir repris sur eux la ville d'Otrante, dont ils s'étoient emparés. La mémoire de ce Pontife ne seroit ternie d'aucune tache, s'il n'eût pas pris plus de part qu'il ne convenoit aux discordes civiles qui agitoient la République de Florence, & s'il ne se fût pas livré à toutes les foiblesses du dépotisme. Ses neveux qui n'étoient pas l'édification de l'Eglise par leurs mœurs, disposèrent de tout, & tournèrent à leur profit l'aveugle confiance qu'il avoit en eux. Leur avidité, leur faste, & le scandale de leur vie, rendirent Sixte IV odieux aux Cardinaux & à tout le Peuple; tellement que ce Pape, qui étoit doué des plus belles qualités, qui pouvoit se faire aimer des Romains, & respecter de toute l'Eglise, mourut peu regretté, après un Pontificat de treize ans, pendant lequel il ne remédia à aucun des maux dont il gémissoit tout le premier.

XV. SIÈCLE.

Jean Baptiste Cibo, Noble Génois, Grec d'extraction, appellé le Cardinal de Melfi, parce qu'il étoit Evêque de cette ville, fut élevé sur le Saint-Siège, après la mort de Sixte IV, par une cabale puissante, qui dominoit dans le

XV. SIÈCLE.

Conclave & ſe rendit maîtreſſe du ſcrutin, à force de menaces & d'intrigues. Si l'on ne s'étoit propoſé que de donner à l'Egliſe un Chef recommandable par ſes mœurs & ſa piété, le choix des Cardinaux ne ſe ſeroit pas réuni ſur lui. Il s'en falloit beaucoup que ſa vie & ſa conduite fuſſent dignes d'un rang qui exige encore plus de vertus que de talens. Ce Pape qui prit le nom d'Innocent VIII, avoit ſouillé la pourpre Romaine par des ſcandales publics. Il avoit eu de différentes Maîtreſſes pluſieurs enfans illégitimes, qu'il plaça dans le ſacré Collége, lorſqu'il fut parvenu au Trône Pontifical. Nous lui devons cependant la juſtice de remarquer que depuis ſon élévation, on ne put lui reprocher aucune des fautes qu'il s'étoit permiſes auparavant; au contraire, il parut à cet égard un homme tout différent de ce qu'il avoit été juſques-là. Aucun Pape n'avoit encore montré plus de zèle qu'il en fit paroître pour l'intérêt commun de la Chrétienté, toujours menacée par les Turcs. Il ſe donna des ſoins & des mouvemens continuels pour appaiſer les diſſentions, & terminer les différends qui diviſoient les

Rois & les Princes, afin de les réunir contre l'ennemi de la foi. Ses Légats & ſes Nonces parcouroient ſans ceſſe tous les Royaumes & toutes les Républiques, faiſant les peintures les plus vives du danger où l'Europe Chrétienne étoit expoſée de tomber ſous le joug des Infidèles, & répétant en tous lieux, que les Chrétiens, en ſe déchirant par des guerres continuelles, couroient eux-mêmes au devant des fers que les Turcs leur préparoient. Ces exhortations, & le zèle du Pontife qui ne ſe ralentiſſoit pas, quoiqu'il rencontrât des obſtacles, penſèrent encore ébranler tout l'Occident, & ranimer l'enthouſiaſme des Croiſades, éteint depuis plus d'un ſiècle. Mais ces belles apparences eurent peu de ſuites, & l'exécution manqua de nouveau à ces projets de guerre, dont l'honneur du nom Chrétien paroiſſoit être le motif. Tout ce qu'ils eurent d'effectif, c'eſt qu'ils procurèrent au Pape des ſommes immenſes, dont il employa une partie à procurer de riches établiſſemens à ſes fils, & l'autre à ſoutenir la guerre contre le Roi de Naples Ferdinand, qui faiſoit des efforts continuels pour ſe rendre indépendant &

XV. SIÈCLE.

libre de tout hommage envers le Pape.

XV. SIÈCLE. Innocent VIII ayant eu le crédit, ou l'adreſſe de faire remettre en ſon pouvoir le fameux Zizime, frère & Compétiteur de Bajazet II, qui s'étoit refugié auprès du Grand-Maître de Rhodes, ce fut encore pour lui une ſource abondante de richeſſes. Il reçut des ſommes immenſes du Sultan Turc pour retenir ce Prince priſonnier, & du Soudan d'Egypte pour le relâcher, & le mettre à la tête de l'armée qu'il avoit raſſemblée contre Bajazet. La conduite qu'il tint à cet égard, a fait douter s'il étoit ſincère dans le zèle qu'il montroit contre les infidèles. On ne peut au moins diſconvenir que la manière dont il ſe comporta dans cette rencontre, ne ſoit pas, à juger d'après le fait, très-difficile à concilier avec les intentions qu'il faiſoit paroître. Quoi qu'il en ſoit, Bajazet ne regardoit pas comme une feinte les deſſeins dont ce Pape étoit occupé, puiſqu'il tenta de le faire empoiſonner, pour rendre inutiles tous ces grands préparatifs de guerre dont il craignoit les ſuites. Mais ce noir complot fut découvert, & ceux qui en étoient complices expirèrent dans les tortures,

après avoir tout avoué. Innocent VIII n'en fut que plus ardent à ſuivre ſes projets, & à tirer tout le parti qu'il pourroit du précieux dépôt qu'il avoit entre les mains, dans la perſonne de Zizime. Une attaque d'apoplexie dont il fut frappé, ſuſpendit ſes opérations. Il n'en mourut pas, mais il ne put ſe rétablir entièrement, ni donner aux affaires la même application qu'auparavant. Il vécut encore deux ans dans cet état, plus occupé de ſon ſalut que de tout autre objet. Sa mort qu'il vit arriver lentement, fut auſſi édifiante, que ſa vie avoit été preſque toujours agitée, d'abord par les paſſions, enſuite par les affaires. Il avoit tenu le Saint-Siège près de huit ans.

XV. SIÈCLE.

Nous voudrions qu'il nous fût poſſible, ſans manquer au devoir d'Hiſtorien fidèle & véridique, de jetter un voile impénétrable ſur le Pontificat qui ſuivit immédiatement celui d'Innocent VIII; mais comment dérober à la poſtérité des faits conſignés en une infinité d'écrits? Nous n'avons donc autre choſe à faire que de nous en tenir à ce qu'il ne nous eſt pas permis d'omettre, & de gémir ſur la rigueur d'un devoir auſtère.

XV. SIÈCLE.

qui ne nous laiſſe pas la liberté de ſupprimer ce qu'on nous reprocheroit de n'avoir pas dit.

Avant d'entrer au Conclave, dans lequel ſe devoit faire l'élection du Pape, tous les Cardinaux paroiſſoient touchés de l'état déplorable où ſe trouvoient les affaires de l'Egliſe. On les croyoit perſuadés de la néceſſité qu'il y avoit de donner à la Religion un Chef qui fût tout à la fois recommandable par ſon mérite, ſon expérience & ſes mœurs; qui eût du ſavoir, du zèle & de la fermeté; qui, dégagé de toute vue d'ambition & de cupidité, ſoit pour lui-même, ſoit pour les ſiens, ne fût occupé que des vrais intérêts de l'Egliſe; en un mot, qui poſſédât toutes les vertus & tous les talens qu'il falloit réunir pour remplir dans les circonſtances préſentes, le Saint-Siège avec ſageſſe & avec gloire. Ceux qui devoient élire le Pontife, étant, ou ſemblant être dans ces diſpoſitions, quel fut l'étonnement de tous les gens de bien, lorſqu'on apprit, au bout de deux jours, que leurs ſuffrages s'étoient réunis en faveur du Cardinal Rodrigue Borgia, Archevêque de Valence en Eſpagne, l'homme

l'homme le plus décrié pour ſes mœurs, qu'il y eût alors dans le ſacré Collège, où la décence & la régularité n'étoient pas des vertus communes. Cependant il n'y avoit peut-être pas eu depuis plus d'un ſiècle de Pontife dont l'exaltation eût cauſé tant de joie à Rome, & fait naître de plus belles eſpérances dans toutes les Cours de la Chrétienté. On célébra ſon couronnement dans la ville avec toutes les marques de la plus vive allégreſſe, & tous les Princes ſe hâtèrent de lui envoyer des Ambaſſadeurs, pour le féliciter ſur ſon heureux avénement au Pontificat. Cette bonne opinion qu'on avoit conçue d'Alexandre VI (c'eſt le nom qu'il prit) venoit de la profonde diſſimulation avec laquelle il s'étoit étudié de tout tems à déguiſer ſes vices, ſous l'apparence des vertus les plus propres à gagner l'eſtime des hommes. Il étoit preſque aſſuré de ſon élection avant l'ouverture du Conclave, ayant acheté les voix de la plupart des Cardinaux, par argent & par promeſſes. Lorſqu'on vit dans la ſuite l'uſage qu'il faiſoit de ſa puiſſance, la vénalité des graces, & le commerce public des choſes ſpirituelles, tout le monde

XV. SIÈCLE.

XV. SIÈCLE.

disoit hautement à Rome, qu'il se servoit de son droit, vendant aux uns ce qu'il avoit payé aux autres. Avant de parvenir à la Papauté, il avoit vécu publiquement dans un commerce scandaleux avec une Dame Romaine, nommée Vanozia, qui lui avoit donné trois fils & une fille. L'ambition de ces quatre enfans, qui devoient leur naissance au crime, l'amour aveugle que leur père eut pour eux, ont été la cause de tous les forfaits qui ont rendu la mémoire de ce Pontife odieuse à la postérité. Rien ne lui coûta pour leur procurer des richesses, des titres & des honneurs. Il mit en feu pour eux, l'Italie & une partie de l'Europe. Ce fut dans la vue d'élever l'un d'eux, appellé César Borgia, au rang des Souverains, qu'il appella Charles VIII, en-deçà des Alpes, & qu'il le trahit ensuite, parce que les intérêts de ce fils avoient changé.

Ce fils qu'Alexandre préféra toujours à ses autres enfans, & pour lequel il viola toutes les loix divines & humaines, étoit un monstre de scélératesse, d'avarice & de cruauté. Il étoit entré d'abord dans le sacré Collège ; mais bientôt dégoûté de son état, quoiqu'il

n'en reſpectât ni les devoirs, ni même les bienſéances, il voulut ſe faire une Principauté dans la Romagne, avec les troupes & l'argent de ſon pere. Le Duc de Candie & de Bénévent ſon frere, étoit un obſtacle à ſes deſſeins ; il périt aſſaſſiné ; & Céſar ne prit pas la peine de ſe juſtifier de ce crime, dont tout le monde l'accuſa. Il ne s'inquiéta pas davantage des ſoupçons odieux que ſa paſſion trop connue pour ſa ſœur Lucrèce avoit fait naître. Cette Lucrèce, mariée trois fois, & trois fois enlevée à ſes époux par Alexandre, étoit digne elle-meme du ſang d'où elle étoit ſortie. Famille à jamais exécrable, dont il ſeroit difficile de nommer le plus coupable, & qui fut pendant tout le Pontificat d'Alexandre VI, le ſcandale de l'Egliſe & l'opprobre de l'humanité.

XV. SIÈCLE.

Céſar Borgia & ſon pere renouvellerent à Rome toutes les horreurs qu'on y avoit vues ſous les plus déteſtables Tyrans. Comme alors les Papes héritoient des Cardinaux, il ſuffiſoit qu'un membre du ſacré Collège eût la réputation d'être riche, pour que ſa mort fût réſolue, & c'étoit ordinairement par le poiſon qu'Alexandre ſe rendoit le maître de ſa ſuc-

ceſſion. Le Chapeau vacant étoit auſſi-tôt
XV. vendu à quelque Prélat ambitieux & en
SIÈCLE. état de le payer, dont la fortune devenoit à ſon tour la proie de ces deux hommes, en qui la prodigalité égaloit l'avarice. Pendant plus de ſeize ans qu'Alexandre VI occupa le Saint-Siège, ce fut toujours par de ſemblables moyens qu'il fournit aux dépenſes exceſſives de ſa famille & aux ſiennes.

La mort de ce Pontife fut digne de ſa vie. Son fils & lui avoient fait préparer du vin empoiſonné pour ſe défaire, ſuivant leur uſage, du Cardinal Cornetto & de trois autres qui paſſoient pour les plus opulens du ſacré Collège. Ce nouveau crime devoit être exécuté dans un ſouper que le Pape donnoit à ces Cardinaux & à pluſieurs autres. Il faiſoit très-chaud ce jour là; Alexandre & ſon fils demandèrent en arrivant à ſe rafraîchir; l'Officier à qui la liqueur fatale avoit été confiée, étoit abſent; un autre prit une des bouteilles empoiſonnées, & leur ſervit à tous les deux du vin qu'elle contenoit. Le Pape le but pur, & fut auſſi-tôt atteint des plus vives douleurs, qui s'irritant par les remédes, lui donnerent la mort au bout

de quelques heures, après d'horribles convulsions. César Borgia qui avoit mêlé de l'eau dans ce vin mortel, ressentit aussi des tranchées très-douloureuses ; mais le poison ayant perdu une partie de son activité, les antidotes calmèrent la violence des douleurs, & l'on parvint à lui sauver la vie, en le mettant dans le ventre d'une mule qu'on venoit d'ouvrir & qui palpitoit encore. Telle fut la déplorable fin d'Alexandre VI. Sa mémoire est demeurée chargée de tous les crimes, parmi lesquels l'inceste, & des actions encore plus révoltantes n'ont pas été oubliées. Peut-être la haine qu'il avoit si justement méritée, lui en a-t-elle fait imputer qu'il n'a pas commis. Mais ceux dont tous les Historiens de son tems l'ont accusé, suffisent pour rendre son nom exécrable jusques dans la postérité la plus reculée.

La plus exacte sincérité, l'impartialité la plus entière, ont conduit notre plume dans cet article, comme dans tout le reste de cette Histoire. Nous n'avons rien omis de vrai, rien avancé de faux, rien dissimulé de ce qu'il falloit dire, & nous n'avons parlé que

d'après les monumens les plus certains.

XV. SIÈCLE. Nous permettra-t-on de revenir en quelque ſorte ſur nos pas, & de jetter un regard général ſur tous ces Pontifes dont nous avons tracé le caractére en rapportant les actions les plus frappantes de leur vie ? Depuis l'élection de Martin V, juſqu'à la fin de ce ſiécle, neuf Papes ont occupé le Saint-Siège ; & s'ils n'ont pas été tous d'une vertu éminente, d'un mérite accompli, on peut néanmoins aſſurer qu'à l'exception des deux derniers, les autres ont été recommandables par des qualités qui ne les rendirent pas indignes du rang ſuprême où ils monterent. Il n'en eſt pas un en qui l'on n'ait admiré un zèle ardent & généreux pour la défenſe de la Chrétienté menacée par les Turcs. Que de mouvemens ne ſe donnerent-ils pas, afin d'exciter les Souverains de l'Europe à faire une ligue puiſſante contre ces ennemis du Chriſtaniſme ? Que d'aſſemblées, de conférences & d'exhortations de leur part ſur ce grand objet ? Que de dépenſes pour envoyer de tous côtés des Légats & des Nonces chargés de leurs ordres, pour lever des troupes, équiper des galères, & faire tous les autres

préparatifs de guerre ? Cette grande entrepriſe, plus facile & certainement plus intéreſſante que les anciennes Croiſades, fut l'objet principal de leurs ſoins. Alexandre VI, lui-même, tout livré qu'il étoit à l'intrigue, aux paſſions, témoigna auſſi de l'ardeur pour le ſuccès d'une guerre qui devoit, ce ſemble, être aſſez indifférente à un homme de ſa trempe. Si tant d'efforts & tant de ſoins du côté des Papes, ne réuſſirent pas à inſpirer aux Princes & aux Nations, un deſir efficace de les ſeconder, il eſt évident que ce ne fut pas leur faute. Les circonſtances contrarièrent toujours leurs intentions ; & les Princes les mieux diſpoſés à les aider puiſſamment, étoient trop occupés de leurs affaires & de leurs guerres, pour éloigner d'eux les troupes néceſſaires à leur propre ſûreté. On ne doit pas moins ſavoir gré aux Chefs de la Religion, de tout ce qu'ils ont fait à l'envi les uns des autres, pour le ſuccès d'une cauſe, qui étoit celle de tous les Rois & de tous les Peuples Chrétiens. Mais on reproche à ces mêmes Papes, de n'avoir pas fait paroître autant de zele pour la réformation des mœurs & l'extirpation des vices qui ravageoient l'Egliſe

XV. SIÈCLE.

XV. SIÈCLE.

au-dedans, que pour la destruction des ennemis qui menaçoient la république Chrétienne au-dehors. C'étoit cependant de tous les objets qui s'offroient à leur sollicitude, le plus intéressant en lui-même, & le plus étroitement lié avec les devoirs que leur imposoit l'éminence de leur dignité. On accuse même quelques-uns d'eux d'avoir traversé ce pieux dessein, par des vues d'intérêt personnel, & d'avoir craint, qu'en attaquant des abus, dont ils connoissoient tout le danger, les Réformateurs ne missent des bornes à l'autorité Pontificale, que les Papes & leurs Courtisans ne trouvoient jamais trop étendue.

Nous ne pouvons disconvenir que l'ouvrage de la réformation ne fut plus important, & plus digne d'occuper le zèle des Pontifes, que tout projet de guerre étrangère. Nous convenons même encore, que si les Papes de ce siècle eussent plus consulté les intérêts de l'Eglise, que les vues particulières de leur politique; ou, pour mieux dire, s'ils eussent plutôt pensé en Pasteurs qu'en Souverains, ils eussent abandonné ou renvoyé à d'autres tems, ces desseins d'expéditions militai-

res, & n'auroient ſongé qu'à détruire les ſcandales, à combattre les vices & les abus, ſur-tout dans leur propre Cour, & à rendre les Chrétiens de toutes les conditions, dignes de la Religion qu'ils profeſſoient. Cette obſervation tombe principalement ſur Martin V & Eugêne IV. Si ces deux Pontifes, au lieu de s'engager dans un combat d'autorité avec les Conciles de Conſtance & de Baſle, euſſent agi de concert avec eux, préſidant à toutes leurs délibérations, dirigeant & animant leurs travaux, donnant une nouvelle activité à leur zèle, & un nouveau poids à leurs Décrets, quel bien n'auroient-ils pas procuré à l'Egliſe entière ? Quel honneur ne ſe ſeroient-ils pas fait à eux-mêmes ? On n'auroit pas vu les Prélats aſſemblés d'un côté, & d'un autre le Chef de l'Egliſe, oppoſés de vues & d'intérêts, s'obſerver d'un œil jaloux, s'attaquer mutuellement par des actes injurieux, & ſe porter à des démarches qui ne pouvoient être conſeillées ni par la prudence, ni par l'amour du bien public. On auroit vu au contraire, la réforme établie dans tous les Ordres, les règles canoniques remiſes en honneur, les

XV. SIÈCLE.

XV. SIÈCLE.

abus & les ſcandales proſcrits, & les heureux fruits de cette union auroient enlevé aux Hérétiques le prétexte ordinaire dont ils ſe ſervoient pour autoriſer leur révolte.

Ces réflexions ſont vraies ; mais l'équité nous oblige de remarquer ici, que les Papes les mieux intentionnés ne furent pas toujours les maîtres d'accomplir le vœu qu'ils formoient eux-mêmes pour le renouvellement des mœurs & la réformation des abus. Outre les obſtacles qu'ils rencontrèrent dans leur propre Cour, & de la part de ceux dont il falloit qu'ils ſe ſerviſſent pour l'exécution de leurs deſſeins, combien n'en rencontrèrent-ils pas d'autres dans la ſituation où ſe trouvoit l'Europe de leur tems ? Par-tout des diſcordes inteſtines, ou des guerres étrangères ; par-tout les Nations armées les unes contre les autres, & dans chaque Nation des partis oppoſés ; par-tout des factions rivales, qui ne connoiſſoient ni les bornes de la modération, ni les premières maximes de l'humanité ; tel étoit l'état de tous les Royaumes & de tous les Peuples. L'Angleterre, la France, l'Allemagne, la Pologne, la Bohême, la Hongrie, l'Eſ-

pagne & l'Italie, n'étoient qu'un vaſte théâtre, où l'ambition, la vengeance & la fureur civile renouvelloient chaque jour les ſcènes les plus atroces. Dans cet état des choſes, que pouvoient faire, en faveur du bon ordre & des loix canoniques, des Papes accablés d'affaires, environnés de cabales, & obligés de ſe défendre eux-mêmes contre les entrepriſes de vaſſaux inquiets, & d'uſurpateurs puiſſans? La néceſſité devint leur unique règle; elle dirigea leur politique, & domina leur ſageſſe même. Les ſoins du temporel, & la conſervation de leurs droits, ne leur donnerent pas le tems de ſonger à d'autres objets plus dignes de leur attention. Entraînés par ces circonſtances, ils furent plus touchés de l'intérêt particulier de leur Egliſe, que du bien univerſel dont ils n'étoient pas moins chargés, & crurent s'acquitter envers leur Siège de tout ce qu'ils lui devoient, en travaillant à maintenir ſon autorité, & en préſervant ſes domaines. Il ſemble donc qu'on doive moins les accuſer de n'avoir pas fait le bien dont ils ſentoient l'importance, que les plaindre de n'avoir pu le faire. Ajoutons qu'il s'étoit paſſé tant de choſes extraordinaires, & qu'il

XV. SIÈCLE.

s'étoit introduit tant de nouveautés dans la diſcipline, pendant le ſéjour des Papes à Avignon, & plus encore pendant la durée du Schiſme d'Occident, que la réformation générale étoit devenue une entrepriſe qui exigeoit tout à la fois, & le plus grand courage, & la plus grande habileté. Or, on ſait que ſi ces qualités priſes ſéparément ſont rares, il eſt plus rare encore de les trouver réunies.

ARTICLE X.

Héréſies des Wicléfites & des Huſſites.

NOUS avons fait connoître la perſonne, les écrits & la doctrine de Wiclef dans l'hiſtoire du XIVe ſiècle. Nous avons dit que ſes erreurs furent proſcrites, dès qu'elles commencerent à ſe produire, & que ſa ſecte étoit peu nombreuſe & peu répandue au tems de ſa mort, arrivée au mois de Décembre de l'an 1384. Mais vers la fin du même ſiècle, les ouvrages de cet Héréſiarque, ayant été portés en Allemagne, y furent lus avec avidité, de ſorte que ces princi-

pes, goûtés de tous ceux dont les déclamations des Hérétiques avoient déja ébranlé la ſoumiſſion, ſe lièrent avec des préjugés peu favorables aux Prélats riches & titrés, que les ennemis de l'Egliſe s'appliquoient depuis plus de deux ſiècles, à répandre dans l'Europe. Les Lollards, hérétiques ſortis d'Allemagne, où ils avoient cauſé de grands déſordres, ſe joignirent aux diſciples de Wiclef, & formerent avec eux, en Angleterre, une même Société, dont la haine du Clergé, portée juſqu'au fanatiſme & à l'atrocité, étoit le point de ralliement. Les uns & les autres animés du même eſprit, mirent, ſuivant la coutume des Sectes naiſſantes, tous leurs efforts & toute leur activité, à faire des proſélytes; ils en eurent pluſieurs parmi les Nobles, qui jalouſoient la puiſſance & les grands biens des gens d'Egliſe. Mais leurs opinions firent encore plus de progrès dans l'ordre du Peuple & des ſimples Citoyens, dont les Députés compoſent la Chambre des Communes. Cette Chambre, fondée ſur les principes inculqués dans les divers écrits de Wiclef, & que ſes diſciples étendoient ſans bornes, avoit préſenté pluſieurs

XV. SIÈCLE.

XV. SIÈCLE.

adreſſes au Roi, pour l'engager à s'emparer de tous les biens poſſédés par les Evêques, les Abbés & les Monaſtères. On s'imaginoit ſans doute que l'Etat acquérant par-là de nouvelles reſſources, ce ſeroit un motif de ſoulager la Nation du poids des ſubſides, qui deviendroient moins conſidérables, lorſque la Cour auroit un moyen de plus pour ſubvenir à ſes beſoins. Mais les Princes qui régnoient en Angleterre durant ce ſiècle, bien loin d'accueillir un projet qu'on leur préſentoit ſous des dehors ſi propres à les éblouir, le rejettèrent comme une injuſtice, & ſévirent avec rigueur contre ceux qui en avoient fourni l'idée par leurs maximes ſéditieuſes. Ces Princes crurent même qu'il importoit à la tranquillité publique d'empêcher les progrès de l'erreur. Ils déployèrent donc leur pouvoir indifféremment contre tous ceux qui travailloient à les répandre, étrangers & nationaux, nobles & plébeïens. On éclaira leurs démarches, on les pourſuivit dans les retraites où ils ſe cachoient, & tous ceux qui furent découverts, périrent au milieu des ſupplices.

Tel étoit l'état du Wicléfiſme en Angleterre au commencement de ce ſiècle.

Le Chef de cette nouvelle héréſie étoit mort, frappé des cenſures de l'Egliſe; mais ſes écrits ayant été portés en Allemagne, y excitèrent une curioſité, dont les ſuites ne tardèrent pas à devenir funeſtes. On y puiſa des idées qui n'étoient que trop analogues aux diſpoſitions où ſe trouvoient un grand nombre de perſonnes de tout rang & de toute condition. Des déclamations violentes contre l'uſage que le Clergé faiſoit depuis long-tems de ſes richeſſes & de ſa puiſſance; une peinture vive & ſouvent exagérée de la corruption, de l'orgueil & de l'avidité qui règnoient parmi ceux à qui les Papes confioient la conduite des affaires; pluſieurs maximes d'indépendance & de liberté, qui tendoient, non ſeulement à ſecouer le joug de la puiſſance eccléſiaſtique, mais à détruire toute autorité quelconque comme illégitime & véxatoire; enfin des principes hardis ſur le dogme & la morale, dans les points qui ont le plus de rapport au culte public & à l'exercice de la Puiſſance ſpirituelle: voilà ce qu'on trouvoit à chaque page, dans les écrits du Docteur Anglois. Rien n'étoit plus propre à développer les germes que

XV. SIÈCLE.

tant d'autres Hérétiques avoient déjà
XV. jettés dans les eſprits, depuis le XIIIe.
SIÈCLE. ſiècle. Auſſi vit-on ces germes funeſtes prendre un accroiſſement rapide, ſi-tôt que les nouvelles opinions eurent rencontré des hommes capables, ſoit par leurs talens, ſoit par leur audace, de les accréditer dans le monde.

Dans le tems que les ouvrages de Wiclef commençoient à faire du bruit en Allemagne, l'Univerſité de Prague, voyoit parmi ſes plus illuſtres Docteurs, un homme dont les opinions approchoient beaucoup de celles que le Clergé d'Angleterre s'étoit hâté de proſcrire. Il étoit né de parens obſcurs, dans un village de Bohême, dont il prit le nom, ſuivant l'uſage de ce tems-là, en l'ajoutant à celui qu'il avoit reçu au Baptême. Une phyſionomie noble, un air grave & mortifié, une grande application à l'étude, couronnée par de brillans ſuccès, une conduite régulière, beaucoup de talens pour la prédication, l'art d'étonner les eſprits par la force des penſées, & d'émouvoir les cœurs par le pathétique des expreſſions: telles étoient les qualités ſur leſquelles Jean Hus avoit établi ſa réputation,

Il étoit parvenu par ſon mérite, à la place importante de Recteur de l'Univerſité de Prague, une des plus célèbres de toute l'Allemagne, & il y jouiſſoit de la plus haute conſidération, lorſqu'il fut fait Curé de la Paroiſſe de Bethléem, dont un riche Bourgeois de Prague venoit de bâtir & de doter l'Égliſe.

Dans ce nouveau poſte, Jean Hus, chargé du miniſtère de la parole, & s'en acquittant avec le plus grand ſuccès, attiroit une foule prodigieuſe d'Auditeurs à ſes prédications. Ce fut alors, qu'il ſe mit à déclamer, ſans ménagement contre les déſordres du Clergé, n'épargnant ni les Prélats les plus diſtingués par l'éminence de leur dignité, ni la Cour de Rome, ni le Chef même de l'Egliſe. L'extrême liberté de ſes diſcours plaiſoit à tous ceux qui avoient des motifs pour envier, ou pour craindre la puiſſance eccléſiaſtique, & ſes invectives les plus violentes étoient régardées comme les effets d'un zèle généreux, auquel on ne pouvoit donner trop d'éloges. D'abord Jean Hus n'attaqua point les dogmes eſſentiels de la Religion, ni les formes du culte établi

XV. SIÈCLE.

dans l'Egliſe. Ses déclamations avoient ordinairement pour objet les mœurs déréglées des Eccléſiaſtiques, le luxe & la molleſſe où ils vivoient, l'abus qu'ils faiſoient de leur autorité, ſoit en l'étendant au-delà de ſes juſtes bornes, ſoit en l'appliquant à des cauſes purement temporelles, les guerres ordonnées par les Papes entre des Nations chrétiennes, les Croiſades publiées dans cette vue, & les Indulgences accordées à cette occaſion, les injuſtices, les cruautés & tout les autres crimes que la guerre entraîne avec elle, autoriſés & même conſacrés par ceux, qui, au mépris de l'Évangile, excitoient ainſi les Chrétiens à prendre les armes contre leurs frères, enfin, les richeſſes exceſſives poſſédées par les gens d'Egliſe, ſource intariſſable de corruption, de faſte, d'orgueil, & d'une multitude de ſcandales. Il donnoit à tout cela les couleurs les plus propres à faire une impreſſion vive & profonde ſur l'eſprit de ſes auditeurs. Rarement ce moyen employé par les Chefs de Secte, manque ſon effet. En peu de tems on vit à Prague, une foule de perſonnes, ſur-tout parmi le peuple, penſer & s'exprimer comme le Curé de Bethléem.

Il eſt rare qu'un homme d'eſprit, un ſavant qui ſe jette dans des opinions nouvelles, s'en tienne aux premiers écarts. On veut donner de l'ordre à ſes idées, les appuyer ſur des principes, en former un ſyſtême ſuivi, les juſtifier par des raiſonnemens & des preuves, afin d'être en état de les défendre contre ceux qui les attaquent, & de préſenter à ceux qu'on veut attirer, un corps de doctrine qu'ils puiſſent comprendre & retenir. C'eſt ce que Jean Hus ne tarda pas à faire. Il écrivit divers traités où il employa tout ce que l'érudition & la ſubtilité lui fournirent de reſſources, pour étayer l'édifice qu'il ſe propoſoit d'élever. Son but étoit d'introduire dans l'Egliſe un plan de réformation qu'il avoit médité. Ce plan embraſſoit deux objets, l'uſage de la puiſſance ſpirituelle, & le libre enſeignement de la parole de Dieu. Sur le premier objet, il vouloit que les premiers Paſteurs, & le Pape même ne puſſent lier qui que ce fût par des cenſures, & moins encore des Communautés entières, & des Nations, pour des cauſes légères & des intérêts perſonnels. Ce n'étoit pas en cela que conſiſtoit l'erreur, mais en ce qu'il rendoit le peu-

XV. SIÈCLE.

XV. SIÈCLE.

ple juge des motifs qui portoient les Supérieurs ecclésiastiques à faire usage des peines spirituelles. Il alloit même plus loin, & ayant posé pour principe de tout son système, que l'Eglise n'est effectivement composée que des seuls élus, qui seront infailliblement sauvés, il en concluoit, qu'ils ne peuvent être séparés extérieurement par l'excommunication, du Corps mystique de Jesus-Christ dont ils sont membres. Il ajoutoit à cela, que comme il étoit évident que le Pape & les Evêques abusoient du pouvoir de lier & de délier, soit parce qu'ils l'employoient contre les vues de Jesus-Christ & les règles de l'Eglise, soit parce qu'ils ne pouvoient faire le discernement des élus & des réprouvés, l'Eglise ne subsisteroit pas moins, & l'autorité ministérielle ne cesseroit pas d'être exercée dans le sein de la Société religieuse, quand il n'y auroit ni Papes, ni Evêques.

Sur le second objet, qui est le libre enseignement de la parole de Dieu, il prétendoit que tous ceux qui ont été admis au saint ministère, peuvent prêcher sans que le pouvoir qu'ils ont reçu à cet égard, puisse être resserré dans au-

cunes bornes ; qu'on ne doit point condamner les Hérétiques, ni défendre la lecture de leurs livres ; qu'on doit se contenter d'enſeigner la vérité aux Fidèles, afin qu'ils ſoient en état de diſcerner par eux-mêmes la ſaine doctrine, d'avec l'erreur ; que c'eſt par l'Écriture-Sainte que ce diſcernement doit ſe faire, & que c'eſt l'unique règle de foi qu'il faut ſuivre. On voit aiſément combien ces principes étoient dangereux, ſur-tout dans les tems de trouble & de fermentation où l'on étoit, & qu'en leur donnant l'extenſion dont on pouvoit les rendre ſuſceptibles, on parviendroit bien-tôt à dépouiller les Paſteurs de toute Juriſdiction, par rapport à la foi & à la diſcipline.

XV. SIECLE.

Jean Hus ayant ainſi développé ſon ſyſtême de réforme dans pluſieurs écrits, qui paſſoient rapidement de main en main, ſe fit en peu de tems un grand nombre de diſciples. Les progrès de ſa doctrine, & le zèle ardent que faiſoient paroître ceux qui s'en étoient pénétrés, jettèrent l'alarme parmi les Catholiques. Jean Hus s'étoit fait un grand nombre d'ennemis, en abuſant du crédit qu'il avoit dans l'Univerſité de Pra-

gue, pour dépouiller les Allemands des
XV. privilèges dont ils y jouiſſoient. Ces enne-
SIÈCLE. mis perſonnels s'unirent à ceux que l'intérêt de la Religion animoit, pour décrier ſa doctrine, & le rendre ſuſpect dans la foi. L'Archevêque de Prague, que la licence de ſes diſcours avoit offenſé, commença contre lui des procédures qui furent pourſuivies à Rome par Nicolas V, & par Jean XXIII. Ce dernier Pape le condamna comme hérétique, & jetta un interdit ſur toutes les Egliſes de Prague, tant qu'il reſteroit dans la ville. Ces premiers actes de ſévérité, loin de réfroidir les partiſans de Jean Hus, excitèrent de plus en plus leur faux zèle, & ne ménageant plus rien, ils exercèrent de grandes violences contre les Catholiques, dans tous les endroits où ils étoient les plus forts. Leur maître ne les déſapprouvoit pas, & quoiqu'il ſe fût retiré de Prague, par le motif de ſa propre ſûreté, il ne déclamoit pas avec moins d'emportement contre le Pape, & contre les autres Prélats auxquels il prodiguoit tout ce que le reſſentiment & la fureur peuvent mettre à la bouche d'un ennemi, qui ne garde plus de meſures.

Le Concile de Conſtance s'étant aſ-

semblé dans le tems que Jean Hus souf- XV.
floit de tous côtés le feu de la sédition SIÈCLE.
contre l'Eglise & ses Pasteurs, les erreurs de ce Prédicant y furent dénoncées par un Curé de Prague, & par un Docteur de l'Université. La seule exposition de sa doctrine en fit sentir la fausseté, les conséquences & le danger. Il fut cité au Concile pour rendre compte de ses sentimens sur les principes erronés qu'on lui attribuoit. Il s'y rendit, après s'être muni d'un sauf-conduit de l'Empereur Sigismond. Il faut observer, 1°. que ce sauf-conduit n'étoit que pour la route, comme on peut s'en convaincre par la lecture de cette pièce, telle qu'elle est rapportée par M. l'Enfant, dans son histoire du Concile de Constance, tom. 1, liv. 1, pag. 39: 2°. que Jean Hus avoit déclaré que son intention étoit de se soumettre au jugement du Concile, si l'on pouvoit le convaincre d'avoir enseigné quelque erreur. Il y fut libre pendant quelque tems; mais ses discours & sa conduite ayant rendu suspecte la sincérité des dispositions qu'il avoit fait paroître d'abord, on crut devoir s'assurer de sa personne. Il fut donc arrêté, mais sans violence & sans éprouver aucun mau-

XV. SIÈCLE.

vais traitement : au contraire, le Concile, à ſa détention près, lui témoigna toute la conſidération & tous les égards qu'on peut avoir pour un homme qu'on eſtime, & qu'on veut détromper par la voie du raiſonnement & de la douceur. Députations, conférences publiques & particulières, exhortations, prières même, il n'eſt rien que le Concile ne mît en uſage pour l'engager à reconnoître ſes erreurs & à ſe rétracter. On eut d'abord quelque eſpérance d'y réuſſir, parce qu'il parut ſe prêter de bonne foi à l'examen de ſa doctrine. Mais on s'apperçut bien-tôt qu'il n'avoit offert de s'en rapporter à la déciſion du Concile, que dans la perſuaſion où il étoit que ſa doctrine étant vraie, il n'avoit pas lieu de craindre qu'on pût lui en démontrer la fauſſeté, & qu'ainſi toutes ſes proteſtations de ſoumiſſion au Concile étoient ſubordonnées à l'idée qu'il avoit de la certitude inattaquable de ſa doctrine; & par conſéquent illuſoires.

Cependant le Concile ne diminua rien de la modération qu'il avoit miſe dans tous ſes procédés à l'égard de Jean Hus. On lui propoſa des formules de rétractation, dreſſées de la manière la plus

plus propre à ménager la délicateſſe de ſon honneur & de ſa réputation. L'Empereur entrant dans les vues du Concile, employa tous les moyens imaginables pour l'amener à ce qu'on deſiroit de lui. Mais ſon opiniâtreté ſembloit croître par les démarches qu'on faiſoit auprès de lui pour le fléchir. Tout étant inutile, il ne reſtoit plus qu'à le condamner : le Concile eut encore l'attention de n'y procéder que par degrés, avant d'en venir au dernier acte de ſévérité. D'abord on le convainquit des erreurs qu'il avoit enſeignées, par l'extrait de ſes propres écrits ; enſuite on brûla en ſa préſence tous les ouvrages qu'il avoit publiés depuis qu'il s'étoit élevé contre l'Egliſe Romaine. Ce commencement de rigueur ne l'ayant point ébranlé, on lui lut la Sentence définitive que le Concile avoit prononcée contre ſes erreurs & ſa perſonne ; après quoi on le dégrada du Sacerdoce avec les formalités ordinaires en pareil cas, & auſſi-tôt il fut remis à l'Empereur, pour être puni comme opiniâtre dans l'erreur, rébelle à l'Egliſe & ſéditieux. L'Empereur s'en ſaiſit, comme Avocat & défenſeur de l'Egliſe, & le fit conduire au Magiſtrat de Couſ-

XV. SIÈCLE.

XV. SIÈCLE.

tance, pour être jugé ſuivant la rigueur des loix impériales ; ces loix condamnoient au feu les Hérétiques opiniâtres qui perſiſtoient dans l'erreur après la déciſion de l'Egliſe, ſans vouloir ſe ſoumettre & ſe rétracter. C'étoit le cas où Jean Hus s'étoit mis, par ſon obſtination & ſon attachement invincible à la doctrine perverſe dont il avoit été convaincu par les Juges de la foi, d'après ſes écrits, ſes diſcours publics, & ſes propres aveux. Le Magiſtrat ſe crut donc forcé de prononcer contre lui la peine portée par la Loi, puiſque l'évidence du fait & l'opiniâtreté du coupable prouvoient clairement qu'il l'avoit encourue. Cependant, avant de procéder à l'exécution du jugement, on fit encore de nouveaux efforts pour l'engager à rentrer en lui-même, & à déférer au jugement du Concile : mais on ne put rien obtenir. En allant au ſupplice, il marcha d'un pas ferme & d'un viſage ſerein, chantant des Pſeaumes & priant avec ferveur. Dès que le bûcher fut allumé, la flamme le ſuffoqua. Son courage & ſa fermeté, dignes, ſans doute, d'une meilleure cauſe, paſsèrent dans l'eſprit de ſes diſ-

ciples, pour la preuve certaine de ſon innocence & de la pureté de ſa doctrine. XV. SIÈCLE.

Après le ſupplice de Jean Hus, Jérôme de Prague, le plus fidèle & le plus zélé de ſes diſciples, qui l'avoit ſuivi à Conſtance, craignit d'avoir le même ſort. C'étoit un ſimple laïc, mais qui ayant étudié dans les écoles les plus renommées, étoit parvenu aux degrés académiques, & s'étoit acquis la réputation d'un Théologien habile, tant pour le fond des connoiſſances, que pour le talent de la diſpute. Plus ſavant & plus ſubtil que ſon maître, il ſavoit mieux développer ſes preuves, donner un tour captieux à ſes raiſonnemens, & embarraſſer ſes Adverſaires par les artifices d'une dialectique inſidieuſe. Il avoit promis à Jean Hus de ne l'abandonner jamais, & fidèle à cette promeſſe, il vint à Conſtance pour le défendre. Pendant tout le cours de la procédure qui eut pour le maître une ſi triſte fin, le diſciple témoigna un attachement inviolable pour ſa perſonne, & un zèle ardent pour ſa doctrine. Mais intimidé par ſon ſupplice, & ne doutant pas qu'il ne fût puni de même, s'il montroit la même opiniâtreté, il crut devoir ſe prê-

XV. SIÈCLE.

ter aux instances qu'on lui faisoit pour obtenir de lui une rétractation : il la donna dans les termes qu'on lui prescrivit, adoptant sans réserve l'acte que le Concile avoit fait dresser à cet effet. Jerôme de Prague y déclaroit qu'il n'avoit pas cru d'abord que les articles remplis d'erreurs, attribués à Jean Hus, fussent de lui, mais que les ayant lus dans ses ouvrages, écrits de sa main, il souscrivoit à la condamnation que le Concile en avoit faite. Il lut cet acte à haute voix au milieu de l'Assemblée, & le signa sans hésiter, assurant le Concile de la parfaite sincérité de ses sentimens, & se soumettant à toutes les peines décernées par les loix ecclésiastiques & civiles, s'il en avoit d'autres à l'avenir. Mais il ne se rendoit si souple & si docile en apparence, que pour recouvrer sa liberté, bien résolu dans le fond à revenir contre une démarche que la crainte lui arrachoit, lorsqu'il pourroit le faire sans danger. Mais, soit qu'on eût pénétré ses intentions secrettes, soit qu'il lui fût échappé quelque chose qui rendît sa sincérité suspecte, on continua de le tenir sous bonne garde ; on lui donna même de nouveaux Commis-

faires pour l'interroger ſur des articles auxquels on penſoit qu'il n'avoit pas répondu d'une manière préciſe & ſatisfaiſante. Il ſe plaignit de cette conduite, comme d'une injuſtice, & demanda qu'on s'en tînt à l'acte qu'il avoit ſigné, ſans lui faire ſubir de nouveaux interrogatoires. Le Concile n'ayant point eu égard à ſes plaintes, quoiqu'elles euſſent une apparence de juſtice, il faut préſumer qu'il avoit les plus fortes raiſons pour ſuſpecter la bonne foi de Jérôme de Prague.

XV. SIÈCLE.

Cette conjecture paroît d'autant mieux fondée, que Jérôme de Prague voyant qu'il alloit perdre le fruit de ſa diſſimulation, leva tout-à-coup le maſque. Il déclara donc que la crainte du feu l'avoit porté à conſentir lâchement & contre ſa conſcience à condamner la doctrine de Wiclef & de Jean Hus. Il parla de ce dernier comme d'un défenſeur de la vérité, & d'un Saint; enfin il proteſta contre la rétractation qu'il avoit faite, la regardant comme le ſeul crime qu'il eût commis, & ſe montrant déterminé à l'expier, s'il le falloit, par la mort la plus douloureuſe. Il ne fut pas poſſibble de le faire changer de ſentiment, quel-

XV. SIÈCLE.

que moyen qu'on employât tour à tour, pour le toucher, ou pour le vaincre. Il fut donc condamné comme opiniâtre dans l'erreur, parjure, rébelle à l'Egliſe & relaps. Livré au bras ſéculier, il fut conduit au même endroit où ſon maître avoit été exécuté, pour y ſubir le même genre de mort. Il s'y laiſſa conduire, ſans donner la moindre marque de crainte ou de foibleſſe. En chemin il chanta d'une voix ferme le Symbole des Apôtres & une Hymne de la Sainte Vierge. Arrivé au lieu du ſupplice, il en vit l'appareil ſans effroi, & continuant de chanter, il attendit la mort avec un viſage tranquille & une intrépidité qui ne ſe démentit point.

Le Concile de Conſtance, & avant lui, des Théologiens de diverſes Nations, avoient examiné les ouvrages de Wiclef & de Jean Hus, & en avoient extrait les principales erreurs. Les livres du premier avoient fourni quarante-cinq propoſitions, ou articles, déjà condamnés par les Univerſités de Paris & de Prague; & ceux du ſecond, trente neuf. Le Concile condamna de nouveau les uns dans la huitième ſeſſion, & proſcrivit les autres dans la quinzième, ſous

les qualifications générales d'hérétiques, fauſſes, captieuſes, blaſphématoires, offenſant les oreilles pieuſes, &c. &c. Sur quoi il faut obſerver, 1°. que les Pères de Conſtance, en employant cette forme de condamnation, ne pensèrent pas qu'on pût leur reprocher de tendre un piége à la ſimplicité des Fidèles, & les expoſer à prendre pour hérétique, une propoſition qui ne ſeroit que mal-ſonnante ou captieuſe, & pour captieuſes ou mal-ſonnantes, celles qui ſeroient entièrement hérétiques. 2°. Que preſque toutes ces propoſitions roulent ſur des matières abſtraites, dont le commun des Fidèles eſt rarement inſtruit, & que les ſubtilités des Hérétiques enveloppoient de nuages difficiles à écarter. 3°. Que parmi ces propoſitions, il en eſt quelques-unes qui paroiſſent ſuſceptibles d'un ſens orthodoxe, & qu'en effet Jean Hus & Jérôme de Prague les expliquoient dans ce ſens favorable, ce qui n'empêcha pas le Concile de les comprendre dans une cenſure commune. 4° Que le Concile crut avoir ſuffiſamment pourvu à la conſervation de la foi, & à l'inſtruction des Fidèles, en proſcrivant l'erreur ſous cette forme, parce

XV. SIÈCLE.

XV. SIÈCLE.

qu'en effet c'eſt aſſez pour remplir l'un & l'autre objet, qu'on ſache par le jugement de l'Egliſe, que le venin de l'héréſie eſt renfermé en général dans les propoſitions condamnées, & qu'on n'en peut ſoutenir aucune ſans danger d'errer dans la foi. 5°. Enfin, que ni les Théologiens Catholiques, ni les Sectateurs de Wiclef & de Jean Hus, plus intéreſſés que perſonne à trouver des défauts dans la cenſure prononcée par le Concile, n'ont fait la plus légère objection contre la forme qu'il lui a donnée.

Tout Lecteur impartial & judicieux trouvera de lui-même dans le récit fidèle que nous venons de faire, la réponſe aux objections qu'on a tant de fois répétées contre le Concile de Conſtance. Les Théologiens Proteſtans qui en ſont les premiers Auteurs, les ont cru ſi fortes & ſi favorables à leur cauſe, qu'ils ſe ſont plû à les faire reparoître dans une infinité d'Ouvrages, avec une affectation & une chaleur qui décèlent aſſez leurs motifs. Pluſieurs Ecrivains de nos jours, beaucoup moins ſavans qu'eux, mais encore plus prévenus contre l'Egliſe catholique, ſans avoir le

même intérêt, n'ont pas balancé à les copier ſervilement, & quelques-uns même ont renchéri ſur eux pour ſe donner un air de nouveauté. Mais faute d'avoir examiné les faits, & ſéparé des circonſtances qu'il eſt important de ne pas confondre, ils ſe ſont également trompés les uns & les autres. XV. SIÈCLE.

Ces objections, que nous ne voulons ni diſſimuler, ni affoiblir, ſe réduiſent à deux. La première eſt tirée du ſauf-conduit accordé à Jean Hus, pour ſe rendre à Conſtance : pourquoi, dit-on, le Concile, après avoir condamné la doctrine de cet héréſiarque, l'envoya-t-il au ſupplice, quoique l'Empereur eût engagé, envers lui, ſa foi, en lui promettant liberté & sûreté, par un acte revêtu des formes authentiques ? Cette conduite n'eſt-elle pas une violation criante du droit naturel, & un trait de perfidie d'autant plus révoltant, que tout cela fut exécuté ſous les yeux du Concile, dont Sigiſmond ne fit que ſuivre les principes & remplir les intentions ?

Il réſulte du ſimple expoſé que nous venons de faire d'une objection ſi ſouvent rebattue, que ceux qui la propoſent

XV. Siècle.

n'ont point réfléchi ſur l'objet du ſauf-conduit accordé à Jean Hus, d'après ſa propre demande, & ſur la teneur de cet acte, quoiqu'il fût conçu dans les termes les moins équivoques. En effet, il ſuffit de lire attentivement cet acte fameux, tel qu'il eſt rapporté par l'Hiſtorien Proteſtant du Concile de Conſtance, pour ſentir combien les inductions qu'on en veut tirer ſont frivoles, & combien on eſt en contradiction avec l'hiſtoire, en accuſant de perfidie & de cruauté les Prélats qui compoſoient cette auguſte aſſemblée. A quelle fin Jean Hus demanda-t-il le ſauf-conduit de l'Empereur, lorſqu'il eut formé la réſolution de ſe rendre à Conſtance, pour défendre ſa doctrine & répondre ſur ſa foi? Il avoit à traverſer des pays, dont les Souverains & les Peuples étoient fortement prévenus & animés contre lui. Il craignoit d'être arrêté, empriſonné, maltraité dans les lieux de ſon paſſage; & ce fut pour ſe garantir de ces dangers, qu'il prit la précaution d'obtenir l'acte impérial qui mettoit ſa perſonne en ſûreté dans toute ſa route, depuis la Ville d'où il partoit, juſqu'au terme de ſon voyage. La

teneur de cet acte est pleinement conforme aux vues de celui qui l'avoit sollicité, & au but pour lequel il avoit cru nécessaire de s'en munir. Il est vrai que la sauve-garde du Chef de l'Empire lui étoit également assurée pour son retour en Bohême ; mais ce retour ne dépendoit que de lui, & il y auroit trouvé les mêmes avantages, la même sûreté, s'il n'y eût pas mis d'obstacle, par l'imprudence de sa conduite & de ses discours, par sa témérité à répandre ses erreurs pendant la tenue du Concile, & son opiniâtreté à les soutenir après qu'elles eurent été condamnées ; enfin par la violation de la promesse publique qu'il avoit faite librement & sans contrainte, de se soumettre au jugement de l'Eglise, si on le convainquoit d'avoir enseigné des sentimens contraires à la foi catholique.

XV. SIÈCLE.

Les Pères de Constance ne pouvoient douter de sa parfaite sincérité, d'après une déclaration aussi précise & aussi authentique. Dans cette persuasion ils procédèrent avec tout le soin possible à l'examen de ses écrits, à la discussion de ses principes & à l'audition des témoins qui l'accusoient. Ils le convainquirent

XV. SIÈCLE.

par l'extrait de ſes écrits, & par des témoignages multipliés, d'avoir enſeigné les erreurs de Wiclef, auxquelles il en avoit ajouté de nouvelles qui n'étoient pas moins dignes d'anathême. On ne voit pas qu'il ait argué d'infidélité ces extraits, ni qu'il ait déſavoué, comme n'étant pas de lui, les ouvrages d'où ils étoient tirés, ni qu'il ait récuſé les témoins qui rapportoient en termes clairs & naturels ce qu'ils avoient entendu de ſa bouche. D'ailleurs, il eſt évident que parmi les propoſitions qui lui étoient attribuées, il n'y en a pas une ſeule qui ne ſoit condamnable. Quel parti Jean Hus avoit-il donc à prendre? Point d'autre, ſans doute, que d'abjurer ſes erreurs & d'adhérer avec ſincérité au décret du Concile, ou de ſe déterminer à ſubir les peines auxquelles il s'étoit ſoumis. Il les connoiſſoit parfaitement, ces peines; il ſavoit combien elles étoient rigoureuſes; elles exiſtoient avant le Concile, qui n'y a rien ajouté. Ce ne fut donc qu'à lui-même qu'il dût attribuer ſa fin malheureuſe. Il ſuit de ces obſervations, qu'on parle contre la vérité, lorſqu'on dit & qu'on imprime, comme

on le fait tous les jours dans une foule de libelles ſans aveu, que Jean Hus fut condamné au ſupplice du feu par le Concile de Conſtance. Tous les monumens hiſtoriques du tems démontrent la fauſſeté de cette imputation, auſſi peu fondée que tant d'autres, qu'on ne rougit pas d'avancer avec la même injuſtice & la même témérité. XV. SIÈCLE.

La ſeconde objection, quoique moins grave & moins ſpécieuſe, pourroit embarraſſer davantage ceux qui ne ſeroient pas bien affermis dans les vrais principes de cette matière, ou qui, faute d'uſage, n'en ſauroient pas faire une juſte application. Elle eſt tirée de deux décrets de la dix-neuvième ſeſſion, par leſquels le Concile paroît autoriſer une maxime très-fauſſe & très-pernicieuſe, dont la plupart des Théologiens & des Canoniſtes de ce ſiècle étoient imbus; ſavoir, qu'on n'eſt point tenu de garder les promeſſes faites aux Hérétiques, parce que leur révolte contre l'Egliſe, & l'excommunication dont ils ſont frappés les dépouillent de tous les droits de citoyens, & parce qu'on ne pourroit être fidèle à remplir ces ſortes d'engagemens, ſans compromettre les intérêts de la foi &

de la vérité, qui ſont préférables à tout.

XV. SIÈCLE. Reconnoît-on, diſent les Auteurs Proteſtans & ceux qui les copient, reconnoît-on la ſageſſe d'une aſſemblée dirigée par le S. Eſprit, dans une déciſion qui tend à détruire toute bonne-foi parmi les hommes, & qui renverſe un des plus sûrs fondemens de la ſociété?

La réponſe n'eſt point difficile, & tout eſprit ſans prévention n'aura pas de peine à l'adopter. Nous obſervons d'abord que le ſecond de ces deux décrets ne ſe trouve point dans la plupart des exemplaires imprimés & manuſcrits dont les Savans ont fait uſage, avant la collection de Von-der-Hardt, publiée à Amſterdam en 1700, & que par-conſéquent, il ne faut le regarder que comme un projet, ſemblable à pluſieurs autres qui furent propoſés au Concile, & qui ne reçurent pas le ſceau de ſon approbation, ordinairement marquée par le mot *placet*. A l'égard du premier décret, qui n'eſt point douteux, & qu'on lit dans toutes les éditions & toutes les copies des actes du Concile reconnues pour authentiques, l'objection elle-même, telle qu'on la propoſe, nous en fournit une interprétation très-natu-

relle & très-satisfaisante. On convient du préjugé qui règnoit alors dans toutes les Ecoles, touchant les effets de l'excommunication, & la nécessité d'enlever aux Hérétiques tout moyen de se soustraire à l'anathême & aux autres peines qu'ils avoient encourues, afin de mieux assurer le triomphe de la foi, malgré les artifices & l'opiniâtreté des hommes pervers qui osoient l'attaquer. Ce n'est pas faire injure aux Pères & aux Docteurs du Concile de Constance, que d'avouer qu'ils étoient presque tous dans cette opinion, dont l'examen & la discussion n'entroient pas dans leur objet. Ce n'est pas non plus affoiblir les promesses faites à l'Eglise par J. C., ni altérer l'autorité des Conciles, que de convenir sans détour, comme le judicieux Abbé Fleury, & plusieurs autres l'ont fait avant nous, que les membres d'un Synode œcuménique peuvent, en qualité de Docteurs particuliers, avoir, sur des points douteux & non encore décidés, des sentimens que l'Eglise n'adopte pas, & former leur avis sur ces sentimens, tout incertains qu'ils sont; les promesses de J. C. & le privilége de l'infaillibilité accordé aux décisions de l'Eglise, ne

XV. SIÈCLE.

XV. SIÈCLE.

tombent que ſur les objets qui appartiennent à la foi & à la règle des mœurs, & non ſur des opinions libres, problématiques, qui n'ont été ni approfondies, ni conſacrées par un jugement ſolemnel du Tribunal, à qui, ſuivant l'ordre établi de Dieu, il appartient d'en connoître.

De plus, ſi l'on examine attentivement le décret dont il s'agit, on verra, que quand il y eſt dit qu'un ſauf-conduit accordé par la Puiſſance ſéculière, à quelque Hérétique que ce ſoit, n'empêche pas que cet Hérétique, reconnu pour tel, & juridiquement convaincu d'une doctrine erronée, ne puiſſe être jugé, condamné, puni par les Juges de la foi; cela doit s'entendre du jugement, de la condamnation & des peines que l'Egliſe a droit de prononcer. Or, tout le monde ſait que la doctrine ſeule eſt ſoumiſe à l'autorité de l'Egliſe, & que les peines auxquelles elle condamne les errans, ſont purement canoniques. Dans ce ſens, le décret de Conſtance, ne préſente rien qui ne ſoit conforme à la plus exacte vérité.

Les bûchers qui conſumèrent Jean Hus & Jérôme de Prague, furent le

signal d'une guerre longue & cruelle, qui ne se ralentit qu'après avoir rempli de carnage & de sang, la Bohême, la Moravie & une partie de la Pologne. Les Hussites & les Catholiques formèrent dans ces pays comme deux Nations ennemies, qui se portèrent à tout ce que le fanatisme & la barbarie peuvent suggérer de plus atroce. Jean de Tresnou, Seigneur Bohémien, Chambellan du Roi Wenceslas, Sectateur passionné de la doctrine de Jean Hus, se mit à la tête des rébelles qui avoient pris les armes. Ce Général, si connu dans l'histoire de ce siècle, sous le nom de Zisca, mot Bohémien, qui signifie aveugle, étoit l'homme le plus courageux qu'il y eût alors, & le plus habile dans l'art de la guerre. Les Hussites vinrent de tous côtés se ranger sous ses ordres. Il en forma une armée nombreuse, qu'il rendit invincible, par le courage & la docilité qu'il sut inspirer à tous ces Fanatiques transformés en Soldats. Il bâtit une ville sur une montagne voisine de Prague, qui fut appellée le Thabor, & il en fit une forteresse, d'où il se répandoit dans le plat pays, brûlant & pillant les villes,

XV. SIÈCLE.

faiſant paſſer les habitans au fil de l'épée, maſſacrant, ſur-tout, les Catholiques & les Prêtres, & détruiſant les monaſtères, dont les biens étoient auſſi-tôt envahis par les Seigneurs, qui pour la plupart avoient embraſſé les opinions de la nouvelle Secte.

XV. SIÈCLE.

Tandis que Ziſca déſoloit ainſi ſa patrie, & que ſes troupes ſignaloient leur faux zèle, par le meurtre & la deſtruction, un Curé de Prague, nommé Jacobel, fourniſſoit un nouvel aliment au fanatiſme des Huſſites. Ce Curé, déjà imbu de la doctrine de Jean Hus, qui avoit été ſon ami, ayant pris à la lettre le paſſage de l'Evangile de Saint Jean, chap. 6, où J. C. dit à ſes Apôtres : *Si vous ne mangez la chair du Fils de l'Homme, & ſi vous ne buvez ſon ſang, vous n'aurez point la vie en vous*, regarda comme une profanation du Sacrement & une impiété, de ſéparer les deux eſpèces dans la Communion. Il ſe mit à prêcher contre l'uſage qui s'étoit établi depuis pluſieurs ſiècles dans l'Egliſe, de ne recevoir la Communion que ſous l'eſpèce du pain, perſuadant au Peuple, que pour ſatisfaire au précepte de J. C., il falloit

recevoir les deux eſpèces, & repréſentant tous ceux qui ſe contentoient de communier ſous une ſeule, comme des ſacrilèges & des impies. Cette nouvelle erreur fut tout-à-coup adoptée par tous les Huſſites, & leur fureur s'accrut à un point qu'on a peine à concevoir. Les Catholiques qui ſuivoient l'uſage de ne communier que ſous l'eſpèce du pain, devinrent à leurs yeux des hommes abominables, qu'il falloit exterminer. Ils ne faiſoient grace à aucun de ceux qui tomboient entre leurs mains; & parcourant toutes les Provinces, en portant pour étendard une bannière, où l'on avoit peint une coupe, comme le Symbole de leur foi, ils mettoient tout à feu & à ſang. Ziſca plus emporté qu'aucun d'eux, leur donnoit l'exemple du fanatiſme & de la cruauté. L'Empereur Sigiſmond fit marcher contr'eux toutes les troupes qu'il put ramaſſer; mais autant de fois que ſes armées ſe commirent avec celles des Huſſites, autant de fois elles furent battues. Le Pape publia contr'eux trois Croiſades qui furent toutes également inutiles, & leur peu de ſuccès ne ſervit qu'à augmenter l'audace des Fanatiques.

XV. SIÈCLE.

XV. SIÈCLE.

On crut devoir entrer en négociation avec ces rébelles, qu'on ne pouvoit réduire par la force. Ziſca parut s'y prêter avec un déſir ſincère de faire la paix ; mais les conditions qu'il propoſa étoient ſi outrées, ſi humiliantes même pour l'Empereur & pour les Catholiques, qu'on ne put rien conclure : ainſi les troubles & les ravages recommencèrent avec un nouvel acharnement. Ziſca étant mort de la peſte en 1424, les victoires des Huſſites ne furent pas interrompues par cette perte. Ils trouvèrent un Chef digne de les commander dans la perſonne de Procope-Raſe dit le Grand, élève de Ziſca. Sous ce nouveau Général, ſecondé par ſon frère, Procope-le-Petit, excellent homme de guerre, quoique moins renommé que lui, ils continuèrent leurs brigandages & répandirent la terreur dans toutes les villes de Bohême, qui n'avoient pas encore été leur proie. Les deux Procope étant morts en 1434, des bleſſures qu'ils avoient reçues dans un combat, la diviſion qui s'étoit déjà miſe parmi les Huſſites, augmenta de plus en plus, & parvint à un tel degré, qu'ils ſe partagèrent en différentes Sectes, ſous les

noms de Thaborites, d'Orébites, de Calixtins, d'Orphelins, &c. Ils n'étoient unis que dans leur fureur contre les Catholiques. XV. SIÈCLE.

C'étoit dans ce tems que le Concile de Baſle étoit aſſemblé, pour reprendre & continuer les opérations que celui de Conſtance avoit commencées. Il y fut propoſé de tenter les voies de conciliation avec les Huſſites, dont le fanatiſme paroiſſoit un peu ralenti. Les Seigneurs Bohémiens furent invités de venir à Baſle pour travailler, avec les Pères du Concile, au rétabliſſement de la paix. Ils s'y rendirent en effet, avec une ſuite nombreuſe de gens de leur parti, au nombre de trois cens. Après bien des débats, on convint qu'ils ſe réuniroient à l'Egliſe, à condition, 1° que l'uſage de la coupe ſeroit accordé à ceux qui voudroient communier ſous les deux eſpèces, en avertiſſant qu'il n'eſt pas de néceſſité, & qu'on remplit également le précepte, en ne recevant que l'eſpèce du pain. 2°. Que les biens eccléſiaſtiques reſteroient entre les mains de ceux qui s'en étoient emparés, juſqu'à ce qu'ils fuſſent retirés, moyennant des ſommes qu'on ſe réſervoit d'arbitrer. 3°. Que les

XV. SIÈCLE.

Religieux chaſſés de leurs Monaſtères y rentreroient, à la réſerve de ceux qui avoient été détruits, qu'on ne rétabliroit pas. 3°. Que le Concile examineroit les points de doctrine, de police & de diſcipline qui avoient ſervi de prétexte aux Huſſites pour ſe ſéparer de l'Egliſe, & qu'ils ſe ſoumettroient au jugement qui ſeroit prononcé ſur ces divers objets.

Les Huſſites ne tardèrent pas à violer les conditions de ce traité; & lorſque le Concile eut ſtatué définitivement ſur la Communion ſous les deux eſpèces, & ſur les autres articles, ils refuſèrent de ſouſcrire à ces Décrets. Alors ils s'unirent avec toutes les autres Sectes ennemies de l'Egliſe, qui étoient répandues en Allemagne, & dans les Roÿaumes du Nord. Ils adoptèrent les erreurs particulières qui diſtinguoient chacune de ces Sectes; de ſorte que le Huſſitiſme, dans ſon dernier état, fut un amas de toutes les opinions erronées que l'Egliſe avoit proſcrites depuis deux ou trois ſiècles. Quoique toujours également déchaînés contre la puiſſance eccléſiaſtique & l'autorité des Paſteurs, les Huſſites devinrent peu à peu moins turbulens & moins ſanguinaires, parce qu'avec le

tems on se lasse de vivre dans le trouble, & que la fureur du fanatisme s'use & s'épuise comme tout le reste. Nous verrons dans le seizième siècle les Sectes nées de Wiclef & de Jean Hus, & celles qui s'y incorporèrent, s'unir avec les nouveaux réformateurs, & porter encore le flambeau de la sédition dans la moitié de l'Europe.

ARTICLE XI.

Personnages illustres par leur sainteté.

QUELQUES-UNS des illustres Personnages dont nous allons parler, sont en même tems du nombre des Ecrivains célèbres qui ont fleuri dans ce siècle. Nous les considérerons ici sous le double aspect de la sainteté qui leur a mérité les honneurs que l'Eglise décerne à ceux qui l'ont édifiée par leurs vertus, & de la science qui les a rendus recommandables parmi les hommes éclairés de leur tems, ne pouvant séparer ces deux qualités, dont la première, comme la plus respectable, assigne ici leur place.

S. Vincent-Ferrier est le premier qui se présente en suivant l'ordre des tems.

XV. SIÈCLE.

Il vint au monde à Valence, en Eſpagne, l'an 1357. Ses parens qui étoient d'une condition honnête & d'une fortune aiſée, ne négligèrent rien pour lui donner une éducation chrétienne & le faire inſtruire dans les ſciences. Il ſe ſentit de bonne-heure appellé à la vie religieuſe, & lorſqu'il eut atteint l'âge de dix-ſept ans, il entra dans l'Ordre de S. Dominique, où il ſe perfectionna dans la pratique de la vertu, & la culture des lettres. Ses études étant finies, il tourna ſes talens & ſon zèle du côté de la prédication. En peu de tems il devint un des plus célébres Orateurs Chrétiens de ſon ſiècle. L'Eſpagne où il avoit commencé à exercer ce pénible miniſtère, ne lui parut pas un théâtre aſſez vaſte pour y déployer l'ardeur dont il étoit comme dévoré, de convertir les pécheurs, & de gagner des ames à Dieu. Il parcourut ſucceſſivement la France, l'Italie, l'Allemagne, la Flandre, l'Angleterre, & l'Ecoſſe, marchant à pied, vivant de la manière la plus dure, & prêchant par-tout avec une véhémence qui faiſoit tomber à ſes pieds les hommes les plus endurcis dans le crime. Le Cardinal Pierre de Lune, qui

qui connoiſſoit ſon mérite, l'attira auprès de lui, lorſqu'il fut devenu Pape ſous le nom de Benoît XIII. Vincent fut pendant pluſieurs années Confeſſeur de ce Pontife, & l'un des plus ardens défenſeurs de ſes droits à la Papauté; mais dans la ſuite il renonça, comme preſque tous les hommes éclairés de ſon tems, à l'Obédience de Benoît, pour s'attacher au Concile de Conſtance. Il refuſa conſtamment la dignité de Cardinal & les autres Prélatures qui lui furent offertes, préférant le titre de ſimple Miſſionnaire à toutes les diſtinctions qui excitent l'ambition des hommes. Pour donner plus d'autorité à ſon miniſtère, les Papes lui accordèrent tous les pouvoirs d'un Légat. Il prêchoit avec tant de force, & faiſoit des impreſſions ſi vives ſur l'eſprit de ſes Auditeurs, que ſouvent il étoit interrompu au milieu de ſon diſcours par les cris & les ſanglots de ceux qui l'écoutoient. Sa réputation rempliſſoit toute l'Europe, lorſqu'il fut appellé en Bretagne par le Duc Jean V, en 1417, pour y faire une Miſſion. Après avoir travaillé deux ans dans cette contrée, avec le ſuccès que Dieu accordoit partout à ſon zèle, il mourut ſaintement

XV. SIÈCLE.

XV. SIÈCLE.

à Vannes, en 1419. Le Pape Calixte III, dont on dit qu'il avoit prédit l'élévation dans le tems que ce Pontife étoit encore loin de prétendre à la Thiare, le canonisa en 1455. Nous avons de S. Vincent-Ferrier plusieurs ouvrages imprimés, entr'autres ses sermons, qui ne répondent pas à la grande réputation d'éloquence dont il a joui dans son siècle.

S. Bernardin de Sienne naquit à Massa, ville de Toscane, en 1380; ayant perdu son père & sa mère dans sa première enfance, des parens qu'il avoit à Sienne, le firent venir dans cette ville, pour lui donner de l'éducation. Il étudia sous des Maîtres célèbres, & fit en peu de tems de grands progrès dans les Sciences. Il en fit encore de plus rapides & de plus heureux dans la vertu. On remarquoit en lui une sagesse au-dessus de son âge, & une tendre piété envers la Sainte Vierge. Pendant la contagion qui désola l'Italie en 1400, il se consacra au service des malades, avec un courage & un zéle qu'on ne pouvoit trop admirer dans un jeune homme, que l'amour naturel de la vie devoit éloigner d'un emploi si périlleux. A

l'âge de vingt-deux ans, il entra dans l'Ordre de S. François; & s'étant deſtiné au miniſtère de la parole, il devint un des plus célébres Prédicateurs de ſon tems. Avec des talens & des ſuccès, Bernardin ne pouvoit manquer d'avoir des ennemis. On voulut rendre ſa doctrine ſuſpecte, & on l'accuſa d'avoir avancé des propoſitions repréhenſibles. Mais le Pape Martin V l'ayant examiné lui-même, le jugea très-Catholique, & conçut une grande eſtime pour lui. Son humilité lui fit refuſer pluſieurs Evêchés qui lui furent offerts. Il ſe contenta de la qualité de Vicaire-Général de ſon Ordre dans toute l'Italie. Ce fut par l'autorité que lui donnoit cette place, qu'il travailla pendant pluſieurs années à rétablir la régularité dans les Couvens ſoumis à ſon inſpection. Il en réforma un grand nombre, & fit refleurir partout la piété, dont il étoit un parfait modèle. Il n'étoit encore âgé que de ſoixante-quatre ans, lorſque la mort mit fin à ſes travaux, en 1444 : il étoit pour lors à Aquila, ville de l'Abruze au Royaume de Naples. Le grand nombre & l'éclat des miracles qui s'opérèrent à ſon tombeau, manifeſtèrent ſa ſainteté.

XV. SIÈCLE.

XV. SIÈCLE.

Le Pape Eugène IV qui l'avoit connu en différentes villes, & qui étoit plein de vénération pour ſa mémoire, commença les informations néceſſaires pour le canoniſer. Ces procédures furent continuées ſous le Pontificat de Nicolas V, qui le mit ſolemnellement au rang des Saints, en 1450. S. Bernardin a laiſſé pluſieurs ouvrages, recueillis en deux volumes in folio. Ce ſont des ſermons pour le Carême, l'Avent, les Dimanches de l'année & les Fêtes des Saints, dans le goût & le ſtyle de ſon ſiècle, avec quelques traités ſur divers ſujets de morale & de piété.

La famille des Juſtiniani, l'une des plus anciennes & des plus illuſtres de Veniſe, ne compte pas la gloire d'avoir produit Saint Laurent Juſtinien, parmi ſes titres les moins honorables. Il naquit l'an 1381, & perdit ſon père, étant encore enfant. Sa mère Quirine, qui étoit dans l'âge de penſer à un nouvel engagement, ſe conſacra toute entière à l'éducation de la famille que Dieu lui avoit donnée. Sous la conduite de cette vertueuſe mère, Laurent fit de grands progrès dans la piété. Il étoit d'un caractère ſérieux, & ſe refuſoit à tous les

amuſemens de ſon âge, pour s'occuper des devoirs qui lui étoient preſcrits. Le tems qui lui reſtoit, il le paſſoit à lire ou à prier. Lorſqu'il approcha de l'âge où les jeunes gens de ſa condition ont coutume d'entrer dans le monde, il fut effrayé des dangers auxquels ſa vertu alloit ſe trouver expoſée, & il conçut le deſſein de ſe retirer dans quelque ſolitude, pour s'y dévouer entièrement au ſervice de Dieu. Mais dans la crainte de rien entreprendre au hazard, le prudent jeune homme voulut eſſayer ſes forces, avant de prendre un parti déciſif. Sans rien changer au-dehors dans ſes exercices, il pratiquoit en ſecret toutes les auſtérités du genre de vie qu'il ſe propoſoit d'embraſſer. Après avoir ſoutenu cet eſſai pendant quelque tems, ſans que ſon courage & ſa ferveur euſſent diminué, Laurent Juſtinien exécuta la réſolution qu'il avoit formée, & ſe retira chez les Chanoines Réguliers d'Alga. Ceux qui compoſoient cette Communauté, ſans être liés par aucun vœu, menoient une vie très-pénitente, & pratiquoient toutes les auſtérités des Monaſtères les plus réformés. Laurent Juſtinien les ſuivit avec

XV. SIÈCLE.

XV. SIÈCLE.

ardeur dans la voie étroite où ils marchoient, & enchérit encore sur ces modèles de pénitence.

Laurent travailloit depuis plusieurs années à sa perfection dans cette retraite où il ne songeoit qu'à se dérober aux yeux du monde, pour n'être connu que de Dieu, lorsque le Pape Eugène IV, qui savoit combien son mérite & sa vertu pouvoient le rendre utile à l'Eglise, le nomma à l'Evêché de Venise. Epouvanté de ce fardeau, Laurent résista aux ordres du Souverain Pontife, autant que le respect & la soumission le lui permirent. Mais ses représentations & ses craintes ne furent point écoutées. Forcé d'accepter une dignité dont il n'envisageoit que les devoirs, il prit possession de son Eglise en 1434: il étoit alors âgé de cinquante-trois ans. Dans ce rang élevé, il ne diminua rien de la vie pauvre & austère qu'il avoit si long-tems pratiquée dans la retraite. Sa table étoit frugale, sa vaisselle de terre, ses meubles très-simples, & son logement ressembloit plus à la cellule d'un Religieux, qu'à l'appartement d'un Evêque. Quand on lui représentoit qu'il devoit accorder quelque chose de

plus à ſa dignité, il répondoit qu'il ne pouvoit pas faire davantage de dépenſe, ayant une famille nombreuſe à nourrir. Les pauvres étoient cette famille pour laquelle il ſe privoit de toutes les commodités, & ſouvent même du néceſſaire. Son occupation, pendant tout le cours de ſon Epiſcopat, fut de travailler à réformer ſon Clergé, à rétablir la diſcipline affoiblie par la négligence de ſes Prédéceſſeurs, & à combattre le luxe & les autres vices. Dieu accorda un tel ſuccès à ſes travaux, que ceux qui s'étoient d'abord oppoſés à ſon zèle, ſe firent un devoir de le ſeconder, & que les autres ne purent au moins lui refuſer de juſtes éloges. Dix-ſept ans après qu'il fut monté ſur le Siège de Veniſe, le Pape Nicolas V, pour honorer ſa vertu, lui donna le titre de Patriarche, titre qui a paſſé à ſes Succeſſeurs. Ce ſaint Prélat mourut en 1455, dans la ſoixante-quatorzième année de ſon âge. Dans ſa dernière maladie, il ne voulut pas d'autre lit que la paillaſſe ſur laquelle il couchoit ordinairement, diſant que J. C. étoit mort ſur le bois de la Croix, & non ſur le duvet. Il a laiſſé pluſieurs ouvrages de piété, qui

XV. Siècle.

ſont pleins de lumière & d'onction.
XV. On diſtingue entre ces divers écrits, le
SIÈCLE. Traité de la Solitude, qui a été traduit en françois, & qu'on ne peut lire ſans ſe ſentir attiré vers la retraite, & ſans en déſirer au moins les douceurs.

Saint Antonin, dont le vrai nom étoit Antoine, tira celui qu'il a rendu ſi célébre par ſes vertus & ſes talens, de la petiteſſe de ſa taille. Il naquit à Florence en 1389. Ses parens lui donnèrent une bonne éducation, & il répondit parfaitement à leurs ſoins. Etant fort jeune encore, il conſacroit à la prière & à lire des livres édifians, tout le tems que ſes études & ſes autres exercices lui laiſſoient de libre. A l'âge de ſeize ans, il fut reçu dans l'Ordre de Saint Dominique, malgré la foibleſſe apparente de ſa ſanté, qui faiſoit craindre qu'il ne pût ſoutenir l'auſtérité de la règle. Il devint un modèle de toutes les vertus religieuſes; & la prudence devançant en lui cette expérience qu'on n'acquiert que par les années, ſes Supérieurs le crurent en état de gouverner les autres, dans un âge où les hommes ordinaires ont encore beſoin de ſe former par l'exemple & les leçons des Anciens. Il

fut ſucceſſivement Prieur dans les couvens de Rome, de Naples, de Sienne & de Florence, où ſa ſageſſe & ſa douceur lui méritèrent l'eſtime & la confiance de tous ceux que la règle ſoumettoit à ſon autorité. Par-tout, quoique ſupérieur, il fut le plus modeſte, le plus exact, le plus mortifié des Religieux de la Communauté. Il ſut rétablir ou maintenir la régularité dans toutes les Maiſons dont le gouvernement lui fut confié, avec un zèle dont la charité régloit ſi bien les mouvemens, que ſes inférieurs ne ſentoient jamais ce que l'obéiſſance a de pénible. C'étoit ainſi que Dieu le préparoit à déployer ſes talens ſur un plus vaſte théâtre. XV. SIÈCLE.

L'Archevêché de Florence étoit devenu vacant. Il y avoit peu de Sièges plus importans & plus difficiles à remplir, parce que cette ville étoit déchirée par des factions ennemies qui la rempliſſoient de troubles & ſouvent de carnage. Les Citoyens demandoient un Paſteur qui fût ſage, modéré, zélé pour les bonnes mœurs, ſavant, capable de contenir la multitude, impartial, & qui joignît à toutes ces qualités, l'avantage d'être né dans leurs murs. Le

XV. SIÈCLE.

Pape Eugêne IV chercha long-tems un ſujet qui eût tout ce qu'il falloit pour remplir les vœux des Florentins. Le Pontife étoit occupé de cette penſée, lorſqu'un frère Dominicain, qu'il faiſoit travailler à quelques ouvrages de peinture, lui indiqua le Père Antonin, qui exerçoit alors la charge de Vicaire général de ſon Ordre dans le Royaume de Naples. Eugêne étonné de n'y avoir pas penſé d'abord, le nomma ſur le champ : mais Antonin, affligé qu'on eût jetté les yeux ſur lui pour remplir un Siège que tant d'autres ambitionnoient, réſolut de prendre la fuite, & de ſe cacher dans quelque lieu où il ne pût être découvert. Il alloit exécuter ce deſſein, lorſque les ordres abſolus du Pape le forcèrent d'obéir. Quand il eut pris poſſeſſion de ſon Egliſe, ſon premier ſoin fut de régler ſa maiſon, pour ſervir d'exemple à ſon Clergé : il retrancha toutes les dépenſes de luxe & de magnificence, ne ſongeant à relever ſa dignité que par ſes vertus. Sa vie fut celle d'un véritable Evêque, toute remplie des devoirs de ſon miniſtère & des fonctions de la charité paſtorale. Chaque jour il aſſiſtoit aux Offices de ſa

Cathédrale. Tous les matins il donnoit audience à ceux qui venoient implorer sa bienfaisance, lui confier leurs peines, & le consulter sur les besoins de leur ame. Il faisoit exactement la visite de son Diocèse, marchant ordinairement à pied, & par-tout il laissoit des traces de son passage, par des instructions pleines de lumière & d'abondantes aumônes. Le Pape Eugêne IV avoit pour lui une estime toute particulière, quoique le saint Prélat ne le flattât jamais, & lui dît toujours librement la vérité. Il eut le courage d'avertir ce Pontife de sa fin prochaine que tout le monde n'osoit lui annoncer. Il lui administra l'Extrême-Onction & reçut ses derniers soupirs. Le vertueux Archevêque jouit de la même considération sous les Pontificats de Nicolas V, de Calixte III & de Pie II. Il mourut en 1459, après soixante-dix ans de vie, & treize d'Episcopat : parmi les ouvrages qui nous restent de saint Antonin, on estime sur-tout sa Somme de Théologie morale, dans laquelle il s'est proposé de développer toute la science du salut, & tous les devoirs de la vie chrétienne.

XV. SIÈCLE.

Le prodige de ce siècle fut saint

XV. SIÈCLE.

François de Paule, qui prit le nom d'une petite ville de Calabre où il naquit en 1416. Ses parens qui étoient d'une condition honnête, quoique peu favorisés des biens de la fortune, l'élevèrent dans la piété dont ils faisoient profession. Ne l'ayant obtenu qu'après plusieurs années de mariage, ils avoient promis de le consacrer à Dieu, comme un autre Samuel. François répondit à leurs pieuses intentions, & montra de bonne heure le désir de parvenir à une haute sainteté par le détachement des choses de la terre, & la pratique d'une vie austère. Etant encore dans la maison de ses parens, il contracta l'habitude de ne manger ni viande, ni poisson, ni œufs, ni lait, & il garda religieusement cette pratique toute sa vie. A l'âge de quinze ans il se retira dans une vigne qui appartenoit à ses parens, à quelque distance de la ville de Paule, pour ne s'occuper qu'à la méditation des vérités éternelles. Mais il ne s'y crut pas encore assez séparé des objets qui pouvoient le distraire. Il chercha donc une solitude plus profonde, & s'arrêta dans un lieu écarté sur le bord de la mer. Là, il se creusa une grotte sous un rocher, & il y de-

meura quatre ans, n'ayant de commerce qu'avec Dieu. Pluſieurs perſonnes touchées du déſir de travailler à leur ſalut, vinrent le trouver dans ſa retraite, & le prier de les conduire dans la voie de la pénitence. Ils bâtirent des cellules auprès de la ſienne, avec un oratoire où ils ſe réuniſſoient pour chanter les louanges de Dieu. C'étoit une choſe toute merveilleuſe de voir un jeune homme, à peine âgé de dix-neuf ans, à la tête d'une Communauté, donnant des leçons de perfection à des perſonnes de tout état; qui ſe mettoient ſous ſa conduite, & dont pluſieurs avoient paſſé une partie de leurs jours dans les emplois du monde. François étoit encore plus leur modèle que leur guide, & pour faire ce qu'il falloit, c'étoit aſſez d'avoir les yeux ſur lui, & de travailler à marcher ſur ſes pas. Le nombre de ſes diſciples croiſſant tous les jours, il bâtit un Monaſtère pour les loger, & une Egliſe pour y faire le Service Divin. Les peuples des environs contribuèrent à cette dépenſe par des libéralités qui étoient la preuve de leur vénération pour ce ſaint homme. Tels furent les commencemens de l'Ordre dont Fran-

XV. SIÈCLE.

çois de Paule devint le Fondateur, ſans avoir eu d'abord d'autre vue que de ſe ſanctifier lui-même dans la ſolitude. Il établit dans ce nouveau Monaſtère le même genre de vie, & les mêmes auſtérités qu'il avoit fait toujours pratiquer à ceux qui étoient venus ſe joindre à lui. Il preſcrivit à ſes Religieux l'obſervance d'un carême perpétuel, avec défenſe d'uſer jamais d'œufs, de beurre & de fromage, & il en fit l'objet d'un quatrième vœu : il leur donna pour deviſe la charité, & voulut qu'on les appellât *Minimes*, c'eſt-à-dire, les moindres de tous les Religieux. Le Pape Sixte IV approuva ce nouvel Ordre en 1474, & le ſaint Fondateur en fut le premier Général. La ferveur de cet Inſtitut y attiroit un grand nombre de ſujets : il s'étendit en peu de tems ; de ſorte qu'avant la mort de François, la vénération des Peuples & la libéralité des Princes, lui avoient déjà procuré des établiſſemens chez preſque toutes les Nations catholiques de l'Europe.

XV. SIÈCLE.

La réputation de François de Paule avoit pénétré juſqu'en France. Louis XI étoit alors attaqué d'une langueur qui le conduiſit au tombeau. Ce Prince, dont

l'attachement à la vie étoit porté au-delà de ce qu'on appelle ordinairement foibleſſe, fit venir de Calabre le ſaint homme, dans l'eſpérance qu'il obtiendroit de Dieu par ſes prières, la guériſon du mal dont il étoit attaqué. Jamais peut-être on ne ſentit mieux l'empire de la vertu, qu'en voyant un Monarque puiſſant & redouté, répandre des larmes aux pieds d'un pauvre Hermite, & lui demander ſe protection auprès de Dieu. François ne rendit point la ſanté à Louis XI, mais il fit plus pour ce Prince, en lui donnant des avis ſalutaires, qui pouvoient lui apprendre à bien mourir. Louis XI éprouva le déſintéreſſement de François, par les riches préſens qu'il lui envoya, & qu'il le fit preſſer inſtamment d'accepter. Mais François étoit accoutumé à mépriſer l'or & toutes les autres choſes que les hommes eſtiment. Les courtiſans admirèrent la profonde ſageſſe qui éclatoit dans tous ſes diſcours, & ils avoient peine à concevoir que tant de lumières fuſſent cachées ſous un extérieur ſi ſimple. Charles VIII & Louis XII donnèrent à François de Paule & à ſon Ordre des marques ſignalées de leur eſtime, en

XV. Siècle.

XV. SIÈCLE.

fondant pour eux pluſieurs Couvens, & en les comblant de bienfaits. Malgré la vie auſtère que le ſaint Fondateur avoit menée depuis ſa première jeuneſſe, & dont il ne voulut rien diminuer dans l'âge le plus avancé, il prolongea ſa carrière juſqu'à près de quatre-vingt-onze ans. Il mourut au Couvent du Pleſſis-les-Tours, en 1507, & douze ans après ſa mort, il fut canoniſé par Léon X.

Parmi les hommes célébres que l'Ordre de ſaint François a produits, il en eſt peu qui lui aient fait autant d'honneur que ſaint Jean de Campiſtran. Il naquit près d'Aquila au Royaume de Naples, en 1385, dans le lieu dont il porta le nom. Son père étoit un Gentilhomme Angevin qui avoit ſuivi Louis, Duc d'Anjou, à la conquête du Royaume de Naples. Il reçut une éducation conforme à ſa naiſſance, & s'appliqua particuliérement à l'étude du Droit. Les progrès qu'il y fit, & la réputation qu'il mérita d'un des plus habiles Juriſconſultes de ſon tems, lui procurèrent un établiſſement conſidérable à Pérouſe, où il obtint une charge de Judicature. Il en remplit les devoirs avec autant de lumières que d'in-

ségrité. Mais ayant pris le parti du Roi Ladiſlas, dans un démêlé que ce Prince eut avec les habitans de Pérouſe, il fut arrêté & mis en priſon. Ce fut là que Dieu lui toucha le cœur. Il fit de ſérieuſes réflexions ſur l'inconſtance & la vanité des choſes humaines. Détrompé de tout ce qu'il avoit regardé juſqu'alors comme des biens ſolides, il réſolut d'y renoncer, pour ne plus chercher ſon bonheur que dans la pratique de la vertu. Ayant obtenu ſa liberté au prix d'une portion de ſes biens, il diſtribua le reſte aux pauvres; & s'étant ainſi rendu pauvre lui-même, il entra dans l'Ordre des Frères Mineurs. Il eut pour maître dans les ſciences & la pratique des vertus religieuſes, S. Bernardin de Sienne, pour lequel il conſerva toute ſa vie le plus tendre attachement. Lorſque les ennemis de cet homme également pieux & ſavant, s'efforcèrent de rendre ſa doctrine ſuſpecte, Jean de Campiſtran vint à Rome pour le défendre, & ne contribua pas peu à confondre la méchanceté de ceux qui le calomnioient.

XV. SIÈCLE.

Le Pape Eugène IV ayant connu le mérite du ſaint Religieux, le chargea

XV. SIÈCLE.

de plusieurs affaires pour le service de l'Eglise. Au Concile de Florence, il se servit inutilement de lui pour terminer l'union des Grecs avec l'Eglise Latine. Ensuite il l'envoya avec la qualité de Nonce, auprès de quelques Princes attachés à Félix V, pour les engager à se retirer de l'Obédience de cet Antipape. Dans toutes ces commissions, Jean de Campistran fit paroître autant de prudence que d'habileté. Mais ce fut sur-tout lorsque Nicolas V l'eut envoyé en Allemagne, prêcher la Croisade contre les Turcs en 1455, qu'il déploya son zèle pour les intérêts de la Religion. Pathétique & touchant dans ses prédications, il excita un si grand nombre de personnes à prendre les armes contre l'ennemi commun de la Chrétienté, qu'il mit le brave Hunniade en état de s'opposer aux efforts des Turcs, & de leur faire lever le siège de Belgrade. Ce succès de l'armée chrétienne sur les Infidèles, qui sauva la Hongrie & peut-être l'Europe entière du joug des Ottomans, fut dû en partie aux vives exhortations de Jean de Campistran, & à la ferveur de ses prières. Il enflammoit le courage des troupes, en

leur montrant la gloire dont ils alloient se couvrir, & en leur promettant la victoire. L'idée qu'on avoit de sa sainteté, le faisoit regarder comme un homme inspiré du Ciel, & sur sa parole, les moins braves devenoient intrépides. Jean de Campistran survécut à ce grand événement, étant mort au mois d'Octobre 1456. Il étoit âgé de soixante-onze ans. Le Pape Alexandre VIII l'a canonisé en 1690. Le plus remarquable des ouvrages qui restent de lui, est un Traité de l'autorité du Pape & du Concile, où il défend avec beaucoup de chaleur les intérêts d'Eugêne IV, contre les Pères du Concile de Basle.

XV. SIÈCLE.

Nous pourrions encore parler ici de plusieurs Saints de l'un & de l'autre sexe, qui ont illustré le XVe. siècle par leurs vertus : tels que Saint Casimir fils de Casimir III, Roi de Pologne & grand Duc de Lithuanie, qui naquit en 1458, & mourut en 1484 ; S. Didace, Frère Convers de l'Ordre de S. François, mort en 1463 ; le Bienheureux Louis Aléman, Cardinal & Archevêque d'Arles, qui présida au Concile de Basle, après la retraite du Cardinal Julien

Césarini, & qui mourut en 1450;
XV. Sainte Françoise, Dame Romaine;
SIÈCLE. d'une famille noble & riche, morte l'an 1440, qui, étant devenue veuve après quarante ans de mariage, fonda la Congrégation des Oblates, ainsi nommée, parce que les filles qui la composent, au lieu des vœux ordinaires, ne font qu'une oblation d'elles-mêmes, sans être liées par une profession irrévocable; Sainte Catherine de Boulogne, qui ayant embrassé, dès l'âge de quatorze ans, la règle austère de Sainte Claire, fut un des principaux ornemens de cet Ordre; enfin, de la Bienheureuse Colette de Corbie, fille d'un simple Charpentier, qui entreprit la réforme de l'Ordre de Sainte Claire, avec un courage supérieur à tous les obstacles, & qui mourut à Gand, en 1447. Mais les bornes où nous sommes obligés de nous renfermer, ne nous permettent pas d'entrer dans un plus grand détail. Ce que nous avons dit, suffit pour montrer que, malgré le dépérissement de la piété dans ce siècle, la Religion voyoit encore, dans tous les états, des personnes qui l'honoroient par des mœurs pures, une

vie pénitente & des vertus extraordinaires.

XV. SIÈCLE.

ARTICLE XII.

Écrivains Eccléſiaſtiques.

NOUS avons déjà remarqué que le XVe. ſiècle fut un tems de renouvellement pour les Sciences & les Lettres. On fut obligé d'étudier pour combattre les héréſies, défendre les droits de l'Egliſe, & diſcuter les queſtions délicates qui furent traitées dans les Conciles de Conſtance, de Baſle, de Florence, & dans pluſieurs autres Aſſemblées moins nombreuſes, qui ſe tinrent en France, en Italie, en Allemagne, ſur les grands intérêts dont les eſprits étoient alors occupés. Les Univerſités étoient dans leur plus grand luſtre, & ces Compagnies ſavantes influoient ſur toutes les affaires, par le poids de leurs déciſions. On cultivoit les ſciences eccléſiaſtiques dans les nouveaux Ordres Religieux, qui s'étoient établis, & qui, ayant abandonné le travail des mains, ſe dévouoient au miniſtère ſpirituel.

XV. SIECLE.

Les connoiſſances qu'on acquiert par l'étude, étoient la route de la célébrité, de la confiance publique & des honneurs, aiguillon puiſſant qui excite les hommes, lors même qu'ils n'aſpirent à la gloire que par un ſentiment noble & déſintéreſſé. D'ailleurs le germe de la curioſité qui avoit commencé à ſe développer dans les ſiècles précédens, acquéroit tous les jours une nouvelle force; & ſon activité, augmentée par l'importance des objets vers leſquels elle ſe portoit, tendoit ſans ceſſe à reculer les bornes dans leſquelles elle avoit été long-tems reſſerrée. D'un côté, les ennemis de l'Egliſe avoient oſé porter leurs regards ſur tout ce que la Religion avoit de ſacré dans ſes dogmes, dans ſon culte, & dans ſes uſages. D'un autre côté, les Théologiens, ſoit en réfutant les principes des Hérétiques, ſoit en développant les preuves des vérités catholiques, avoient adopté la méthode de ſoumettre toutes les queſtions, tous les points de controverſe à un examen rigoureux. Enfin, les Grecs chaſſés de Conſtantinople par les victoires des Ottomans, & forcés de chercher un aſyle parmi les Latins,

offrirent un nouvel aliment aux esprits avides de savoir, & ouvrirent aux gens de Lettres, des routes presque inconnues jusqu'alors en Occident. De toutes ces causes réunies, il naquit une nouvelle ardeur pour l'étude, qui multiplia les Savans & les écrits. Dans les notices que nous allons tracer, nous ne nous attacherons, comme nous avons déjà fait pour les autres siècles, qu'aux Ecrivains & aux ouvrages les plus dignes d'être connus. Commençons par les Grecs.

XV. SIÈCLE.

Siméon, Archevêque de Thessalonique, fleurissoit au commencement de ce siècle. Il se rendit également recommandable par sa science & sa vertu. Son principal ouvrage est un Traité de Liturgie, dans lequel il explique avec beaucoup d'exactitude & d'érudition tout ce qui regarde les Eglises, les Ministres, les habits sacerdotaux, la célébration de la Messe & les autres cérémonies du culte divin. Ce Traité dont il est aisé de sentir l'importance, a été publié par le P. Goar, Dominicain, dans son recueil des Rituels Grecs. Il nous reste encore de Siméon, plusieurs autres ouvrages que l'on conserve ma-

XV. SIÈCLE.

nuſcrits dans la Bibliothèque du Vatican, & dans celle de Vienne. On place la mort de cet Ecrivain, vers l'an 1429.

Entre les Auteurs Grecs qui ſe ſont fait un nom dans ce ſiècle, il en eſt peu de plus illuſtres que Beſſarion. Il étoit Moine de l'Ordre de ſaint Bazile, & il fut fait Archevêque de Nicée, pour qu'il pût paroître avec plus d'autorité au Concile de Florence, où il ſuivit l'Empereur Jean Paléologue. Il y parut avec le plus grand éclat, ſe faiſant admirer par ſon érudition, ſon éloquence, & la politeſſe de ſon langage. D'abord il ſoutint avec force les ſentimens des Grecs ſur les objets controverſés entre les deux Egliſes; mais enſuite il ſe rendit aux raiſons que les Latins alléguoient en leur faveur, & il entra dans les voies de conciliation qui furent ouvertes. On dut en partie l'union conclue dans cette Aſſemblée, aux ſoins qu'il ſe donna pour applanir les difficultés, & au talent merveilleux qu'il poſſédoit de manier les eſprits. Son zèle l'ayant rendu odieux aux Grecs, il demeura en Italie, ne voulant pas s'expoſer au reſſentiment des Schiſmatiques,

Schiſmatiques, dont il craignoit d'être la victime, s'il retournoit en Orient. Il fut honoré de la dignité de Cardinal, & il l'honora lui-même par ſon grand ſavoir, ſa prudence & ſa piété. Il fut ſur le point d'être élevé ſur le Saint-Siège, après la mort de Nicolas V; & ſans doute il auroit obtenu le Pontificat, s'il eût fait quelques démarches pour gagner les Cardinaux qui lui étoient oppoſés. Mais il étoit trop ennemi des brigues, & trop jaloux de ſa gloire, pour s'avilir en careſſant des factieux qu'il mépriſoit, & acheter ſon élévation à ce prix; & dans le vrai, il eſt plus glorieux pour lui d'avoir été jugé digne du Trône Pontifical, que s'il y fût parvenu par des moyens qu'il ſe ſeroit reprochés. Il mourut en 1472, au retour de ſa légation de France, où il avoit été envoyé par le Pape Sixte IV.

XV. SIÈCLE.

Les ouvrages du Cardinal Beſſarion ſont un Traité du Sacrement de l'Euchariſtie, où il prouve que le pain & le vin ſont changés au Corps & au Sang de J. C. par la vertu des paroles de la conſécration; pluſieurs écrits dogmatiques & polémiques ſur l'union des

XV. SIÈCLE.

deux Egliſes, & ſur les points de doctrine qui les avoient diviſées. Il a auſſi laiſſé pluſieurs Traités ſur des matières philoſophiques, qui font connoître qu'il étoit auſſi bon Philoſophe qu'habile Théologien.

Georges Scholarius, qui fut élevé ſur le Siège de Conſtantinople par Mahomet II, & qui prit à cette occaſion le nom de Gennade, s'eſt auſſi diſtingué par ſon zèle pour l'union, & par les ſavans écrits qu'il a publiés dans cette cauſe. Jean Paléologue le mena avec lui à Florence, & il s'y fit une grande réputation par la manière noble, claire & méthodique, avec laquelle il traitoit les matières les plus difficiles & les plus compliquées. Il adreſſa aux Evêques Grecs une Lettre fort éloquente ſur les avantages qui devoient réſulter de l'union projettée entre les deux Egliſes, & ſur les moyens d'y parvenir. Il prononça dans le Concile trois beaux diſcours ſur la paix; & quand le Concile fut terminé, il défendit par une excellente apologie, les cinq articles du Décret qu'on y avoit porté, ſur la Proceſſion du Saint-Eſprit, l'uſage du pain azyme, le Purgatoire, la béatitude des

Saints, & la primauté du Pape. « Cet » Auteur, dit M. du Pin, Bibliotheq. » XVe. siècle, pag. 419, écrit avec fa- » cilité; il eſt abondant dans ſes termes, » noble dans ſes expreſſions, & ſolide » dans ſes raiſonnemens ». Après avoir été ſi favorable à l'union, il changea de ſentiment, à la perſuaſion de Marc d'Ephêſe, le plus grand partiſan du Schiſme qu'il y eût dans toute l'Egliſe Grecque. Mais fatigué par les troubles qui agitoient ſon Egliſe, il abdiqua en 1458, & ſe retira dans un Monaſtère où il finit ſes jours. On ignore le tems de ſa mort.

XV. SIÈCLE.

Nous ne pouvons omettre ici deux Savans des plus illuſtres parmi les Grecs, qui ſe retirèrent en Occident, vers le milieu de ce ſiècle, quoiqu'on doive plutôt les mettre au nombre des Littérateurs que des Théologiens. Le premier eſt Georges de Trébiſonde, ainſi nommé du lieu de ſon origine, qui vint à Rome ſous le Pontificat d'Eugêne IV, & qui, après avoir enſeigné la Rhétorique & la Philoſophie dans cette Capitale du monde chrétien, devint Secrétaire du Pape Nicolas V, & mourut vers l'an 1480. On a de lui quelques

XV. SIÈCLE.

écrits théologiques en faveur des Latins; où il combat avec force les sentimens des Grecs sur les points qui servoient de fondement au Schisme, & des traductions latines de quelques ouvrages des Pères Grecs, entr'autres, de la préparation évangélique d'Eusebe. Le second est Jean Argyropule, qui trouva une retraite & des emplois honorables à Florence, par la protection de Cosme de Médicis, dont il éleva le fils, & dont il éprouva la générosité. Le seul ouvrage théologique que nous ayons de lui, est un Traité de la Procession du Saint-Esprit, pour la défense du Décret de Florence & de l'Eglise Latine.

L'origine obscure de Pierre d'Ailli, n'a servi qu'à donner plus d'éclat à son mérite & de lustre à son nom. Il naquit à Compiégne en 1350. Le Collège de Navarre, où il eut une bourse, fut le berceau de ses talens. Il s'y distingua de bonne-heure par la beauté de son esprit & ses progrès dans l'étude des Sciences. Après avoir été successivement Chanoine de Noyon, Supérieur du Collége de Navarre, Chancelier de l'Université, Aumônier & Confesseur du Roi Charles VI, & Tréforier de la Sainte-

Chapelle de Paris, il fut élu Evêque du Puy-en-Vélai, & enſuite de Cambrai, en 1395; enfin, le Pape Jean XXIII l'éleva à la dignité de Cardinal en 1411. Ce fut en cette qualité qu'il aſſiſta au Concile de Conſtance. Il eut beaucoup de part à tout ce qui s'y fit, & il y prononça pluſieurs diſcours ſur les divers objets qui occupoient cette auguſte Aſſemblée. Il mourut à Cambrai en 1425.

XV. SIÈCLE.

Ce pieux & ſavant Cardinal a compoſé un grand nombre d'ouvrages. Pluſieurs ſont imprimés, & quelques-uns encore manuſcrits, ſont conſervés dans la Bibliotheque du Collége de Navarre. Parmi les premiers, le plus important eſt un Traité de la réforme de l'Egliſe, dans lequel il a refondu pluſieurs écrits qu'il avoit faits en différens tems ſur le même ſujet. Ce Traité eſt compoſé d'une préface & de ſix chapitres. Dans la préface, Pierre d'Ailli fait voir qu'il eſt abſolument néceſſaire de travailler ſans retard à réformer l'Egliſe, à cauſe des déréglemens qui s'y ſont introduits par le malheur des tems & la négligence des Paſteurs; déréglemens qui ne feront qu'augmenter, dit-il, ſi l'on n'y apporte pas un prompt remède. Dans

XV. SIÈCLE.

le premier chapitre, l'Auteur établit que la réformation de l'Egliſe ne peut être opérée que par l'autorité des Conciles généraux & provinciaux, en qui réſident, & tout le nerf de la diſcipline & toutes les lumières raſſemblées. Dans le ſecond chapitre, il examine ce qu'il faut réformer dans la Cour Romaine, & dans le Pape même; il entre à ce ſujet dans des détails bien propres à faire connoître les abus dont le Schiſme étoit la ſource. Le troiſième chapitre a pour objet la réforme de l'Egliſe dans ſes principaux membres, qui ſont les Evêques & les Prélats, leſquels, tant par l'autorité du miniſtère dont ils ſont revêtus, que par l'influence de leurs exemples ſur tout le corps de la Société chrétienne, ſont au milieu d'elle des principes de force ou de corruption d'une efficacité ſans égale. Le quatrième chapitre concerne la réforme des Ordres Religieux : l'Auteur ne craint pas de dire qu'il y en a trop, & ſur-tout que les Mendians, en ſe multipliant, ont donné naiſſance à pluſieurs abus; il parle auſſi des Ordres Militaires, & il montre la néceſſité de les rappeller à l'objet de leur inſtitution. Le chapitre cin-

quième traite de la reforme du Clergé inférieur : l'Auteur y fait de ſages obſervations ſur les qualités néceſſaires aux Eccléſiaſtiques, ſur la ſcience & la vertu qu'on doit chercher en eux, pour les élever aux Ordres & leur conférer des Bénéfices, & ſur les changemens qu'il ſeroit à propos de faire dans les Univerſités, relativement à la nature & à la méthode des études. Enfin, dans le ſixième & dernier chapitre, Pierre d'Ailli s'étend ſur la réforme des Laïques de toute condition ; les avis qu'il y donne aux Princes Chrétiens ſur leurs devoirs & l'uſage qu'ils doivent faire de leur autorité, ſont pleins de ſageſſe, & prouvent qu'il n'ignoroit pas les vraies maximes du Gouvernement, ſi peu connues dans le ſiècle où il vivoit.

XV. SIÈCLE.

Le plus ſavant Theologien qui ait paru dans ce ſiècle, a été, ſans contredit, Jean Charlieu, plus connu ſous le nom de Gerſon, qu'il emprunta du village où il naquit, en 1363. Il dut ſon éducation & ſes progrès dans les ſciences eccléſiaſtiques, au Collége de Navarre, où il fut reçu à l'âge de quatorze ans. Il y eut pour Maîtres Pierre d'Ailli & Gilles des Champs, les plus

habiles Profeſſeurs que l'Univerſité de Paris eût alors dans ſon ſein. Après avoir étudié ſous eux la Théologie pendant dix ans, il obtint le bonnet de Docteur en 1392, & en 1408, il fut pourvu de la Cure de Saint-Jean-en-Grêve. Louis, Duc d'Orléans, frère du Roi Charles VI, ayant été aſſaſſiné par ordre du Duc de Bourgogne, & le Docteur Jean Petit ayant oſé juſtifier ce meurtre par des maximes qui tendent à bouleverſer la Société, Gerſon s'éleva fortement contre cette doctrine homicide, & l'ayant dénoncée au Concile de Conſtance, il réuſſit à la faire condamner, malgré les mouvemens que les Emiſſaires du Duc ſe donnèrent pour en empêcher. Gerſon parut dans cette auguſte Aſſemblée avec le caractère d'Ambaſſadeur du Roi de France, & de Député, tant de l'Univerſité de Paris, que de la Province eccléſiaſtique de Sens. Il s'y fit admirer par ſon zèle pour les intérêts de l'Égliſe & par ſes vaſtes connoiſſances. Les hommes les plus éclairés de toutes les Nations qui s'y trouvoient réunis, l'honorèrent comme le plus profond Théologien & de la plus vaſte érudition,

XV. SIÈCLE.

qu'il y eût alors dans toute l'Egliſe. Il ne s'y traita rien d'important, ſur quoi l'on ne ſe fît un devoir de le conſulter, & toutes les fois qu'il ſe préſenta quelque point d'une diſcuſſion difficile, il faiſoit un nouvel écrit pour l'éclaircir. Après la diſſolution du Concile, Gerſon craignant avec raiſon le reſſentiment du Duc de Bourgogne, & n'oſant revenir à Paris, fut obligé de ſe cacher, & enfin s'étant retiré à Lyon, ce grand homme s'occupa juſqu'à la fin de ſa vie à inſtruire les petits enfans. On place ſa mort vers l'an 1429; il étoit pour lors âgé de ſoixante-ſix-ans.

XV. SIÈCLE.

Gerſon eſt l'auteur le plus fécond de ſon tems. Il a écrit ſur tous les objets de la ſcience eccléſiaſtique. Ses ouvrages, dont on a fait un grand nombre d'éditions, ont été recueillis par M. Dupin, & publiés en Hollande vers le commencement de ce ſiècle, en cinq volumes in-folio. Ils ſont diſtribués en cinq claſſes : la premiére comprend les traités dogmatiques; la ſeconde, ceux qui regardent la diſcipline; la troiſième, ceux qui ont rapport à la morale & à la piété; la quatrième, ceux qui ont pour objet l'explication de l'Ecriture-Sainte;

& la cinquième renferme divers écrits
XV. détachés, ſous le titre général d'Œu-
SIECLE. vres mêlées. Entrer dans le détail de cette multitude d'ouvrages, qui ſont tous précieux & recommandables par quelque endroit, ce ſeroit ſortir des bornes où notre plan nous oblige de nous renfermer. Il ſuffira, pour notre objet, de rapporter les principales maximes & les règles de conduite qui réſultent de ſes écrits. 1°. La puiſſance eccléſiaſtique eſt toute ſpirituelle; elle a été conférée ſurnaturellement par J. C. à ſes Apôtres & à ſes Diſciples, pour paſſer à leurs ſucceſſeurs légitimes, juſqu'à la fin des ſiècles; elle ne doit ſervir qu'au maintien de la Société chrétienne, & à conduire les hommes au ſalut éternel. 2°. Cette puiſſance, conſidérée par rapport à ſon objet, ſe diviſe en deux branches, qui ont une ſouche commune; ſavoir, la puiſſance d'Ordre, & la puiſſance de Juriſdiction: la première regarde la conſécration du Corps de J. C., l'adminiſtration des Sacremens & les autres fonctions du ſaint Miniſtère; la ſeconde regarde le for intérieur ou le for extérieur: renfermée dans le for intérieur,

elle ne s'exerce que ſur ceux qui s'y ſoumettent volontairement, & n'a pour but que de les éclairer & de les ſanctifier, en remédiant aux plaies de leur ame; & quand elle ſe porte vers le for extérieur, elle n'a pour objet que les peines ſpirituelles, dont la plus grande eſt l'excommunication. 3°. L'autorité du Concile général eſt ſouveraine dans la Société chrétienne; elle décide en dernier reſſort les cauſes de la foi, & c'eſt à elle qu'il appartient de réformer l'Egliſe dans ſon Chef & dans ſes Membres. 4°. Dans les tems de Schiſme, lorſqu'on ne connoît pas certainement entre deux prétendans au Trône Pontifical, lequel eſt le Pape légitime, il faut s'abſtenir de ſe condamner mutuellement, & ſur-tout ne ſe point ſéparer de la Communion les uns des autres. 5°. Quoique l'Ecriture ſoit la règle de la foi, elle eſt ſuſceptible de différentes interprétations, & c'eſt à l'Egliſe ſeule qu'il appartient d'en donner le véritable ſens. 6°. Toute doctrine annoncée par ceux qui n'ont pas autorité d'enſeigner dans l'Egliſe, doit être ſuſpecte, encore plus, ſi elle n'eſt pas conforme à l'écriture & à la tradition. 7°. Les Juges

XV. SIÈCLE.

de la doctrine ſont, dans l'ordre ſupérieur, le Concile général, dont les déciſions ſont infaillibles & irréformables, enſuite le Pape dans toute l'Egliſe, & chaque Evêque dans ſon Diocèſe. 8°. Tout miracle qui n'eſt ni néceſſaire, ni utile, qui n'a point de rapport à la Religion, qui ne tend ni à confirmer la foi, ni à maintenir les bonnes mœurs, doit être rejetté; encore plus, s'il tend à établir une doctrine nouvelle, ou contraire à celle de l'Egliſe. 9°. Il en eſt de même des révélations & des autres opérations extraordinaires; il ne faut point les attribuer à Dieu, lorſqu'elles renferment quelque circonſtance capable de les rendre ſuſpectes d'illuſion, & ſur-tout lorſqu'il en réſulte des inductions peu conformes à la véritable doctrine. 10°. Toutes les fois qu'il y a lieu de croire que l'orgueil, l'intérêt, ou l'envie de faire du bruit dans le monde, ſont le principe de ces ſortes d'opérations, il faut les mépriſer & les rejetter.

» Depuis le tems de S. Bernard, dit M. » Dupin, Bibliot. XVe ſiécle, p. 264 » & 265, l'Egliſe n'a point eu d'Au» teur de plus grande réputation, de

» ſcience plus profonde, & de plus ſo-
» lide piété que Gerſon. Son ſtyle eſt
» dur & négligé ; mais il eſt méthodi-
» que, il raiſonne juſte, & il épuiſe les
» matières qu'il traite.... Il faut avouer
» néanmoins que tous ſes ouvrages ne
» ſont pas d'une égale force, & qu'il
» ne prend pas toujours le bon parti
» dans les queſtions qu'il décide. Mais
» cela n'empêche pas que les Théolo-
» giens ne puiſſent beaucoup profiter
» en les liſant avec application. ». Tel eſt le jugement d'un des meilleurs critiques de nos jours, ſur les ouvrages de ce Docteur célébre, qui eut preſque toujours les armes à la main pour défendre la vérité.

XV. SIÈCLE.

Après l'illuſtre Gerſon, un des Savans les plus diſtingués de ce ſiècle, a été Nicolas Clémangis, ou de Clémanges, nom d'un village du Diocèſe de Châlons, où il naquit vers l'an 1360. Son pere qui étoit Médecin, l'envoya faire ſes études à Paris, à l'âge de douze ans. Il entra au Collège de Navarre, où les heureuſes diſpoſitions qu'il avoit pour les ſciences ne tardèrent pas à ſe manifeſter. Ses talens naturels, perfectionnés par un travail aſſidu, lui ac-

quirent une grande réputation dans le monde ſavant. Il fut, en 1393, Recteur de l'Univerſité de Paris, dont il étoit un des principaux ornemens. Pierre de Lune ayant ſuccédé à Clément VII, ſous le nom de Benoît XIII, ce Pontife, dont les droits à la Papauté étoient vivement attaqués, appella auprès de lui Clémangis, ne pouvant trouver de meilleure plume pour le défendre. Mais Benoît ayant publié en 1307, une lettre très-violente contre le Roi & le Royaume de France, & Clémangis ayant été accuſé d'en être l'Auteur, il fut obligé de ſe réfugier à Gênes. Etant repaſſé en France, & s'étant rendu à Langres pour y prendre poſſeſſion d'un Canonicat & de la Tréſorerie de cette Egliſe, dont il avoit été pourvu pendant ſon ſéjour à Avignon, le reſſentiment du Roi, dont il craignit les effets, le mit dans la néceſſité de ſe cacher dans la Chartreuſe de Valleprofonde. C'eſt dans cette retraite qu'il compoſa la plus grande partie de ſes ouvrages. Le Roi ayant reconnu ſon innocence, ou lui ayant pardonné, il revint à Langres, où il paſſa quelques années. Il devint enſuite Chantre &

Archidiacre de Bayeux. Dans ſes dernières années, il ſe retira au Collège de Navarre, dont il fut Proviſeur, & où il mourut en 1440, dans un âge fort avancé. XV. SIÈCLE.

Nous avons de ce ſavant Docteur, 1°. un Recueil de cent trente-ſept Lettres. 2°. un Traité, intitulé *de corrupto Eccleſiæ ſtatu*, & un Poëme ſur le même ſujet, dans leſquels il déplore les maux cauſés par le Schiſme. 3°. Un Traité de la Prière & du rétabliſſement de la Juſtice. 4°. Deux Traités en forme de Conférence ſur l'infaillibilité du Concile Général. 5°. Quelques écrits moins conſidérables ſur divers ſujets de morale & de diſcipline. 6°. Enfin, un Traité des études théologiques. Les Lettres de Clémangis ſont la portion la plus curieuſe & la plus intéreſſante de ſes ouvrages. Elles ſont écrites avec beaucoup d'élégance & de pureté. On y trouve des traits d'hiſtoire, des queſtions de critique, des avis ſalutaires, de vives peintures des vertus & des vices, des réflexions morales & politiques, qui en rendent la lecture également agréable & utile. Cet Auteur paſſe avec raiſon pour l'homme le plus éloquent de

son siècle, & sa latinité est infiniment
XV. plus pure, plus élégante que celle des
SIÈCLE. autres Ecrivains du même tems.

Thomas Valden, né en Angleterre au village de Valden, dont il prit le nom, fit ses études dans l'Université d'Oxfort, & après y avoir reçu le bonnet de Docteur, il entra dans l'Ordre des Carmes. Il assista aux Conciles de Pise & de Constance. On doit juger de son mérite & de sa réputation, par le choix qui fut fait de lui pour être Confesseur de Henri V, Roi d'Angleterre. Il suivit ce Prince en France, & il y mourut en 1430. Cet Auteur a combattu fortement les erreurs des Wicléfites & des Hussites. Personne n'a mieux connu que lui les principes de ces Hérétiques. La méthode qu'il a suivie dans le gros ouvrage qu'il a publié contr'eux, est simple, & pourroit servir de modéle aux Ecrivains qui courent la même carrière. D'abord il expose avec clarté chaque erreur qu'il entreprend de réfuter; ensuite il rapporte les passages de l'Ecriture-Sainte, des Peres & des Auteurs Ecclésiastiques, qui établissent la vérité de foi contraire à l'assertion erronée; enfin, il tire de ces passages, les

conclusions qui en dérivent naturellement. Ainsi le fond de son ouvrage est proprement un tableau de la tradition contre le Wicléfisme & le Hussitisme; tableau qui démontre tout à la fois, & la nouveauté de cette doctrine, & la certitude des vérités dont l'Eglise étoit en possession avant la naissance de Wiclef & de Jean Hus.

XV. SIÈCLE.

Un des prodiges de ce siècle pour l'étonnante fécondité de la plume, a été Alphonse Tostat, Evêque d'Avila. Parvenu au Doctorat dans l'Université de Salamanque, à l'âge de vingt-deux ans, & mort à celui de quarante, en 1454, il a laissé un assez grand nombre d'ouvrages, pour en former vingt-sept volumes in-folio. La plupart sont des Commentaires sur l'Ecriture-Sainte. Ce qu'on y admire sur-tout, c'est la vaste étendue des connoissances que cet Auteur avoit acquises, dans l'espace d'une vie si courte. En général, la méthode de cet Auteur est de faire naître, à l'occasion du texte sacré, différentes questions auxquelles il s'arrête tour-à-tour, quoiqu'elles n'aient souvent qu'un rapport assez éloigné aux paroles qu'il se propose d'expliquer. Ce qui le jette

XV. SIÈCLE.

dans des digreſſions fréquentes, dont l'objet eſt ordinairement plus curieux que néceſſaire.

Malgré les déclamations ſouvent outrées, qu'on trouve ſi ſouvent répétées dans les Auteurs de ce ſiècle, contre ceux qui compoſoient alors la Cour Romaine, le Collège des Cardinaux poſſéda pluſieurs Prélats du plus rare mérite & de la plus grande érudition: ſans parler de tous ceux qui ſe diſtinguèrent par leur éloquence & leurs talens dans les Conciles de Piſe, de Conſtance, de Baſle & de Florence, il en eſt trois ſur-tout, dont les noms & les écrits ont conſervé trop de célebrité juſqu'à nos jours, pour qu'il nous ſoit permis de les omettre.

Le premier eſt le Cardinal Nicolas de Cuſa. Il naquit au Diocèſe de Trèves, vers l'an 1401, dans un village des bords de la Moſelle, dont il prit le nom. Son pere étoit un pauvre Pêcheur ou Batelier. Il entra fort jeune au ſervice d'un Seigneur du canton, qui voyant en lui d'heureuſes diſpoſitions pour les ſciences, l'envoya à Deventer, où il fut inſtruit dans les élémens des lettres, par quelques Chanoines Régu-

liers, dont la maiſon étoit ſituée près de la ville. Après avoir fait ainſi les premiers pas dans la carrière des lettres, il alla prendre des leçons plus ſavantes dans les plus célébres Univerſités d'Allemagne. Il apprit le Grec & l'Hébreu. Il étudia les Mathématiques où il ſe rendit habile pour ſon tems, l'Hiſtoire de l'Egliſe & l'Ecriture-Sainte. Mais la ſcience à laquelle il s'appliqua davantage, fut le Droit canonique. Il l'étudia pluſieurs années à Pavie, où il prit le bonnet de Docteur. Il aſſiſta au Concile de Baſle en qualité d'Archidiacre de Liège. Il fut d'abord oppoſé au Pape Eugêne IV; mais ce Pontife ayant connu ſon mérite, ſe l'attacha, & l'employa dans pluſieurs affaires, qu'il ſut conduire avec autant d'habileté que de prudence. Nicolas V le fit Cardinal en 1448, & enſuite Evêque de Brixen dans le Tirol. Il mourut en 1464, âgé de ſoixante-trois ans. On a de lui un grand nombre d'écrits ſur les différentes ſciences dont il avoit fait l'objet de ſon application. Le plus important de ſes ouvrages & le mieux travaillé, eſt un Traité intitulé *Concordance Catholique*, diviſé en trois livres, dans leſquels il

XV. SIÈCLE.

traite, premiérement, de l'Egliſe conſidérée en elle-même; ſecondement, du Sacerdoce, du Concile général & du Pape; troiſiémement, de l'Empire & du pouvoir des Princes. Il compoſa cet ouvrage avant d'être Cardinal, & à ce qu'on croit, pendant la tenue du Concile de Baſle. Ce qui fait qu'on ne doit pas s'étonner qu'il y ait avancé des principes qu'il abandonna depuis, lorſqu'il eut embraſſé les intérêts du Pape Eugêne.

Le ſecond Cardinal célèbre, dont nous avons à parler, eſt Zarabella, qui naquit à Padoue en 1339. Il s'appliqua principalement à l'étude du Droit canonique, & ce fut à cette ſcience qu'il dut ſon élévation. Il l'enſeigna tour-à-tour dans ſa patrie & à Florence, avec beaucoup de réputation. Boniface IX l'avoit attiré à Rome dans le deſſein de l'employer aux affaires de l'Egliſe, & Jean XXIII le fit Cardinal, & lui donna l'Evêché de Florence. Il parut avec éclat au Concile de Conſtance, & l'on croit qu'il auroit été élu Pape, après la dépoſition de Jean XXIII, ſi la mort ne l'eût pas enlevé au mois de Septembre 1417, un mois & demi avant l'élection de Martin V. Les ou-

vrages de Zarabella ſont encore eſtimés des Canoniſtes qui les conſultent & les citent ſouvent, lorſqu'ils écrivent ſur les matières que ce ſavant Cardinal a traitées. On eſtime ſur-tout ſes Commentaires ſur les Décrétales & ſur les Clémentines. XV. SIÈCLE.

Le troiſième Prélat qui ſe diſtingua le plus entre les Cardinaux de ce ſiècle, eſt Jean Turrécrémata, nom qu'il tira du lieu de ſa naiſſance, appellé en eſpagnol Torquémada. Il entra de bonne heure dans l'Ordre de S. Dominique. Il vint étudier à Paris, où il prit le bonnet de Docteur; enſuite il y profeſſa la Théologie & le Droit Canon. Il s'étoit principalement appliqué à cette dernière ſcience, & il s'y rendit très-habile. Eugêne IV, qui aimoit les hommes de mérite, l'appella à Rome, & l'envoya au Concile de Baſle. Il y combattit avec ſuccès les erreurs des Huſſites, & il s'y déclara hautement pour le parti du Pape. Eugêne le fit venir au Concile de Florence, où Marc d'Ephèſe trouva en lui un redoutable adverſaire. Le chapeau de Cardinal, qu'il reçut en 1439, fut la récompenſe de ſes ſervices & de ſon zèle. Il fut nommé à un Evêché en Ga-

lice, d'où il passa au Siège d'Albane ; & ensuite à celui de Sainte-Sabine. Il mourut en 1468, avec la réputation d'un des plus savans Canonistes de son tems. Les Commentaires qu'il a faits sur le Décret de Gratien, aussi-bien que ses Traités sur l'Eglise & sur l'autorité du Pape & du Concile, sont fort estimés des Ultramontains, parce qu'il les a écrits selon les maximes de la Cour Romaine.

XV. SIÈCLE.

L'Ordre des Chartreux, quoique principalement consacré à la retraite & à la prière, n'a pas laissé de produire des hommes distingués par leur science & leurs ouvrages. Sans sortir de ce siècle, nous en pourrions citer un grand nombre, tels que Henri de Hesse, Prieur de Sainte-Marie de Gueldres ; Jacques de Cluse, ou de Paradis, Auteur d'un Traité des sept Etats de l'Eglise ; Henri Arnoul, qui fut un des Secrétaires du Concile de Basle ; Jean de la Pierre, qui avoit été Docteur de Paris, & pourvu de plusieurs Bénéfices avant de se retirer dans l'Ordre de S. Bruno ; & plusieurs autres. Mais Denis Rikel est celui qui a fait le plus d'honneur à son Ordre, par le nombre & la

réputation de ſes ouvrages. On peut les diviſer en trois claſſes : la première eſt formée de ſes Commentaires ſur les livres de l'Ancien & du Nouveau Teſtament; la ſeconde contient ſes Traités ſur la Théologie & la diſcipline; la troiſième renferme des Sermons, pluſieurs écrits détachés ſur la morale, & d'autres ſur des matières de ſpiritualité. Cet Auteur avoit lu beaucoup & avec utilité. Il a donné la liſte des ouvrages qu'il avoit étudiés & ſur leſquels il s'étoit formé. Sa manière d'écrire eſt ſimple, mais claire & ſolide. Tous ſes ouvrages, & principalement, ceux qu'il a faits ſur la morale & la vie ſpirituelle, ſont remplis d'excellentes maximes de conduite. On le cite ordinairement ſous le nom de Denis le Chartreux; celui de Rikel lui a été donné du lieu de ſa naiſſance dans le Diocèſe de Liége. Il mourut en 1471, âgé de ſoixante-neuf ans, dont il en avoit paſſé quarante-ſix dans la ſolitude. XV. SIÈCLE.

Thomas à Kempis, ainſi nommé parce qu'il étoit de la petite ville de Kempis dans le Diocèſe de Cologne, naquit vers l'an 1380. Il entra dans la Congrégation des Chanoines Réguliers

de Gérard le-Grand, & fit profeſſion
XV. au Mont Sainte-Agnès, en 1406. L'oc-
SIÈCLE. cupation de ceux qui habitoient cette Communauté, étoit de tranſcrire l'Ecriture-Sainte & les ouvrages des Peres. L'art de l'Imprimerie n'étoit pas encore inventé. Thomas à Kempis, en s'appliquant à ce travail, ſe rempliſſoit des maximes & des vérités contenues dans les livres qu'il tranſcrivoit; par-là il ſe mit en état d'inſtruire les autres & de leur communiquer la ſageſſe qu'il avoit puiſée dans les ſources les plus pures. C'eſt ce qu'il fit de vive voix par ſes inſtructions, & par écrit dans les ouvrages de piété qu'il compoſa. On le compte avec raiſon parmi les plus grands Maîtres de la vie ſpirituelle. Son ſtyle eſt ſimple, mais ſes penſées ſont ſolides. Il eſt affectueux, plein d'onction, & parle toujours au cœur. C'eſt le caractère diſtinctif de tous les ouvrages qui nous reſtent de lui, & ſur-tout des quatre livres de l'Imitation de J. C. qui lui ſont attribués. Au jugement d'un des plus beaux eſprits de nos jours, cet ouvrage eſt le plus excellent qui ſoit ſorti de la main des hommes, puiſque l'Ecriture-Sainte a Dieu même pour auteur.

Les

Les ſavans ont beaucoup diſputé & diſputent encore pour accorder, ou pour enlever cet admirable ouvrage à Thomas Kempis. Point de critique aſſez indifférent en lui-même & qui ne mérite pas, ce ſemble, d'être diſcuté avec autant de chaleur & d'intérêt qu'on y en a mis des deux côtés. Qu'importe au fond le nom de l'Auteur, quand tout le monde convient que l'ouvrage eſt exquis, & qu'il ne peut venir que d'un homme à qui toutes les routes de la piété étoient parfaitement connues? Il faut profiter de ce qu'il renferme, & reſpecter l'humilité de l'Auteur, quel qu'il ſoit, qui, ſatisfait de travailler pour la gloire de Dieu, & le ſalut des ames, a voulu ſe dérober aux juſtes éloges qu'il méritoit. Thomas à Kempis mourut en 1471, après avoir paſſé ſoixante-ſix ans dans ſa Congrégation, & vécut en tout près de quatre-vingt-douze ans.

XV. SIÈCLE.

On a vu peu d'hommes qui ſoient parvenus à la célébrité dans un âge moins avancé, que Jean Pic de la Mirandole, & qui aient réuni des connoiſſances plus étendues & plus variées. Il naquit en 1463, Prince Souverain de

XV. SIÈCLE.

la Mirandole & de Concordes, deux petites Souverainetés qui font aujourd'hui partie des Etats du Duc de Modêne. Après avoir étudié le Droit à Boulogne, il parcourut les différentes Universités de France & d'Italie, pour converser avec les Savans de chaque pays. Il vint ensuite à Rome en 1486, où, à l'âge de vingt-trois ans, il proposa des thêses sur toutes les sciences, les répandit par toute l'Europe, & s'engagea à les soutenir publiquement. On examina ces thêses avec les yeux de l'envie. Elles contenoient neuf cents propositions. On en trouva quelques-unes de repréhensibles, & il étoit impossible qu'elles fussent toutes conçues avec assez d'exactitu de & de précision, pour échapper à la critique. On en dénonça plusieurs comme respirant l'héréſie, & le Pape Innocent VIII les condamna. Pic publia une Apologie dans laquelle il se justifia, expliquant dans un sens orthodoxe les propositions qu'on avoit censurées, & se soumettant à la décision du Saint-Siège. Le Pape Alexandre VI lui accorda un Bref d'absolution. Alors Pic renonça à l'étude des Sciences profanes, pour ne s'occuper désormais qu'à

celle de l'Ecriture-Sainte & de la Religion. Il mourut à Florence en 1495, dans la trente-deuxième année de son âge. Tous les ouvrages de cet Auteur sont écrits avec beaucoup d'élégance & de netteté. On y admire tout ensemble, & la vaste étendue de ses connoissances, & l'étonnante pénétration de son esprit.

ARTICLE XIII.

Mœurs. Usages. Discipline.

UN spectateur tranquille, qui, placé au bord de la mer, sur une éminence, verroit pour la première fois cet élément si terrible quand il est en courroux, élevant ses flots jusqu'aux nues, les poussant avec fureur vers le rivage, & menaçant de tout engloutir, ne seroit-il pas pénétré de crainte & d'effroi? Mais lorsque le même homme remarqueroit que les vagues, après s'être élancées vers la terre, reculent aussi-tôt, & qu'au bout de quelque tems la tempête fait place au calme le plus profond, n'admireroit-il pas la puissance

XV. SIÈCLE.

qui met un frein à l'impétuosité des eaux, & qui ne leur permet pas de passer les bornes qu'elle leur a prescrites ? Cette intéressante situation est celle d'un Lecteur attentif, qui après avoir étudié l'histoire d'un siècle orageux & plein de troubles, tel qu'a été le quinzième, reporte ses regards sur tous les événemens qui l'ont frappé, & contemple d'un regard fixe & reposé ce long période de tems dont il a parcouru successivement les différentes parties. Quand il voyoit le Schisme étendre par-tout ses ravages ; les Nations flottantes entre les divers concurrens qui prétendoient à la Chaire Apostolique ; cette Chaire, centre de l'unité catholique, remplie à la fois par deux & même trois Pontifes, qui faisoient tous leurs efforts pour s'exclure mutuellement ; les intrigues, la duplicité, le parjure, employés avec une égale audace, tant de part que d'autre, pour s'affermir & repousser son rival ; enfin, la Religion en quelque sorte, sans Chef, parce qu'elle n'en peut avoir qu'un, & qu'elle ne sait à qui donner ce titre, lorsque plusieurs se l'attribuent, sans produire évidem-

ment à ſes yeux la preuve d'un droit inconteſtable : il trembloit pour l'Egliſe, & ſa crainte alloit peut-être juſqu'à penſer que la barque de Pierre étoit ſur le point de céder à la fureur d'une ſi longue & ſi violente tempête. Mais enſuite arrivé à des tems plus paiſibles, il voit le calme renaître, toutes les portions de la Société chrétienne ſe réunir ſous un même Chef, la paix rétablie par le retour des Peuples à l'unité, & l'Egliſe affermie par les ſecouſſes qui l'avoient ébranlée, confondre l'héréſie, pour qui les jours de troubles ſont des jours de triomphe ; alors il admire, il bénit une providence particulière qui veille ſur les deſtinées de cette Egliſe, qui fait ſervir les paſſions des hommes à l'accompliſſement de ſes deſſeins, & qui ne permet les tems d'obſcurité, que pour ramener la lumière, quand il lui plaît de la faire briller d'un nouvel éclat.

XV. SIÈCLE.

Tels ſont en effet les ſentimens de tout homme judicieux, qui réflechit paiſiblement ſur les faits dont la lecture de cette hiſtoire l'a en quelque ſorte rendu témoin. Dans la manière dont tous ces événemens ſe développent, s'enchaînent & ſe dénouent, il ne peut

méconnoître l'esprit de Dieu qui a mis
XV. dans l'Eglise un principe de force, que
SIÈCLE. toutes les puissances de l'enfer ne détruiront jamais. A chaque pas qu'il fait dans cette vaste carrière, il voit l'accomplissement des promesses faites aux Pasteurs qui gouvernent le Peuple chrétien sous l'autorité de J. C., & chaque trait nouveau lui rend plus sensible l'efficacité de cette parole divine, une fois prononcée par le Fondateur du Christianisme : *Voilà que je suis avec vous jusqu'à la consommation des siècles.* C'est ainsi que les maux de l'Eglise, ses épreuves, ses tems de confusion & d'obscurcissement, qui fournissent à l'Impie tant de faux prétextes pour contester à l'Eglise son origine sainte & son autorité, deviennent au jugement de l'homme sage, du vrai Chrétien, un des caractères les plus frappans de la divinité du Christianisme ; & ils en concluent que le même Dieu, qui jetta le fondement de l'Eglise au milieu des persécutions, la conserve & la protége dans tous les instans de sa durée, au milieu des orages dont il permet qu'elle soit battue.

Depuis le premier âge de la Reli-

gion, chaque période de ſon hiſtoire a été marqué par des événemens plus ou moins funeſtes. Tous les ſiècles qui ont précédé le XVe, ont eu leurs ſcandales, leurs années de ténèbres & de corruption. Le XVIe. nous offrira des objets plus triſtes & plus déplorables encore. Nous y verrons naître & s'étendre une héréſie plus formidable que toutes celles qui avoient agité, juſques-là, par des ſecouſſes réitérées, les colonnes de la foi qu'elles n'ont pu ébranler. Mais dans celui-ci, tous les maux à la fois ſe réuniſſoient pour déſoler en même tems d'un bout de l'Europe à l'autre, l'ordre civil & la ſociété religieuſe. Le Schiſme avoit étendu par-tout ſes rameaux; & les intérêts qui l'avoient fait naître, devenant tous les jours plus difficiles à concilier, ſa longue durée faiſoit craindre qu'il fût impoſſible de le déraciner jamais. Tous les abus étoient ſortis en foule de cette ſource empoiſonnée; l'ordre étoit renverſé; la Hiérarchie avoit perdu ſon éclat, avec l'exercice de ſon autorité; les Loix eccléſiaſtiques méconnues, violées, n'avoient plus de force; des uſages nouveaux, des volontés arbitraires en avoient pris la place.

XV. SIÈCLE.

XV. SIÈCLE.

L'héréſie jointe à l'eſprit de révolte, ravagea, dépeupla des Royaumes entiers; le Fanatiſme altéré de ſang, le fer & le feu à la main, ſe ſignala par des atrocités dont les Nations les plus féroces auroient eu horreur. Les Chrétiens s'armoient pour détruire leurs frères, & les haines s'irritoient au lieu de s'adoucir, à la vue des calamités dont elles étoient la cauſe. La diviſion ſe mettoit entre les Conciles & les Papes; il s'élevoit entr'eux un combat d'autorité qui les énervoit, en les commettant les uns contre les autres, & qui ſervoit de prétexte aux ennemis de l'Egliſe pour mépriſer ſes anathêmes.

Toutes ces cauſes de déſordre & de confuſion étoient infiniment actives, & produiſoient mille effets déplorables dans toutes les parties de l'Egliſe. Cependant cette Egliſe tourmentée, affoiblie, pleine d'abus, renfermoit dans ſon ſein des hommes également recommandables par leur ſcience & leur piété, des Evêques dignes des plus beaux âges, des Saints d'une vertu éminente. Les Vincent-Ferrier, les Antonin, les Jean de Campiſtran, & beaucoup d'autres, animés d'un zèle vraiment apoſtolique,

alloient de Royaume en Royaume, & jusques chez les Infidèles, tonnant contre les vices, annonçant les jugemens de Dieu, effrayant les pécheurs, arrachant des larmes aux plus endurcis, & faisant de tous côtés des conquêtes à J. C., par des conversions bien propres à montrer que la parole divine n'avoit rien perdu de sa force. D'autres étonnoient le monde par des prodiges de pénitence qui paroissoient au-dessus de la nature. Tels furent un François de Paule & ses premiers compagnons; une Catherine de Sienne, insatiable d'humiliations, de souffrances. Ces saintes ames, sans goût pour la terre, ne cherchoient & ne vouloient posséder que Dieu. D'autres enfin, tels qu'un Saint Casimir de Pologne, faisoient voir que la Cour des Princes n'est pas toujours un séjour étranger à la vertu, & qu'il est possible à la grace d'y conserver l'innocence aussi pure que dans les Cloîtres. On voyoit donc encore au milieu de la corruption générale, des exemples frappans de modestie, de charité, de désintéressement, de mortification, de simplicité chrétienne, de mépris du monde, d'éloignement pour les honneurs & les

XV. SIÈCLE.

richeſſes, d'humilité, de chaſteté, en un mot, de toutes les vertus qui étoient ſi communes dans l'Egliſe, lorſque ſes Paſteurs & ſes enfans l'édifioient à l'envi les uns des autres.

XV. SIÈCLE.

Il y a plus encore, & cette réflexion conſolante ne doit pas nous échapper; c'eſt que les tems même du Schiſme, ces tems ſi déplorables & ſi déſaſtreux, où l'Egliſe auroit péri, ſi elle eût été l'ouvrage des hommes, furent, à bien des égards, des tems de lumière & de zèle. On n'en doutera pas, ſi l'on ſe rappelle les travaux de l'Univerſité de Paris & des autres Compagnies ſavantes, qui vinrent alors au ſecours de la Religion; ſi l'on penſe à ce grand nombre de Docteurs éclairés, de vertueux Prélats, de ſaints Religieux, qui parlèrent, qui écrivirent en faveur de l'unité, qui s'entremirent auprès des Souverains, auprès des Papes, pour les engager à concourir au rétabliſſement de l'ancien ordre. Mais pour s'en mieux convaincre, il ſuffit de jetter les yeux ſur les auguſtes aſſemblées de Piſe, de Conſtance, de Baſle & de Florence. Combien de perſonnages illuſtres, combien d'hommes diſtingués par leurs talens,

par leurs ſuccès, combien de Savans de tout pays, de toute nation, n'y vit-on pas réunis? Ils firent paroître une connoiſſance profonde du dogme, de la diſcipline & des loix, un amour de l'Egliſe qui étouffoit tout autre intérêt, un courage dans le travail, un zèle ſage & généreux qui ſavoit tout à la fois, & ménager les eſprits avec prudence, & ſurmonter les obſtacles avec courage.

XV. SIÈCLE.

Ce zèle courageux & prudent ſe montra ſur-tout avec éclat dans les mémoires qui furent préſentés au Concile de Conſtance, tant pour faire connoître la néceſſité preſſante & indiſpenſable d'une réformation, ſollicitée par le cri général de toutes les nations chrétiennes, que pour en indiquer les moyens. L'un & l'autre objet ſont remplis avec plus ou moins d'exactitude par les Auteurs de ces mémoires, ſuivant l'étendue plus ou moins grande de leurs connoiſſances & de leur habileté dans ces matières. Mais tous ont laiſſé la peinture la plus triſte des maux de tout genre dont l'Egliſe étoit affligée. Il eſt vrai qu'on remarque dans quelques-uns un ton de déclamation, des expreſſions peu

XV. SIÈCLE.

mesurées, avec l'empreinte d'un esprit satyrique & plein d'aigreur, qui peut les faire suspecter d'exagération. Par exemple, Bernard Baptisé, Bénédictin François, reproche aux Evêques & aux Prélats réguliers la négligence de leurs devoirs les plus sacrés, & des fonctions essentielles de leur état, la vanité, la mollesse, le faste des meubles, des habits, des équipages & de la table, la dissolution des mœurs & le scandale d'une vie déréglée, jusqu'au mépris des bienséances; un autre les accuse d'affecter la hauteur & la dureté des militaires, la recherche des femmes dans leur parure, de fouler aux pieds toutes les loix de la pudeur, de n'avoir pour objet que l'argent dans l'administration des choses saintes, & d'employer leurs revenus à nourrir des troupes de valets, des chevaux, des chiens, &c. plutôt qu'à soulager les pauvres, dont les biens donnés à l'Eglise sont le vrai patrimoine. D'autres enfin s'expriment encore avec moins de ménagement.

Nous croyons donc que pour éviter tout excès, il faut s'en tenir au témoignage de deux hommes, qui jouissoient alors d'une réputation de sagesse & de

modération juſtement établie. Ces témoins irréprochables, dont nous allons extraire les mémoires, ſont le Cardinal Pierre d'Ailly, & le ſavant Chancelier de l'Univerſité de Paris, Jean Gerſon. Le premier, après avoir écarté les imputations odieuſes que certains déclamateurs imprudens ſe permettoient avec une témérité qui ne pouvoit aboutir qu'à échauffer les eſprits, ſans produire aucun bien réel, expoſe modeſtement ſes vues ſur les moyens propres à corriger les abus, dont il faut commencer par détruire la cauſe. Il reconnoît d'abord que les Membres les plus diſtingués du ſacré Collége, ſentent la néceſſité de travailler à la réforme, & la deſirent ſincérement. Néanmoins, il penſe que les Officiers de la Cour de Rome, doivent ſe faire un devoir d'y concourir avec plus de zèle que perſonne, étant particuliérement ſoupçonnés d'y mettre obſtacle, par eſprit d'intérêt & de domination. Il demande la célébration fréquente des Conciles, la ſuppreſſion des taxes immodérées, des réſerves, des ſubſides & des impoſitions pécuniaires, quels qu'en ſoient la forme & le prétexte, des graces arbitraires, & ſur-tout des

XV. SIÈCLE.

XV. SIÈCLE.

exemptions qui nuiſent à la ſubordination, en détruiſant l'autorité des Ordinaires. Il obſerve que le plus sûr moyen de remédier aux déſordres qui déshonorent le Clergé, & d'en arrêter le cours, eſt de faire un bon choix des Evêques & des Paſteurs du ſecond ordre; il exhorte ceux-là par des motifs de conſcience & d'honneur, à garder la réſidence, à ne ſe point charger d'emplois profanes & militaires, à ne point exiger d'argent pour les Ordinations, les viſites, la collation des Bénéfices, & l'expédition des actes qui ſont de leur compétence; il engage ceux-ci à fuir les procès, les affaires ſéculières, les ſociétés ſuſpectes, les aſſemblées mondaines, le jeu, la chaſſe & les feſtins, toujours accompagnés d'excès, d'indécence & de diſſolutions, à faire leur occupation principale des études convenables à leur état, qui ſont la Théologie, l'Ecriture-ſainte, les écrits des Pères, & ſpécialement l'ouvrage du Maître des Sentences. Il deſire qu'on établiſſe dans les Egliſes Cathédrales & Collégiales un Théologien chargé de faire des leçons publiques, & d'expliquer, chaque Dimanche de l'année,

les Epîtres & les Evangiles. Pour ce qui eſt des vices groſſiers, tels que l'ivrognerie, le concubinage, & les autres déportemens ſcandaleux, comme les cenſures ſont devenues des armes trop foibles pour réprimer les coupables, il veut qu'on les puniſſe par la privation de leurs Bénéfices, s'ils en poſsèdent, & par les peines les plus ſévères. Il propoſe enfin, à l'égard des Réguliers, de veiller ſur eux avec ſoin, pour les rappeller à l'eſprit de leur Inſtitut, les renfermer dans les devoirs de leur vocation, empêcher qu'ils n'envahiſſent les droits & les biens du Clergé ſéculier, qu'ils n'uſurpent les fonctions des Paſteurs, & qu'ils ne ſortent trop fréquemment de leurs Monaſtères, ſur-tout les Mendians, ſous prétexte de faire la quête, ou d'exercer les devoirs du Miniſtère eccléſiaſtique, qu'il faut laiſſer à ceux qui en ſont chargés par état. XV. SIÈCLE.

On trouve à-peu-près les mêmes réflexions & les mêmes avis dans les différens mémoires que Gerſon rendit publics pendant la tenue du Concile, ſur les objets que devoit embraſſer la réformation, & ſur la manière d'y procéder pour opérer un bien ſolide & durable.

XV. SIÈCLE.

Le docte Chancelier rapporte ſans déguiſement & avec une liberté noble, tous les maux dont les bons Catholiques gémiſſoient hautement, à la vie diſſipée & aux mœurs corrompues des Paſteurs, tant du premier que du ſecond Ordre. Il déclare qu'il n'y a point de changement heureux à eſpérer dans l'Egliſe, tant que les premiers ne regarderont pas la réſidence comme une de leurs plus étroites obligations, qu'ils ne ſe rendront pas les amis & les pères nourriciers des pauvres, qu'ils ne veilleront pas ſur leurs inférieurs, & qu'au lieu de leur donner des avis ſalutaires, des inſtructions aſſaiſonnées du ſel de la ſageſſe, & l'exemple d'une conduite irréprochable, ils vivront dans le luxe & la magnificence, ſe montrant inſatiables de richeſſes, ne mettant aucunes bornes à leurs dépenſes, & ſe faiſant gloire d'effacer les Grands du monde par un train faſtueux, que les ſucceſſeurs des Apôtres ne doivent pas connoître. Il s'élève avec force contre la pluralité des Bénéfices, & les pratiques ſuſpectes de ſimonie, contre l'eſprit de domination & l'extérieur tout mondain d'un grand nombre de Prélats, contre la né-

gligence, l'incapacité, les mœurs dépravées & la groſſière ignorance des Paſteurs ſubalternes. Il n'eſpère de voir la diſcipline remiſe en vigueur, & la piété refleurir, que quand on aura pris des meſures efficaces pour rappeller tous les ordres de l'Egliſe à leur devoir, depuis le Chef, juſqu'à ceux qui ſont dans les derniers degrés de la Cléricature. Pour arriver à ce but ſi déſirable, il ne connoît d'autre voie que la fréquente célébration des Conciles, le choix rigoureux des ſujets à qui la conduite des Egliſes particulières eſt confiée, & le rétabliſſement des études. Nous ſommes entrés dans quelques détails ſur les conſidérations les plus importantes qui ſont développées dans ces mémoires, parce qu'on ne peut avoir des garans plus sûrs du véritable état où ſe trouvoient alors les différens ordres de l'Egliſe.

XV. SIÈCLE.

On voit par-là, que ſi les maux étoient grands, les remèdes fournis par la Providence ne l'étoient pas moins. Trois Conciles généraux aſſemblés dans un même ſiècle, prouvent, il eſt vrai, que les beſoins de l'Egliſe étoient conſidérables; mais ils prouvent auſſi que

ſes reſſources étoient inépuiſables. Que ces Conciles n'aient pas opéré tout le bien qu'on en eſpéroit, c'eſt une vérité dont nous ne pouvons diſconvenir. Mais il n'eſt pas moins certain qu'ils en firent de très-grands, des décrets lumineux ſur la foi, des réglemens ſages ſur la diſcipline, des loix ſévères contre les abus & les crimes. Ils firent revivre des principes obſcurcis; ils rendirent à l'autorité de l'Egliſe ſon énergie & ſon étendue; ils démaſquèrent l'héréſie qui ſe cachoit à ſon ordinaire ſous les apparences du faux zèle; ils encouragèrent les études; ils montrèrent une vigueur & une activité que les plus grands obſtacles ne purent arrêter. S'ils ne mirent pas la dernière main à l'important ouvrage de la réformation, que tout le monde deſiroit, mille voix s'élevèrent pour la demander; & tout ce qu'il y avoit alors d'hommes éloquens, d'Ecrivains eſtimables, prononcèrent des diſcours, publièrent des ouvrages pour en faire ſentir la néceſſité. La réunion de leurs efforts, & les vœux de toute l'Egliſe, inſpirèrent à quelques-uns le goût de la vertu, & à d'autres la honte du crime, qui en eſt la première punition.

XV. SIÈCLE.

Une obſervation importante que nous fournit encore l'hiſtoire de ce ſiècle, c'eſt que pendant toute la durée du grand Schiſme d'Occident, les Nations qui ſuivoient les différentes Obédiences, ne pouvoient demeurer ſans inquiétude & ſans douleur dans le parti qu'elles avoient choiſi. Toutes ſentoient qu'il leur manquoit un point d'appui pour ſervir de baſe & de motif ſolide à leur tranquillité; toutes voyoient clairement & avec peine, que l'Egliſe n'étoit pas dans ſon état naturel, & toutes ſe donnoient de grands mouvemens pour rétablir l'unité. Ambaſſades, négociations, conférences, elles employèrent tout ce que la prudence & l'amour de la paix leur ſuggéroient de moyens praticables pour faire ceſſer le ſcandale de la diviſion, & raſſembler toutes les portions de la Société chrétienne, ſous la conduite d'un ſeul Pontife qui fût reconnu des Princes & des peuples, ſans qu'on pût conteſter la légitimité de ſes titres. XV. SIÈCLE.

Les Grecs, au contraire, voyoient tous les triſtes effets du Schiſme dans lequel ils vivoient, ſans en être effrayés. Bien loin de faire des démarches pour y mettre fin, ils ne montroient d'ar-

deur, de zèle, d'activité que pour y
XV. perſévérer. Car, ſi l'on excepte un petit
SIÈCLE. nombre de Prélats bien intentionnés, on ne doit attribuer qu'à la Cour de Conſtantinople, les négociations tendantes à la réunion, qui furent entamées en différens tems, & qui parurent avoir une ſi favorable iſſue dans le Concile de Florence. C'étoit l'ouvrage de la politique & de l'intérêt, comme nous l'avons déjà remarqué. Le gros de la Nation ne penſoit pas, à cet égard, comme le Chef de l'Etat. Elle ſe plaiſoit dans le Schiſme, elle y demeuroit avec choix, elle le regardoit comme ſon exiſtence naturelle. Ses préjugés, ou pour mieux dire, ſa haine décidée pour les Latins, alloit juſqu'à tirer gloire de ne pas penſer comme eux, & d'en être ſéparés pour toujours. D'où pouvoit donc venir cette diverſité ſi marquée de penſer & d'agir, entre deux Egliſes qui avoient une origine commune & la même foi ſur preſque tous les dogmes fondamentaux?

Cette différence étonnante dans les principes & dans la conduite, ne peut s'expliquer, & les faits le démontrent, qu'en remontant aux titres primitifs. Les promeſſes n'étoient faites qu'à l'Egliſe de

Rome, mère & maîtreſſe de toutes les Egliſes, ſuivant l'expreſſion de S. Irenée. Auſſi n'a-ce jamais été que chez elle qu'on a connu le prix de l'unité, & qu'on a témoigné dans tous les tems une ſincère horreur pour toute eſpèce de ſciſſion. Qu'eſt-il arrivé de-là? Que l'Egliſe Grecque eſt tombée ſous la domination des Infidèles, qu'elle achete au poids de l'or le peu de liberté dont elle jouit, que l'ignorance & l'opprobre ſont depuis long-tems ſon unique partage; tandis que l'Egliſe Latine, victorieuſe de toutes les héréſies, pure dans ſa doctrine, éclairée des plus vives lumières, dépoſitaire de la vérité, n'a jamais ceſſé de poſſéder, & poſſédera toujours des Savans recommandables par leur ſcience & leurs talens, des hommes apoſtoliques, animés d'un vrai zèle pour le ſalut des pécheurs & des idolâtres, & des ſaints de tout état, de tout ſexe & de tout âge, modèles accomplis des plus belles vertus, dans les tems de la plus grande corruption. Tel eſt, & tel ſera l'effet des promeſſes divines, juſqu'à la conſommation des ſiècles.

XV. SIÈCLE.

Nous pourrions étendre ces réflexions; mais il faut ſe borner au néceſſaire, dans

un ouvrage tel que celui-ci. Elles naiſſent
XV. du fond des choſes, & peuvent ſervir
SIÈCLE. de réponſe aux objections répandues dans un grand nombre de livres modernes. Quand les vrais principes ſont établis, il eſt aiſé d'en faire l'application & de réſoudre les difficultés les plus ſpécieuſes. Par ce moyen naturel & facile, tout homme d'un eſprit juſte, ſaura toujours ſe dégager ſans effort des filets où les ennemis de la Religion, qui ne ſont au fond que de vains ſophiſtes, chercheront à l'embarraſſer. Pour ſortir victorieux de toutes leurs attaques, il lui ſuffira de les ramener toujours aux premières vérités. Avec ce fil, on ne peut s'égarer.

Dans les premières années du XVe. ſiècle, les mœurs furent peu différentes de celles qui règnoient à la fin du XIVe. Le Schiſme des Papes, loin de s'éteindre, ſembloit prendre de nouvelles forces. Les Nations continuoient d'être partagées en deux, & même trois Obédiences. Les divers concurrens à la Papauté, pour ſoutenir leur parti, pour fournir à leur dépenſe, pour retenir dans leurs intérêts ceux qui s'étoient déclarés en leur faveur, avoient recours aux

mêmes expédiens dont s'étoient ſervis les Pontifes auxquels ils avoient ſuccédé; annates, réſerves, expectatives, conceſſions, décimes, aliénations, graces de toute eſpèce. De-là naiſſoient encore la tolérance de tous les abus, & une indulgence exceſſive, dont les Eccléſiaſtiques ambitieux, les ames avides, & les Prélats déréglés dans leur conduite, ſavoient ſe prévaloir. Ainſi les mêmes cauſes reproduiſoient les mêmes effets, avec cette ſeule différence, que les derniers coups portés à la diſcipline, aux bonnes mœurs, à la piété, rendoient plus profondes & plus difficiles à guérir les plaies déjà reçues.

XV. SIÈCLE.

Les Orateurs éloquens & courageux, qui éleverent la voix dans les Conciles de Piſe, de Conſtance & de Baſle, ne diſſimulerent pas les maux de l'Egliſe, ſur-tout par rapport à ce qui concerne le déréglement des mœurs. Ils traiterent même ces objets délicats, avec une force & une liberté qui nous étonnent aujourd'hui, quand nous liſons leurs diſcours, parce qu'ils parloient devant les coupables, & que ces coupables étoient revêtus des premières dignités. A les entendre, l'ignorance, l'avidité,

XV. SIÈCLE.

la corruption, étoient portées à leur comble, dans tous les Ordres du Clergé; l'Egliſe étoit défigurée, méconnoiſſable; tous les vices, tous les excès ſe commettoient impunément; & dans tous les degrés de la Hiérarchie, les devoirs étant négligés, les loix de la ſubordination violées, & la décence auſſi rare que les vertus, il s'enſuivoit que la Société chrétienne avoit beſoin d'être réformée dans ſes Chefs & dans ſes Membres. Et ce n'étoient point là de ces peintures outrées, que le zèle ſe permet quelquefois, pour arriver plus ſûrement à ſon but. Les plus ſaints Evêques, les plus graves Docteurs tenoient le même langage; &, ſi l'on peut s'exprimer de la ſorte, c'étoit l'Egliſe elle-même qui s'accuſoit publiquement, & qui découvroit à l'Univers la cauſe de ſa douleur & de ſes larmes.

Malgré les réglemens faits en divers tems, pour arrêter les funeſtes effets des vengeances perſonnelles, la fougue des paſſions & la violence des caractères ne laiſſoient pas de rendre encore les crimes atroces fort communs. Les uns étoient commandés par la haine & le reſſentiment,

ment, les autres par la politique & l'intérêt. Les circonſtances dont la plupart de ces actions inhumaines étoient accompagnées, en augmentoient encore l'horreur. On vit dans ce ſiècle, des aſſaſſinats commis dans l'Egliſe, au milieu des ſaints Myſtères, comme le meurtre des Médicis par les Pazzi à Florence; on vit des convives empoiſonnés à table par ceux qui les avoient invités, comme le grand nombre des Cardinaux qu'Alexandre VI & ſon fils Céſar Borgia, firent périr pour s'emparer de leurs dépouilles; on vit quelque choſe de plus terrible encore, les formes de la juſtice employées à perdre l'innocence, comme dans le procès & le jugement inique de Savanarole & de ſes deux compagnons. Tout le crime de ce pieux & ſavant Dominicain étoit la liberté, peut-être imprudente, avec laquelle il s'étoit élevé dans ſes ſermons, contre la tyrannie d'Alexandre VI & de ſa famille.

XV. SIÈCLE.

Une régle aſſez sûre pour juger de la politeſſe ou de la groſſièreté qui règnent dans un ſiècle, eſt le ton que prennent les Ecrivains qui ont le plus de réputation, ſur-tout dans les ouvrages polémiques. A juger d'après cette règle,

nous pouvons assurer que le XVe. siècle
XV. étoit bien loin de l'élégance & de l'urba-
SIÈCLE. nité qu'on a connues depuis; ou, pour mieux dire, il touchoit encore de près à la barbarie dont il s'efforçoit de secouer la poussière. L'emportement, les injures, les termes insultans & grossiers, sont les assaisonnemens ordinaires du style usité dans les écrits contentieux de ce tems. Ces taches, toutes contraires qu'elles sont à la décence & aux égards qu'on se doit à soi-même & au public, se trouvent dans les Harangues, les Sermons, les Thèses, les Réfutations, & jusques dans les Lettres des Princes & les Bulles des Papes. On croyoit donner de la force & du relief à ses raisons, en traitant mal son adversaire. C'étoit un reste de la barbarie d'où l'on sortoit à peine, & un effet presque inévitable du mauvais goût qui règnoit encore. Mais quoique le cours de trois siècles ait apporté de grands changemens dans les mœurs, n'est-il pas malheureusement trop vrai, que tous les Auteurs de nos jours ne sont pas exempts de ce défaut, sur-tout quand c'est la passion ou l'amour-propre offensé qui conduisent leur plume?

Il y eut peu de Conciles particuliers dans ce ſiècle. Le Schiſme qui diviſoit les Nations, & les guerres continuelles qui déſoloient la plupart des Royaumes, ne permettoient pas de les aſſembler. Tous les hommes qui avoient du zèle pour la diſcipline, s'en plaignoient amérement; ils attribuoient à cette cauſe la corruption des mœurs & les ſcandales qui déshonoroient le Clergé. Cependant les Evêques qui connoiſſoient leurs devoirs, & qui ſavoient que c'étoit l'unique moyen d'arrêter les progrès de la licence, profitoient de quelques momens de calme pour ſe réunir dans un même lieu, & pourvoir aux beſoins les plus preſſans. La diſcipline qui réſulte des réglemens dreſſés dans ces aſſemblées, & des autres loix eccléſiaſtiques de ce ſiècle, ſe réduit à-peu-près aux articles qui ſuivent: XV. SIÈCLE.

1°. Les élections traverſées d'abord, & preſque anéanties enſuite, par l'extenſion que les Papes avoient donnée aux réſerves, aux expectatives, aux mandats & aux autres moyens de s'attribuer la diſpoſition des Bénéfices, qui s'étoient introduits pendant le ſchiſme. On ne ſe ſouvenoit plus du Décret fait par Alexandre III, dans le Concile de Latran,

XV. SIÈCLE.

en 1179, pour défendre en général de prévenir la vacance des Bénéfices, ou du moins l'intérêt qu'on avoit de ne le pas observer, l'avoit fait perdre de vue. Par ces nouveaux usages, ceux qui avoient le droit d'élire aux Prélatures, en étoient privés, & les Evêques se trouvoient également dépouillés du droit de pourvoir aux Bénéfices de leurs Diocèses. Les Conciles de Constance & de Basle ordonnèrent la suppression des expectatives & des réserves, rendirent l'exercice du droit d'élection à ceux qui devoient en jouir, & aux Evêques celui de collation & de provision, qui leur appartenoit par le titre même de leur dignité. La Pragmatique de Bourges ordonna la même chose. Mais ces loix éprouvèrent dans la suite divers changemens; & les Papes parvinrent enfin à se procurer par de nouveaux arrangemens, la souveraine disposition de presque tous les grands Bénefices.

2°. Les Facultés de Théologie s'étoient mises dans l'usage, où elles se sont maintenues depuis, de censurer les erreurs & les doctrines dangereuses. Quoique ces condamnations n'émanent point du Tribunal établi par J. C. pour connoître des contestations qui s'élevent dans l'E-

gliſe, touchant la foi, la morale & la diſcipline, elles ont toujours été d'une grande autorité, & ſouvent les Princes, les Evêques & les Papes eux-mêmes les ont provoquées. Dans ce ſiècle, la Faculté de Paris eut plus d'une fois occaſion de montrer ſon zèle contre la témérité de pluſieurs Théologiens, qui avancèrent, ſoit dans leurs thèſes, ſoit dans leurs ſermons, des propoſitions qui lui parurent condamnables. Jean Gorel, Jean d'Angeli, Jean Marchand, Freres Mineurs, Jean Sarraſin, Frere Prêcheur, Jean Lallier, Licencié, & d'autres, dont il ſeroit trop ennuyeux de rapporter les noms & les erreurs, ne purent ſe dérober à la vigilance de ce Corps illuſtre. Il cenſura leurs aſſertions, avec les notes & les qualifications qui en faiſoient connoître le danger.

XV. SIÈCLE.

3°. Les excommunications & les autres cenſures pénales s'étoient multipliées à un tel point, qu'il en réſultoit deux inconvéniens également dangereux : le premier de jetter le trouble & la confuſion dans la ſociété civile, par une ſuite de l'excommunication même, qui interdiſoit tout commerce avec ceux qui en étoient frappés ; le ſecond, de faire

XV. SIÈCLE.

mépriſer la cenſure pour s'affranchir de la gène où elle mettoit ; mépris qui retomboit ſur l'autorité d'où la Sentence étoit émanée. Pour remédier à ces abus d'une autorité ſi reſpectable en elle-même, pluſieurs Conciles réglèrent qu'on n'excommunieroit perſonne que pour des cauſes graves, qu'on ne lanceroit point d'excommunication ni d'interdit ſur une Communauté entière, telle qu'un Royaume, une Ville, &c. pour la faute d'un particulier, à moins que cette Communauté ne prît la défenſe du coupable ; enfin qu'on ne ſeroit tenu d'éviter que les excommuniés dénoncés.

4°. La Juriſdiction eccléſiaſtique, ſur le temporel, & les autres objets auxquels les Juges d'Egliſe l'avoient étendue, ſous divers prétextes, fut peu-à-peu reſtreinte en ce ſiècle. Les Tribunaux ſéculiers revendiquèrent une partie des cauſes que les Evèques & leurs Officiaux attiroient à eux, comme celles qui naiſſoient à l'occaſion des teſtamens, des conventions matrimoniales, des contrats où le ſerment intervenoit, &c. Cependant les Conciles firent pluſieurs décrets, pour maintenir les Clercs dans l'exemption de tout autre Tribunal que celui

de l'Egliſe. Le Pape fut auſſi maintenu dans le droit de connoître des cauſes portées devant lui par appellation, & dans celui de juger des cauſes majeures, en première inſtance; mais à condition qu'il nommeroit des Juges pour inſtruire & prononcer ſur les lieux. Cette forme de procéder fut établie par le Concile de Baſle, & ſon Décret inſéré dans la Pragmatique de Bourges, & enſuite dans le Concordat, a toujours été en vigueur parmi nous.

XV. SIÈCLE.

5°. Les troubles occaſionnés tant par le ſchiſme des Papes, que par leurs démêlés avec les Souverains, rendirent plus communs qu'ils ne l'avoient été les appels, ſoit au Concile général, ſoit au Pape mieux informé, ſoit au Pape futur. L'hiſtoire de ce ſiècle en fournit un grand nombre d'exemples. Les Pontifes s'y oppoſèrent de tout leur pouvoir; entr'autres, Martin V, Eugéne IV & Pie II. Ce dernier leur avoit été favorable du tems qu'il n'étoit encore que ſimple particulier, & qu'il tenoit la plume au Concile de Conſtance, ſous le nom d'Ænéas Sylvius Picolomini; mais étant devenu Pape il les condamna, comme des attentats contre l'autorité pontificale.

XV. SIÈCLE.

6°. Nicolas Clémangis, que nous avons fait connoître dans l'article des Ecrivains ecclésiastiques, avoit fait un traité contre la multiplication des Fêtes, où il entreprenoit de prouver qu'elles étoient en trop grand nombre, mal observées, & plus contraires que favorables à la piété; d'où il concluoit qu'il falloit plutôt en retrancher qu'en établir de nouvelles. Cependant on en institua plusieurs dans ce siècle, telles que celle de la Transfiguration, établie, ou du moins rendue plus solemnelle, par Calixte III, en mémoire de la grande victoire que les Chrétiens remportèrent sur les Turcs, près de Belgrade, le 6 d'Août 1456; celle de la Visitation, & de la Compassion de la Sainte-Vierge, ordonnées, l'une par le Concile de Basle, l'autre par le Concile de Cologne, en 1423; celle de la Conception, étendue à toute l'Eglise par le Pape Sixte IV; celle de Saint-Joseph, dont le célèbre Gerson, qui avoit une dévotion particulière à ce Saint, sollicita vivement l'institution, au Concile de Constance, & quelques autres.

7°. L'an 1497, la Faculté de Théologie de Paris publia le fameux Décret

qu'elle avoit dreſſé l'année précédente, touchant l'Immaculée Conception de la Sainte-Vierge. Par ce Décret, elle s'engage à ſoutenir que la Sainte-Vierge a été préſervée du péché originel, à ne recevoir dans ſon Corps que ceux qui s'obligeront par ſerment à ſoutenir ce ſentiment, & à priver de tous les honneurs académiques ceux qui enſeigneroient le contraire.

XV. SIÈCLE.

8°. Les Indulgences accordées par les Papes, devinrent plus communes qu'elles ne l'avoient encore été. On commença même à en faire une eſpèce de trafic. C'étoit ordinairement aux Religieux Mendians que le ſoin de les prêcher & de les diſtribuer étoit confié. Souvent il s'élevoit entr'eux à ce ſujet des débats & une rivalité, dont nous verrons les funeſtes effets dans le ſiècle ſuivant.

9°. Le droit de nomination des Gradués, doit ſon origine à ce ſiècle. Il fut établi par un Décret du Concile de Baſle, & par une diſpoſition de la Pragmatique de Bourges. On régla que le tiers des Bénéfices qui viendroient à vaquer par mort, leur ſeroit affecté. Le motif de cette inſtitution, étoit d'encourager les études, & d'aſſurer une

récompenſe à ceux qui venoient ſouvent
XV. de loin, & avec beaucoup de dépenſe,
SIÈCLE. ſuivre les cours publics dans les Univerſités.

10°. On recommande ſouvent aux Eccléſiaſtiques, dans les Conciles de ce ſiècle, la décence extérieure ; on leur ordonne de porter l'habit clérical, & la tonſure convenable à leur Ordre ; on leur défend les jeux publics, les ſpectacles, les aſſemblées profanes & tout ce qui eſt contraire à la ſainteté de leur état.

11°. On prononça des peines ſévères contre les repréſentations & les fêtes indécentes, qui ſe faiſoient dans quelques Egliſes ; contre les mariages clandeſtins, & les ſcènes bruyantes, appellées charivaris, qu'on faiſoit dans les rues à la porte des nouveaux mariés, qui paſſoient à de ſecondes nôces.

12°. Le Jubilé célébré d'abord de ſiècle en ſiècle, comme nous l'avons dit ailleurs, & déjà réduit à chaque demi-ſiècle, par le Pape Clément VI, en 1350, le fut encore à chaque vingt-cinquième année, par Paul II. Sixte IV, ſon ſucceſſeur, en fit l'ouverture, en 1475. Cette réduction, dont les motifs

étoient puisés dans les circonstances du tems, & les besoins de la chrétienté, s'est maintenue jusqu'à nos jours. XV. SIÈCLE.

13°. Les décimes levées par les Papes, sur les biens ecclésiastiques, étoient devenues très onéreuses au Clergé, pendant le schisme. Chacun des Contendans pressoit les Bénéficiers de son Obédience, pour en tirer des secours plus abondans. Ces impositions devinrent si fortes, & la manière dont les exigeoient ceux qui en avoient la commission, étoit accompagnée de circonstances qui les rendoient si dures, qu'elles excitèrent les plaintes de toutes les Nations, au Concile de Constance. Cet objet fut compris dans le nombre des abus que devoit embrasser la réforme. Outre ces impositions, que les Papes levoient à leur profit sur les biens ecclésiastiques, ils en accordoient souvent aux Princes, en considération des services rendus à l'Eglise, ou pour d'autres motifs. A l'imitation des Papes, quelques Evêques exigeoient aussi des contributions en argent, des Ecclésiastiques qui leur étoient soumis. Le Concile de Constance comprit cette matière importante, dans les mémoires qu'il présenta au Pape Mar-

tin V. Ce Pontife propoſa donc qu'à l'avenir, il ne ſeroit levé par les Papes, ni accordé aux Princes aucune décime, que pour des néceſſités preſſantes, & avec le conſentement des Prélats de chaque Royaume ou Province qu'il s'agiroit d'impoſer. Cependant la guerre projettée contre les Turcs ſervit encore de prétexte aux ſucceſſeurs de Martin V, pour demander, ou pour accorder aux Princes Chrétiens, une portion des revenus du Clergé. Mais enfin l'Univerſité de Paris & le Clergé de France réclamèrent ſi fortement contre ces impoſitions, qu'on parvint à s'y ſouſtraire.

XV. SIÈCLE.

14°. Les Réguliers, & ſur-tout les Mendians, continuoient d'empiéter ſur les droits & les fonctions des Curés, en ſe prévalant des privilèges qu'ils avoient obtenus du Saint-Siège. Il naquit delà des démêlés très-vifs entre les Curés & les Mendians. Ceux-ci invoquèrent l'autorité des Papes, pour ſe maintenir dans leurs prétentions. La querelle devint ſérieuſe. L'Univerſité de Paris prit la défenſe des Curés. Parmi les propoſitions de pluſieurs Mendians, qu'elle cenſura, comme nous l'avons déjà dit, la plupart attaquoient le droit

des Curés, touchant la confeſſion paſchale, la prédication, les ſépultures, &c. Les Papes interposèrent leur autorité pour terminer cette querelle. Mais ils ne parvinrent qu'à l'aſſoupir, & nous la verrons plus d'une fois renaître dans la ſuite.

XV. SIÈCLE.

15°. La réforme n'étoit pas moins néceſſaire dans la plupart des Ordres Monaſtiques, que dans les autres portions de l'Egliſe. Pluſieurs Saints perſonnages travaillèrent à cette bonne œuvre; & par leur zèle, on vit la régularité rétablie dans un aſſez grand nombre de Monaſtères, d'où elle étoit bannie depuis long-tems. Mais on vit auſſi quelques-unes de ces entrepriſes échouer, parce que ceux qui en furent chargés, ſe ſervirent de moyens violens, & par-là ſoulevèrent les eſprits, ſe firent regarder, non comme des réformateurs mais comme des ennemis, & rendirent le mal auquel ils vouloient remédier, plus grand qu'il n'étoit. C'eſt en particulier ce qui arriva au grand Couvent des Cordeliers de Paris, & à l'Abbaye de Saint-Germain-des-Prés.

16°. Outre l'Ordre des Minimes, dont nous avons rapporté l'inſtitution

XV. SIÈCLE.

en parlant de Saint-François-de-Paule, son Fondateur, il s'en établit encore deux autres dans ce siècle, l'un & l'autre de filles. Le premier est celui de l'Annonciade, institué à Bourges, en 1448, par la Bienheureuse Jeanne-de-France, fille de Louis XI & femme de Louis XII. Il fut approuvé par Jules II, & ensuite par Léon X. Le second est celui de la Conception de la Bienheureuse Vierge Marie, institué à Modène, par Beatrix de Sylva, & approuvé, en 1489, par Innocent VIII.

CHRONOLOGIE DES CONCILES.

QUINZIÈME SIÈCLE.

XV. SIÈCLE. An de J. C.

LONDINENSE, de Londres par Thomas d'Arondel, Archevêque de Cantorbéry, depuis le 26 Janvier jusqu'au 8 Mars, contre divers Wicléfites. 1401.

Parisiense XLV, le 21 Octobre : on y arrêta huit articles pour la conservation des privilèges pendant le Schisme. 1404.

Hammaburgense, de Hambourg, par Jean de Slamestorp, Archevêque de Brême, avec trois Evêques ses suffragans, où l'on condamne l'opinion répandue parmi le peuple, que, *mourir avec l'habit de S. François, c'étoit être assuré de la vie éternelle.* 1406.

Parisiense, XLVI, convoqué à la Saint-Martin, de tout le Clergé de France, & fini le 16 Janvier suivant, pour terminer le Schisme. On y résolut de demander la convocation d'un Concile général & de se soustraire à l'obéissance du Pape Benoît. 1406.

Londinense, le 23 Juillet, par François
XV. Hugution, Archevêque de Bordeaux &
SIÈCLE. Cardinal. Ce Prélat y engagea les Pré-
An de J. C. lats d'Angleterre, d'Ecosse & d'Irlande,
1408. à quitter l'obéissance de Grégoire XII, pour se joindre aux Cardinaux qui avoient convoqué le Concile de Pise.

1408. *Parisiense*, XLVII, IIIe. National, tenu à Paris depuis le 11 Août jusqu'au 5 Novembre. On y fit de très-beaux Réglemens sur la manière dont l'Eglise Gallicane devoit se gouverner pendant la neutralité. Le 20 Octobre, les Prélats adhérens à Benoît XIII, furent déclarés fauteurs du Schisme. On y nomme les Prélats & autres Députés qui devoient assister au Concile de Pise.

1408. * *Perpiniacense*, de Perpignan, par Benoît XIII, qui en fit l'ouverture le 1 Novembre. Il fut nombreux jusqu'au 5 Décembre; mais les Prélats s'étant divisés, il n'en resta que dix-huit avec Benoît, qui, le 1 Février 1409, lui conseillèrent d'embrasser sans délai la voie de la session, comme la meilleure.

1409. *Francofurtense*, vers l'Epiphanie, par Landolfe, Cardinal, Archevêque de Bari, député par les Cardinaux de l'une & de l'autre Obédience, résidans à Pise,

pour inviter les Prélats & les Princes d'Allemagne au Concile indiqué dans cette dernière ville. La concluſion de cette Aſſemblée, fut qu'on enverroit des Ambaſſadeurs en Italie pour ſolliciter l'union. XV. SIÈCLE. An de J. C.

Oxomienſe, le 14 Janvier par Thomas d'Arondel, Archevêque de Cantorbéry, où l'on fait des Réglemens diviſés en treize Chapitres, pour les Prédicateurs & les Profeſſeurs des Univerſités, à l'occaſion des nouvelles opinions de Wiclef. 1409.

Florentinum, de Florence, par les Evêques de Toſcane, au mois de Fév., où l'on confirme le Décret rendu par la République de Florence, pour ſe ſouſtraire à l'obéiſſance de Grégoire XII. 1409.

Piſanum, de Piſe, convoqué par les Cardinaux des deux Papes, pour le 25 Mars, qui fut auſſi le jour de ſon ouverture. Il s'y trouva vingt-deux Cardinaux, quatre Patriarches Latins, douze Archevêques en perſonne, & d'autres par Procureurs, quatre-vingt Evêques, & les Procureurs de cent deux autres. On y prononça, dans la quinzième ſeſſion, tenue le 5 Juin, la Sentence définitive contre les deux Papes contendans. Ils y 1409.

XV. Siècle. An de J. C.

ſont déclarés tous deux notoirement ſchiſmatiques, hérétiques, &c. & on fit défenſe à tous les fidèles, ſous peine d'excommunication, de les reconnoître, ou de les favoriſer. Le 26 du même mois, on élut Pape Pierre de Candie, Cardinal de Milan, qui prit le nom d'Alexandre V, & préſida à la ſuite du Concile, qui finit le 7 d'Août de la même année.

1409. * *Aquileienſe*, d'Auſtria, près d'Udine, au Diocèſe d'Aquilée, par Grégoire XII, pendant qu'on travailloit à Piſe pour le dépoſer. Il y prononça une Sentence contre Pierre de Lune, & contre Alexandre V, Pierre de Candie.

1410. * *Salmanticenſe*, de Salamanque, où lon déclare le droit de Benoît XIII au Pontificat le mieux fondé, après l'avoir, dit-on, ſérieuſement examiné.

1412 & 1413. *Romanum*, indiqué par Alexandre V, & célébré par Jean XXIII. Le ſeul acte qui nous en reſte, eſt une Bulle de Jean XXIII, contre les écrits de Wiclef.

1413. *Londinenſe*, contre un Gentilhomme nommé Jean Old-Caſtel, Chef des Lolards, ou Wicléfites, en Angleterre.

1414. *CONSTANTIENSE*, de Conſtance, XVIIe Concile général, con-

voqué par Jean XXIII. L'ouverture s'en fit le 5 Novembre. Dans la ſeconde ſeſſion qui ſe tint le 2 Mars 1415, le Pape publia ſolemnellement ſon acte de ceſſion, à regret néanmoins, & pour ne déplaire ni à l'Empereur, ni au Concile, qui l'exigeoient de lui. Martin V qui fut élu à la place de Jean XXIII, ferma le Concile le 22 Avril 1418.

XV. SIÈCLE. An de J. C.

Saltzburgenſe, le 15 Janvier, par Eberhard, Archevêque de Saltzbourg, pour le rétabliſſement de la diſcipline preſqu'anéantie durant le Schiſme. On y confirma pluſieurs anciens ſtatuts, & on en fit 34 nouveaux. 1420.

Caliſchienſe, de Kaliſch, au Diocèſe de Gneſne en Pologne, le 25 Septembre. On y publia un grand nombre de Canons, tirés des Décrétales. 1420.

* *Pragenſe*, par les Calixtins ayant à leur tête Conrad de Weſtphalie, Archevêque de Prague, le 7 Juillet. On y fit vingt-deux Statuts, dont le deuxieme commet quatre Docteurs pour régler toutes les affaires eccléſiaſtiques de la Bohême, & le cinquième ordonne la Communion ſous les deux eſpèces pour tous les Fidèles. Le reſte eſt aſſez orthodoxe. 1421.

Colonienſe, le 22 Avril, par Thierri,
XV. Archevêque de Cologne. On y publia
SIÈCLE. douze Statuts ſur la diſcipline.

An de J. C. *Ticinenſe* ou *Papienſe*, de Pavie. On
1423. en fit l'ouverture au mois de Mai; mais il
1423. fut transféré à Sienne le 22 Juin, à cauſe de la peſte dont Pavie étoit menacée.

1423. *Senenſe*, de Sienne, commencé le 22 Août. On y fit un Décret contre les héréſies condamnées à Conſtance, & contre tous ceux qui donneroient du ſecours aux Wicléfites, ou aux Huſſites. Ce Concile fut diſſous le 26 Février 1424.

1423. *Trevirenſe*, par Othon de Ziégenheim, avec ſes Suffragans. On y dreſſa ſix Statuts, dont le premier eſt contre les héréſies de Jean Hus & de Wiclef.

1425. *Hafnienſe*, de Copenhague en Danemarck, par Lucke, Archevêque de Lunden, ſes Suffragans & quelques autres Prélats, le 21 Janvier. On y fit une Epître ſynodale pour le rétabliſſement de la diſcipline & la réformation des mœurs.

1429. *Rigenſe*, par Henri, Archevêque de Riga, d'où ce Prélat envoya douze Députés au Pape pour ſe plaindre de l'oppreſſion où étoit ſon Egliſe.

1429. *Pariſienſe* XLVIII, commencé le

premier Mars & fini le 23 Avril, par Nauton, Archevêque de Sens, & ſes Suffragans. Ils y dreſsèrent quarante articles de Réglement, concernant les devoirs & les mœurs des Eccléſiaſtiques, des Moines & des Chanoines Réguliers, la célébration du Dimanche, & les diſpenſes de bans de mariage, qu'ils défendent d'accorder facilement. XV. SIÈCLE. An de J. C.

Dertuſanum, de Tortoſe en Catalogne, par le Cardinal de Foix, huit Evêques, pluſieurs Abbés, &c. On y fit quelques Réglemens & quelques Décrets touchant l'Office divin, les Ornemens des Egliſes, l'Inſtruction de la jeuneſſe, les qualités des Bénéficiers, & autres. 1429.

Nannetenſe, de Nantes, ſur la diſcipline. On y proſcrit, ſur-tout, un abus qui régnoit en pluſieurs Egliſes; c'étoit de ſurprendre le lendemain de Pâques, les Clercs pareſſeux dans leur lit, les promener nuds par les rues, & les porter en cet état dans l'Egliſe, où, après les avoir placés ſur l'Autel même, on les arroſoit largement d'eau-bénite. 1431.

BASILEENSE, de Baſle, XVIIIe Concile général, que le Pape Martin V avoit indiqué à Pavie, & transféré à

Sienne, puis de Sienne à Baſle. Le Pape
XV. Eugêne IV, ſon ſucceſſeur, en ayant
SIÈCLE. confirmé l'indication à Baſle, & conti-
An de J. C. nué au Cardinal Julien, la commiſſion qui lui avoit été donnée d'y préſider, l'ouverture s'en fit le 23 Juillet, & la première ſeſſion ſe tint le 14 Décembre. Ce Concile eſt œcuménique juſqu'à la vingt-ſixième ſeſſion, tenue le 26 Juillet 1437 excluſivement. Les Peres de Baſle ſe ſéparèrent au mois de Mai 1443, en déclarant que ce Concile ne ſeroit point regardé comme diſſous, ou qu'on en tiendroit un autre à Lyon, ou à Lauſane, qui en ſeroit la continuation.

1438. *Ferrarienſe*, de Ferrare. Eugêne IV brouillé avec les Peres de Baſle, convoqua, malgré eux, ce Concile, qui avoit pour objet la réunion des deux Egliſes Latine & Grecque, qui ne fut conſommée qu'à Florence où il fut transféré en 1439.

1438. Aſſemblée des Electeurs de l'Empire à Francfort, où ils élurent Albert d'Autriche, Roi des Romains.

1438. Nombreuſe Aſſemblée de Bourges, où le Roi Charles VII préſidoit. On y dreſſa, le 7 Juillet, de concert avec les Pères de Baſle, ce Réglement ſi célèbre, appellé Pragmatique-Sanction.

FLORENTINUM, de Florence, ſuite de celui de Ferrare. La premiere ſeſſion des Latins & des Grecs ſe tint le 26 Février. Dans les huit ſeſſions ſuivantes, on agita tous les points qui cauſoient la déſunion des deux Egliſes; & dans la dixième qui fut la dernière avec les Grecs, & qui ſe tint le Lundi 6 Juillet, on publia le Décret d'union. Il y eut encore cinq ſeſſions depuis le départ des Grecs. La clôture de ce Concile ſe fit le 26 Avril 1442. XV. SIÈCLE. An de J. C. 1439.

Moguntinum, Aſſemblée de Mayence au mois de Mars. Elle reçut les Décrets du Concile de Baſle, à l'exception de ceux qui étoient faits contre le Pape. 1439.

Bituricenſe, Aſſemblée de Bourges, depuis le 26 Août juſqu'au 11 Septembre, où ſe trouvérent les Députés du Pape Eugêne, & ceux du Concile de Baſle. Charles VII & les Prélats y témoignèrent un grand reſpect pour le Concile; mais en demeurant attachés au Pape Eugêne, ſans vouloir reconnoître Felix V, comme les Députés de Baſle le ſouhaitoient. Le Roi & les mêmes Prélats ne voulurent point auſſi reconnoître le Concile de Ferrare, ni abolir la Pragmatique-Sanction, comme les Députés du Pape le demandoient. 1440.

XV. SIÈCLE. An de J. C. 1440.

Frisingense, de Frisingue en Allemagne, par Nicodême de Scala qui en étoit Evêque. On y fit vingt-six Réglemens, qui contiennent beaucoup d'excellentes choses.

1441. *Moguntinum*, par Thierri d'Erbach, Archevêque de Mayence. On y reçoit, 1°. les Décrets du Concile de Basle sur la tenue des Conciles Provinciaux & Diocésains; 2°. le Statut de la même Assemblée contre les Clercs concubinaires; 3°. le Décret du même Concile sur les interdits locaux; 4°. la Bulle de Nicolas V contre ceux qui maltraitoient les Ecclésiastiques; puis on y adopta quatre Décrets du même Concile de Basle, dont le second défend l'exposition du Saint-Sacrement dans les Eglises des Monastères, sous quelque prétexte que ce soit, hors le tems de l'Octave de la Fête-Dieu.

1445. *Rothomagense*, le 15 Décembre, par Raoul-Rousse, Archevêque de Rouen, avec ses Suffragans. On y fit quarante-un Statuts, dont le septième est remarquable en ce qu'il condamne la superstition de ceux qui, dans la vue de quelque gain, donnent des noms particuliers à des images de la Sainte Vierge, comme

comme de Notre-Dame de Recouvrance, de Conſolation, de Grace, &c. parce que ces noms donnent lieu de croire qu'il y a plus de vertu dans une Image, que dans une autre. XV. SIÈCLE. An de J. C. 1448.

Andegavenſe, d'Angers, par Jean, Archevêque de Tours, avec ſes Suffragans, le 19 de Juillet. On y fit dix-ſept Réglemens pour réformer divers abus, & entr'autres celui de prendre dans leur lit, aux Fêtes de Pâques, les Clercs pareſſeux, & de les porter tout nuds à l'Egliſe.

Lauſanenſe. Amédée de Savoye, connu dans ſon Obédience ſous le nom de Felix V, ayant renoncé au Pontificat le 9 Avril, les Pères de Baſle s'aſſemblèrent pour la dernière fois à Lauſane le 16 du même mois: là, comme tenant encore le Concile général, ils ratifièrent par deux Décrets ſa renonciation, avec toutes les clauſes & les conditions dont on étoit convenu avec le Pape Nicolas V, ſucceſſeur d'Eugêne IV, qui fut reconnu de tous pour le ſeul Pape légitime. 1449.

* *Conſtantinopolitanum*, par les trois Patriarches d'Alexandrie, d'Antioche & de Jéruſalem, contre celui de Conſtantinople & contre la réunion faite à Florence. 1450.

XV. SIÈCLE. An de J. C. 1451.

Saltzburgenſe, par le Légat Nicolas de Cuſa, & Frédéric d'Emerberg, Archevêque de Saltzbourg, le 8 Février. On y ordonne la réformation des Monaſtères de la Province.

1452. *Colonienſe*, le 3 Mars, par le Cardinal Nicolas de Cuſa. Ce Prélat, avec l'approbation de l'Archevêque de Cologne, y publia un grand nombre de Statuts, dont le 3e. recommande aux Curés la lecture de S. Thomas, ſur les Sacremens.

1452. *Magdeburgenſe*, par le Cardinal de Cuſa, & Frédéric de Beichlingen, Archevêque de Magdebourg, avec deux Suffragans. L'objet principal de ce Concile, étoit la réforme des Chanoines Réguliers.

1453. *Caſhelenſe*, de Cashel en Irlande, célébré à Limerich, le 6 Août. On y fit 121 Réglemens, dont le 20e. défend aux Clercs de porter des mouſtaches.

1455. *Aſchaffemburgenſe*, par Thierri d'Erbach, Archevêque de Mayence & ſes Suffragans, le 15 de Juin, contre les erreurs des Huſſites.

1455. *Sueſſionenſe*, de Soiſſons, le Vendredi 11 Juillet, par Jean Juvenal des Urſins, Archevêque de Rheims, & ſes Suffragans. On y ordonna l'exécution du

Décret du Concile de Baſle, confirmé dans l'Aſſemblée de Bourges, touchant la manière de chanter l'Office divin, & on y fit quelques autres Statuts. XV. SIÈCLE. An de J. C.

Avenionenſe, d'Avignon, le 7 Septembre, par les ſoins de Pierre, Cardinal de Foix, de l'Ordre des Frères Mineurs, Archevêque d'Arles & Légat d'Avignon. Le but principal de cette Aſſemblée, fut de confirmer ce qui s'étoit fait au Concile de Baſle, (ſeſſion 36) touchant l'opinion de l'immaculée Conception de la Sainte Vierge. 1457.

Madritenſe, de Madrid au commencement de l'année, par le Cardinal Borgia, Légat du Pape, avec pluſieurs Prélats. On s'y appliqua à remédier à l'ignorance des Eccléſiaſtiques d'Eſpagne, qui étoit telle, qu'à peine s'en trouvoit-il quelques-uns qui ſuſſent le Latin. 1473.

Arendenſe, d'Arenda, dans la vieille Caſtille, vers la fin de l'année, & pour la même choſe que le précédent. Carillo, Archevêque de Tolède, avec ſes Suffragans, y fit vingt Réglemens ſur la diſcipline eccléſiaſtique, entre leſquels il y en a un qui dit, qu'on ne conférera point les Ordres ſacrés à ceux qui ne ſavent point le Latin. 1473.

XV. SIÈCLE. An de J. C. 1483. *Senonenſe*, par Triſtan, Archevêque de Sens. Il y confirma les Conſtitutions faites vingt-cinq ans auparavant par ſon prédéceſſeur Louis de Melun, & y traita de la célébration de l'Office divin, de la réforme du Clergé dans les mœurs & dans les habits, de la réforme des Religieux, &c.

1490. *Saltzburgenſe*, de Saltzbourg, le 19 Octobre. On y fit pluſieurs Réglemens ſur la diſcipline, tirés en grande partie de ceux du Concile de Baſle.

CHRONOLOGIE DES PAPES.

QUINZIÈME SIÈCLE.

CC. INNOCENT VII.

An de J. C. 1404.

INNOCENT VII (Cosmat de Méliorati, né à Sulmone dans l'Abruse, Cardinal de Sainte-Croix) fut élu Pape le 17 d'Octobre 1404, par les Cardinaux de l'Obédience de Boniface, & couronné le 2 ou le 11 de Novembre. Il mourut le 6 de Novembre 1406, après 2 ans & 20 jours de Pontificat.

CCI. GRÉGOIRE XII.

1406.

Grégoire XII, (Ange Corrario, Vénitien, Cardinal Prêtre du titre de Saint Marc) fut élu Pape tout d'une voix, le 30 Novembre 1406, & déposé en 1409; il n'abdiqua qu'en 1415. Il mourut âgé de 92 ans, le 18 Octobre 1417, à Récanati.

CCII. ALEXANDRE V.

1409.

Alexandre V (Pierre de Candie, sur-

XV. SIÈCLE. An de J. C.

nommé Philarge, ſucceſſivement Evêque de Vicence & de Novarre, puis Archevêque de Milan, enſuite Cardinal) fut élu Pape, le 26 de Juin 1409, au Concile de Piſe, par les Cardinaux de l'une & de l'autre Obédience, au nombre de vingt-quatre : ſon couronnement ſe fit le 7 de Juillet, dans l'Egliſe Cathédrale de Piſe. Il mourut à Bologne, le 10 Janvier 1410, après dix mois & huit jours de Pontificat.

CCIII. JEAN XXIII.

1410. Jean XXIII (Balthaſar Coſſa, né à Naples d'une famille noble, Cardinal Diacre de Saint-Euſtache) fut élu Pape, le 17 de Mai, de l'an 1410. Il fut ordonné Prêtre le 24, & le lendemain conſacré & couronné. Il fut dépoſé, le 29 de Mai 1415, au Concile de Conſtance. Il mourut Doyen du ſacré Collége, le 22 Novembre 1419. Il avoit tenu le Saint-Siège cinq mois & quatre jours, depuis ſon couronnement juſqu'à ſa dépoſition.

CCIV. MARTIN V.

1417. Martin V (Othon Colonne, Romain, de l'ancienne Maiſon des Co-

Ionnes, Cardinal Diacre) fut élu Pape dans le Concile de Conſtance, le 11 Novembre 1417, intronisé le même jour, ordonné Prêtre le 20, conſacré & couronné le 21. Il mourut le 20 Février l'an 1441, ayant tenu le Saint-Siège treize ans, trois mois & dix jours.

CCV. EUGÊNE IV.

Eugêne IV (Gabriel Condolmère, Vénitien, Cardinal, Evêque de Sienne) fut élu Pape le 3 Mars 1431, & couronné le 11 du même mois. Il mourut le 23 Février 1447, après ſeize ans moins quelques jours de Pontificat. 1431.

CCVI. NICOLAS V.

Nicolas V (Thomas de Sarzane, Cardinal, Evêque de Bologne) fut élu Pape le 6 Mars 1447, & couronné le 18. Il mourut le 24 Mars 1455, après huit ans & dix-neuf jours de Pontificat. 1447.

CCVII. CALISTE III.

Caliſte III (Alphonſe Borgia, Cardinal, Evêque de Valence en Eſpagne, ſa patrie) fut élu Pape le 8 d'Avril 1455, & couronné le 20. Il mourut à Rome, le 6 Août 1458, ayant tenu 1455.

le Saint-Siège trois ans, quatre mois moins deux jours.

XV. SIÈCLE.

CCVIII. PIE II.

An de J. C.

1458. Pie II (Ænée Silvius Picolomini, Cardinal, Evêque de Sienne) fut élu Pape le 27 d'Août 1458. Il mourut à Ancône, le 16 d'Août 1464, après six ans moins onze jours de Pontificat.

CCIX. PAUL II.

1464. Paul II (Pierre Barbe, Vénitien, Cardinal du titre de Saint Marc) fut élu Pape le 31 Août 1464, & couronné le 16 Septembre suivant. Il mourut d'apoplexie, le 28 Juillet 1471, dans la cinquante-quatrième année de son âge, & la septième de son Pontificat.

CCX. SIXTE IV.

1471. Sixte IV (François d'Albescola de la Rovère, Franciscain, Cardinal, fils d'un pêcheur du Village de Celles, à cinq lieues de Savone) fut élu Pape le 9 d'Août, & couronné le 23 du même mois. Il mourut le 14 d'Août 1484, ayant occupé le Saint-Siège treize ans & cinq jours.

CCXI. INNOCENT VIII.

Innocent VIII (Jean Baptiſte Cibo, dit le Cardinal de Melfe) Noble Génois, Grec d'extraction, fut élu le 29 Août 1484, & couronné le 12 Septembre. Il mourut le 5 de Juillet 1492. An de J. C. 1484.

CCXII. ALEXANDRE VI.

Alexandre VI (Rodrigue Borgia, de la Maiſon de Lenzoli, par ſon père, & de celle de Borgia, par ſa mère, né à Valence en Eſpagne, dont il devint Archevêque, créé Cardinal en 1455, Vice-Chancelier de l'Égliſe Romaine) fut élu Pape le 11 Août 1492, & couronné le 26 du même mois. Il mourut l'an 1503, le 18 Août, après onze ans de Pontificat. 1492.

CHRONOLOGIE DES PATRIARCHES D'ALEXANDRIE.

QUINZIÈME SIÈCLE.

XV. SIÈCLE. An. de J. C.

LXXXVIII. PHILOTHÉE II, *Melquite.*

PHILOTHÉE II, du tems du Concile de Florence (l'an 1439) occupoit le Siège Patriarchal des Melquites d'Alexandrie. On ignore l'année de sa mort.

LXXXIX. ATHANASE IV, *Melquite.*

Athanase IV, qui n'est connu que par son nom, fut élu Patriarche des Melquites après la mort de Philothée.

XC. MARC III, *Melquite.*

Marc III fut le successeur du Patriarche Athanase chez les Melquites. Il est aussi peu connu que son prédécesseur.

CHRONOLOGIE DES PATRIARCHES DE CONSTANTINOPLE.

QUINZIÈME SIÈCLE.

CXXIX. EUTHYME II.

Euthyme II monta ſur le Siège de Conſtantinople, après la mort du Patriarche Matthieu. Il l'occupa juſqu'en 1416, époque de ſa mort.

CXXX. JOSEPH II.

Joſeph II, Métropolitain d'Ephêſe, fut choiſi pour remplir le Siège de Conſtantinople, l'an 1416. Il mourut l'an 1440.

CXXXI. MÉTROPHANE II.

Métrophane II, Métropolitain de Cyzique, fut élu, le 4 Mai 1440, Patriarche de Conſtantinople. Il mourut le premier Août 1443.

CXXXII. GRÉGOIRE IV.

XV. SIÈCLE.

Grégoire IV, surnommé Melissène, fut porté malgré lui sur le Siège de Constantinople, au mois de Juillet 1446, après une vacance de trois ans. Il quitta son Siège en 1452, & se retira à Rome où il mourut l'an 1459.

CXXXIII. GENNADE.

Gennade, Moine, appellé George Scholarius avant son entrée en Religion, fut élu Patriarche de Constantinople, l'an 1453, après la prise de cette Ville par les Turcs, avec la permission de l'Empereur Mahomet II. Il abdiqua vers le commencement de l'an 1458, & se retira dans le Monastère du Précurseur.

CXXXIV. ISIDORE II.

Isidore II, Grand-Pénitencier, fut substitué à Gennade. Il tint le Siège fort peu de tems.

CXXXV. JOASAPH I.

Joasaph I, surnommé Cocas, fut substitué à Isidore sur le Siège de Constantinople. Il fut exilé par le Sultan.

CXXXVI. MARC I.

Marc I, Prêtre & Moine, fut donné pour ſucceſſeur au Patriarche Joaſaph. Il eut bientôt le ſort de ſon prédéceſſeur. Dans la ſuite il obtint l'Archevêché d'Acride.

CXXXVII. SIMÉON.

Siméon, natif de Trébizonde, & Moine, fut ſubſtitué au Patriarche Marc. Un Concile le dépoſa pour cauſe de ſimonie.

CXXXVIII. DENIS II.

Denis II, Métropolitain de Philippoli, obtint le Patriarchat, moyennant 2000 ducats, qui furent payés au Sultan. Il étoit élève de Marc d'Ephèſe. Il tint huit ans le Siège de Conſtantinople, & le quitta enſuite pour ſe retirer dans un Monaſtère.

CXXXIX. MARC II.

Marc II prit la place du Patriarche Denis. Accuſé dans un Concile, d'avoir reçu la circonciſion, il ſe purgea de cette accuſation, & néanmoins il fut privé de ſa dignité.

XV. SIÈCLE.

SIMEON *rétabli.*

Siméon, après la dépoſition de Marc, ſe fit rétablir, en payant au Fiſc 2000 ducats. Il fut dépoſé une ſeconde fois, trois ans après ſon rétabliſſement.

CXL. RAPHAEL I.

Raphaël I, Moine, vint à bout de ſe faire mettre à la place de Siméon, en promettant la même ſomme que celui-ci avoit payée. N'ayant pas ſatisfait à cet engagement, il fut mis en priſon, d'où on ne lui permit de ſortir, que pour aller mendier de porte en porte de quoi ſe racheter. Il finit ainſi ſes jours en 1475 dans l'opprobre & la misère.

CXLI. MAXIME III.

Maxime III, grand Eccléſiarque de Conſtantinople, fut élu par un Concile, l'an 1476, pour ſuccéder à Raphaël. Il mourut en 1481.

CXLII. NIPHON II.

Niphon II, Métropolitain de Teſſalonique, fut élu pour ſuccéder au Patriarche Maxime, l'an 1482. Au bout de quelques années les Turcs le dépoſèrent & le chaſsèrent.

DENIS *rétabli.*

Denis remonta ſur le Siège de Conſtantinople, après l'expulſion de Niphon, non tout de ſuite, mais au bout d'une aſſez longue vacance. Il ne tint le Siège que deux ans & demi, & retourna volontairement dans ſon Monaſtère.

CXLIII. MAXIME IV.

Manuel, Métropolitain de Serres en Macédoine, fut mis à la place du Patriarche Denis. On lui fit prendre alors le nom de Maxime IV. Au bout de ſix ans, il fut dépoſé.

NIPHON *rétabli.*

Niphon, après la dépoſition de Maxime IV, fut rappellé par quelques Evêques; mais d'autres s'y étant oppoſés, le firent exiler de nouveau. Il aimoit la paix. L'an 1493, il conſeilla au Métropolitain de Kiovie de recevoir le Décret d'union du Concile de Florence.

CXLIV. JOACHIM.

Joachim, Métropolitain de Drama en Thrace, fut ſubſtitué à Niphon. Le Sultan Bajazet II l'exila pour avoir fait bâtir une Egliſe ſans ſa permiſſion.

XV. SIÈCLE.

CXLV. PACHOME.

Pachome, Métropolitain de Zichne en Macédoine, fut élu par les Evêques & le Clergé de Conſtantinople, pour ſuccéder à Joachim. Le Sultan Sélim ne le laiſſa qu'un an ſur le Siège Patriarchal, & l'obligea enſuite de l'abandonner.

JOACHIM *rétabli.*

Joachim, après l'expulſion de Pachome, fut rétabli au moyen de 3500 florins que ſes amis donnèrent au Sultan. Le Prince de Valaquie & d'autres ayant refuſé de le reconnoître, il en mourut de chagrin.

Bibliotheque Nationale
V.E. III

gueuries, & apres lui, à tous ſes Deſcendans & Succeſſeurs à la Couronne. Telle eſt l'origine des droits des Rois de France ſur le Royaume de Naples.

LES SIÈCLES CHRÉTIENS, OU HISTOIRE DU CHRISTIANISME,

DANS SON ÉTABLISSEMENT ET SES PROGRÈS;

Depuis J. C. juſqu'à nos jours.

SEIZIÈME SIÈCLE.

ARTICLE PREMIER.

XVI. SIÈCLE.

Etat de la Puiſſance Ottomane.

AU commencement de ce ſiècle, Bajazet II étoit depuis dix-neuf ans ſur le Trône des Ottomans. Il avoit formé

XVI. SIÈCLE.

de grands projets contre les Chrétiens, & à l'exemple de Mahomet II, ſon père, il vouloit étendre ſes conquêtes dans l'Occident. Mais l'exécution de ſes deſſeins fut ſuſpendue, tant que vécut ſon frère Zizime, qui étoit entre les mains du Pape. Bajazet craignoit ſans doute qu'on ne ſe ſervît de ce Prince pour exciter dans ſes Etats quelques ſoulèvemens, dont les ſuites auroient pu devenir funeſtes. Délivré de ces inquiétudes par la mort de celui qui les cauſoit, Bajazet n'écouta plus que ſon ambition & ſa haine contre les Chrétiens. Tournant ſes armes du côté de l'Italie, il y fit une deſcente, & ravagea le Frioul. Les Vénitiens, qui avoient plus d'intérêt qu'aucune autre Puiſſance, d'arrêter les progrès du Prince Muſulman, mirent des troupes ſur pied pour lui réſiſter. Cette guerre dura cinq ans avec des ſuccès divers; mais les plus grands avantages étoient ordinairement du côté des Chrétiens; de ſorte que les Turcs fatigués, & voyant qu'en perdant beaucoup de monde, ils n'avançoient guère leurs conquêtes, ſe retirèrent pour attendre des momens plus favorables. Bajazet, quoiqu'ambitieux,

avoit de la piété, & rempliſſoit avec exactitude les exercices de la Religion Muſulmane. Dégoûté du Trône & des affaires, il réſolut d'abdiquer en faveur d'Achmet, ſon fils aîné, pour vivre dans la retraite & la pratique des vertus recommandées par la loi du Prophéte. On apprend par l'Hiſtoire de l'Iſlamiſme, que pluſieurs Princes avoient donné l'exemple d'une pareille dévotion. Sélim, ſecond fils de Bajazet, Prince ambitieux & jaloux de régner, ayant appris le deſſein de ſon père, penſa aux moyens d'en empêcher l'exécution. Sa révolte n'eut pas d'abord tout le ſuccès qu'il eſpéroit. Il fut battu & contraint de prendre la fuite en 1511. Mais l'année d'après, les Janiſſaires dont il avoit recherché la faveur, l'ayant vigoureuſement ſecondé, il obligea ſon père à lui céder l'Empire; & pour s'en aſſurer la poſſeſſion, il eut la barbarie de le faire empoiſonner. Non content de ce premier crime, il cimenta ſon uſurpation par le ſang de ſes deux frères & de huit neveux, qui furent tous mis à mort par ſon ordre.

XVI. SIÈCLE.

Sélim I, que l'ambition avoit rendu cruel & dénaturé, ne tarda pas à mon-

XVI. SIÈCLE.

trer que, s'il s'étoit ouvert le chemin du Trône par le ſang de ſon père & de ſes frères, ce n'étoit point pour jouir tranquillement de la ſouveraine puiſſance, & s'endormir au ſein des voluptés, comme les autres Monarques de l'Orient. Il vouloit effacer par ſes exploits ceux de tous les Princes Ottomans qui avoient régné avant lui. Rempli de cette idée, il ne ſe propoſa rien moins que de renverſer le Trône des Sophis de Perſe, & celui des Sultans d'Egypte. Il attaqua d'abord le Monarque Perſan, & ſes armes eurent tout le ſuccès qu'il s'en étoit promis. Iſmaël, c'étoit le nom du Sophi, fut vaincu dans la plaine de Chaldéron, & Tauris, capitale de ſes Etats, tomba au pouvoir de Sélim. Le Prince Ottoman alloit profiter de ce premier avantage, lorſqu'il fut obligé d'interrompre ſes victoires, pour appaiſer des troubles qui s'étoient élevés dans ſes propres Etats. Les Pachas qu'il ſoupçonna d'en être les auteurs, payèrent de leurs têtes le déſagrément qu'il avoit eu de s'arrêter au milieu de ſes conquêtes.

Les mouvemens ſéditieux qui l'avoient forcé d'abandonner ſa proie, furent bientôt appaiſés. Il feignit alors de

reprendre ſon expédition de Perſe ; & pour mieux cacher ſon deſſein, il ſe mit en marche par la Natolie ; mais ayant changé de route tout-à-coup, il tourna du côté de la Syrie, qui appartenoit au Sultan d'Egypte. Il avoit des intelligences avec les Gouverneurs de Damas & d'Alep, qui trahiſſoient leur Maître. Le Sultan Kanſon ſe hâta de mettre une armée ſur pied, & de marcher en diligence contre l'agreſſeur. Ces deux Princes ſe rencontrèrent, & l'attaque fut également vive des deux côtés. La victoire long-tems diſputée, ſe déclara pour Sélim, ſon adverſaire ayant été tué dans le combat. Le nouveau Sultan que les Mamelucks élevèrent ſur le Trône d'Egypte après la mort de Kanſon, ne fut pas plus heureux que lui. Deux nouvelles victoires que Sélim gagna ſous les murs du Caire, le rendirent Maître de cette Capitale & de tous les Etats du Sultan. Le vainqueur tourna ſans délai ſes armes contre la Perſe ; & s'il ne réuſſit pas à s'en emparer, il y remporta des avantages qui en facilitèrent la conquête dans la ſuite. Enflé de ſes ſuccès, Sélim ſongeoit à porter la guerre en Europe, dont il ſe perſuadoit qu'il lui

XVI. SIÈCLE.

XVI. SIÈCLE.

ſeroit aiſé de détruire les principales Monarchies. Mais la mort fit échouer ces nouveaux projets de ſon ambition. Il mourut en 1520, âgé de cinquante-quatre ans. Outre que ce Prince étoit naturellement cruel, il ſuivoit la maxime des deſpotes qui ſacrifient tout à la raiſon d'Etat, toujours inſéparable de leur propre ſûreté. Cependant il ne perſécuta pas les Chrétiens. Il leur rendit même quelques Egliſes dont Bajazet avoit fait murer les portes. Si l'on en croit les Hiſtoriens de ſa nation, il s'étoit appliqué à l'étude des langues, & cultivoit la Poéſie avec ſuccès.

Il n'étoit pas encore monté ſur le Trône des Ottomans, de Prince plus accompli que Soliman II, fils & ſucceſſeur de Sélim. Il n'avoit que vingt-ſept ans, & à cet âge il étoit déjà connu par toutes les belles qualités du grand Prince & du Héros. Auſſi verſé dans l'art de la guerre, auſſi entreprenant, auſſi jaloux d'étendre ſa domination que Mahomet II, mais plus ſuivi dans ſes projets & plus habile que lui dans ſa politique, il ne fut pas moins acharné à la deſtruction des Chrétiens. L'Aſie, l'Afrique & l'Europe, le Continent &

les Iſles furent tour à tour le théâtre de ſes exploits. Preſque toujours heureux dans ſes entrepriſes, à peine éprouva-t-il quelques diſgraces, comme ſi la fortune n'eût voulu que lui apprendre par-là qu'il n'étoit pas invincible. Il acheva la conquête de la Perſe, en ſoumettant Tauris & Bagdad. Mais ayant été vaincu en bataille rangée par le Sophi Thamas ou Tahmaſp, il fut contraint d'entrer en négociation avec lui, & d'accepter la paix, à condition que l'Euphrate ſerviroit de barrière aux deux Empires.

XVI. SIÈCLE.

Le ſort des combats préparoit à Soliman des ſuccès plus brillans & plus durable en Hongrie. Il y marcha ſuivi d'une armée formidable. Les villes les plus fortes & les mieux défendues furent obligées de ſe rendre. Belgrade, le rempart de l'Europe de ce côté-là, tomba ſous ſes loix. Bude & les autres places eurent le même ſort. Le nombre & la valeur de ſes troupes le rendoient par-tout vainqueur; & la terreur lui ſoumettoit d'avance tous les Pays où ſes étendards commençoient à paroître. Il n'étoit encore que dans la ſeconde année de ſon règne, & déjà ſes armes avoient répandu l'effroi dans l'Orient & l'Occi-

XVI. SIÈCLE.

ſeroit aiſé de détruire les principales Monarchies. Mais la mort fit échouer ces nouveaux projets de ſon ambition. Il mourut en 1520, âgé de cinquante-quatre ans. Outre que ce Prince étoit naturellement cruel, il ſuivoit la maxime des deſpotes qui ſacrifient tout à la raiſon d'Etat, toujours inſéparable de leur propre ſûreté. Cependant il ne perſécuta pas les Chrétiens. Il leur rendit même quelques Egliſes dont Bajazet avoit fait murer les portes. Si l'on en croit les Hiſtoriens de ſa nation, il s'étoit appliqué à l'étude des langues, & cultivoit la Poéſie avec ſuccès.

Il n'étoit pas encore monté ſur le Trône des Ottomans, de Prince plus accompli que Soliman II, fils & ſucceſſeur de Sélim. Il n'avoit que vingt-ſept ans, & à cet âge il étoit déjà connu par toutes les belles qualités du grand Prince & du Héros. Auſſi verſé dans l'art de la guerre, auſſi entreprenant, auſſi jaloux d'étendre ſa domination que Mahomet II, mais plus ſuivi dans ſes projets & plus habile que lui dans ſa politique, il ne fut pas moins acharné à la deſtruction des Chrétiens. L'Aſie, l'Afrique & l'Europe, le Continent &

les Iſles furent tour à tour le théâtre de ſes exploits. Preſque toujours heureux dans ſes entrepriſes, à peine éprouva-t-il quelques diſgraces, comme ſi la fortune n'eût voulu que lui apprendre par-là qu'il n'étoit pas invincible. Il acheva la conquête de la Perſe, en ſoumettant Tauris & Bagdad. Mais ayant été vaincu en bataille rangée par le Sophi Thamas ou Tahmaſp, il fut contraint d'entrer en négociation avec lui, & d'accepter la paix, à condition que l'Euphrate ſerviroit de barrière aux deux Empires.

XVI. SIÈCLE.

Le ſort des combats préparoit à Soliman des ſuccès plus brillans & plus durable en Hongrie. Il y marcha ſuivi d'une armée formidable. Les villes les plus fortes & les mieux défendues furent obligées de ſe rendre. Belgrade, le rempart de l'Europe de ce côté-là, tomba ſous ſes loix. Bude & les autres places eurent le même ſort. Le nombre & la valeur de ſes troupes le rendoient par-tout vainqueur; & la terreur lui ſoumettoit d'avance tous les Pays où ſes drapeaux commençoient à paroître. Il n'étoit encore que dans la ſeconde année de ſon règne, & déjà ſes armes avoient répandu l'effroi dans l'Orient & l'Occi-

XVI. SIÈCLE.

dent. Mais il interrompit lui-même le cours de ſes triomphes en Hongrie, pour tourner ſes armes contre les Chevaliers de Saint-Jean de Jéruſalem, éternels ennemis des Mahométans & de leur Religion. Son bonheur le ſuivit encore dans cette expédition. Il parut devant l'Iſle de Rhodes, réſidence du Grand-Maître, & chef-lieu de l'Ordre, avec une flotte nombreuſe. La ville étoit défendue par tout ce que l'art peut ajouter aux avantages d'une ſituation naturellement forte. Quatre mois de ſiège ne purent laſſer la conſtance du Prince Turc : il conduiſoit lui-même toutes les opérations, ſe trouvoit à toutes les attaques, & affrontoit les plus grands dangers. Les Chevaliers de leur côté faiſoit des prodiges de valeur, pour ſauver la place, ou du moins en reculer la perte. Enfin la fortune de Soliman l'emporta ; la place fut rendue par impuiſſance de la ſouſtraire au joug des Infidèles. Mais les Chevaliers obtinrent des conditions honorables ; & Soliman, plein d'admiration pour ces braves guerriers, les accorda volontiers à leur courage, conduite généreuſe qui fit plus d'honneur à ce Prince que la victoire même.

La

La Hongrie gémiſſoit dans la ſervitude ; & honteuſe de porter les fers dont Soliman l'avoit chargée, elle ſe préparoit à les rompre. Ces mouvemens y rappellèrent le Prince Turc, à qui la victoire ne fut pas moins fidelle qu'elle ne l'avoit été dans ſa première expédition. La célèbre bataille de Mohats, gagnée ſur le jeune Roi Louis VI, qui trouva la mort en combattant pour ſa Patrie, rendit à Soliman toutes les villes que ſon éloignement & l'eſpérance de ſa défaite, regardée comme inévitable, lui avoient fait perdre. Des conquêtes ſi rapides & qui coûtoient ſi peu, perſuadèrent au Sultan qu'il lui ſeroit facile de s'emparer de Vienne, capitale de l'Autriche, après quoi toute l'Allemagne ne tarderoit pas à ſe ſoumettre. Il alla donc mettre le ſiège devant cette place avec une armée de deux cent cinquante mille hommes. Mais Vienne étoit défendue par un des plus grands Capitaines de ce tems-là, Frédéric, Prince Palatin. En vingt jours conſécutifs, il ſoutint vingt aſſauts, qui furent livrés par les Turcs avec une impétuoſité ſans égale, & repouſſés par les aſſiégés avec un courage qui ſembloit croître d'un jour à l'autre, comme l'acharne-

XVI. SIÈCLE.

XVI. SIÈCLE.

ment de l'ennemi. Enfin Soliman, qui ne s'étoit pas attendu à cette vigoureuse réſiſtance, fut obligé de lever le ſiège après avoir perdu quatre-vingt mille hommes. Il eut quelques tems après le même ſort devant l'Iſle & la ville de Malthe, où les Chevaliers de Saint-Jean s'étoient établis après la priſe de Rhodes. Mais il ſe vengea ſur les Vénitiens, auxquels il enleva l'Iſle de Chio, & pluſieurs autres, conquiſes ſur les Turcs par les Généraux de la République, dans les guerres qui avoient précédé ſon règne.

Le fameux Corſaire Chéreddin, ſi connu & ſi redouté ſous le nom de Barberouſſe, s'étoit attaché au ſervice de Soliman, qui lui avoit confié toutes ſes forces navales. Ce Pirate qui paſſoit pour le plus grand homme de mer qu'on eût encore vu, étoit depuis pluſieurs années la terreur des Nations chrétiennes, ſur les côtes & dans les Iſles de la Méditerranée. Il mit ſous la domination de Soliman, Tunis, Alger, & la plupart des petits États qui s'étoient formés ſur les côtes d'Afrique, depuis la décadence de l'Empire des Califes. Il lui ſoumit auſſi pluſieurs des Provinces baignées par les mers d'Orient. Il ravagea impuné-

ment les contrées maritimes du Royaume de Naples & de la Sicile, qui ſe trouvoient alors ſans défenſe. Mais il vint échouer devant Nice, dont il fut obligé d'abandonner le ſiège, par la diſperſion de ſes vaiſſeaux. Si cette diſgrace fut ſenſible au Sultan, il s'en conſola par les nouveaux avantages qu'il remporta ſur les Chrétiens en Hongrie. Les troubles civils qui agitoient ce Royaume, lui ſervirent de prétexte pour y rentrer à la tête d'une armée. Il ſe donnoit pour défenſeur du jeune Roi Jean Zapolski, contre Ferdinand, frère de Charles-Quint, qui lui diſputoit la Couronne. Mais la protection dangereuſe du Sultan n'avoit pour but que de ruiner l'un par l'autre les deux compétiteurs, pour les dépouiller enſuite avec plus de facilité. Cette politique, aiſée à pénétrer, ne lui réuſſit quelque tems, qu'à la faveur des diſſentions qui déchiroient la Hongrie. Ce fut dans les différentes irruptions qu'il fit en Europe, la cauſe principale de ſes victoires. Les Hongrois en auroient ſans doute arrêté le cours, ſi, connoiſſant mieux leurs véritables intérêts, au lieu de former dans l'Etat des factions acharnées à s'entredétruire,

XVI. SIÈCLE.

XVI. SIÈCLE.

il eussent uni leurs forces contre l'ennemi commun de leur Religion & de leur Patrie.

Après s'être emparé d'un grand nombre de places, Soliman assiégeoit Zigeth, forteresse peu importante de la basse Hongrie, mais qui l'irritoit par une résistance que ne lui avoient pas opposée des villes plus fortes & mieux situées. Il s'opiniâtra à ce siège, quoique le Pays fût mal sain, & que les maladies commençassent à désoler son camp. Il en fut attaqué lui-même, & mourut avant que la place eût cédé aux efforts des assiégeans, dont il dirigeoit les opérations, de son lit. Ce Prince étoit dans la soixante-seizième année de son âge, & dans la quarante sixième de son règne. Il a toujours été regardé comme le plus grand homme qui ait gouverné l'Empire Ottoman. Il joignoit aux talens militaires, les vues profondes & la pénétration d'un excellent politique. Humain, généreux, magnanime, juste, même envers ses ennemis, il mérita par ses vertus morales, l'estime de ceux dont il étoit la terreur par la force & le bonheur de ses armes. On a fait un reproche à François I, Roi de France, d'avoir recherché son alliance, pour abaisser

Charles-Quint. Mais, outre que cette union fut l'ouvrage de la politique, & que les circonſtances où ſe trouvoit l'Europe, la rendoit peut-être néceſſaire, nous pouvons aſſurer, d'après le témoignage de tous les Hiſtoriens, qu'il étoit alors peu de Princes, même parmi les Chrétiens, plus dignes de la confiance du Monarque François. Du moins eſt-il certain qu'il en étoit peu dont l'alliance fût plus sûre par leur bonne foi dans les traités, & par leur exactitude religieuſe à les exécuter.

XVI. SIÈCLE.

La mort de Soliman fut regardée de toutes les Puiſſances chrétiennes, comme un événement heureux, dont la Hongrie recueillit le principal fruit. Si le Sultan Sélim II, ſon fils & ſon ſucceſſeur, eût eu les mêmes talens pour la guerre, & le même amour pour la gloire, il auroit pu, en pourſuivant ſes conquêtes, donner des fers à une partie de l'Europe. Mais ce Prince étoit d'un caractère indolent, qui lui fit préférer la paix à l'éclat des triomphes qu'il auroit fallu acheter aux dépens de ſon repos. Il aimoit le vin, & ſe livroit dans l'intérieur du Sérail à des excès qui le rendoient incapable de s'occuper du travail

des affaires, des soins pénibles du Gou-
XVI. vernement, & des projets de l'ambition.
SIÈCLE. Il rendit la tranquillité à la Hongrie & aux Etats voisins, où Soliman avoit répandu de si vives alarmes; & pour s'assurer à lui, un loisir dont il avoit besoin dans le plan de vie qu'il s'étoit fait, il conclut une trêve de huit ans avec l'Empereur Maximilien II.

Cependant la haine du nom Chrétien, si naturelle aux Musulmans, se réveilla dans son cœur, & le tira de l'espèce d'engourdissement où il étoit plongé. Au mépris de ses conventions avec les Vénitiens, il forma une entreprise sur l'Isle de Chypre. La conduite en fut confiée au Visir Mustapha, qui, plus actif & plus courageux que son maître, soumit en peu de tems Nicosie, capitale de cette Isle, Famagouste & les autres places moins considérables, enfin tout le Pays. C'est la seule expédition de quelque importance, qui ait illustré le règne de Sélim II. Ce Prince mourut à cinquante ans, en 1574, d'une apoplexie causée par ses débauches. Les Chrétiens avoient remporté sur lui la fameuse bataille navale de Lépante en 1571. Dom Juan d'Autriche, fils natu-

rel de Charles-Quint, âgé de vingt-quatre ans, Prince de la plus haute espérance, y commandoit la flotte que son père lui avoit confiée. Les Historiens du tems ont écrit que trente-deux mille Infidèles y trouvèrent la mort, & que les Turcs y perdirent plus de deux cents bâtimens, tant pris que coulés à fond. Mais cette victoire fut stérile & sans effet, parce qu'on ne sut pas en tirer l'avantage qu'elle devoit produire. XVI. SIÈCLE.

La Hongrie, où les Sultans n'avoient presque pas cessé de faire la guerre depuis Mahomet II, respira un peu pendant les premières années d'Amurath II. Ce Prince qui monta sur le Trône des Ottomans en 1574, tourna ses armes contre les Perses. Les troubles qui s'étoient élevés dans les Etats du Sophi, offroient aux Turcs une occasion favorable d'étendre leurs conquêtes de ce côté-là. Ils parurent sur les frontières avec une armée formidable. La guerre fut longue & sanglante. Mais les succès ne répondirent pas toujours aux forces ni aux espérances de l'agresseur. Cependant il s'avançoit peu à peu dans l'intérieur du Pays, & l'on pouvoit craindre que, prenant enfin le dessus, il ne parvînt à ren-

verſer la Monarchie. C'étoit depuis long-
XVI. tems le but des Princes Ottomans; la
SIÈCLE. conſtance & le tems auroient pu les y conduire, s'ils euſſent mis plus de ſuite dans leurs vues, & plus de combinaiſons dans leurs entrepriſes.

Ces conſidérations portèrent le Sophi à propoſer un accommodement. Amurath, à qui les Janiſſaires donnoient de continuelles alarmes, s'y prêta d'autant plus volontiers, que le traité lui aſſuroit la poſſeſſion de trois Provinces démembrées de la Perſe, & réunies à ſon Empire. Mais bientôt cette même inquiétude des Janiſſaires qui l'avoit déterminé à faire la paix avec les Perſes, le força à reprendre les armes, pour occuper cette milice indocile & remuante. Il rompit la trève qu'il avoit conclue avec l'Empereur Rodolphe II, & il entra dans la Croatie avec une armée de cinquante mille hommes. Quoique cette invaſion fût ſubite, elle eut peu de ſuccès. Les Chrétiens ſe défendirent comme s'ils euſſent été préparés à ſoutenir une attaque prévue de loin. Deux victoires remportées ſur les Infidèles, mirent ceux-ci dans la néceſſité de craindre le ſort dont ils avoient menacé leurs enne-

mis. L'Archiduc Mathias, en leur enlevant la forte place de Novigrad, l'un des boulevards de la Hongrie, les resserra encore dans des bornes plus étroites. Amurath ne fut consolé de ces pertes, que par la prise de Raab, ou Javarin, dont le Grand-Visir Sinan Bassa se rendit maître. Mais cette conquête coûta plus de vingt mille hommes aux Turcs; encore ne la conservèrent-ils pas long-tems; le Comte de Palfi Général de l'Empereur, ayant attaqué de nuit la Garnison, & l'ayant passée au fil de l'épée. Amurath ne survécut pas long-tems à cet événement; il mourut en 1595, âgé de cinquante ans, dans la vingt-unième année de son règne.

XVI. SIÈCLE.

Les Sultans de la race Ottomane ne montoient sur le Trône qu'après en avoir arrosé les dégrés du sang de leurs frères. Ces sacrifices cruels recommençoient à chaque nouveau règne; & sans égard aux loix de la nature, il suffisoit qu'on les crût nécessaires à la sûreté du Monarque, pour n'être pas surpris de le voir ordonner de sang-froid ces exécutions barbares. Lorsque Mahomet III parvint à l'Empire, après la mort d'Amurath, il en coûta la vie à dix-neuf de

XVI. SIECLE.

ſes frères qui furent étranglés par ſes ordres, & à dix femmes que ſon père laiſſoit enceintes, & qu'il fit jetter dans la mer. Ce Prince indolent & voluptueux n'avoit aucun talent pour la guerre, ni pour le Gouvernement. Il abandonnoit les rênes de l'État à ſes Viſirs, pour ſe livrer ſans ſoins à tous les plaiſirs que peut goûter un Sultan, au milieu des objets les plus propres à exciter ſes deſirs & à les ſatisfaire. Les Chrétiens profitèrent de ſa foibleſſe pour reprendre la plupart des villes que ſes prédéceſſeurs leur avoient enlevées dans la Hongrie & dans les contrées voiſines. Cependant il fut obligé, malgré lui, de faire quelques efforts pour s'oppoſer à des pertes qui pouvoient lui devenir funeſtes, parce qu'on les regardoit comme le fruit de ſon indolence. Ses Généraux reprirent quelques villes; mais quoiqu'ils euſſent à leurs ordres une armée de deux cent mille hommes, ils n'eurent pas de ſuccès proportionnés à de ſi grandes forces. Ils perdirent même une bataille dont la nouvelle cauſa de grandes rumeurs à Conſtantinople, ſur-tout parmi les Janiſſaires. Cette Milice redoutable murmuroit hautement contre le Prince, qui,

tranquille au fond de ſon ſérail, voyoit avec indifférence les pertes de l'Etat. Ces plaintes, & les mouvemens inquiets dont elles étoient accompagnées, déterminèrent Mahomet à conclure la paix avec les Chrétiens. Mais ce traité qui faiſoit rentrer les Janiſſaires dans l'inaction, n'étoit pas propre à faire ceſſer leur mécontentement. Il fallut encore que le Sultan leur ſacrifiât ſes Miniſtres, ſes favoris, & juſqu'à ſa propre mère. Il ne leur abandonna ces malheureuſes victimes, que pour ſe délivrer des inquiétudes qui troubloient ſes plaiſirs. Mais la vie molle & voluptueuſe de ce Prince, comparée aux actions brillantes de ſon père & de ſes ayeux, excitoit chaque jour des murmures plus vifs parmi les gens de guerre. Le Sultan ayant appris que ſon fils partageoit leur mécontentement, & craignant que, d'intelligence avec eux, il ne prît des meſures pour le détrôner, fit arrêter ce malheureux Prince, qui s'annonçoit par mille belles qualités, & le cordon fatal mit fin à ſes jours. Mahomet ne jouit pas long-tems du fruit de cette nouvelle cruauté. Ce Monarque lâche & mépriſable mourut de la peſte en 1603, après un règne de neuf ans

XVI. SIÈCLE.

XVI. SIÈCLE.

qu'il avoit passé tout entier dans l'obscurité du serail.

A la mort de Mahomet III, la Puissance Ottomane, malgré les pertes qu'elle avoit éprouvées sous son règne, étoit encore la plus vaste & la plus formidable qu'il y eût sur la terre. Elle s'étendoit de l'Euphrate au Danube, des confins de l'Arabie, aux côtes de l'Afrique, & des frontières de l'Inde au fond de l'Europe. Une domination qui embrassoit tant de Provinces, & qui faisoit de continuels efforts pour se développer de plus en plus, avoit bien de quoi faire trembler tous les autres Etats. Quels changemens n'auroit-elle pas occasionnés dans l'Europe, si elle fût tombée de tout son poids sur cette partie du monde, dont les peuples étoient divisés par tant d'intérêts opposés, & tant de guerres? On conçoit difficilement que les Princes Chrétiens n'ayent pas vu le danger qui les menaçoit; & que le voyant, ils ne se soient pas unis pour repousser une Nation toute guerrière qui joignoit le fanatisme des anciens Musulmans à cette soif insatiable des conquêtes qui les avoit rendus maîtres des plus belles Contrées du monde. Mais la plupart des

Princes qui régnoient dans les différentes parties de l'Occident, ne s'occupoient que de leurs propres affaires, & se reposoient du soin d'arrêter les progrès des Infidèles, sur ceux qui, ayant le malheur d'être leurs voisins, se trouvoient exposés de plus près à leurs coups. XVI. SIÈCLE.

D'ailleurs, comment faire entrer tant de Souverains, ennemis ou rivaux les uns des autres, dans une ligue dont le succès auroit dépendu & du zèle le plus désintéressé, & de la confiance la mieux établie? Quel lien assez fort pour rassembler en un même corps & conduire au même but tant de parties qui portoient chacune dans leur sein le principe de la désunion & de la discorde? Les Papes firent ce qu'ils purent dans ce siècle comme dans le précédent, pour réussir dans ce beau projet. Malgré les obstacles sans nombre qu'ils rencontrèrent, ils ne le perdirent jamais de vue; mais ils ne purent jamais en venir à bout. En effet, qu'on examine la situation où se trouvoient alors tous les Royaumes de l'Europe, & l'on se convaincra sans peine que la chose étoit impossible. Les haines nationales, les projets de la politique, les entreprises de l'ambition,

XVI. SIÈCLE.

les ravages du fanatiſme, les diſcordes civiles, & les guerres de Religion qui commençoient à s'allumer, excitoient d'un bout de l'Europe à l'autre, tant de troubles & de calamités publiques, tant de haines & de défiances réciproques malheureuſement trop fondées, que de tous les projets, le plus impraticable étoit celui de faire entrer les Rois & les peuples dans une confédération générale contre les Turcs.

Comment la puiſſance Ottomane, avec des armées ſi nombreuſes & une domination ſi étendue, ne fit-elle donc pas des progrès plus rapides & des conquêtes plus conſidérables en Europe Comment ces corps de troupes, qui montoient quelquefois à deux & trois cent mille hommes, ne parvinrent-ils dans le cours de près d'un ſiècle & demi, qu'à s'emparer de quelques villes dans la Hongrie & les contrées voiſines ? Comment enfin, tant de bras commandés, tantôt par les Sultans eux-mêmes, tantôt par leurs plus habiles Généraux, ne purent-ils ſous les règnes de ſept Princes, la plupart excellens guerriers, conquérir le ſeul Royaume de Hongrie, ſouvent partagé entre deux Souverains,

& toujours déchiré par des factions ? Il ſemble que dans le cours ordinaire des choſes, un Pays dévaſté par des guerres continuelles, affoibli par les diſſentions civiles, & dévoré par ſes propres habitans, ne devoit pas reſiſter ſi long-tems à des ſecouſſes ſi violentes, & ſi ſouvent répétées. Une campagne ou deux tout-au plus, devoient ſuffire aux Bajazet, aux Soliman, aux Sélim, pour le ſubjuguer ſans retour. Delà ils ſe ſeroient jettés ſur l'Allemagne, & l'auroient bientôt engloutie ſous les flots de leurs armées immenſes. Maîtres de l'Empire & de cette foule de petits Etats ſi facile à ſubjuguer, qui le compoſent, quelle puiſſance eût pu s'oppoſer à leurs efforts, & quelle Nation, dans tout l'Occident, ſe ſeroit trouvée en état de ſe dérober à leurs fers ?

XVI. SIÈCLE.

Il faut donc que la cauſe de leur peu de progrès, même dans les Pays qui confinoient à leur Empire, ſoit venue de leur manière de faire la guerre, ou de quelque vice inhérent à leur conſtitution. Nous dirions volontiers que ces deux choſes concoururent à la fois au ſalut de l'Europe, en bornant les entrepriſes des Turcs à des ſuccès paſſagers.

& à des victoires ſtériles. Leurs armées étoient tout enſemble, & trop nombreuſes, & trop mal diſciplinées, pour qu'on pût les tenir long-tems ſous les drapeaux, & les employer à des expéditions qui euſſent exigé de la conſtance. Elles vouloient paroître tout-à-coup, couvrir un vaſte terrein, bruſquer les attaques, envahir plutôt que vaincre, & ceſſer d'agir dès que leur premier objet étoit rempli. C'étoient des torrens qui ſe répandoient avec impétuoſité, qui cauſoient beaucoup de ravages, & qui s'écouloient au bout de quelque tems, ne laiſſant après eux, pour toutes preuves de leur exiſtence, que les traces du mal qu'ils avoient fait. D'ailleurs, il étoit impoſſible de fournir long-tems à la ſubſiſtance de ces corps immenſes, qui traînoient encore ſur leurs pas une multitude de bouches inutiles. De ſorte que ſi le Pays qui devenoit le théâtre de la guerre, étoit naturellement peu fertile, ſi l'ennemi qu'on alloit combattre au loin avoit la précaution de dépouiller les campagnes, ſi dès le début on eſſuyoit des revers, ſi les maladies ou la contrariété des ſaiſons détruiſoient les eſpérances de ſuccès que la confiance du grand nombre

XVI. SIÈCLE.

avoit fait naître ; les murmures & les plaintes ne tardoient pas à éclater, le mécontentement & la révolte ſuivoient de près ; il falloit, alors, pour éviter les ſuites de la mutinerie, ramener les armées dans des lieux où elles trouvaſſent l'abondance & la sûreté, abandonner juſqu'aux places dont on s'étoit emparé d'abord, & renoncer enfin à une entrepriſe commencée à grands frais. Tel a preſque toujours été le ſort de ces armées innombrables que les Turcs ont miſes ſur pied pour la conquête de l'Occident. Ajoutons à cela, que les Nations Aſiatiques ſemblent avoir été deſtinées, dans tous les tems, à recevoir le joug des peuples du Nord, & non à triompher d'eux. Les Turcs eux-mêmes en furent une preuve, lorſqu'ils commencèrent à ſe faire connoître dans le monde.

XVI. SIÈCLE.

De plus, il y avoit dans la politique des Sultans, un vice lié avec la conſtitution de l'Etat, & avec la forme du Gouvernement qui étoit tout à la fois deſpotique & militaire. Ils ſe propoſoient en général de conquérir tel Royaume, de ſoumettre tel peuple ; mais ils ne formoient pas de plan ſuivi & combiné

des opérations qui auroient dû ſe ſuccéder l'une à l'autre pour arriver au but. Ils ne prévoyoient pas davantage les événemens contraires, les revers inopinés, & les coups de hazard, pour y remédier à propos, & en arrêter les ſuites par ces moyens que l'expérience & l'habileté ſavent employer au moment qu'ils deviennent néceſſaires. Ils ſe contentoient d'aſſembler des armées formidables par le nombre, & de dire à leurs Viſirs : mettez-vous à la tête de ces troupes, allez aſſiéger telle ville, ou envahir telle province, ſans leur donner d'autres inſtructions. Si l'entrepriſe étoit heureuſe, le Monarque s'en attribuoit la gloire ; mais ſi quelque obſtacle imprévu la faiſoit échouer, il rejettoit la honte du mauvais ſuccès ſur le Général qui avoit mal rempli ſes ordres, & ſouvent il le puniſſoit par la mort, ou du moins par la diſgrace, pour ſe dérober lui-même à la fureur des Janiſſaires. Si d'autres cauſes ont concouru au peu de progrès des armes Ottomanes, lorſqu'elles ſe ſont tournées contre les peuples de l'Europe, celles-ci ont été les plus ordinaires & les plus actives dans ce ſiècle & dans les ſuivans.

XVI. SIÈCLE.

XVI. SIÈCLE.

ARTICLE II.

Etat des grandes Monarchies & des autres Puiſſances en Europe, pendant le ſeizième ſiècle.

LES tableaux hiſtoriques des grandes Monarchies & des autres Puiſſances de l'Europe, ne nous ont rien offert ſous les époques précédentes, qui puiſſe être comparé aux événemens que le ſeizième ſiècle vit éclorre dans tous les Etats. Il s'y paſſa des choſes dont les tems antérieurs ne fourniſſent point d'exemple. En Allemagne, une Maiſon déjà puiſſante ſe procure de nouvelles poſſeſſions, & ſe perpétue ſur le Trône Impérial, ſans que la forme ordinaire des élections éprouve le moindre changement. Les divers Membres du Corps Germanique, diviſés entr'eux par les opinions religieuſes, ſans ceſſer d'être unis par les loix de la Conſtitution, acquièrent de nouveaux intérêts en embraſſant un nouveau culte. Enfin, cette vaſte confédération ſe partage en deux portions, qui ont chacune leurs maximes politi-

XVI. SIÈCLE.

ques, leurs droits & leurs privilèges à part, quoique ſoumiſes aux mêmes loix, & gouvernées par le même Chef.

En France, une ſecte obſcure & foible dans ſes commencemens, parvient bientôt à ſe rendre aſſez redoutable pour obliger le Gouvernement à compoſer avec elle; des factions ennemies ſe forment dans l'Etat; une adminiſtration incertaine & timide leur permet de prendre des forces, & les enhardit à tout oſer; le Royaume eſt inondé de ſang; le brigandage, la révolte & la confuſion règnent de toutes parts; des ſcènes d'horreur font chaque jour frémir la nature; & deux Rois, dignes l'un de l'autre d'un meilleur ſort, périſſent, au milieu de leur carrière, ſous les coups du fanatiſme.

En Eſpagne, un Religieux devenu Régent des trois Royaumes qui n'en formoient plus qu'un, abaiſſe les Grands, reſtreint leurs privilèges, & prépare le règne du Prince le plus abſolu qui eût encore paru au-delà des Pyrenées. Ce Monarque achève ce que la ſageſſe d'Iſabelle & la politique de Ferdinand avoient heureuſement commencé. Les Seigneurs, auparavant ſi fiers & ſi jaloux de leurs droits, plient ſous lui, &

donnent aux autres ſujets l'exemple de la ſoumiſſion. Les Maures d'Afrique tremblent & n'oſent plus rien entreprendre contre la tranquillité d'un Pays d'où leurs frères ont été chaſſés pour toujours. Un nouvel Empire au-delà des bornes connues de l'Univers, vient accroître la puiſſance & les richeſſes du Poſſeſſeur de tant de Royaumes. Enfin, ce même prince, ſi jaloux de ſon pouvoir, ſi redouté de ſes ennemis, ſi tourmenté du deſir d'étendre ſa domination, renonce au rang ſuprême, ſe dépouille librement de tous ſes domaines, & finit ſes jours dans une retraite, n'ayant pour ſociété que deux ou trois Solitaires & quelques Gentilshommes campagnards qu'il traite en égal, après avoir troublé pendant plus de trente ans le monde par ſon ambition & ſon inſatiable avidité. XVI. SIÈCLE.

En Angleterre, un Prince impétueux dans ſes paſſions, & que nulle conſidération n'arrête quand il s'agit de les ſatisfaire, altère la conſtitution pour étendre la prérogative royale, rompt les liens qui l'attachoient au Chef de l'Egliſe, pour ſe livrer à l'inconſtance de ſes goûts, & commence un Schiſme dont les ſuites produiſent après lui le

XVI. SIÈCLE.

changement total de la croyance & du culte. Une femme qui a mérité d'être comptée parmi les plus grands Rois, déploye pendant ſon règne long & floriſſant, une vigueur de génie qui éleve & développe celui de la Nation qu'elle gouverne, & la rend capable des plus grandes entrepriſes. Abſolue au-dedans, redoutée au dehors, elle imprime un caractère de grandeur à ſes foibleſſes même; & les actions blâmables qu'elle ſe permet pour ſatisfaire ſes penchans, ou pour aſſouvir ſa vengeance, n'affoibliſſent point ſon autorité chez elle, ni ſa conſidération chez l'Etranger. Après elle, vient un Prince, dont la mère avoit terminé ſes jours ſur un échaffaud; & ſon avénement au Trône, ajoute une nouvelle Couronne à celles que portoient déjà les Monarques de la Grande Bretagne.

En Italie, deux Princes rivaux de gloire & d'ambition ſe diſputent les armes à la main des domaines ſur leſquels ils prétendent avoir l'un & l'autre des droits légitimes. La valeur brillante, mais trop inconſidérée du premier, cède à la fortune du ſecond qui conduit ſes entrepriſes avec plus de lenteur & plus

de sûreté. Les Papes cherchent à réparer par des confédérations, des guerres & des traités, les pertes que leur puissance faisoit au loin par les ravages de l'hérésie. Une Maison de Négocians s'élève au rang des Souverains, & obtient par le sage emploi qu'elle fait de ses richesses & de son crédit, une considération qui la met en état de faire desirer son alliance aux Monarques les plus illustres.

XVI. SIÈCLE.

En Suède, en Danemarck & dans les autres états du Nord, la barbarie & la rudesse des mœurs disparoissent enfin, les arts & les sciences ne sont plus étrangers; des institutions utiles, & des loix fondées sur la raison succèdent à des coutumes absurdes, & les nouvelles doctrines, par les efforts qu'elles font pour renverser l'ancien culte, jettent dans les esprits un germe d'activité qui les tire de l'engourdissement où ils avoient été jusqu'alors. Au fond des Pays-Bas, dans une contrée marécageuse & sans cesse menacée par l'Océan, se forme une République qui doit son origine à l'amour de la liberté, son accroissement au courage & à l'économie, sa grandeur à l'industrie & au commerce. En un mot,

chez toutes les Nations de l'Europe, le
XVI. seizième siècle a été l'époque des plus
SIÈCLE. étonnantes révolutions dans la Religion, dans le gouvernement, dans la politique, dans le commerce & dans la littérature. Reprenons en détail tous les traits de cet intéressant tableau.

Maximilien I régnoit en Allemagne depuis l'an 1493. Pendant vingt-cinq ans & demi qu'il occupa le Trône Impérial, il ne montra ni capacité pour le Gouvernement, ni talent pour la guerre. Foible, inconséquent, sans aptitude & sans goût pour le travail, il eut peu de considération dans l'Empire, quoiqu'il en fût le Chef, & moins encore dans le reste de l'Europe, où son influence étoit comptée pour rien. La seule chose qu'il ait faite pour l'utilité de sa Nation, est la célèbre constitution dressée dans une diète qu'il tint à Worms en 1495; par cette loi, dont l'objet est le maintien de la paix en Allemagne, la Juridiction de la Chambre Impériale, & les formes qu'on y suit, furent établies d'une manière fixe & constante, qui donna plus de poids aux décisions de ce Tribunal, dont l'autorité s'étend à tous les Membres du Corps Germanique.

Soit

Soit que Maximilien jugeât lui-même de ſon mérite & de ſon crédit par la ſupériorité du rang qu'il tenoit parmi les Souverains, ſoit qu'il ſe crût intéreſſé dans leurs querelles, il voulut quelquefois prendre part aux grandes affaires de ſon tems; mais ce ne fut jamais que pour y jouer un rôle ſubalterne, & pour être en effet beaucoup au-deſſous de ce qu'il ambitionnoit de paroître. Léger dans ſes engagemens, malheureux dans ſes entrepriſes militaires, il choiſit, quitta, reprit ſes alliés & ſes ennemis, ſans vue & ſans objet. Toute ſon habileté, comme tout ſon bonheur, ne conſiſta qu'à faire des mariages utiles pour l'agrandiſſement de ſa Maiſon. Il y fit entrer la riche ſucceſſion des Ducs de Bourgogne, en épouſant la Princeſſe Marie leur héritière; il fut encore au moment d'acquérir à ſa poſtérité le Duché de Bretagne, en obtenant la main de la Ducheſſe Anne, après la mort de ſa première épouſe; enfin, il prépara la grandeur de ſon petit-fils, en donnant pour femme à Philippe ſon fils, Jeanne de Caſtille, fille unique des Rois d'Eſpagne Iſabelle & Ferdinand. Sa mort, arrivée en 1519, eſt devenue

XVI. SIÈCLE.

une époque remarquable dans l'hiſtoire de ce ſiècle, non par le vuide qu'elle laiſſoit à remplir, mais par les rivalités qu'elle fit éclorre, & les grands événemens dont ces rivalités devinrent la cauſe.

XVI. SIÈCLE.

Jamais la Couronne Impériale n'avoit excité tant d'ambition qu'on en vit naître après la mort de Maximilien. Parmi les Candidats qui ſollicitoient l'honneur de s'aſſeoir ſur le Trône des Céſars, deux ſur-tout attirèrent les regards de l'Europe, & balançèrent les ſuffrages des Electeurs: c'étoient François I, Roi de France, & Charles d'Autriche, Roi d'Eſpagne. De ces deux concurrens, le premier jouiſſoit déjà d'une réputation de bravoure, de bienfaiſance & de magnanimité juſtement acquiſe; le ſecond, dont on ignoroit encore les bonnes & les mauvaiſes qualités, n'étoit connu que par la vaſte étendue de ſes domaines. L'un & l'autre, par les raiſons qui appuyoient ou qui combattoient leur demande, tinrent long-tems indéciſe l'Aſſemblée qui s'étoit formée à Francfort pour l'élection. L'activité que mettoient les deux rivaux dans la pourſuite de leur objet, étoit égale de

part & d'autre. Les préſens, les intrigues & les promeſſes, reſſorts plus puiſſans dans ces ſortes d'occaſions que tous les motifs du bien public, furent employés par leurs Agens avec une profuſion, une chaleur qui faiſoient ſans ceſſe varier la balance au lieu de l'entraîner. XVI. SIÈCLE

Cet empreſſement des concurrens, & plus encore la conſidération de leur puiſſance, augmentoient l'embarras des Electeurs. Il étoit à craindre qu'en choiſiſſant l'un des deux, ils ne donnaſſent à l'Empire, dans celui qui ſeroit préféré, au lieu d'un Chef & d'un défenſeur, un maître & un oppreſſeur de la liberté publique, & dans l'autre, un ennemi. Pour éviter ces inconvéniens, ils offrirent le ſceptre à Fréderic, Electeur de Saxe, Prince recommandable par ſa prudence & ſa modération. Mais il ſe contenta de montrer qu'il étoit digne de l'honneur qu'on lui déféroit, en le refuſant. En méme-tems, il ſe déclara pour Charles d'Autriche; & le déſintéreſſement qu'il venoit de faire paroître, donnant un nouveau poids à ſon ſuffrage, il entraîna celui des autres Electeurs. François regarda comme un affront la

préférence accordée à ſon rival. Il en conçut contre lui une haine, qui dura toute ſa vie. Ce ſentiment que les événemens poſtérieurs rendirent encore plus vif & plus profond, fut la première cauſe de toutes les guerres qu'il entreprit & de tous les malheurs qu'il éprouva.

XVI. SIÈCLE.

Charles étoit en Eſpagne pendant que les ſuffrages de la diète le mettoient à la tête de tous les Potentats de l'Occident. Sa joie fut inexprimable, lorſqu'il apprit la nouvelle de ſon élection. Il eut beaucoup de peine à la contenir, quoiqu'il fût déjà le plus diſſimulé de tous les hommes. En effet, c'étoit un triomphe bien flatteur pour lui de l'avoir emporté à l'âge de dix-neuf ans, ſur un Monarque déjà couronné par la victoire, qui paſſoit avec raiſon pour le plus grand Prince de l'Europe, & le plus aimable des hommes. Il accourut ſans délai pour jouir de ſa gloire, & recevoir les marques de ſa nouvelle dignité.

L'Allemagne ne tarda pas à ſe convaincre par ſa propre expérience, qu'en préférant Charles à ſon concurrent, elle avoit mal adroitement choiſi celui de ces deux Princes, dont le caractère & la

politique étoient les plus contraires à la conſervation de ſes privilèges & de ſa liberté. En effet, Charles joignoit à une ambition démeſurée, un penchant violent au deſpotiſme. Il vouloit régner en maître abſolu, & ne connoiſſoit aucun droit, aucune convention, aucun titre qui ne dût céder à la prérogative impériale; & cette prérogative reſſerrée dans des bornes étroites par les capitulations & les coutumes qui avoient force de loi, aucun des modernes Céſars ne la porta plus loin que lui. En héritant de la fortune & des talens extraordinaires de Ferdinand d'Arragon ſon ayeul, il avoit auſſi reçu de la nature ſon eſprit fourbe & artificieux, ſon amour extrême de la domination, & cette trempe d'ame qui porte certains Monarques à n'admettre d'autre loi que celle de leur propre intérêt. Tel il ſe montra aux yeux de l'Europe entière, à meſure que ſon génie ſe développa, & tel il s'eſt peint lui-même par toute la ſuite de ſes actions. On le vit tour à tour menacer les partiſans des nouvelles opinions qui ſe répandoient en Allemagne, & les careſſer comme s'il eût craint leurs entrepriſes; les accabler de tout le poids

XVI. SIÈCLE.

XVI. SIÈCLE.

de ſa puiſſance, & leur accorder des privilèges plus étendus qu'ils n'oſoient en demander : on le vit reſpecter ou enfreindre les loix, ménager ou maltraiter les Princes de l'Empire, employer dans les diètes le ton abſolu du deſpotiſme, ou le langage ſéduiſant de la ruſe & de la politique, ſelon que ſes armes ou ſes négociations élevoient ou abaiſſoient ſa puiſſance. Ses ſuccès ou ſes revers furent toujours la règle de ſa conduite à l'égard de ceux qui traitèrent avec lui. Nous ne ſuivrons pas ce Prince dans tous les événemens heureux & malheureux qui ſignalèrent ſon règne ; il nous ſuffit, pour achever de le faire connoître, de le conſidérer dans quelques-unes des circonſtances les plus frappantes, où il ſe trouva placé par une ſuite des grandes entrepriſes qu'il eut à ſoutenir.

Lorſqu'en 1525, par une victoire qu'il dut moins à l'habileté de ſes Généraux qu'à la valeur imprudente de ſon ennemi, le Milanois rentra ſous ſa domination, & François I tomba dans ſes fers, il ſut renfermer dans ſon cœur toute la joie dont un pareil événement l'enyvroit. Il défendit les fêtes & les

réjouiſſances publiques qui ſont d'uſage dans ces occaſions. C'eſt qu'il craignoit alors que ſon captif ne lui échappât, & qu'il ne le fît bientôt repentir d'avoir témoigné trop de ſatisfaction de s'en voir le maître. Mais à peine l'infortuné Monarque eut-il été conduit à Madrid, où il ne pouvoit plus ſe dérober à la vigilance de ceux qui le gardoient, que Charles ne lui épargna aucune des mortifications qui pouvoient aigrir ſa douleur & appeſantir ſes chaînes. Lorſque, par un autre coup de la fortune, où ſa prudence & ſon courage n'eurent pas plus de part, ſes troupes entrèrent dans Rome, qu'elles y exercèrent des cruautés & des brigandages dont les Goths & les Vandales ne s'étoient pas ſouillés, & que le Pape Clément VII, aſſiégé dans le Château Saint-Ange, attendoit le ſort du Monarque François, & peut-être un traitement plus rigoureux, Charles ordonnoit en Eſpagne des proceſſions auxquelles il aſſiſtoit lui-même, pour demander au Ciel la délivrance du Chef de l'Egliſe, tandis qu'il donnoit des ordres pour le ſerrer de près, & qu'il le forçoit d'épuiſer ſes tréſors pour acheter ſa liberté. Enfin, lorſque Maurice,

XVI. SIÈCLE.

XVI. SIÈCLE.

Electeur de Saxe, dont le courage & l'habileté l'avoient aidé à diſſiper la fameuſe confédération de Smalcade, à la journée de Malberg, s'étant déclaré contre lui, l'eût obligé d'abandonner en déſordre la ville d'Inſpruck, où il couroit riſque d'être arrêté, Charles voyant que la fortune l'abandonnoit, n'eut plus que des penſées triſtes qui troublèrent ſon repos, & firent diſparoître à ſes yeux l'éclat de tous ces titres accumulés ſur ſa tête, & de ces actions dont le bruit avoit jetté tant de luſtre ſur le cours de ſa vie.

Ces idées ſe fortifiant de jour en jour par les douleurs aiguës & preſque habituelles d'une goutte dont il avoit reſſenti les premières atteintes dès ſa jeuneſſe, Charles forma la réſolution d'abdiquer la puiſſance ſuprême dont il s'étoit toujours montré ſi jaloux. Il ſe dépouilla de tous ſes Etats en faveur de ſon fils, & ſe retira dans un Couvent de l'Eſtramadoure, n'ayant retenu auprès de lui que douze domeſtiques, avec leſquels il vécut dans la ſimplicité d'un particulier au milieu de ſa famille. Il paſſa vingt mois dans cette ſolitude, ſans jetter un regard ſur toute cette grandeur

qu'il avoit quittée, ſans parler de ce qu'il avoit fait dans le monde, & ſans témoigner la moindre curioſité de ſavoir ce qui s'y paſſoit depuis ſon abdication. XVI. SIÈCLE.

Ce trait eſt ſans contredit le plus beau de ſon hiſtoire. Il mourut en 1558, âgé de cinquante-neuf ans, uniquement occupé des grandes vérités de la Religion & des pratiques de piété qu'il s'étoit impoſées. On a ſouvent comparé Charles-Quint avec François premier, & l'on s'eſt plû à mettre en contraſte les vertus & les défauts de ces deux rivaux célèbres. Il nous ſemble que le réſultat de ces parallèles où l'imagination a pour le moins autant de part que la vérité, ſe réduit à dire que Charles fut plus habile & plus fortuné; François plus malheureux & plus eſtimable. Le Prince Autrichien dut la meilleure partie de ſes brillans ſuccès aux talens de ſes Miniſtres & de ſes Généraux : la gloire du Monarque François ne fut qu'à lui.

Les deux Empereurs qui ſuccédèrent l'un après l'autre à Charles-Quint, n'eurent ni ſes qualités brillantes, ni ſon ambition inquiète. Ferdinand I, qui étoit ſon frère, gouverna l'Empire avec

XVI. SIÈCLE.

sageſſe & modération. Mais ſes défiances augmentèrent les troubles & les malheurs de la Hongrie. Il en poſſédoit une portion, & faiſoit les plus grands efforts pour envahir l'autre, malgré la réſiſtance des Seigneurs qui réclamoient l'uſage de leurs privilèges, & le droit d'élection dont Ferdinand travailloit à les dépouiller. Ces démêlés qui tenoient à ſon intérêt perſonnel & à la grandeur de ſa Maiſon, l'occupèrent plus que toutes les autres affaires de l'Empire, & du reſte de l'Europe. Ce Prince imprima une tache ineffaçable à ſa mémoire, en ordonnant le maſſacre de Martinuzzi, Evêque de Waradin, Prélat recommandable par ſon habileté dans le maniement des affaires, & digne d'un meilleur ſort par les grands ſervices qu'il avoit rendus à la Patrie & à Ferdinand lui-même. Revêtu des premières dignités de l'Egliſe & de l'Etat, auxquelles il étoit parvenu par ſon mérite & ſes talens, ce Prélat fut immolé à des ſoupçons incertains dont ſa conduite pleine de droiture, & la fermeté de ſon caractère auroient dû le défendre. Ferdinand oublia tout ce qu'il avoit fait pour lui, dès qu'il crut avoir des raiſons

de craindre ſon crédit, ou de ſuſpecter ſa fidélité. Un aſſaſſinat, accompagné de circonſtances plus propres à en faire ſentir l'atrocité qu'à le juſtifier, fit périr dans ſa maiſon & au milieu de tout ce qui pouvoit lui inſpirer de la ſécurité, un Miniſtre reſpecté, chéri de ſa Nation, dans le tems qu'il paroiſſoit avoir l'entière confiance du Prince qui le faiſoit égorger. Cette action lâche & cruelle excita contre Ferdinand l'indignation publique; & bien loin d'affermir ſon pouvoir, remplit le reſte de ſon règne d'agitations & d'alarmes. Il le termina en 1564. XVI. SIÈCLE.

Maximilien II, ſon fils, qui lui ſuccéda, maintint l'Empire en paix, par l'attention continuelle qu'il eut à ménager & à contenir les deux partis que la Religion diviſoit. Cette prudence écarta de ſon règne les orages qui n'auroient pas manqué de le troubler, s'il eût marché par une autre route. Le même principe de conduite l'empêcha de prendre part aux guerres de Religion qui déſoloient la France & les Pays-Bas. Rodolphe II, qui monta ſur le Trône Impérial après lui en 1576, n'eut pas la même ſageſſe. Il permit à l'Archiduc

XVI. SIÈCLE.

Mathias ſon frère, d'aller ſe mettre à la tête des Flamands révoltés contre Philippe II ſon parent; démarche imprudente, où l'on ne reconnoît pas cette politique qui avoit toujours tenu ſi étroitement unies les différentes branches de la Maiſon d'Autriche. Rodolphe avoit les vertus & les goûts d'un homme privé, mais il ne poſſédoit aucun des talens néceſſaires pour briller dans le rang ſuprême & pour en remplir les devoirs. Tandis qu'il donnoit des journées & des nuits entières à l'étude de la chymie, de l'aſtronomie & des autres ſciences, il négligeoit les affaires d'Etat, juſqu'à ignorer les complots qui ſe tramoient contre lui dans ſa Cour même. Il ne veilloit pas davantage à ce qui ſe paſſoit au loin. Les ennemis du dehors profitèrent de cette indifférence pour attaquer ſes domaines; & le Prince Mathias, ſon frère, ſur lequel il ſe repoſa du ſoin de les défendre, le força de s'en dépouiller tour-à-tour pour l'en revêtir. Rodolphe réduit au ſeul titre d'Empereur qu'il avoit ſi mal ſoutenu, ne mourut qu'en 1612, abandonné de tout le monde, & ſeulement connu des Chymiſtes & des Aſtro-

nomes qui l'entouroient, après un règne de trente-ſept ans, ſans qu'on parût s'appercevoir dans l'Empire & dans l'Europe, qu'il eût ceſſé de vivre. XVI. SIÈCLE.

La France fut heureuſe & tranquille au-dedans ſous le règne de Louis XII. Ce Prince, ſurnommé avec tant de juſtice, le père du peuple, fut ſecondé dans ſes vues de bienfaiſance & de bonté, par un Miniſtre qui méritoit ſa confiance & l'eſtime de la Nation. C'étoit le Cardinal Georges d'Amboiſe, le ſeul de tous les hommes d'Etat qui parurent dans ce ſiècle, qu'on n'ait point accuſé d'avoir fait un mauvais uſage du pouvoir dépoſé dans ſes mains. Le bonheur du peuple étoit l'unique but de ſon adminiſtration, comme c'étoit l'unique objet des vœux de ſon maître. Le ſeul reproche qu'on leur ait fait à l'un & à l'autre, reproche également glorieux à tous deux, c'eſt de n'avoir pas porté dans la politique cette fineſſe artificieuſe & cette duplicité qui préviennent les tromperies de ceux avec qui l'on traite, ou qui s'en vengent par des tromperies plus habilement concertées. Louis & ſon Miniſtre, jugeant des autres hommes par la droiture de leurs propres cœurs,

XVI. SIÈCLE.

& ne croyant pas que les Chefs de la ſociété duſſent avoir entr'eux des maximes de conduite qui ſeroient des crimes entre particuliers, tombèrent ſouvent dans les pièges que leur dreſſa la perfidie des Alexandre, des Jule & des Ferdinand. Mais cette eſtime des autres qui eſt ſouvent une erreur, en fait de politique, fait toujours honneur à ceux qui en deviennent les victimes. Il eſt auſſi glorieux, qu'inévitable aux ames droites & honnêtes d'être la dupe des fourbes.

La bonne foi de Louis & de ſon Miniſtre, jointe à cette impétuoſité naturelle des François, qui ne leur permet pas toujours de pourſuivre les avantages qu'ils ont obtenus d'abord, fut la cauſe des revers dont le ſuccès de leurs armes fut ſuivi au-delà des monts. Des victoires éclatantes, des conquêtes faciles & rapides furent bientôt éclipſées par des trahiſons qu'on n'avoit pas ſu prévoir, & des accidens auxquels on n'avoit pas préparé de remède. Ni le bon uſage que Louis XII avoit fait de ſa proſpérité, ni la bravoure des Généraux, ni la bonne volonté des ſoldats, ne purent garantir des armées floriſſantes &

victorieuſes d'une deſtruction qui les fit diſparoître en peu de tems. Le Milanois & le Royaume de Naples conquis avec une célérité qui étonnoit les vainqueurs même, échappèrent de ſes mains preſqu'auſſitôt qu'elles s'en furent ſaiſies. Mais ces diſgraces ne le rendirent pas moins cher à la Nation. L'attachement, ou, pour mieux dire, la paſſion qu'elle avoit pour lui, augmentoit avec ſes malheurs. C'étoit une juſte reconnoiſſance des ſentimens qu'il avoit pour elle. Entre mille preuves qu'il lui donna de ſon affection, celle-ci paroîtra ſans doute la plus forte; c'eſt que, dans ſes plus grands beſoins, il ne voulut jamais rétablir les impôts qu'il avoit ſupprimés ou diminués. Ce bon Prince mourut en 1515. Les larmes de la France & les regrets de ſes ennemis même firent ſon éloge.

XVI. SIÈCLE.

Si quelque choſe pouvoit conſoler la France de la perte qu'elle venoit de faire, c'étoit de paſſer ſous les loix de François, Comte d'Angoulême, neveu du feu Roi, & ſon gendre, qui monta ſur le Trône en vertu de la loi ſalique. Ce Prince joignoit à toutes les belles qualités de Louis XII, une figure inté-

XVI. SIÈCLE.

reſſante, un cœur noble & ſenſible, un caractère aimable, un eſprit cultivé, une bravoure à toute épreuve, un goût vif pour les plaiſirs, & un amour non moins ardent pour la gloire. Il n'étoit âgé que de vingt-un ans, lorſqu'il parvint à la Couronne; & dès la première année, de ſon règne, il gagna en perſonne la fameuſe bataille de Marignan, qui dura deux jours de ſuite, & où ce Prince fit des prodiges de valeur. On ſait que le Maréchal de Trivulce, l'un des Généraux de François, qui s'étoit trouvé à dix-huit affaires avant celle-ci, diſoit que cette action avoit été un combat de géans, & les autres des jeux d'enfans. Que ne devoit-on pas attendre d'un règne qui s'ouvroit d'une manière ſi glorieuſe! François montra toujours le même courage & la même activité; la Nation le ſeconda par les plus généreux efforts; la jeune nobleſſe brûla conſtamment du deſir de ſe ſignaler ſous un Prince qu'elle adoroit, & qui ſavoit apprécier ſes belles actions: cependant il s'en fallut beaucoup que la ſuite répondît à de ſi beaux commencemens. Les victoires les plus décidées ne produiſirent aucun avantage durable; des

conquêtes qui avoient coûté des sommes immenses, & non moins de sang, s'évanouirent en moins de tems qu'il n'en avoit fallu pour les faire : l'Italie continua d'être le tombeau des François ; le Royaume épuisé d'hommes & d'argent, vit ses frontières attaquées tout à la fois par trois côtés différens ; & il fallut après tant de pertes, mettre sur pied trois armées pour empêcher les ennemis de pénétrer au cœur de la France, dont ils se promettoient de faire bientôt entr'eux le partage. La captivité du Roi avoit mis le comble à tous ces désastres, & les efforts qui devinrent nécessaires pour briser ses fers, dont le poids lui étoit insupportable, ajoutèrent l'épuisement des ressources aux autres maux de l'Etat.

XVI. SIÈCLE.

Ces malheurs qui se succédèrent les uns aux autres en peu d'années, furent produits par le concours de plusieurs causes, dont voici les principales. De la part du Roi, trop peu d'attention dans le choix de ceux qu'il employoit ; une confiance trop grande pour sa mère Louise de Savoye, Duchesse d'Angoulême, qui sacrifia souvent l'intérêt de l'Etat à ses passions & à ses ressentimens,

XVI. SIÈCLE.

une bravoure trop bouillante & trop peu mesurée; une libéralité qui ne savoit pas toujours proportionner ses dons à l'état des finances & aux besoins publics. Du côté des Généraux, trop de précipitation dans leurs entreprises, trop de mépris pour l'ennemi dont ils ne prenoient pas la peine d'approfondir les desseins, de calculer les forces & les ressources; une valeur mal dirigée; des mésintelligences & des jalousies fatales au succès de leurs opérations; ajoutons la perfidie des alliés qui, n'étant conduits que par la vue de leur intérêt propre, trompoient la bonne foi du Roi, & prenoient des engagemens contraires à ceux qu'ils avoient contractés avec lui, sitôt qu'ils avoient obtenu ce qu'ils s'étoient proposé; la trahison du connétable de Bourbon, qui porta chez l'ennemi des talens développés & rendus plus actifs par le desir de la vengeance; l'empire que Louise de Savoye avoit pris sur l'esprit de son fils, & le mauvais emploi qu'elle fit souvent des fonds nécessaires à l'entretien des armées; enfin, le bonheur de Charles-Quint, & l'ascendant que sa fortune eut presque toujours sur celle de son rival.

François, au milieu de ſes diſgraces, & avec tant de raiſons de ſe défier des hommes, ne perdit jamais ce caractère de franchiſe & de généroſité qui le rendoit ſi cher à ſa Cour & à ſon peuple. Après la gloire, l'honneur étoit ſon idole ; il avoit les principes & toutes les vertus de l'ancienne Chevalerie : il en avoit auſſi les défauts ; car on ne peut pas donner d'autre nom, dans un Souverain ſur-tout, à ces idées fauſſes de bravoure & de point d'honneur qui attachent la sûreté des conventions à la loyauté des contractans, & qui ſoumettent les plus grands intérêts au ſuccès d'un cartel. Mais, lorſque l'expérience & les leçons de l'adverſité eurent mûri ſon génie, lorſque le goût des amuſemens fut devenu moins vif en lui, & qu'il eut appris à mieux connoître les hommes, il mit plus de maturité, plus de ſuite dans ſes projets, & il s'appliqua à réparer, par une adminiſtration ſage, les fautes qu'il avoit commiſes dans l'âge des foibleſſes & des paſſions. Alors on vit renaître l'ordre avec la vigilance & l'économie. Des loix appropriées au génie de la Nation & à la nature des circonſtances, réprimèrent des abus aux-

XVI. SIÈCLE.

quels on n'avoit pu remédier dans les tems orageux d'où l'on ſortoit. Au-dehors, les entrepriſes de l'ennemi trouvèrent une réſiſtance qui les fit échouer. La fortune qui avoit toujours favoriſé Charles-Quint, commença à lui faire éprouver ſon inconſtance; & François, qui trouvoit des reſſources inépuiſables dans le zèle & l'amour de ſon peuple, eut du moins, avant de mourir, la conſolation de voir la gloire de ſon rival s'obſcurcir, & ſes armes perdre peu à peu la ſupériorité qui avoit ſi long-tems nourri ſon orgueil.

La politique de François, pour obliger Charles à partager ſes forces, l'avoit porté à ſe lier d'intérêt avec Soliman II, Empereur des Turcs. On lui en fit un crime, comme s'il eût manqué à ſa Religion, en faiſant alliance avec un Prince infidèle. Mais généreux & conſtant dans ſes engagemens, tandis que des Princes chrétiens le pourſuivoient avec acharnement, ou le trahiſſoient avec lâcheté, la Religion lui défendoit-elle de ſe ménager un allié qui pouvoit faire une diverſion puiſſante en ſa faveur & détourner ailleurs les armes de ſon ennemi? François règnoit depuis trente-deux

ans lorſqu'il mourut en 1547, dans la cinquante-deuxième année de ſon âge, peut-être pour n'avoir pas été aſſez modéré dans l'uſage des plaiſirs. On a dit, que, mécontent des Papes, qu'il n'avoit pas trouvé de meilleure foi en politique que les autres Princes de ſon tems, il avoit ſongé à changer la Religion dans ſon Royaume, à l'exemple de Henri VIII, Roi d'Angleterre; mais qu'il avoit été détourné de cette penſée, en conſidérant les maux innombrables que les innovations dans le culte cauſoient alors par-tout où elles s'étoient introduites. Nous ne garantiſſons pas que François I ait eu cette intention; nous penſons même qu'on la lui attribua ſans fondement; mais ſi les autres Souverains euſſent été frappés comme lui de la judicieuſe obſervation qui l'en fit départir, combien de crimes & de malheurs n'euſſent ils pas épargnés à l'humanité? Le règne de François I eſt l'époque d'un changement plus utile qui s'eſt fait dans les mœurs de la Nation. La politeſſe qui rendoit ſa Cour la plus brillante & la plus aimable de toute l'Europe, ſe communiqua de proche en proche aux autres claſſes de la Société. Le commerce

XVI. SIÈCLE.

XVI. SIÈCLE.

de la vie en devint plus doux ; & l'on connut les charmes de ces assemblées, où les deux sextes étant admis, cherchent mutuellement à se distinguer par les graces de l'esprit & l'élégance des manières. La protection que le Prince accorda aux Lettres & à ceux qui les cultivoient, attira en France des Savans distingués, excita l'émulation des esprits, & contribua aux progrès des lumières qui commençoient à se répandre en France. Nous exposerons dans l'article III, ce que François I fit en faveur des sciences, & dans l'article IX, la conduite qu'il tint à l'égard des Protestans qui travailloient à introduire leur doctrine dans le Royaume.

Henri II, fils de François I, qui lui succéda, hérita de sa haine contre Charles-Quint, & du desir qu'il avoit de venger sur la Maison d'Autriche tous les outrages qu'il en avoit reçus. Il éprouva, comme son père, que l'Italie n'étoit pas un théâtre favorable aux armes Françoises, & que les lauriers qu'on y moissonnoit toujours au commencement de chaque nouvelle expédition qu'on y tentoit, ne tardoient pas à se flétrir. Mais il fut plus heureux en s'éloignant moins des frontiè-

res, & en faiſant combattre ſes troupes ſous un climat plus analogue à la température de celui où elles avoient coutume de vivre. Il s'empara des importantes villes de Metz, Toul & Verdun, & de leur riche territoire, anciennes dépendances de l'Empire-François. Charles-Quint, avec une armée de cent mille hommes, fit de vains efforts pour s'en remettre en poſſeſſion. Les murs de Metz dont il ne put achever le ſiège, furent le terme de ſes proſpérités. La manière dont il ſe vengea de cet affront ſur la ville de Terrouenne qu'il détruiſit de fond en comble, fut une nouvelle tache à ſa gloire.

XVI. SIÈCLE.

L'abdication de Charles qui ſuivit de près cet événement, donna un nouvel ennemi à la France, & un nouveau rival à ſon Roi dans la perſonne de Philippe II. Ce Prince, qui étoit loin d'avoir les talens & l'habileté de ſon père, quoiqu'il eût hérité de ſes vaſtes domaines, prétendoit néanmoins l'éclipſer dans la guerre comme dans la politique. Si quelque choſe pouvoit nourrir dans ſon cœur cette flatteuſe eſpérance, c'étoit aſſurément la victoire que ſon armée, commandée par Emanuel Philibert, Duc de

XVI. SIECLE.

Savoye, remporta ſur les François en 1557, ſous les murs de Saint-Quentin, dont il faiſoit le ſiège ; journée non moins funeſte pour nous, que ne l'avoient été jadis celles de Créci, de Poitiers & d'Azincourt. Mais la priſe de Calais conſola bientôt Henri & ſes ſujets de la perte qu'ils venoient d'eſſuyer. Cette place que les Anglois poſſédoient depuis 1347, étoit l'unique reſte des anciens territoires dont ils avoient été les maîtres en-deçà de la mer. C'étoit une porte toujours ouverte par où leurs armées entroient en France, quand ils le vouloient. Auſſi la conquête en fut-elle regardée comme un des plus grands avantages que la France eût remportés depuis long-tems ſur la plus redoutable des puiſſances dont elle eſt environnée.

La paix de Cateau-Cambreſis, conclue en 1559, termina cette longue guerre qui duroit preſque ſans interruption, depuis l'élévation de Charles-Quint à l'Empire ; mais elle ne termina pas la rivalité qui avoit pris naiſſance à cette occaſion, entre les Princes de la Maiſon de France & ceux de la Maiſon d'Autriche. Nous verrons encore ce feu mal éteint ſe rallumer plus d'une fois & cauſer

cauſer de nouveaux incendies. Une des conditions du traité, étoit le double mariage d'Eliſabeth, fille du Roi, avec Philippe I, & de Marguerite ſa ſœur, avec le Duc de Savoye, qui recouvroit par-là ſes Etats. Ce fut au milieu des fêtes célébrées à l'occaſion de ce ſecond mariage, que Henri II trouva la mort. Le goût des Tournois, reſte de ces exercices militaires que la Chevalerie avoit mis en vogue, ſubſiſtoit encore. Henri voulut donner un ſpectacle de ce genre à ſa Cour où régnoient la galanterie & la magnificence. Il rompit une lance avec le Comte de Mongomeri; celle du Comte fut briſée, & bleſſa le Roi à l'œil, de l'un de ſes éclats. La plaie qui étoit profonde, devint dangereuſe, & ce malheureux Prince en mourut au bout de onze jours. Il n'étoit âgé que de quarante ans, & n'en avoit règné que douze. Pendant ce court eſpace de tems, quoique Henri eût à ſoutenir des guerres qui, par leur importance & par leurs ſuites, méritoient qu'il y donnât toute ſon attention, il ne laiſſa pas de porter ſes regards ſur l'intérieur du Royaume, & de publier des loix utiles. Il en fit contre les Poly-

XVI. SIÈCLE.

games, contre les filles & les femmes qui détruiſent leur fruit, &c.

XVI. SIÈCLE.

La mort de ce Prince eſt une des époques les plus malheureuſes de notre hiſtoire. C'eſt à ce triſte événement que commence cette longue chaîne de calamités qui s'étendit juſqu'au règne glorieux de Henri IV, dont les premières années appartiennent même encore au période funeſte qui s'ouvrit alors. Des Rois mineurs, dont l'autorité peu reſpectée eſt le jouet de toutes les cabales qui s'élevent & s'entre-ſupplantent tour-à-tour ; une Régente nourrie dans des maximes étrangères, & née avec un génie & des paſſions qui la rendoient incapable de gouverner les François, & peut-être tout autre peuple ; des factions ambitieuſes & ſanguinaires qui ſe couvrent du manteau de la Religion pour marcher d'un pas plus sûr à la domination qui eſt leur véritable but ; un mêlange affreux de galanterie, de ſuperſtition & de cruauté ; le caractère d'une Nation naturellement douce & pleine d'humanité, dénaturé au point de commettre de ſang-froid les atrocités les plus révoltantes ; la moitié des Princes, des grands & du peuple armée pour

détruire l'autre ; les Sectateurs d'une Religion nouvelle qu'on appelle Réforme, ne connoiſſant plus ni frein, ni loix, ni humanité, levant dans toutes les Provinces l'étendard de la révolte, & donnant par-tout le ſignal & l'exemple des maſſacres dont ils ſont à leur tour les déplorables victimes ; l'ancien culte ébranlé de toutes parts, & prêt à ſuccomber ſous les efforts d'un million de bras qui ſe réuniſſent pour le renverſer ; le Trône enſanglanté ; l'étranger, le plus cruel ennemi de l'État, s'avançant pour s'en emparer ; les aſſaſſins, les parricides comblés d'éloges, érigés en Héros ; des talens qui ne devoient être employés qu'à la défenſe de la Patrie, acharnés à ſa perte ; toute la France, en un mot, inondée de ſang, couverte de ruines, & dévaſtée comme une terre ennemie, par ceux à qui elle a donné le jour ; tel eſt l'horrible ſpectacle que l'hiſtoire de ces tems déplorables déploye à nos yeux. Que ne pouvons-nous en détourner nos regards, & pour l'honneur du nom François, pour celui de l'humanité même, en dérober le ſouvenir à la poſtérité ! Nous en différons au moins le récit juſqu'au moment où nous entame-

XVI. SIÈCLE.

XVI. SIÈCLE.

rons celui des ravages causés par les nouvelles doctrines qui trouvèrent en France tant de Partisans. Par-là, nous nous épargnerons la douleur de nous occuper deux fois de ces lamentables objets. Nous reprendrons alors la suite des événemens qui se passèrent en France depuis l'avénement de François II au Trône, jusqu'à la fin de ce siècle.

Lorsque Charles d'Autriche fut appellé au Trône d'Espagne par l'état de démence où la douleur & l'amour avoient fait tomber Jeanne de Castille sa mère, tout lui promettoit un règne brillant & prospère. Le tendre attachement des Castillans pour la mémoire de la Reine Isabelle son ayeule, disposoit tous les cœurs à se tourner vers lui. Ferdinand, son grand-père, avoit réuni trois Couronnes à celle d'Arragon, qui étoit le patrimoine de ses pères; celle de Grenade, par droit de conquête; celle de Naples, moitié par les armes, & moitié par la ruse; & celle de Navarre, par usurpation. La politique artificieuse de ce Prince qui ne fut jamais arrêté par la crainte d'un parjure utile à ses intérêts, étoit parvenue à l'accomplissement de tous ses desseins, par des routes d'au-

tant plus sûres, que personne ne pouvoit l'y suivre. L'administration vigoureuse & sage de Ximenés avoit maintenu l'ordre, malgré les factions qui s'agitoient pour le troubler, & préparé les Grands à connoître la dépendance, & à ne plus mettre le droit de braver l'autorité du Souverain au rang de leurs privilèges. Colomb avoit ouvert le chemin vers un nouveau monde, & Fernand Cortez, plus heureux encore, soumettoit à la Couronne de Castille, le plus vaste Empire & le plus riche qu'il y eût dans cette autre moitié du globe. Cependant il y avoit dans la Nation un fonds de mécontentement & de préventions qu'il étoit bien important de ménager. Philippe, père de Charles, l'avoit aigrie, en méprisant ses usages, en heurtant de front ses mœurs & ses préjugés, en distribuant toutes les places honorables & lucratives à la jeunesse Flamande qui l'avoit suivi. Ces dispositions exigeoient une grande prudence de la part du nouveau Monarque; mais il étoit sans expérience: ceux qui l'entouroient, le privèrent des ressources qu'il auroit trouvées dans celle de Ximenés, en lui rendant suspect cet

XVI. SIÈCLE.

habile & vertueux Miniſtre qui mourut dans une eſpèce d'exil.

XVI. SIÈCLE.

Les premières démarches de Charles annoncèrent donc aux Grands & aux peuples d'Eſpagne ce qu'ils devoient attendre de ce nouveau Souverain ; la deſtruction de leurs privilèges, des changemens dans la conſtitution, qui anéantiroient peu-à-peu la liberté, & un Gouvernement dont tous les principes tendroient au deſpotiſme. Leurs craintes ne tardèrent pas à ſe réaliſer. Au milieu des ſolemnités & des fêtes qui accompagnèrent la proclamation de Charles, les formes anciennes furent attaquées, & la volonté du Prince fut propoſée aux Etats aſſemblés, comme l'unique règle qu'ils devoient connoître déſormais. Les réclamations, les murmures s'élevèrent de toutes parts. Les Grands & les peuples ſe plaignirent, mais ils ne furent pas écoutés. On prit les armes dans pluſieurs Provinces, & on ſe ſervit du nom de l'imbécille Jeanne, qui ne s'intéreſſoit à rien, pour couvrir la révolte & lui donner un Chef. Ainſi les premiers tems de Charles furent orageux, & il ſe vit obligé de commencer ſon règne par faire la

guerre à ſes ſujets. Mais cette rébellion, après avoir cauſé quelque inquiétude aux Miniſtres de Charles, fut appaiſée par la vigueur des meſures qu'ils prirent pour en arrêter les ſuites. Il en coûta la vie aux principaux Chefs des révoltés. Les Grands mal unis entr'eux, & jaloux les uns des autres, ſe ſoumirent les premiers, pour ne ſe pas fermer le canal des graces & la route des honneurs. Le peuple ne tarda pas à les imiter : ceux-là y perdirent l'indépendance dont ils étoient ſi jaloux, ceux-ci une partie de leurs privilèges. Les *Cortez*, ou aſſemblées de la Nation, ne furent plus convoquées que pour accorder au Souverain des ſubſides, dont ſa volonté ſeule régloit arbitrairement la quotité. Si, dans les commencemens d'une adminiſtration qui ne pouvoit manquer de paroître dure, & même injuſte, il y eut encore des débats & de la réſiſtance, la prérogative royale qui s'éleva de jour en jour ſur les ruines de la liberté, vint à bout de ſurmonter tous les obſtacles qui s'oppoſoient à ſon accroiſſement. Quand ces premiers orages furent diſſipés, Charles gouverna l'Eſpagne avec un pouvoir abſolu, & la Nation la plus

XVI. SIÈCLE.

fière étoit devenue la plus ſouple, lorſque Philippe II prit les rênes du Gouvernement.

XVI. SIÈCLE.

Ce Prince, d'un caractère impérieux, d'une humeur ſombre & d'une politique pleine de ruſe & de fauſſeté, n'étoit pas moins jaloux de la domination que ſon père. Il gouverna l'Eſpagne & ſes autres Etats par des maximes encore plus dures & plus ſévères. Dévot juſqu'à la ſuperſtition & à la foibleſſe, il ſavoit écarter les ſcrupules, lorſqu'il s'agiſſoit de maintenir ou d'étendre ſon autorité. Le Tribunal rigoureux de l'Inquiſition entroit dans ſes vues; il en fut le protecteur déclaré; il en autoriſa les procédures & les exécutions. Mais ſa ſœur Marguerite, veuve du Duc de Parme, qu'il avoit fait Gouvernante des Pays-Bas, ayant voulu introduire ce Tribunal redoutable dans les Provinces de ſon Gouvernement, où le Calviniſme avoit déjà fait des progrès, les peuples ſe ſoulevèrent, & il fallut verſer des torrens de ſang pour appaiſer la révolte. Ce fut au milieu de ces troubles, que la République de Hollande jetta ſes premiers fondemens; foibles d'abord, ils s'affermirent en peu d'années, & cet

Etat qui dut ſon origine à la tyrannie de ſes anciens maîtres, ne tarda pas à tenir un rang diſtingué parmi les Puiſſances de l'Europe. XVI. SIÈCLE.

Philippe non-content de tourmenter ſes ſujets, employa les ſourdes manœuvres de ſa politique, & l'or qui lui venoit du nouveau monde, pour troubler la paix des autres Nations. Il avoit épouſé Marie, Reine d'Angleterre, dans le deſſein de joindre cette Couronne à toutes celles qu'il portoit déjà. Après la mort de cette Princeſſe, il tenta d'obtenir la main d'Eliſabeth, ſa ſœur, qui lui ſuccéda. Mais le caractère de ce Monarque, ſes principes, ſa politique ténébreuſe & ſanguinaire ne le rendoient pas moins odieux à la nouvelle Reine, qu'au reſte de la Nation. Il eſſuya donc un refus d'autant plus mortifiant, qu'on ne lui en laiſſa pas ignorer les motifs. A cet affront, Eliſabeth en ajouta un autre, encore plus fait pour allumer le reſſentiment du Prince Eſpagnol. Elle donna des ſecours d'hommes & d'argent aux Hollandois révoltés. Ce fut pour ſe venger de cette double injure, que Philippe arma cette flotte que les Eſpagnols nommèrent *l'Invincible*, & qui étoit en

effet la plus formidable qu'on ait jamais vue ſur l'Océan. Elle portoit vingt mille hommes & trois mille pièces de canon. Mais ce puiſſant effort de haine & d'orgueil n'atteignit pas à ſon but. La flotte fut diſperſée par une horrible tempête ; & les Anglois, ayant à leur tête Drake, le premier Marin que leur Iſle ait produit, s'emparèrent des vaiſſeaux qui échappèrent à la fureur des vents & des flots.

XVI. SIÈCLE.

Quoique la France eût donné à Philippe une épouſe bien capable de le conſoler des mépris d'Eliſabeth, il ne travailla pas avec moins d'animoſité à exciter chez elle le feu de la ſédition & des diſcordes civiles, que l'ambition des Guiſes & le faux zèle des Réformés y avoient allumé. On a dit qu'il vouloit faire exclure Henri IV du Trône par la force & par les intrigues, afin de s'y placer. Il peut bien avoir eu cette idée ; & les circonſtances malheureuſes où ſe trouvoit le Royaume, n'étoient que trop propres à lui faire eſpérer de la réaliſer. Mais il connoiſſoit mal la Nation, s'il croyoit que l'état d'égarement & de frénéſie où elle étoit tombée, pouvoit durer aſſez long-tems,

pour lui faire oublier ce qu'elle devoit au ſang de ſes Rois. Quand les fureurs du fanatiſme ſe furent exhalées, quand la raiſon eut commencé à rentrer dans ſes droits, quand ce peuple ſi doux, ſi humain, fut revenu à ſon naturel, le bandeau qui l'avoit aveuglé, ſe déchira; il ne vit plus dans Philippe qu'un ennemi, un tyran; & dans le Prince qu'il perſécutoit, qu'un héros, un pere, plus digne encore par ſes vertus, que par le droit de ſa naiſſance, d'occuper un trône, que les Philippe-Auguſte, les Louis IX, les Louis XII, les François I, & tant d'autres grands Princes ſes ancêtres avoient illuſtré depuis près de huit ſiècles. Philippe II mourut en 1598, après avoir conclu la paix de Vervins avec ce même Henri IV, auquel il avoit tenté par tant de moyens, d'enlever la Couronne. Il s'étoit emparé de celle de Portugal en 1580.

XVI. SIÈCLE.

Nous ne jetterons qu'un coup d'œil rapide ſur l'Angleterre, parce que les grands événemens dont cette Iſle fameuſe fut le théâtre, & les révolutions étonnantes qui s'y opérèrent dans les tems qui nous occupent, tenant aux affaires de la Religion, nous ſerons

bientôt obligés d'y revenir. Henri VII y règnoit encore au commencement de ce ſiècle, Prince dont le caractère eſt encore un problême, les uns ayant vanté ſa ſageſſe, juſqu'à l'appeller le Salomon de l'Angleterre, & les autres l'ayant dépeint comme un tyran, dont l'avarice inſatiable ne reſpecta ni les loix de ſon Pays, ni celles de l'humanité. Il eſt plus aiſé de ſe décider ſur l'opinion qu'on doit avoir de Henri VIII, ſon fils & ſon ſucceſſeur; les actions de ce Prince ne laiſſant aucun doute ſur la trempe de ſon ame. Jamais Roi d'Angleterre n'a porté plus loin la prérogative du Trône, & n'a fait plier plus arbitrairement à ſes volontés, à ſes caprices, & cette Nation ſi jalouſe de ſes privilèges, & ce Parlement ſi facile à prendre ombrage des moindres choſes qui peuvent porter atteinte à la liberté. Il fit tout ce qu'il voulut, & de la manière dont il le voulut. Sa tyrannie eut un caractère particulier, dont il n'y a point d'exemple dans l'hiſtoire. Elle affectoit de marcher toujours à l'ombre des loix; & ce qu'il y a de plus étonnant encore, c'eſt que les Tribunaux étoient toujours diſpoſés à ſervir ſes paſſions. Vouloit-il

XVI. SIÈCLE.

commettre une injuſtice, perdre un innocent, contenter un goût paſſager? la loi précédoit le crime, & le légitimoit. Dans les tems de la plus cruelle oppreſſion, & lorſque les Caligula, les Commode admiroient la baſſeſſe du Sénat Romain, qui s'étoit vu l'arbitre du monde, jamais cette Compagnie ne s'étoit avilie par des complaiſances auſſi lâches que celles dont le Parlement d'Angleterre ſe rendit coupable pour plaire à ce Deſpote. Ses inconſtances, ſes diſſipations, ſon avidité, ſes vengeances, ſes caprices, ſes attachemens qui commençoient par des tranſports & finiſſoient par des cruautés, tout fut couvert, juſtifié, par des loix ſolemnelles, que ſouvent il n'eut pas même la peine de dicter.

XVI. SIÈCLE.

Avec un caractère ſi violent, ſi abſolu, Henri VIII eut un cœur ſenſible aux traits de l'amour & aux charmes de la beauté. Mais il etoit dangereux d'allumer dans ſon ame le feu du deſir, & encore plus de partager ſon lit. Il eut ſix femmes; Catherine d'Arragon répudiée, Anne de Boulen, décapitée, Jeanne Seymour, morte en couches & déja menacée du même ſort, Anne de

XVI. SIÈCLE.

Cléve, répudiée, Catherine Howard, convaincue de libertinage & décapitée, enfin Catherine de Part, Théologienne, qui diſputoit avec lui ſur les points les plus épineux de la controverſe, & dont il commençoit à ſe dégoûter lorſqu'il mourut, parce qu'elle avoit ſouvent raiſon dans ces diſputes. Ce fut la ſeule heureuſe, parce qu'elle reſta veuve. Le teſtament de ce Prince ajoute un nouveau trait à ce que nous avons dit de ſon inconſéquence & de ſa biſarrerie. Le Parlement, par un acte authentique qu'on doit compter parmi les monumens de ſa baſſeſſe, l'avoit rendu maître de diſpoſer à ſon gré de la Couronne. Après Edouard ſon fils, Prince d'une ſanté foible, & qui ne promettoit pas de fournir une longue carriére, il y appella Marie, fille de Catherine d'Arragon, & enſuite Eliſabeth, née d'Anne de Boulen, qu'il avoit fait déclarer batardes, & dont il avoit déshonoré les meres, l'une, par une répudiation ignominieuſe, l'autre en la faiſant périr ſur un échaffaud. Nous parlerons ailleurs du Schiſme funeſte dont il fut l'auteur, & des maux infinis où ſa haine pour Rome plongea la Nation qu'il avoit

tourmentée pendant un règne de trente-huit ans. XVI.

La tyrannie ne fut pas enſevelie dans le tombeau de Henri VIII. Sous les trois règnes qui ſuccéderent au ſien, on vit le même deſpotiſme, les mêmes vexations & des cataſtrophes encore plus tragiques. Dans ces tems atroces les bourreaux étoient plus employés que les armées, & l'on verſoit plus de ſang dans les places deſtinées aux exécutions publiques, que dans les champs de bataille. On ne montoit aux premières places de l'Egliſe & de l'Etat, que pour en être bientôt précipité, & preſque toujours on paſſoit du miniſtère à l'échaffaud. Prélats, Miniſtres, Favoris, tous ceux qui eurent part à l'adminiſtration, c'eſt-à-dire, aux crimes & aux injuſtices de leurs maîtres, payerent de leur ſang le dangereux honneur d'avoir joui pendant quelque tems d'un crédit qui n'avoit ſervi qu'à hâter leur perte. Aux diſſentions civiles, aux agitations de la Cour, ſe mêloient encore les querelles de Religion. Catholiques, Hérétiques, protégés, immolés tour-à-tour, attiſoient ſous un règne les bûchers dont ils devenoient la proie ſous SIÈCLE.

XVI. SIÈCLE.

le règne ſuivant. On ne vit pas d'autres ſpectacles à Londres & dans les principales villes du Royaume, depuis les premières années d'Edouard VI, qui parvint au Trône en 1547, juſqu'aux derniers tems d'Eliſabeth, qui ceſſa de vivre en 1603. Nous juſtifierons ailleurs l'idée que nous donnons ici de ces tems déplorables.

Eliſabeth qui fut alors en Europe, au Jugement de Sixte-Quint, l'un des trois Souverains que ce Pontife jugeoit dignes du Trône, ſans être moins jalouſe de ſon autorité, moins abſolue dans ſon Gouvernement que ſon pere & ſa ſœur, ſe conduiſit par des maximes plus douces & plus conformes au véritable intérêt de ſon peuple. Ses grands talens & ſa politique habile lui firent trouver des moyens sûrs de parvenir à l'exécution de ſes deſſeins, ſans faire violence aux loix & ſans attenter aux privilèges de la Nation. La vigilance, la fermeté, une ſage économie caracteriſerent ſon adminiſtration. L'Angleterre lui doit ſa marine & ſon commerce, ces deux ſources inépuiſables de puiſſance & de proſpérité. On ne peut diſconvenir que cette Reine fameuſe n'ait poſ-

ſédé au plus haut dégré la plupart des qualités eſtimables & rares qui ſont les grands Princes. Néanmoins ſes admirateurs les plus zélés ne peuvent ſe diſpenſer de mêler quelques reſtrictions aux éloges qu'ils lui prodiguent. On eſt fâché ſur-tout de voir que la faveur décidée qu'elle accorda au Proteſtantiſme, l'ait rendue cruelle envers les Catholiques; qu'elle ait fait dreſſer tant de gibets, allumer tant de bûchers pour les détruire, & qu'il faille la compter parmi les perſécuteurs. Outre cette multitude d'exécutions ſanglantes qu'elle ordonna pour faire prévaloir le culte qu'elle avoit embraſſé, plutôt par politique que par conviction, le ſupplice du Comte d'Eſſex & celui de l'infortunée Reine d'Ecoſſe, ſont des taches à ſa mémoire, que toute la gloire de ſon règne ne peut effacer. Le plus grand crime du premier fut peut-être de lui avoir plû & de s'être dégoûté d'elle; mais il étoit ſon ſujet; &. ſi elle fut injuſte envers lui, cette injuſtice ſe réduit à un abus du pouvoir qui n'eſt malheureuſement que trop ordinaire aux Princes qui ſe croyent offenſés. La Reine d'Ecoſſe au contraire étoit ſon égale, ſa

XVI. SIÈCLE.

XVI. SIÈCLE.

parente ; & ce qui devoit encore parler plus hautement en ſa faveur, elle étoit malheureuſe, & venoit chercher un aſyle contre des ſujets rébelles, dans les Etats d'une Princeſſe qui ſe piquoit de généroſité. Coupable ou non, ce n'étoit point à celle qui l'avoit toujours flattée d'être ſon amie, qui lui avoit offert ſa protection & ſon appui, & qui n'avoit aucun droit ſur elle, qu'il appartenoit de la faire arrêter, encore moins de la juger & de la punir. Mais Marie Stuart, plus imprudente ſans doute que criminelle, jeune, belle, aimable, d'un eſprit très-cultivé, étoit l'héritière d'Eliſabeth & Catholique. C'en étoit aſſez pour qu'elle ne trouvât plus dans la Reine d'Angleterre que la fille du barbare Henri VIII.

Tandis qu'en Angleterre le ſang le plus illuſtre couloit ſous le fer des bourreaux, la République des Provinces-Unies ſe formoit à l'extrêmité des Pays-Bas. Elle dut ſon origine, d'un côté, au deſpotiſme cruel & deſtructeur de Philippe II ; de l'autre, au fanatiſme de la Religion & de la liberté, allumé par la violence & ſoutenu par le déſeſpoir. L'impérieux Philippe ne fut que trop

bien ſecondé par deux Miniſtres également dignes de ſervir un tel Prince, le Duc d'Albe, excellent Capitaine, mais caractère dur & ſans pitié, & Perrenot, plus connu ſous le nom du Cardinal de Granvelle, habile politique, mais eſprit ſombre, opiniâtre, inflexible & dévoré d'ambition. Ces deux hommes, dont le génie avoit tant de rapport avec celui du Monarque qui les employoit, ſoulevèrent les peuples par une ſévérité ſans ménagement.

XVI. SIÈCLE.

De tout tems, les habitans de ces Provinces avoient été jaloux de ce qu'ils appelloient leurs franchiſes & leurs privilèges. Souvent ils s'étoient armés pour les défendre contre ceux d'entre leurs Souverains qui avoient tenté de les abolir ou de les reſtreindre. Les richeſſes qu'ils devoient à l'étendue de leur commerce & à l'état floriſſant de leurs manufactures, avoient augmenté leur penchant naturel vers l'indépendance. Les nouvelles doctrines qu'ils avoient accueillies avec empreſſement, ajoutèrent encore aux diſpoſitions où ils ſe trouvoient déja, & rendirent ces hommes fiers & courageux, moins propres que jamais à plier ſous le joug d'un Gouvernement

XVI. SIÈCLE.

dur & arbitraire. Aigris, pouſſés à bout par les coups qu'on ne ceſſoit de leur porter, ils prirent les armes, réſolus de ne les quitter qu'après avoir rompu leurs chaînes, ou trouvé leur tombeau ſous les ruines de leur Patrie. Lorſqu'ils eurent une fois déployé l'étendard de la liberté, tous les citoyens ſe changèrent en ſoldats. Ils eurent le bonheur de rencontrer dans les Princes de Naſſau, leurs compatriotes, des Chefs expérimentés, des guerriers intrépides, qui dirigèrent leurs efforts, & qui cimentèrent de leur ſang les fondemens de la République naiſſante. Ni le pouvoir de Philippe, ni la rigueur des ſupplices qu'il employa pour intimider la révolte & déconcerter ſes projets, ni le ſang des Horn & des d'Egmont dont il arroſa les échaffauds, ne purent ramener à l'obéiſſance une Nation déterminée à périr, plutôt que de ſe ſoumettre aux loix d'un maître qu'elle abhorroit. Philippe ne vit pas la fin de cette guerre; & ſon fils, las de combattre inutilement contre des ſujets qui ne vouloient plus l'avoir pour Souverain, reconnut l'indépendance de ce nouvel état, que des ſecouſſes ſi violentes & ſi longues avoient détaché

des anciens domaines de ſa Maiſon.

L'hiſtoire des Etats du Nord eſt tellement liée à celle des nouvelles opinions, qui furent la cauſe ou le prétexte des révolutions dont ils devinrent le théâtre, que nous ſommes obligés, pour éviter les redites, d'en renvoyer le récit aux articles où nous raconterons l'origine & les progrès des ſectes qui s'établirent en Danemarck & en Suède ſur les ruines de l'ancien culte. XVI. SIÈCLE.

ARTICLE III.

Etat de l'eſprit humain, par rapport aux Arts, aux Lettres & à la Philoſophie.

NOUS avons vu que depuis pluſieurs ſiècles l'eſprit humain, par des efforts continuels, tendoit à ſe développer en tout ſens. La raiſon ſe perfectionnoit en examinant les principes ſur leſquels nos connoiſſances ſont fondées, en diſcutant les règles qui nous ſervent à diſcerner le bon, le vrai dans les différens genres, d'avec ce qui n'en a que l'apparence; en comparant avec ces règles, &

XVI. SIÈCLE.

les ouvrages qu'on nous propoſe pour modèles, & les divers jugemens qu'on en a portés. La littérature & les ſciences avoient donc commencé à faire des progrès ſenſibles par les nouvelles lumières que les Savans de la Grèce avoient apportées en Occident, & par les nouvelles ſources d'érudition qu'ils avoient ouvertes. L'art d'écrire étoit devenu un art utile à la fortune de ceux qui le cultivoient. Il frayoit à pluſieurs le chemin de l'opulence & des dignités. L'état d'homme de lettres, de ſavant, acquéroit de la conſidération & procuroit des avantages ſolides à la plupart des gens ſtudieux qui n'en avoient point d'autre, ſur-tout quand le ſavoir ſe trouvoit uni avec les talens. Ils obtenoient des chaires dans les Univerſités, des Bénéfices, s'ils étoient Clercs, des places dans les Tribunaux, & des penſions que les Souverains commençoient à leur accorder, par eſtime pour les ſciences, ou par vanité.

Dans ce ſiècle, les Princes ne ſe bornèrent pas, comme autrefois, à ſoutenir leurs prétentions par les armes. Ils appellèrent à leur ſecours la plume des Savans, pour diſcuter leurs droits reſpec-

tifs. Ils publioient des manifeſtes, des mémoires, dont l'objet étoit de faire voir à l'Europe qu'ils avoient des raiſons juſtes & légitimes de s'oppoſer aux uſurpations dont ils ſe plaignoient, ou de revendiquer des domaines ſur leſquels ils avoient des prétentions. Ainſi la répudiation de Catherine d'Arragon, la rivalité de François I & de Charles-Quint, les entrepriſes de ce dernier contre les prérogatives des Princes & des villes d'Allemagne; & dans un tems poſtérieur, la ſucceſſion de Clèves & de Julliers, firent éclorre une infinité d'écrits politiques, dont les Auteurs étoient ſoudoyés par les Souverains qui les employoient. A ce principe d'émulation s'en joignit un autre plus actif encore, lorſque les diſputes de Religion qui s'éleverent alors, eurent fourni un nouvel aliment à la curioſité de l'eſprit humain, & un nouvel objet à ſes recherches. Les Reformateurs, en déclamant contre les Théologiens de l'Egliſe Romaine, & ſpécialement contre S. Thomas, le plus célebre d'entr'eux, & le plus révéré, relevoient le prix de la belle littérature & des talens agréables. Auſſi firent-ils, dès les commencemens,

XVI. SIÈCLE.

XVI. SIÈCLE.

tout ce qui dépendoit d'eux pour attirer les gens de lettres à leur parti. Flatter leur amour-propre, en déprimant le mérite de ceux qui n'étoient que ſavans, c'étoit prendre le moyen sûr d'y réuſſir. On vit donc parmi leurs diſciples, de beaux eſprits, des Littérateurs ingénieux, des Ecrivains habiles. Tels furent Melanchthon, Brentius, Œcolampade, Théodore de Bèze, & Calvin, qui l'emporta ſur tous les autres par l'élégance & la beauté de ſon ſtyle.

Pour tenir la plume contre ces adverſaires qui poſſédoient ſi bien l'art d'intéreſſer les lecteurs, il fallut cultiver les mêmes talens, & ſe mettre en état d'écrire avec autant de graces & de pureté, dans la langue de Cicéron & d'Horace, qui étoit celle de tous les Savans; & pour acquérir cet agrément, cette perfection de ſtyle, il fallut étudier les bons Auteurs du ſiècle d'Auguſte, ſe pénétrer de leur eſprit, étudier à fond leur idiôme, imiter leur manière de rendre les idées & les ſentimens, s'approprier leurs tours & leurs expreſſions. Pluſieurs y réuſſirent, entr'autres, le Cardinal Bembo, le Cardinal Sadolet, Eraſme, Louis Vivés, Claude Deſpence, &c.

Mais

Mais parmi les Catholiques, le plus grand nombre dédaigna cette fleur de littérature & cette pureté de langage qu'ils croyoient mal assortie à la gravité des matières qu'ils avoient à traiter contre les novateurs & leurs partisans. Ils s'en tinrent à la forme scholastique, comme plus propre à démêler les sophismes des Hérétiques, & à dissiper le prestige de leur fausse subtilité. Cependant on s'apperçoit, en lisant leurs ouvrages, que malgré la sécheresse de la méthode qu'ils ont suivie, leur manière d'écrire est moins dure, moins négligée que celle des Ecrivains de la même classe qui les avoient précédés. Sans doute qu'en examinant les ouvrages dont ils entreprenoient la réfutation, ils y puisoient, sans en faire leur objet, le goût d'une diction plus coulante & plus châtiée dont ils y trouvoient le modèle.

XVI. SIÈCLE.

Cependant il régnoit encore parmi les Savans de ce siècle un ton bien différent de cette urbanité délicieuse dont le charme se fait sentir dans tous les ouvrages des anciens, & que les modernes n'ont acquise que long-tems après. La nature des discussions qui exerçoient leurs plumes, & l'aigreur des disputes,

XVI. SIÈCLE.

ne comportoient pas cette politeſſe de ſtyle, cette heureuſe façon de s'exprimer, qui ſuppoſe un ſentiment délicat, un diſcernement exquis & un goût épuré. Depuis même que les Nations ſavantes ont produit des Hiſtoriens, des Orateurs & des Poëtes rivaux des anciens, on a vu rarement paroître des écrits polémiques qui joigniſſent le mérite de la forme extérieure à celui des choſes. C'eſt que chaque ſcience a ſon langage propre, & que la théologie, la controverſe étant conſacrées à des objets dont les Latins, du tems des Virgile & des Tite-Live, n'avoient point d'idée, on ne peut guére plier leur facon d'écrire à des ſujets qu'ils n'ont pu traiter, puiſqu'ils leur étoient inconnus.

L'éloquence & la poéſie furent cultivées dans ce ſiécle avec plus de ſuccès qu'elles ne l'avoient encore été depuis la décadence de l'Empire Romain. Il y eut auſſi quelques Hiſtoriens dont les ouvrages ſe liſent encore avec intérêt après ceux des Saluſte & des Tacite. Muret, Buchanan, Sadolet, Bèze, Turnèbe, & pluſieurs autres que nous pourrions nommer, excellèrent en différens genres. Leurs penſées ſont no-

bles, leurs expreſſions choiſies, leurs tours harmonieux, leurs jugemens conformes aux principes du goût, leurs critiques judicieuſes. XVI. SIÈCLE.

La Juriſprudence & le Droit canonique étoient cultivés avec ſoin dans les célébres Univerſités d'Italie, d'Allemagne & de France. Il parut des hommes très-habiles dans ces deux parties de la ſcience des loix. Le droit public des Nations & la ſcience du Gouvernement ne furent pas négligés non plus, puiſque ce ſiècle vit naître en France, Jean du Tillet, Jean Bodin, Charles Dumoulin, Pierre Pithou; en Italie, Machiavel; en Allemagne, Zobel & d'autres; en Angleterre, Thomas Morus. Les progrès de l'Imprimerie qui ſe perfectionnoit par les travaux des Manuce, des Lambin, des Etienne, des Vaſcoſan, des Gryphe, occaſionnoient ceux de la critique ſacrée & profane. On raſſembloit les manuſcrits précieux; on en comparoit les différentes leçons; on épuroit par-là le texte des anciens Auteurs, & on l'éclairciſſoit par des notes ſavantes. Pluſieurs érudits, les deux Scaliger, les Eraſme, les Caſaubon ſe dévouèrent avec courage

XVI. SIÈCLE.

à ce travail penible, dont nous recueillons aujourd'hui le fruit. Les fameux Imprimeurs que nous venons de nommer, étoient eux-mêmes des critiques très-verſés dans la connoiſſance de l'antiquité, dont les chef-d'œuvres ſortoient de leurs preſſes, accompagnés de tout ce qui peut en faciliter l'intelligence & en rendre l'uſage commode.

Les grands dépôts de littérature, que nous appellons Bibliothéques, telles que ſont, à Rome, celle du Vatican, à Madrid, celle de l'Eſcurial, à Paris, celle du Roi, pour ne parler que des plus anciennes & des plus fameuſes, augmenterent en nombre, à meſure que l'Imprimerie devint plus féconde. Celle du Roi, dont Charles V doit être regardé comme le véritable Fondateur, augmentée par Louis XII & François I, étoit déja renommée dans ce ſiècle, & paſſoit pour la plus riche & la mieux compoſée qu'il y eût en Europe. Elle a toujours ſoutenu depuis cette réputation; & par des accroiſſemens ſucceſſifs, elle eſt enfin parvenue à raſſembler tout ce qu'il y a de plus eſtimable & de plus rare en tout genre de ſcience, tant pour les livres imprimés, que pour les manuſcrits. Guil-

laume Peliſſier, Evêque de Montpellier, mort en 1568, eſt, ſuivant la remarque de M. le Préſident Henault, un des premiers qui l'aient enrichie de Manuſcrits Grecs, Syriaques & Hébreux. Le célébre Cardinal Ximenès conçut & fit exécuter, au commencement de ce ſiècle, le projet de la plus belle entrepriſe qu'on eût encore formée à la gloire des Lettres & de l'Imprimerie. Nous voulons parler de la fameuſe Bible Polyglotte qu'il fit imprimer à ſes frais, & qui parut en 1517. Elle eſt en quatre langues, en Hébreu, en Chaldéen, en Grec & en Latin. Ximenès conſacra des ſommes immenſes à ce travail, qu'il dirigea lui-même. Arias-Montanus, chargé par Philippe II, de préſider à une entrepriſe du même genre, ne fit que copier la Bible de Ximenès, en y ajoutant la verſion Syriaque. C'eſt ce qu'on appelle la Polyglotte d'Anvers, parce qu'elle fut imprimée dans cette ville en 1572, par Chriſtophe Plantin, le plus riche Imprimeur de ſon tems, & le plus habile, ſans excepter les Manuce & les Etienne. XVI. SIÈCLE.

La protection généreuſe que les Médicis, en Italie, & les Rois Louis XII,

XVI. SIÈCLE.

François I, Henri II, en France, accorderent aux Lettres, l'accueil favorable qu'ils firent aux talens, & la magnificence dont ils uſerent à l'égard des Savans qui ſe diſtinguoient par leurs connoiſſances & leurs travaux, ont fait de ce ſiècle l'une des plus brillantes époques de la Littérature. Tous les Arts s'animèrent & devinrent féconds à la voix de ces Princes, qui répandirent ſur eux leurs bienfaits, & qui regardoient les productions du génie comme des monumens érigés à leur propre gloire. Cet âge fut en Italie, celui des Michel-Ange, des Raphaël, des Veronèſe, des Titien, des Arioſte, des Sennazar, des Guichardin, des Paul Jove, des Taſſe, des Taſſoni, des Vida, &c. en France, des Baïf, des Marot, des Jodelle, des S. Gelais, des Rabelais, des Ramus, des Budée, des du Bellay, des Ronſard, des l'Hôpital, &c. Le College Royal fondé par François I, fut une pépinière de Savans. Les hommes les plus célébres dans les Belles-Lettres, les hautes ſciences, les Langues anciennes & orientales, la Juriſprudence, la Médecine, la critique, &c. y donnerent des leçons,

ou vinrent y puiſer le fonds de connoiſ-
ſances & de lumières qu'ils allerent en- XVI.
ſuite répandre ailleurs. On vit même SIÈCLE.
le goût de l'étude monter ſur le Trône, & dérober quelques momens aux ſoins multipliés de la Royauté. Ce Charles IX, que tous les Hiſtoriens ont peint comme un Prince violent & cruel, ſe plut aux Arts qui adouciſſent l'ame, & nous a laiſſé des preuves de ſon talent pour la Poéſie; & cette Marguerite, Reine de Navarre, ſi célébre par les graces de ſon eſprit & par ſa beauté, qui fut ayeule d'Henri IV, & qui compoſa des Contes comparables à ceux de Bocace; & cette autre Reine de Navarre, auſſi nommée Marguerite, qui eut le courage de ſacrifier la première Couronne du monde à ſon repos, & qui écrivit l'hiſtoire de ſon tems avec autant d'agrément que d'impartialité; & le Chancelier l'Hôpital qui fut l'homme le plus ſage de ſon tems, & qui, tenant la balance égale entre tous les partis, ne ſongeoit qu'à ſauver les François de leurs propres fureurs; & ce Martin du Bellay qui ſut, comme Polybe, ſe ſervir également de la plume & de l'épée; & beaucoup d'autres encore, firent con-

noître que la culture des Lettres n'eſt point incompatible avec la plus illuſtre naiſſance & les plus honorables emplois.

XVI. SIÈCLE.

La Langue Italienne atteignit dans ce ſiècle le plus haut point de ſa perfection. Les Hiſtoires de Guichardin, de Paul Jove, les Diſcours politiques de Machiavel, les Poëmes immortels de l'Arioſte & du Taſſe, les Poéſies bucoliques & légères de Sennazar, du Guarini & d'une infinité d'autres, prouvent qu'elle ſavoit ſe plier à tous les genres. Le goût de la belle Littérature qui germa plutôt qu'ailleurs ſous cet heureux climat, contribua beaucoup à épurer le langage, à lui donner une forme conſtante, & à lui faire prendre cette flexibilite qui le rend propre au diſcours meſuré comme au ſtyle libre de la Proſe. Les Arts d'agrément, tels que la Peinture, la Sculpture, la Muſique, qui furent cultivés alors au-delà des monts avec le plus grand ſuccès, ne ſervirent pas peu à developper le génie, à étendre les idées, à imprimer fortement dans les ames le ſentiment du beau, & par une ſuite néceſſaire, à faire chercher tous les moyens de perfection-

ner l'inſtrument que les Ecrivains nationaux employoient pour exprimer leurs penſées. Il s'étoit formé dans différentes villes des Compagnies ſavantes, ſous le nom d'Académies, qui s'attachoient aux diverſes branches de la Littérature. Celle de la Cruſca, qui prit pour objet la perfection de la langue maternelle, les effaça toutes. Elle fut rendue ſtable à Florence, en 1582. Son fameux Dictionnaire, ouvrage de quarante ans, a fixé pour toujours le Dialecte Toſcan, le plus pur de ceux qui ſe parlent dans les divers cantons de l'Italie.

XVI. SIÈCLE.

L'idiome François n'avoit pas les mêmes avantages. Auſſi ne parvint-il que plus tard à former une langue exacte & régulière. Sa conſtruction n'étoit pas encore déterminée par des régles certaines. Ses expreſſions même n'avoient rien de fixe, & ni l'analogie, ni l'uſage, n'avoient encore choiſi entre ces élémens confus, ceux qu'il falloit admettre dans la compoſition du diſcours, & ceux qui n'y devoient point entrer. Elle conſerva long-tems encore un reſte de barbarie, de groſſièreté, ou, pour mieux dire, d'incertitude, qui en rendoit la marche pénible & obſcure. La naïveté

XVI. SIÈCLE.

étoit alors ſon principal mérite. C'étoit le caractère diſtinctif du Roman, langage du douzième & du treizième ſiècle, auquel elle doit ſon origine. Cependant on voit dans les Ouvrages des Poëtes & des Proſateurs François de ce tems, qu'ils faiſoient de continuels efforts pour forcer la langue à ſe prêter aux beſoins de l'eſprit & de la penſée. Malgré la réſiſtance qu'ils éprouvoient, l'idiome devenoit peu-à-peu flexible & coulant ſous leur plume, de même qu'un terrein dur & long-tems négligé, devient facile & propre à porter toutes ſortes de fruits, à meſure qu'on le tourne & qu'on le façonne. Les Ouvrages des deux Reines de Navarre; ceux de Brantome, & plus encore, ce qui nous reſte du Cardinal d'Oſſat, ſe liſent encore avec un plaiſir qui n'eſt point altéré par la vétuſté de quelques expreſſions & de quelques tournures que l'uſage n'admet plus. Nous trouvons dans les Poéſies de Baïf, de Marot, de Lingendes, de Paſſerat, des Pièces charmantes pour l'élégance, la douceur & même l'harmonie. Quelques vers du Roi Charles IX qui nous ont été conſervés, ſont d'une correction qui le feroit croire d'un tems beaucoup plus voiſin du nôtre.

Enfin, il y a dans la ſatyre Ménipée, ouvrage de divers Auteurs qui parut en 1593, des morceaux d'une éloquence pleine de force & d'énergie.

XVI. SIÈCLE.

La Médecine, l'Anatomie, la Pharmacie, & toutes les autres parties de l'Art de guérir, étendoient auſſi leur ſphère, en joignant l'expérience & l'obſervation aux principes de la théorie & à l'étude des anciens. Les travaux des Fallope, des Ambroiſe Paré, des Fernel, des du Laurens, des Guillemeau, &c. ont frayé le chemin à de nouvelles découvertes ; & les méthodes qu'ils ont preſcrites, confirmées, perfectionnées par ceux qui ſe ſont engagés dans la même carrière, ont fourni à l'humanité des ſecours plus abondans & plus sûrs.

La bonne Philoſophie, dont les pas ont été ſi lents & les progrès ſi tardifs, étoit encore inconnue. Ariſtote régnoit toujours en Souverain dans les Ecoles ; il paſſoit pour un Oracle infaillible. On n'imaginoit pas qu'il pût y avoir une autre phyſique que la ſienne. Le ſoupçonner d'erreur, ou ſeulement paroître mécontent de la manière dont il avoit compoſé le ſyſtême de l'Univers, ç'au-

XVI. SIÈCLE.

roit été déchaîner contre ſoi tous les ſuppôts de l'Ecole, ſe faire ſoupçonner d'héréſie, & s'attirer les plus fâcheuſes affaires. Ramus l'éprouva. Expliquer, commenter les écrits de ce grec fameux, c'étoit tout ce qu'on permettoit à ceux qui prétendoient au nom de Philoſophe. Pourvu qu'on n'attaquât pas ſes principes, & qu'on ne touchât pas à ſa renommée, il étoit permis de croire à toutes les abſurdités de l'Aſtrologie. Témoins le crédit & la fortune de Gauric & de Cardan. Cependant deux ſavans Aſtronomes, en étudiant le Ciel, travailloient à rectifier les idées des hommes ſur la nature des aſtres, leurs mouvemens & leurs influences. Copernic, né à Thorn dans la Pruſſe Royale, en 1473, mort en 1543, raſſembla dans les anciens, les matériaux d'un nouveau ſyſtême aſtronomique, par le moyen duquel tous les phénomenes céleſtes ont ceſſé d'être inexplicables, comme ils l'avoient été juſqu'à lui. Les travaux de ceux qui ſont venus depuis, ayant développé cette premiere idée, & l'ayant établie ſur de nouvelles preuves, ils ont aſſuré à Copernic la gloire d'avoir deviné le vrai ſyſtême du monde. Tycho-

Brahé, né en Danemarck, d'une famille illuſtre, en 1546, mort en 1601, ſe livra tout entier à l'étude de l'Aſtronomie, pour laquelle il ſentit de bonne heure un attrait invincible qui lui fit négliger tout le reſte. Soit qu'il ne fût pas ſatisfait des principes ſur leſquels Copernic avoit fondé ſon hypothèſe, ſoit qu'il prétendît comme lui à la gloire de l'invention, il tenta de s'ouvrir une route nouvelle. Mais, quoique les Théologiens de ſon tems ayent fait l'accueil le plus flatteur à ſon ſyſtême, parce qu'il s'accordoit mieux avec certains paſſages de l'Ecriture, que celui de ſon rival, il a été réjetté par tous les Aſtronomes modernes; l'obſervation & les nouvelles découvertes en ayant démontré la fauſſeté. XVI. SIÈCLE.

De tous les Savans de ce ſiècle, le ſeul qui ait mérité à juſte titre, le nom de Philoſophe, eſt le célébre Chancelier d'Angleterre, François Bacon. Perſonne avant lui n'avoit eu des idées plus vaſtes & plus profondes ſur les ſciences. Il embraſſa la chaîne immenſe des connoiſſances humaines. Il remonta juſqu'aux premiers principes, & il deſcendit juſqu'aux dernières conſéquences. Il vit tous

XVI. SIÈCLE.

les rapports qui lient entr'elles de proche en proche, les différentes branches de cet arbre dont les rameaux ſont infinis, & qui les font naître les unes des autres. Il ſuivit la marche de l'eſprit humain dans tous les ſiècles, calculant avec préciſion, appréciant avec équité tous les efforts qu'on avoit faits dans les âges précédens, pour lutter contre l'ignorance & les préjugés, pour acquérir de nouvelles connoiſſances, & reculer les bornes de celles dont on étoit déja en poſſeſſion. Il examina tout ce qui avoit été fait avant lui ; il montra ce qui reſtoit à faire, & il traça la route qu'il falloit prendre pour arriver au but encore très éloigné où il vouloit conduire la raiſon. Ce n'eſt qu'en reprenant les vues de ce grand homme, qu'on eſt enfin parvenu à former un ſyſtème raiſonné des ſciences, & à en porter quelques-unes, telles que la Phyſique, l'Hiſtoire naturelle, &c. au dégré de perfection où elles ſe ſont élevées de nos jours.

Il eſt à remarquer que les Lettres & les Arts, qui firent des progrès ſi ſenſibles pendant le cours de ce ſiècle, avoient commencé à reprendre une nouvelle vie dans le tems où l'Europe étoit

en feu d'un bout à l'autre. Ce fut encore au milieu des troubles & des plus violentes agitations, qu'elles accrurent leur Empire. L'Italie qui fut leur berceau, étoit déchirée par des factions cruelles, & ravagée par des armées étrangères. La France qui devint bientôt pour elle une seconde patrie, étoit ensanglantée par les discordes civiles; enfin l'Allemagne, l'Angleterre & les Contrées du Nord où elles pénétrerent plus tard, étoient désolées par les querelles de Religion qui en changerent le culte, les loix, l'économie politique; enfin tous les états de ce vaste continent éprouvoient des commotions dont il n'y avoit jamais eu d'exemple dans l'histoire du monde. Ce fut néanmoins à travers de ces tems funestes, que la lumière s'ouvrit un passage, & que l'esprit humain s'avança rapidement vers les beaux jours où l'on vit éclorre de toutes parts les chef-d'œuvres du génie & du goût. La même chose étoit arrivée autrefois dans la Grèce & à Rome. Ce fut après la guerre du Péloponese, & les victoires de Philippe, Roi de Macédoine, pere d'Alexandre, que les Lettres & les Arts parvinrent, en Grèce, au plus haut

XVI. SIÈCLE.

XVI. SIÈCLE.

point de leur gloire ; ce fut auſſi après les guerres civiles de Marius & de Sylla, de Ceſar & de Pompée, que les Romains ſe montrerent en tout genre de litterature, dignes rivaux des Grecs, qui avoient été leurs maîtres. Ne pourroit-on pas dire que ces fortes ſecouſſes de l'ordre politique, ces grands intérêts qu'elles font naître, ces paſſions ardentes qu'elles allument, communiquent aux ames une chaleur, une activité qui étendent leurs facultés, & fécondent les germes que la nature y a jettés ; germes ſtériles, quand ils ſont engourdis & ſans fermentation ; productifs & féconds, quand ils ſe joignent à des principes propres à les développer ?

ARTICLE IV.

Etat du Chriſtianiſme en Orient.

NOUS allons encore jetter un coup d'œil ſur les Egliſes d'Orient ; & ce ſera peut-être la dernière fois que nous tournerons nos regards vers ces belles Contrées où le Chriſtianiſme fut ſi floriſſant depuis ſon origine, juſqu'au tems

du malheureux Schiſme commencé par le ruſé Photius, & conſommé par l'ambitieux Michel Cérulaire. Ce n'eſt pas que les cœurs ſenſibles & chrétiens doivent ceſſer de s'intéreſſer au ſort déplorable de ces Sociétés, plus ſéparées de nous par une haine héréditaire que par la diſtance des lieux. Le triſte état où elles ſont tombées depuis leur ſéparation, le joug de l'oppreſſion qui s'eſt appeſanti ſur elles, doivent nous faire ſouhaiter plus que jamais leur retour à l'unité, afin que les maux dont elles ſont les victimes, ſoient du moins pour elles des ſouffrances utiles. Outre l'eſpoir d'une réunion dont l'époque eſt ſans doute marquée dans les décrets de la Providence, les Egliſes d'Occident ont un motif d'intérêt qui leur eſt propre, pour ne pas perdre de vue les Sociétés ſchiſmatiques qui ſont répandues dans l'Orient. Les dogmes qu'elles profeſſent, & les pratiques anciennes qu'elles ont conſervées, ſont des armes victorieuſes dans la main des Catholiques, contre les Sectes nouvelles qui viennent leur conteſter la poſſeſſion de la vérité. Quel avantage les Théologiens du ſiècle dernier n'ont-ils pas tiré de ces traits de reſſem-

XVI. SIÈCLE.

XVI. SIÈCLE.

blance qui nous ſont communs avec elles, & qui ſont la preuve d'une même origine ? Avec quel ſuccès n'ont ils pas démontré aux prétendus Réformés, que la foi de l'Egliſe Romaine, ſon culte, ſa diſcipline, ſont l'héritage précieux qu'elle a reçu des Apôtres & de leurs premiers Diſciples, puiſque la même foi, le même culte & les mêmes uſages, qui remontent à la plus haute antiquité, ſe retrouvent dans les Egliſes ſéparées de ſa Communion depuis plus de huit cents ans ? Ces Sociétés malheureuſes par les véxations qu'elles éprouvent, plus malheureuſes encore par le Schiſme qui les rend étrangères au corps dont elles faiſoient partie autrefois, continueront donc toujours de nous être chères à plus d'un titre. Mais depuis qu'elles ont rompu les liens de l'unité, leur Hiſtoire eſt couverte pour nous de ſi épaiſſes ténébres, que nous ne pouvons pas même ſuivre la ſucceſſion des Paſteurs qui les ont gouvernées dans le tems de leur gloire, juſqu'à ceux dont elles reconnoiſſent aujourd'hui l'autorité.

Dans tous les Pays de la domination des Turcs, les Egliſes étoient opprimées par les Princes & par leurs Miniſtres.

Le pouvoir arbitraire pesoit sur elles avec une rigueur que l'or seul avoit le secret d'adoucir. Ce n'étoit qu'au prix des contributions les plus accablantes, qu'elles obtenoient une liberté précaire : liberté qu'on révoquoit aussi-tôt qu'elle étoit accordée, pour la revendre encore. Les Despotes & leurs Agens, non moins avides les uns que les autres, toujours affamés, toujours insatiables, trouvoient chaque jour de nouveaux prétextes pour restreindre ou pour supprimer une tolérance dont ils savoient que l'enchère dépendoit absolument d'eux. Agités de continuelles alarmes, & craignant sans cesse qu'un nouveau caprice du Sultan ou des Pachas, ne leur ôtât le peu de liberté dont ils jouissoient, les Chrétiens de la Capitale & des Provinces ne pouvoient se promettre deux jours de tranquillité. Leurs Evêques ne pouvoient entrer en possession des Sièges pour lesquels ils étoient élus, ni exercer les fonctions du ministère, qu'après avoir compté de grosses sommes au Prince ; & cette première imposition ne les dispensoit pas d'en donner une autre au Visir, ou au Gouverneur. Delà vient que la succession des Evêques dans l'Eglise

XVI. SIÈCLE.

XVI. SIÈCLE.

Grecque, n'a rien de fixe & de certain, parce que leur ſtabilité dépendoit à chaque inſtant d'une volonté ſans régle & ſans principe. C'eſt ſur-tout ce que nous voyons dans l'Egliſe de Conſtantinople, dont l'Hiſtoire nous eſt plus connue; & par ce qui s'y paſſoit, nous pouvons juger de ce qui arrivoit dans les autres. La Chaire Patriarchale étoit au plus offrant: on n'y montoit & on ne s'y conſervoit qu'avec de l'argent. A peine y étoit-on aſſis, qu'on s'en voyoit chaſſé par un autre qui, plus riche, ou plus abondamment ſecouru, offroit un prix plus haut. Souvent même ce moyen, tout puiſſant qu'il étoit, ne ſuffiſoit pas, à ceux qui l'avoient employé, pour s'aſſurer la jouiſſance d'un rang dont ils avoient donné le prix. Un caprice du Deſpote, ſa volonté mobile, renverſoient tout à coup l'ouvrage du jour précédent, & la même main qui venoit de tirer un homme de la pouſſière pour le faire Patriarche, le précipitoit l'inſtant d'après dans ſa première obſcurité.

Ainſi, de vingt-deux Patriarches, élevés tour-à-tour ſur la Chaire de Conſtantinople pendant le cours de ce ſiècle, depuis Joachim, exilé par le Sultan

Bajazet II, parce qu'il avoit bâti une Egliſe ſans ſa permiſſion, juſqu'à Matthieu, chaſſé deux fois, il en eſt peu qui ſoient morts ſur leur Siège, peu même qui l'ayent poſſédé pluſieurs années de ſuite. Mais il en eſt plus d'un qui eurent à peine le tems de paroître, & plus d'un encore, qui furent dépouillés & rétablis juſqu'à trois fois dans l'eſpace de quelques années. Si nous avions des liſtes exactes de ceux qui ont rempli ſucceſſivement les autres Sièges, nous y verrions les mêmes variations & la même inſtabilité. Pour acheter de la ſorte l'Epiſcopat, & pour s'y maintenir par la même voie, il falloit que les Prélats impoſaſſent des taxes ſur le Clergé inférieur, & que les Paſteurs du ſecond ordre imaginaſſent auſſi des moyens pour tirer de l'argent des fidèles qui compoſoient leur troupeau. Cette néceſſité a rendu tout vénal dans l'Egliſe Grecque. On y a fait payer les Sacremens, les cérémonies, les bénédictions, les cenſures, les abſolutions, en un mot, tout ce qui émane du miniſtére eccléſiaſtique, & dans ces exactions auxquelles il faut avoir ſouvent recours, rien de fixe, rien de réglé : ce ſont les cir-

XVI. SIÈCLE.

XVI. SIÈCLE.

conſtances, les beſoins du Miniſtre, ſon crédit, ſon avidité, qui décident du plus ou du moins qu'ils exigent pour les diverſes fonctions du miniſtère ; commerce ouvert, & d'autant plus lucratif, que le Peuple eſt plus crédule & plus ſuperſtitieux. Les choſes ſont encore aujourd'hui ſur ce pied-là dans toute l'étendue de l'Egliſe Grecque ; & quoique cet abus ſoit conſidérable, ce n'eſt pas encore le plus grand de ceux que l'aviliſſement de l'Epiſcopat & du Sacerdoce ont fait naître. L'argent étant le ſeul moyen de parvenir aux Dignités & de s'y conſerver, elles ſont ordinairement envahies par les ſujets les plus indignes de les obtenir. Vendues par l'avarice, achetées par l'ambition, on les voit preſque toujours déshonorées par le vice & l'ignorance. Nous n'exagérons point. Ceux que le commerce ou la curioſité font voyager dans les Iſles & dans l'intérieur du Continent, où les Grecs ont encore des Egliſes nombreuſes, ſont autant de témoins de ce que nous avançons.

Les Abyſſins, les Cophtes, les Arméniens, les Jacobites & les autres Chrétiens Schiſmatiques diſperſés dans

l'Orient, ne jouiſſent pas d'un ſort plus heureux. Ces Sociétés, dont quelques-unes ne laiſſent pas d'être nombreuſes, n'ont rien qui annonce un état floriſſant. Comme nous ne devons plus en parler dans le reſte de cet Ouvrage, nous allons expoſer en peu de mots, ce qu'on ſait de plus certain ſur l'Hiſtoire & la conſtitution de ces Egliſes éloignées, afin de réunir dans cet article, tout ce qui peut donner à nos lecteurs une idée juſte & complette de l'état où ſe trouve le Chriſtianiſme dans les diverſes contrées de l'Orient. XVI. SIÈCLE

Les Abyſſins & les Cophtes ſont des Eutychiens ou Jacobites Monophyſites. Ils ont la même origine, & forment un corps de Société ſéparée des autres Communions Chrétiennes, & ſur-tout de l'Egliſe Romaine, depuis les tems de Dioſcore, Patriarche d'Alexandrie, qui leva l'étendard du Schiſme après le Concile de Chalcédoine, vers le milieu du cinquième ſiècle. Il paroît que les Cophtes ont été les Apôtres des Abyſſins, leur Doctrine étant la même, & le Chef de la Religion chrétienne chez ces derniers, étant ſoumis au Patriarche d'Alexandrie, qui a ſur lui une juriſdic-

XVI. SIÈCLE.

tion absolue. Les uns & les autres ont conservé les dogmes, les Sacremens & les pratiques religieuses qui subsistoient dans l'Eglise universelle avant leur séparation. Ils ont, comme les Catholiques Romains, sept Sacremens, le culte des Images, la vénération des Saints & des Reliques, la Prière pour les morts; ils croyent la présence réelle, le changement du pain & du vin au Corps & au Sang de Jesus-Christ, le Purgatoire; ils offrent l'Eucharistie en Sacrifice, excepté qu'ils n'ont pas l'usage des Messes basses ou privées. Ils ne diffèrent des Chrétiens de la Communion Romaine, dans le dogme, que par l'erreur du Monophysisme, qui consiste à ne reconnoître en Jesus-Christ qu'une seule nature, quoique la divinité & l'humanité ne soient pas confondues. Quant aux pratiques, ils en ont quelques-unes qui leur sont particulières; leurs Evêques & leurs Prêtres sont mariés; leurs Moines seuls gardent le célibat. Ils admettent le divorce pour cause d'adultère, de mésintelligence entre les époux, ou d'infirmités qui mettent l'un des deux hors d'état de remplir la fin du mariage. Ils ont la pratique de la circoncision, soit qu'ils l'ayent

l'ayent empruntée des Juifs ou des Mahométans, ſoit que l'origine de cet uſage remonte aux tems les plus anciens, & tienne plutôt à la nature du climat, qu'à la Religion. Il en eſt de même des ablutions qui ſont fréquentes chez eux. Ils s'abſtiennent de manger la chair des animaux ſuffoqués.

L'Egliſe d'Abyſſinie eſt gouvernée par un Métropolitain, qu'on appelle *Abuna*, c'eſt-à-dire, Père commun. Il eſt nommé par le Patriarche d'Alexandrie; il jouit d'une grande autorité, poſsède de vaſtes domaines, dont les Colons ſont exempts de toute eſpèce d'impôts. C'eſt le ſeul Evêque qu'il y ait dans tout le Pays, le Patriarche d'Alexandrie craignant que, s'il y en avoit d'autres, ils ne ſe multipliaſſent au point de former un Corps, & de mettre l'Abuna en état de ſe ſouſtraire à ſon obéiſſance. Le Chriſtianiſme d'Abyſſinie eſt très-floriſſant, parce que c'eſt la Religion du Prince & de l'Etat. Les voyageurs qui ont pénétré dans ces contrées, aſſurent qu'il n'y a point de Pays au monde, où l'on voie plus d'Egliſes; les Moines y ſont en grand nombre. On y célèbre la Liturgie & les autres parties de l'Office divin

XVI. SIÈCLE.

en langue vulgaire, ce qui n'empêche pas le peuple, & même le Clergé, d'être très-ignorans. Ils ſont auſſi très-adonnés à la ſuperſtition : c'eſt une ſuite de leur ignorance.

La Société Chrétienne des Cophtes étoit autrefois très-nombreuſe, même depuis les conquêtes des Sarraſins ; mais les révolutions arrivées dans le Pays qu'ils habitent, & la domination des Turcs qui s'eſt établie en Egypte, par la deſtruction des Mamelucks, comme nous l'avons raconté ailleurs, a reſſerré cette Egliſe dans des bornes très-étroites. D'environ ſix cent mille ames qui la compoſoient, lorſque le Calife Omar s'empara de ces contrées, elle n'en renferme pas plus de quinze mille aujourd'hui. Ils ſont confinés dans la haute Egypte, quoique leur Patriarche faſſe ſa réſidence au Caire. Ce Prélat, qui jouit d'une grande autorité dans ſa Secte, eſt peu conſidéré des Turcs. Son revenu eſt très-médiocre ; tous les Evêques de ſa Communion le regardent comme leur Chef. L'Ordre hiérarchique, quant aux dégrés de la Cléricature, ſubſiſte dans cette Egliſe, tel qu'il étoit parmi les Grecs avant leur ſéparation. Les

Livres liturgiques dont elle ſe ſert, ſont de la plus haute antiquité, écrits en Langue Cophte, qui étoit celle du Pays, lorſque les Arabes le ſubjuguèrent. Peu de naturels entendent aujourd'hui cet ancien idiôme. Il ſuffit de le ſavoir lire, pour être jugé digne d'entrer dans les Ordres & d'exercer le miniſtère eccléſiaſtique. Les Cophtes gémiſſent ſous la tyrannie des Pachas, dont le caprice & l'avidité les ſoumet à des taxes arbitraires, comme les autres Chrétiens de la domination Turque. XVI. SIÈCLE.

Lorſque les Portugais, établis dans les Indes, eurent étendu leur commerce dans l'Ethiopie, les Miſſionnaires de cette Nation entreprirent de faire rentrer les Abyſſins ſous l'obéiſſance de l'Egliſe Romaine. Ils eſpérèrent pendant quelques tems d'y réuſſir, quelques Princes ayant paru diſpoſés à les ſeconder. Mais, d'un côté, les intérêts politiques traversèrent bientôt ce projet; & de l'autre, la Nation, fortement attachée à ſes préjugés, ſoulevée d'ailleurs par les Moines qui ont beaucoup d'empire ſur elle, a toujours rendu infructueux le zèle de ceux qui travailloient à la détromper. On a prétendu, & ce n'eſt

XVI. SIÈCLE.

peut-être pas ſans fondement, que les Miſſionnaires, employés à cette négociation difficile, ne mirent pas dans leur conduite & dans leurs manières, toute la prudence, toute la douceur qui étoient néceſſaires pour la faire réuſſir. On n'a pas été plus heureux auprès des Cophtes. Ces Peuples ont toujours refuſé d'entrer dans les voies de conciliation qu'on leur a ouvertes. Les uns & les autres perſévèrent opiniâtrément dans le Schiſme, quoique leurs Paſteurs même ne ſoient pas en état de le défendre, par les armes du ſavoir & du raiſonnement. Dieu ſeul connoît les tems où ces portions de l'Egliſe, arrachées du tronc par la tempête, ſe réuniront au reſte du troupeau.

Il y a d'autres Eutychiens Monophyſites dans la Syrie, dont le Patriarche réſide à Antioche. On les appelle Jacobites; & ils ont pris ce nom d'un certain Moine Syrien, nommé Jacques Zangale-Baradée, qui fut leur Apôtre au ſixième ſiècle. Les Evêques de la Secte, ayant été preſque tous arrêtés & mis en priſon par ordre de l'Empereur, craignirent la deſtruction de leur parti, ſi le Peuple n'avoit perſonne qui le con-

duisît & qui l'entretînt dans ſes opinions. Ils firent donc Jacques Zangale Evêque d'Edeſſe, & le revêtirent de toute leur autorité. Zangale, ſans être ſavant, avoit cet extérieur qui en impoſe, une éloquence vive, un zèle brûlant, une grande opiniâtreté, beaucoup de courage & d'audace, en un mot, tous les caractères du fanatiſme, & les qualités propres à lui procurer du ſuccès. Il parcourut tout le Patriarchat d'Antioche, le plus étendu de l'Orient; il pénétra juſques dans la Perſe; il fit un grand nombre de proſélytes, & réunit les différentes Sectes d'Eutychiens en une ſeule Communion, qui devint par-là très-nombreuſe. Cette grande Société vécut en paix durant quelques ſiècles ſous la domination des Perſes & des Arabes Mahométans. Mais ceux-ci ayant conquis la Perſe, & leurs Princes étant devenus intolérans à l'égard des Sectes qu'ils avoient protégées au commencement, les Jacobites éprouvèrent, de leur part, les mêmes rigueurs que les autres Chrétiens. Les Sultans & les Gouverneurs leur vendent, comme aux autres, la permiſſion d'élire des Evêques, d'avoir des Egliſes & de pratiquer les exercices de leur Religion. Ces vexa- XVI. SIÈCLE.

XVI. SIÈCLE.

tions, le cours du tems qui affoiblit tout, & les changemens arrivés dans le Pays où ils s'étoient répandus, ont conſidérablement diminué leur nombre, puiſqu'au témoignage des voyageurs les plus véridiques, leur Société ne comprend aujourd'hui que cinquante à ſoixante familles dans la ville d'Antioche, qui eſt leur centre. Il y en a pourtant d'autres en plus grand nombre dans certains cantons de la Syrie, dans les contrées voiſines, & juſques dans les déſerts, où leurs Moines ſe retirent, & vivent, les uns réunis en Communauté, les autres ſeuls, ou deux à deux, pratiquant des auſtérités preſqu'incroyables.

Les Jacobites ont la même foi, les mêmes uſages, & le même Gouvernement eccléſiaſtique que les Cophtes & les Abyſſins; c'eſt-à-dire, qu'ils ont conſervé, comme eux, à l'exception des erreurs qui leur ſont propres, tout le fonds du Chriſtianiſme, tel qu'il exiſtoit en Orient avant leur ſéparation. Le monophyſiſme qu'ils ont adopté, ne met dans la réalité aucune différence entre leur créance & celle de l'Egliſe Catholique, touchant le dogme des deux natures en Jeſus-Chriſt, parce que leur doctrine

sur le point se réduit à une pure logomachie, ou équivoque de mots. Leur Schisme n'est donc que le fruit d'un préjugé aveugle & opiniâtre, qui leur fait rejetter le Concile de Chalcédoine & la Lettre doctrinale de S. Léon à Flavien, quoiqu'au fond ils tiennent la doctrine enseignée dans cette Lettre, & définie par ce Concile. Nous faisons cette remarque, pour montrer qu'en matière de Religion, la prévention & l'aigreur des esprits ont souvent plus de part aux divisions les plus funestes dans leurs suites, que la connoissance & le zèle de la vérité, & que les idées dont on s'entête ne tarderoient pas à se concilier, si l'on cherchoit de bonne foi à s'entendre. XVI. SIÈCLE.

Une autre branche d'Eutychiens s'étant établie en Arménie, dès les premiers tems de la Secte, y a formé une Société qui s'est perpétuée jusqu'à nos jours. Plusieurs fois elle s'est réunie à l'Eglise Romaine par des actes solemnels, dressés & acceptés dans des Conciles; & autant de fois elle a rompu cette union pour retourner au Schisme. Le Monophysisme constitue le fonds de sa croyance : elle y a joint quelques opinions particulières. Mais à juger de

XVI. SIÈCLE.

la doctrine de cette Egliſe, par ſes Livres liturgiques, ſes prières & les pratiques de ſon culte, elle a conſervé, comme les autres Sociétés chrétiennes de l'Orient, toutes les vérités qui lui avoient été tranſmiſes par la foi des ſiècles antérieurs, à l'époque de l'héréſie Eutychienne. Les Rois de Perſe & les autres Souverains dont l'Arménie a été ſucceſſivement tributaire, ont tantôt protégé & tantôt opprimé cette Egliſe. Elle a été pendant quelque tems diviſée en pluſieurs Communions, parce qu'il s'étoit élevé dans ſon ſein pluſieurs Patriarches, qui avoient chacun leur parti. Aujourd'hui elle n'en a qu'un, dont la Juriſdiction s'étend ſur tous les Evêques du Pays. Ce Prélat eſt élu par les autres Evêques, qui le ſont eux-mêmes par les anciens du Clergé de chaque Egliſe; mais ils ſont obligés d'obtenir la confirmation du Prince, qui l'accorde moyennant une ſomme d'argent dont il fixe arbitrairement la quotité. Le Patriarche jouit d'un revenu conſidérable, mais il n'en diſpoſe pas pour lui-même. Il vit dans un Monaſtère, comme le reſte de la Communauté. Ses revenus ſont employés à payer les taxes impoſées par

le Prince, à l'entretien des Egliſes, à la ſubſiſtance des Moines & des pauvres. XVI. SIÈCLE.

Les Arméniens ont une eſpèce de Docteurs, appellés Vertabets, qui jouiſſent d'une grande conſidération & d'une grande autorité. Ils ſont très-auſtères dans leur manière de vivre; ils gardent le célibat, & leur extérieur eſt très-mortifié. Tant qu'ils ſont dans la vigueur de l'âge, ils parcourent les villes & les campagnes, aſſemblant le peuple & débitant leurs ſermons pour obtenir des aumônes. Leurs diſcours ſont un tiſſu d'hiſtoires fabuleuſes & de déclamations contre les Miſſionnaires Catholiques. Ils ont ſi bonne opinion d'eux-mêmes, qu'ils prennent le pas ſur les Evêques de leur Communion qui ne ſont pas Docteurs. Le Clergé les reſpecte autant que le Peuple. Du reſte, tous ceux qui gouvernent cette Egliſe, Evêques, Prêtres, Docteurs mêmes, ſont très-ignorans & très-ſuperſtitieux. Il ne faut que ſavoir lire, & entendre les Rubriques, pour être promu au Sacerdoce.

Lorſque le Concile d'Ephêſe eut condamné l'erreur de Neſtorius, & que les Empereurs eurent appuyé de leur autorité les décrets de cette Aſſemblée, les Evê-

XVI SIECLE.

ques Neſtoriens, chaſſés de leurs Sièges, s'éloignèrent des lieux ſoumis à la domination des Romains. Ceux qui ſe réfugièrent en Perſe, trouvèrent moyen d'obtenir la protection du Prince, en lui perſuadant qu'ils n'étoient pas moins ennemis des Empereurs que lui-même. Avec cet appui, ils perſécutèrent les autres Chrétiens, s'emparèrent de leurs Egliſes, & ſe rendirent très-puiſſans. Delà ils ſe répandirent dans les Régions voiſines, formèrent des Proſélytes parmi les Idolâtres, parmi les anciens Chrétiens de différentes Sectes, animés, comme eux, contre l'Egliſe Catholique & contre les Empereurs, & pénétrèrent juſques dans la Tartarie & dans l'Inde. Pendant pluſieurs ſiècles, ces Egliſes ont été très-floriſſantes, mais les révolutions arrivées dans l'Orient par les conquêtes des Sarraſins, des Tartares & des Turcs, les ont réduites à un état des plus miſérables. Iſolées les unes des autres dans les vaſtes Pays où elles ſubſiſtent encore, ces petites Sociétés n'ont plus rien de commun, que leur opiniâtreté dans l'erreur & dans le Schiſme. Les Neſtoriens qu'on voit dans la Syrie, la Chaldée & dans les contrées des environs, ſont en plus grand nombre;

on les appelle Chaldéens. Ils ont à Antioche un Patriarche qui a Juriſdiction ſur toutes les Egliſes de ſa Communion. Il leur donne des Evêques; il en envoie d'autres viſiter les Egliſes éloignées, & leur donner des Miniſtres. Comme ces viſites ſont difficiles, & ne ſe font que de loin en loin, à cauſe de la diſtance des lieux, les Envoyés du Patriarche ordonnent à la fois des familles entières, juſqu'aux plus petits enfans. Il n'eſt pas étonnant qu'avec de pareils Miniſtres, ces Egliſes ſoient plongées dans la plus profonde ignorance. Celles qui ſont plus à portée d'entretenir une communication ſuivie avec le Patriarche, & qui peuvent avoir des Evêques, ont un gouvernement plus régulier, ſans être beaucoup plus inſtruites, quoiqu'elles aient des Ecoles & un Clergé aſſez nombreux. L'erreur capitale des Chaldéens & de toutes les Sociétés Neſtoriennes d'Orient, eſt d'admettre en Jeſus-Chriſt deux Perſonnes, & de ne reconnoître pas en lui l'union hypoſtatique de la nature divine avec la nature humaine. Ils joignent à cette erreur celle des Grecs ſur la proceſſion du Saint-Eſprit, & quelques-unes des

XVI. SIÈCLE.

XVI. SIÈCLE.

opinions attribuées à Origène ſur le péché originel, la création des ames & l'éternité des peines. D'ailleurs, ils ont conſervé tous les dogmes, dont la foi étoit établie dans toute l'Egliſe au tems qu'ils s'en ſont ſéparés. Ils achètent, par un tribut annuel & par des ſommes qui ſont arbitrairement exigées, le peu de liberté dont ils jouiſſent, comme les autres Chrétiens qui vivent ſous la domination des Mahométans.

Au milieu de ces différentes Sectes qui ſont répandues çà & là dans les vaſtes contrées de l'Orient, on trouve un grand nombre de Catholiques que nos Miſſionnaires inſtruiſent & ſoutiennent dans la Foi. Ils ont beaucoup à ſouffrir de la part des Mahométans; mais bien plus encore de la part des Grecs Schiſmatiques & des autres Sociétés ſéparées de l'Égliſe Romaine. Ce ſont ordinairement ces Chrétiens, obſtinés dans l'erreur & dans le Schiſme, qui excitent par leurs délations & leurs flatteries, la haine des Infidèles contre les familles Catholiques & contre les Miſſionnaires. Ces orages ſont fréquens, & quelquefois ils ſont pouſſés juſqu'à ſe changer en une perſécution déclarée. Les Pa-

chas & les autres Agens de l'autorité publique profitent de cette animosité qui règne dans les cœurs de tous les Schismatiques, pour rançonner ceux qui vivent sous l'obéissance du Saint-Siège & sous la direction des Ministres qu'il leur envoie. Mais on sait le moyen d'appaiser le courroux de leurs Gouverneurs & de leurs Subalternes. Des présens, des sommes plus ou moins considérables, selon qu'on les connoît plus ou moins avides, ramènent ordinairement le calme, jusqu'à ce que la jalousie, le fanatisme & l'avarice fassent renaître la tempête. C'est au milieu de ces alternatives d'agitation & de tranquillité, que les Catholiques d'Orient passent leurs jours. Cependant ils se multiplient sensiblement par le zèle & les travaux des hommes apostoliques qui se dévouent à leur instruction. Leur nombre surpasse de beaucoup celui des Chrétiens de chaque Secte hétérodoxe, prise séparément. Leur attachement à la foi, leur ferveur dans la piété, leur constance dans les épreuves auxquelles ils sont exposés, leur charité compatissante & leurs autres vertus rappellent les tems heureux où le Christianisme

XVI. SIÈCLE.

XVI. SIÈCLE.

étoit si pur, si floriſſant dans les Pays qu'ils habitent. Nous nous propoſons de donner dans le dernier volume de cet Ouvrage un état détaillé des miſſions du Levant, des Indes, de la Chine, du Japon, de Siam, de l'Afrique & des deux Amériques. Ce morceau vraiment intéreſſant qui fera partie de l'Hiſtoire Abrégée du XVIIIe ſiècle, préſentera au Lecteur un tableau fidèle des progrès de la Religion Catholique dans toutes les régions ſéparées de l'Europe.

ARTICLE V.

Caractères des Papes qui ont gouverné l'Egliſe pendant le ſeizième ſiècle.

ALEXANDRE VI, en déshonorant la Chaire Pontificale par ſes déſordres, en outrageant l'humanité par ſes crimes, & ceux de ſon fils qu'il partageoit, avoit étendu ſon influence ſur les affaires d'Italie, comme Prince temporel, par les artifices de ſa politique, & le ſuccès de pluſieurs négociations habilement conduites. Jules II qui lui ſuccéda, après Pie III, mort au bout

d'un mois, poſſédoit toutes les qualités qui étoient néceſſaires, pour reprendre avec ſuccès, & pouſſer loin les projets d'Alexandre, dans ce qu'ils avoient de favorable à l'extenſion des domaines & de l'autorité politique du S. Siège. Un caractère altier, des paſſions ardentes, une humeur guerrière, le rendoient plus propre au commandement des armées, qu'aux fonctions paiſibles du miniſtère apoſtolique. Sitôt qu'il fut élevé ſur le S.-Siège, il forma le projet de faire rentrer ſous la domination des Papes, les Places de la Romagne, de la Marche d'Ancône, du Duché d'Urbin, & les autres domaines de l'Egliſe, qui avoient été envahis par les Vénitiens, par Céſar Borgia, par les Bentivoglio, par les Baglioni, & d'autres familles puiſſantes. Borgia fut le premier qu'il obligea de renoncer à ſes uſurpations. Les Bentivoglio, les Baglioni vinrent après, & furent également dépouillés, les uns de Bologne, les autres de Pérouſe. XVI. SIÈCLE.

Les Vénitiens étoient plus difficiles à réduire. Jules forma contr'eux la fameuſe ligue de Cambrai. Mais quand il les eut vu tomber à ſes pieds, & que, par leur ſoumiſſion, le ſecours des

XVI. SIÈCLE.

Princes qui étoient entrés dans cette ligue, lui fut devenu inutile, il s'unit avec ces Républicains, pour la diſſiper; car Jules, trop ſemblable en cela aux autres Souverains de ſon tems qui ſe piquoient d'habileté, n'avoit d'autre motif dans ſes alliances, & d'autre meſure de ſa fidélité, que ſon intérêt & ſes vues ambitieuſes. Neveu de Sixte IV, il avoit goûté, ſous le Pontificat de ſon oncle, tout ce que l'autorité ſuprême a de flatteur pour les hommes qui aiment à dominer. Nul Prince ne ſe montra ſi jaloux des prérogatives de la Souveraineté. On prétend que ce Pontife, d'un génie vraiment grand & élevé, avoit conçu le projet d'une confédération entre les Princes d'Italie, ſemblable à celle du Corps Germanique; & que, comme l'Empereur d'Allemagne eſt Chef de celle-ci, il ſe propoſoit de faire déclarer le Pape Chef & Protecteur de celle qu'il méditoit. Si ce plan, dont l'idée n'a pu naître que dans un eſprit vaſte & ſublime, avoit réuſſi, le Pontife de Rome ſeroit devenu, dans l'ordre politique, la ſeconde perſonne de l'Europe.

Jules II eut dans ſes dernières années

de vifs démêlés avec le Roi de France Louis XII; démêlés qui, par le caractère fier & entreprenant du Pontife, pouvoient avoir des ſuites très-fâcheuſes pour l'Egliſe. Jules craignoit que la France ne devînt trop puiſſante en Italie, & Louis conſervoit un profond reſſentiment des perfidies de Jules, qui lui avoient fait perdre le fruit de ſes victoires. Les deux rivaux s'aigrirent par des injures réciproques, comme c'eſt l'ordinaire dans ces ſortes d'occaſions. Le Pape excommunia le Roi, délia ſes ſujets du ſerment de fidélité, & mit le Royaume en interdit. Le Roi aſſembla le Clergé de ſes Etats à Tours, au mois de Septembre 1510, pour le conſulter ſur le parti qu'il y avoit à prendre dans une conjoncture auſſi délicate. Le réſultat des délibérations de cette Aſſemblée, fut que le Roi pouvoit défendre ſes droits par les armes, nonobſtant les cenſures du Pape, & le pourſuivre comme un autre Prince qui lui auroit fait quelque tort, ou quelque injure. En conſéquence de cette déciſion, il fut arrêté que Louis paſſeroit en Italie, à la tête d'une bonne armée, pour obliger le Pape à ceſſer de préten-

XVI. SIÈCLE.

XVI. SIÈCLE.

dre à la gloire des conquérans, & à ſe renfermer dans les devoirs de premier Paſteur & de Père commun des Fidèles. Si l'on eût exécuté ſans délai cette réſolution, & ſi on l'eût ſoutenue avec vigueur, Jules eût été bientôt contraint de rabattre ſa fierté. Le ſoulèvement général de l'Italie, la perte de pluſieurs places qu'il éprouva coup ſur coup, & le traitement injurieux fait à ſa ſtatue par les Bolonois, étoient de sûrs indices des ſuccès que la France pouvoit ſe promettre d'une expédition commencée dans de pareilles circonſtances, & conduite avec ſageſſe. Mais Louis, jugeant toujours des autres par l'honnêteté de ſon ame, laiſſa échapper le moment. Il eſpéroit que le Pape rentreroit en lui-même, & qu'effrayé des maux qu'il alloit cauſer, il annulleroit des actes qui étoient le ſignal d'un embrâſement général. C'étoit mal connoître l'intrépide Pontife. Son courage & ſa hauteur augmentèrent aux approches de la tempête; & pour montrer qu'il étoit loin de ſe laiſſer intimider, il lança de nouveaux foudres contre la France & contre ſon Roi.

Louis, de concert avec l'Empereur Maximilien I, qui étoit ſon allié dans

cette querelle, réſolut de prendre les voies canoniques, plus convenables que celles des armes, pour ramener un Pontife aux devoirs de ſa place, ou pour le dépouiller d'une dignité dont il n'avoit pas les vertus. Quelques Auteurs ont écrit, d'après le témoignage de l'Hiſtorien Mariana, & d'après une lettre de Maximilien, que ce Prince ne concouroit avec le Roi de France à la tenue d'un Concile, que pour y faire dépoſer Jules & ſe faire élire à ſa place. Si Maximilien eut en effet cette ſingulière idée, rien ne prouve mieux ce que nous avons dit ailleurs de la biſarrerie de ſon caractère. Quoi qu'il en ſoit de ce projet, le Concile fut indiqué à Pavie, pour le premier jour de Septembre 1511, par neuf Cardinaux; & l'on convint qu'on y ſuivroit la forme preſcrite & les principes établis par celui de Conſtance. Au jour indiqué, le Concile fit ſon ouverture ſolemnelle avec les cérémonies accoutumées, dans l'Egliſe des Camaldules de Piſe: on n'y tint que trois ſeſſions, après leſquelles l'Aſſemblée fut transférée à Milan, où les Prélats eſpérèrent jouir d'une plus grande liberté. Il y eut cinq ſeſſions dans cette ville,

XVI. SIÈCLE.

en tout, huit. Dans la dernière, Jules, cité pluſieurs fois, & n'ayant point comparu, fut déclaré contumax, incorrigible, endurci, & comme tel, ayant encouru, ſuivant les décrets des Conciles de Conſtance & de Baſle, la ſuſpenſe de toute adminiſtration & de toute autorité pontificale.

XVI. SIÈCLE.

Cependant Jules, pour oppoſer Concile à Concile, comme Eugêne IV avoit fait dans le ſiècle précédent, avec un ſuccès complet, dans une conjoncture à-peu-près ſemblable, en indiqua un à Rome, tandis que, par ſes intrigues & par ſes armes, il ruinoit les affaires des François en Italie. Il en fit lui-même l'ouverture dans la Baſilique de Latran, le troiſième jour de Mai 1512. Ce Concile n'eut, du vivant de Jules, que cinq ſeſſions, dans leſquelles on confirma tout ce que ce Pape avoit fait contre la France & contre le Concile de Piſe; mais il tomba malade dans le tems qu'il étoit occupé plus que jamais de ſes opérations militaires & de ſes projets ambitieux. Sa mort qui arriva la nuit du vingt au vingt-un Février 1513, fut un événement heureux pour l'Egliſe & pour l'Italie, où ſon eſprit bouillant, & ſes

inclinations guerrières avoient allumé tous les feux de la diſcorde.

On doit compter parmi les entrepriſes extraordinaires qui ont ſignalé le Pontificat de Jules II, celle de reconſtruire ſur un deſſin plus vaſte & plus magnifique, la célèbre Egliſe de Saint-Pierre du Vatican, bâtie par Conſtantin le Grand. Cette Baſilique, monument reſpectable de la piété du premier Empereur Chrétien, tomboit en ruine. Jules réſolut de la rebâtir entiérement & de lui donner une forme plus auguſte. Le fameux Bramante, qui avoit rétabli en Italie le goût de l'architecture antique, en traça le plan. Jules publia des indulgences pour tous ceux qui contribueroient à la ſtructure de cet édifice, qu'il vouloit rendre digne de la Capitale du monde chrétien. Il en poſa la première pierre le dix-huitième jour d'Avril 1506. Il eſpéroit conduire ce grand ouvrage à ſa perfection. Mais les guerres continuelles dans leſquelles il s'engagea, & les embarras de toute eſpèce qui partagèrent ſon attention, lui permirent à peine d'en voir jetter les premiers fondemens, quoiqu'il ait vécu près de ſept ans après l'avoir commencé. Cet édifice,

XVI. SIÈCLE.

par les divers accroiſſemens qu'il a reçus depuis, eſt devenu le plus beau Temple qui ait jamais été élevé à la Divinité.

Le Cardinal Julien de Médicis fut porté ſur la Chaire de ſaint Pierre, le 11 Mars 1513, par la faction des jeunes Cardinaux. Il n'avoit que trente-ſix ans, & n'étoit que Diacre. On avoit remarqué que l'Egliſe gouvernée long-tems par des vieillards, n'avoit pas laiſſé d'être remplie de troubles, & que ni la ſageſſe, ni l'expérience, qui ſont le fruit des longues années, n'avoient empêché les derniers Pontificats, d'être pour l'Italie des tems d'agitation & de calamité. Les vieillards, devenus Papes, étoient-ils ambitieux & jaloux de dominer, leurs paſſions ſembloient acquérir une nouvelle activité, à meſure qu'ils avançoient dans leur carrière; étoient-ils faciles & timides, leur famille profitoit de leur foibleſſe pour tout envahir; & ceux qui avoient pris quelque aſcendant ſur eux, ſe hâtoient de leur arracher des graces, des dignités, des richeſſes, tant que duroit un règne qui ne pouvoit être long. On crut donc qu'un Pontife dans la vigueur de l'âge, ſeroit plus propre au gouvernement,

plus appliqué aux affaires, plus capable de ménagemens, plus ſenſible à la vraie gloire, plus porté à jouir des avantages de ſon élévation, à vivre dans la magnificence & dans l'éclat, ſans ſonger à troubler le monde, & moins ſuſceptible de ſe laiſſer conduire par des ſuggeſtions intéreſſées. Léon X, c'eſt le nom que prit le nouveau Pape, répondit à ces eſpérances. Il étoit né d'une famille opulente, où la généroſité, la nobleſſe des ſentimens & les talens politiques étoient héréditaires. Il avoit été élevé en Prince, & les plus habiles Maîtres de ſon tems avoient orné ſon eſprit de toutes les connoiſſances que chacun d'eux avoit acquiſes par une longue étude. Sa Cour fut la plus brillante & la mieux choiſie de l'Europe. Il y appella les arts, les ſciences, & même les plaiſirs. Les talens y trouvèrent un accueil flatteur, de la conſidération, des honneurs & des récompenſes. Les Gens de lettres furent les amis de ce Pape; il vivoit avec eux dans un commerce habituel; il animoit leurs travaux par ſes libéralités; il les dirigeoit par ſes conſeils; & il les jugeoit en connoiſſeur éclairé. Cet amour des arts & des lettres, ces faveurs répan-

XVI. SIÈCLE.

XVI. SIÈCLE.

dues ſur ceux qui les cultivoient, ont mérité que ſon nom ſoit devenu celui du ſiècle où il a vécu. Parmi cette foule immenſe de Monarques qui ont règné ſur la terre, trois ſeulement ont partagé cet honnneur avec lui : Alexandre chez les Grecs ; Auguſte à Rome ; & Louis XIV en France.

Léon n'étoit pas tellement occupé à faire proſpérer les ſciences, & tellement livré au goût des amuſemens, qu'il n'égligeât les devoirs plus importans de la Souveraineté. Il ſavoit donner aux affaires & aux ſoins du Gouvernement, le tems & l'application qui étoient néceſſaires. Il reprit le Concile de Latran, interrompu par la mort de ſon prédéceſſeur. Ce Concile eut encore ſept nouvelles ſeſſions, qui conduiſirent juſqu'au mois de Mars 1517. On y ſuivit, quoiqu'avec plus de modération, les vues de Jules II. On y fit pluſieurs réglemens de diſcipline, dont nous parlerons ailleurs. Léon, plus délié, plus adroit dans ſa politique, plus inſinuant dans ſes manières, que ſon impétueux prédéceſſeur, obtint, par des voies douces, tout ce qu'il voulut des Princes avec leſquels il entra en négociation. Sans violence

violence & ſans troubles, il parvint au but, d'où Jules s'éloigna toujours, en voulant y arriver par la force. Les erreurs de Luther, dont il ſera parlé dans un autre endroit, naquirent ſous ce Pontificat. C'eſt auſſi l'époque du fameux Concordat par lequel François I conſentit à ſupprimer la Pragmatique Sanction de Charles VII. Nous en donnerons une notice dans l'article de la diſcipline. Léon X mourut au mois de Janvier 1521, âgé de quarante-quatre ans, regretté du peuple Romain, qui l'adoroit à cauſe de ſes largeſſes, des Savans qui avoient en lui un protecteur généreux, & de toute ſa Cour où il avoit raſſemblé tout ce que l'Italie poſſédoit alors d'hommes célèbres en chaque genre. On lui a reproché d'avoir porté trop loin, pour un Chef de l'Egliſe, le goût du faſte & de la magnificence, d'avoir épuiſé ſes finances par des profuſions exceſſives, & de n'avoir pas été exempt des paſſions les plus oppoſées à la pureté de mœurs, dont le premier des Evêques doit donner l'exemple aux autres Paſteurs. Mais s'il ne fut pas à cet égard le plus irréprochable des hommes, on ne peut diſconvenir qu'il n'ait été, dans tout

XVI. SIÈCLE.

le reſte, l'un des plus grands Princes de
XVI. ſon tems.

SIÈCLE. Le ſucceſſeur de Léon X fut un homme d'une origine ſi baſſe, qu'on ignore & le lieu de ſa naiſſance, & la condition de ſes parens. Nourri dans l'obſcurité des Ecoles, il y avoit pris cette humeur grave, ce genre de vie ſérieux & même auſtère qu'on y contracte. Son mérite ſeul l'avoit fait choiſir pour préſider aux études de Charles-Quint. Il dut ſon élévation au Trône Pontifical, à la reconnoiſſance, ou, pour mieux dire, à la politique de ſon élève. Il importoit à ce Prince de placer ſur le Saint-Siège, un Pape qui fût plus porté à favoriſer qu'à traverſer ſes deſſeins ambitieux ſur l'Italie. Il trouvoit ces diſpoſitions dans Adrien VI, qui devoit regarder comme une partie de ſa gloire, celle d'un Prince dont il avoit formé l'enfance. Mais les Cardinaux qui avoient pris l'habitude du luxe, l'élégance & de la gaieté à la Cour brillante & voluptueuſe de Léon X, ne s'accommodoient point du caractère ſévère d'Adrien, ni du goût d'économie & de ſimplicité qu'il avoit ſubſtitué au faſte & à la prodigalité de ſon prédéceſſeur. Ils goûtoient encore moins le

projet qu'il annonça dès les premiers jours de ſon Pontificat, de travailler tout de bon à la réforme des mœurs, en commençant par la Cour Romaine. Mais les troubles de l'Italie & les progrès du Luthéraniſme en Allemagne, ne permirent pas à ce Pape d'entreprendre un ouvrage qui demandoit des tems plus calmes; & la briéveté de ſon règne, terminé en moins de deux ans, appaiſa les alarmes de ceux qui craignoient les effets de ſon zèle.

XVI. SIÈCLE.

Le Conclave qui ſuivit la mort d'Adrien VI, fut agité par les brigues & les cabales très animées. L'ambition & la politique y firent jouer tous leurs reſſorts. Les Romains vouloient un Pape libéral, populaire qui vécut en Prince; & les Cardinaux, attachés à la mémoire de Léon X, en vouloient un qui eût ſes talens, ſon eſprit & ſon goût pour la magnificence & l'éclat. Le nom de Médicis que portoit le Cardinal Jules, Archevêque de Florence, fit eſpérer aux uns & aux autres qu'on trouveroit en lui les belles qualités qui avoient rendu le Pontificat de Léon ſi célèbre. Il fut donc élu à l'âge de quarante-cinq ans. Il étoit fils naturel de ce Laurent

XVI. SIÈCLE.

de Médicis, assassiné dans la conjuration des Pazzi. Léon, son cousin, le déclara légitime, & le tira de l'Ordre de Saint-Jean, pour le faire entrer dans l'état ecclésiastique. Le nom étoit tout ce qu'il avoit de commun avec ce Pape. Timide, irrésolu, il ne savoit jamais se déterminer dans les affaires les plus pressantes; & quand il étoit forcé de se décider, le parti qu'il choisissoit étoit toujours le plus mauvais. Sa politique incertaine & fausse l'égara presque toujours. A son intronisation, il vouloit garder le nom de Jules; mais on lui dit que les Papes qui n'en changeoient pas, mouroient promptement, & on lui cita l'exemple d'Adrien. Cette remarque superstitieuse & ridicule, lui fit prendre celui de Clément VII. Il règna près de onze ans, mais il n'en fut pas plus heureux. Rome fut prise & saccagée par les Impériaux, la quatrième année de son Pontificat, comme nous l'avons rapporté dans l'article H. Par ses lenteurs & son imprudence, il accélera & rendit irréparable le schisme d'Angleterre, qui éclata sous Henri VIII; événement funeste à la Religion, & l'un des plus importans de ce siècle. Clément VII fut dédommagé dans sa famille, des

rigueurs qu'il avoit éprouvées de la part de Charles-Quint, pendant & après le sac de Rome. Il obtint de ce Prince, pour Alexandre de Médicis, son neveu, la Souveraineté de Florence, qui cessa par-là d'être un Etat libre, gouverné par ses Magistrats, & devint pour toujours une Monarchie héréditaire. Clément VII mourut à la fin de septembre 1534, emportant dans le tombeau la douleur d'avoir vu l'Angleterre se séparer du Saint-Siège, pour avoir usé d'un peu trop de précipitation, dans ses dernières démarches, après avoir été trop indécis & trop flottant dans le commencement de cette grande affaire.

XVI. SIÈCLE.

Le choix unanime des Cardinaux porta sur le Saint-Siège Alexandre Farnêse, Doyen du Sacré Collège, qui prit le nom de Paul III. Il annonça des intentions pures, & un grand desir de travailler à la reconciliation des Princes Chrétiens, & à l'extinction de l'héréſie qui faisoit en Allemagne des progrès effrayans. Il parut convaincu que la célébration d'un Concile universel étoit le seul moyen de faire cesser les troubles de la Religion. Il eut à ce sujet des conférences avec Charles-Quint, le plus

XVI. SIÈCLE.

intéreſſé de tous les Princes de l'Europe au rétabliſſement de la paix, & de l'uniformité dans la croyance. Le Concile fut indiqué, mais il y eut pluſieurs variations ſur le lieu où il devoit s'aſſembler, & l'on ſoupçonna Paul III de faire naître des obſtacles ſur cet objet, pour en différer l'ouverture. Mais outre qu'on ne voit pas quel auroit pu être le motif de cette conduite étrange, toute la ſuite des actions de ce Pape porte à le croire incapable d'une pareille duplicité.

On lui a fait un reproche mieux fondé, c'eſt d'avoir ſouvent ſacrifié ſon devoir & l'intérêt du Saint-Siège, au deſir qu'il avoit d'agrandir ſa famille. Avant d'entrer dans l'état eccléſiaſtique, il avoit eu un fils, nommé Pierre-Louis Farnèſe, auquel il donna d'abord les Duchés de Camérino & de Népi; mais ce n'étoit pas aſſez pour l'amour aveugle du père, ni pour l'ambition du fils. Celui-ci, à l'exemple des Médicis, vouloit ſe former un Etat qu'il pût tranſmettre à ſa poſtérité. Le Duché de Milan, reconquis ſur les François, & qui paroiſſoit leur être échappé pour toujours, auroit rempli ſes vues. Paul le demanda pour lui à Charles-Quint;

mais ce Prince ne ſavoit pas faire à ſes Alliés des préſens ſi magnifiques. Paul ne put donc ſatisfaire l'ambition de ſon fils, & le deſir ardent qu'il avoit lui-même de l'élever au rang des Souverains, qu'en dépouillant l'Egliſe des Duchés de Parme & de Plaiſance, pour l'en revêtir. Le conſentement de l'Empereur étoit encore néceſſaire, pour légitimer ce tranſport de propriété, & le rendre durable. Charles le refuſa, quoique ce conſentement lui coûta peu, & qu'il procurât par-là un établiſſement honorable à ſa fille naturelle, que Farnêſe avoit épouſée. Celui-ci, avec les troupes & les tréſors de ſon père, ſe mit en devoir de s'en paſſer. Ce fut pour le Pontife une ſource de chagrins qui empoiſonnna le reſte de ſes jours : chagrins d'autant plus amers, que ce fils pour qui il avoit tout fait, le payoit de la plus noire ingratitude. Paul III mourut au mois de Novembre 1549, âgé de quatre-vingt-deux ans, après avoir répété pluſieurs fois ces paroles du Pſeaume 18, ſi propres à exprimer ſa douleur & ſes remords : *Si mei non fuerint dominati, tunc immaculatus ero, & emundabor à delicto maximo.* Ce Pape étoit ſavant ;

XVI. SIÈCLE.

XVI. SIÈCLE.

il avoit cultivé avec ſuccès toutes les parties de la belle littérature ; il écrivoit bien en proſe & en vers ; il aimoit les Savans, & les récompenſoit magnifiquement.

Le Conclave qui ſuivit la mort de Paul III, fut long-tems partagé en trois factions, qui ne pouvoient s'accorder ſur le choix d'un Pontife, toutes le voulant favorable à leurs intérêts. Enfin le Cardinal del Monte l'emporta ſur tous les autres Concurrens, qui avoient ſucceſſivement balancé les ſuffrages. Ce Pape prit le nom de Jules III, il s'appelloit Jean-Marie Giocchi. Sa famille étoit obſcure ; il s'étoit élevé par ſes talens, par ſon application aux affaires, & par la grande capacité qu'il avoit fait paroître dans les divers emplois que les Papes lui avoit confiés. Paul III, qui n'accordoit ſon eſtime qu'au mérite, l'avoit choiſi pour l'un de ſes Légats au Concile de Trente. Il avoit rempli les devoirs de ce miniſtère difficile, avec autant de prudence que d'habileté ; mais à peine fut-il monté ſur le Saint-Siège, qu'il ſubſtitua le goût de la diſſipation & des amuſemens frivoles, à la vie ſérieuſe & appliquée qu'il avoit menée juſqu'a-

lors. L'attachement exceſſif qu'il témoigna pour un jeune homme ſans nom, qui étoit ſon domeſtique, & qui n'avoit d'autre emploi dans ſa maiſon que de ſoigner un ſinge, fit naître des ſoupçons très-injurieux ſur le motif de cette affection. Il les fortifia en donnant ſon Chapeau de Cardinal à ce mépriſable favori, & en lui faiſant prendre ſon nom & ſes armes. On appella, par dériſion, ce perſonnage ſi peu fait pour être décoré de la Pourpre, le Cardinal Simia; trait de ſatyre moins dirigé contre lui, que contre l'auteur de ſa fortune. Jules III ſe lia d'intérêt avec Charles-Quint, contre Henri II, Roi de France. Mais les hommes les plus ſages du ſacré Collège, lui ayant repréſenté combien une partialité ſi marquée étoit contraire au devoir du Père commun des Chrétiens, & combien elle pouvoit devenir nuiſible au Saint-Siège qui avoit perdu l'Angleterre ſous Clément VII, par une ſemblable faute, il fut touché de ces judicieuſes remontrances, & travailla de tout ſon pouvoir à conclure la paix entre les deux Monarques. Jules reprit le Concile de Trente, déjà interrompu deux fois, par des raiſons

XVI. SIÈCLE.

XVI. SIÈCLE.

de politique couvertes ſous des prétextes ſpécieux, & il le ſuſpendit encore. Nous rendrons compte des motifs de ſa conduite, dans l'article deſtiné à l'hiſtoire de ce Concile. Ce Pontife, peu conſidéré dans l'Europe, peu eſtimé dans ſa propre Cour, & ne méritant guère de l'être, mourut au mois de Mars 1555, après avoir tenu le Saint-Siège cinq ans & quelques jours.

Le court Pontificat de Marcel II, n'offre rien de mémorable. Celui de Paul IV, qui vint après, fut un tems d'oppreſſion pour le peuple Romain, & d'agitation pour toute l'Egliſe. Ce Pape, qui avoit paſſé une partie de ſes jours dans la retraite, paroiſſoit uniquement dévoué à la pratique de ces vertus auſtères, dont la modération des deſirs & le mépris des biens temporels ſont la baſe dans les ames ſolidement pieuſes. Mais ſitôt qu'il fut aſſis ſur le Trône Pontifical, il annonça le deſſein d'en porter l'autorité, d'en étendre les prérogatives, plus loin qu'aucun de ſes Prédéceſſeurs n'avoit pas encore fait. Son humeur fière & dure, ſon caractère inflexible & toujours porté à la ſévérité, le deſpotiſme & l'avidité de ſes

neveux qui devinrent les tyrans de l'Italie, le Tribunal de l'inquiſition dont il augmenta le pouvoir & les rigueurs, la maxime qu'il ſe fit, dès les premiers jours de ſon Gouvernement, de punir avec excès & de ne jamais pardonner ; tout cela joint aux ravages des armées étrangères, appellées par ſes neveux, & aux calamités dont elles étoient la cauſe, le rendit odieux aux Italiens & aux autres peuples. En vain, pour appaiſer les murmures & la haine des Romains, leur fit-il diſtribuer du bled en abondance ; en vain punit-il les excès & les brigandages de ſes neveux, en les banniſſant de Rome & en les dépouillant de leurs dignités : on ne lui tint compte, ni de ſes libéralités, ni de ſa juſtice. Il avoit aliéné les cœurs ſans retour, de ſorte qu'à ſa mort, on auroit mis ſon corps en pièce, ſi la garde redoublée qui étoit auprès, n'en eût écarté la populace. On ſe vengea du moins ſur ſa ſtatue qui fut renverſée & foulée aux pieds. XVI. SIÈCLE.

Les brigues & les cabales qui s'élevèrent parmi les Cardinaux, firent durer près de quatre mois le Conclave dans lequel on devoit élire le Succeſſeur de Paul IV. Le Cardinal Jean-Ange

XVI. SIÈCLE.

Médichin eut enfin le nombre de voix néceſſaire pour être élevé ſur la Chaire Apoſtolique. Il prit le nom de Pie IV : ſa naiſſance étoit diſtinguée, & ſa famille, l'une des plus conſidérables de Milan, n'avoit pas beſoin de chercher hors de ſon ſein la ſource d'un luſtre étranger. Cependant il eut la vanité de vouloir ſe donner une origine commune avec les Médicis de Florence. Ceux-ci, par une vanité plus raiſonnable, ſe firent honneur de le reconnoître pour leur parent, complaiſance qui ne leur coûtoit rien, & qui mettoit un Souverain de plus dans leur Maiſon. Pie IV juſtifia cette adoption, en prenant avec les armes des Médicis, leur goût pour les arts, & leur magnificence dans les établiſſemens propres à immortaliſer ſon nom. Il employa des ſommes immenſes à réparer les anciens monumens de Rome, à orner cette ville de nouveaux édifices, à lui procurer des eaux plus ſaines & plus abondantes, à redreſſer ſes rues & à les paver. C'eſt aux ſoins & à la libéralité de ce Pontife qu'on doit la célèbre Imprimerie du Vatican, deſtinée principalement à donner des éditions correctes de l'Ecriture & des

Pères. Au milieu de ces occupations, auxquelles il attachoit la gloire de ſon Pontificat, il ne perdoit pas de vue l'agrandiſſement de ſa famille, & l'extenſion du pouvoir temporel de ſon Siège. Ces trois objets partagèrent ſa vigilance pendant tout ſon règne, qui fut de ſix ans & demi; car l'heureuſe concluſion du Concile de Trente fut moins ſon ouvrage que celui de Saint-Charles-Borromée, ſon neveu. XVI. SIÈCLE.

Pie V, qui lui ſuccéda, étoit né de parens pauvres & obſcurs, dans le village de Boſchi, ou Boſco, près d'Alexandrie de la Paille en Lombardie, d'où il prit le nom de Cardinal Alexandrin, lorſqu'il eut été revêtu de la pourpre. Il étoit entré de bonne heure dans l'Ordre de Saint-Dominique, où il s'étoit diſtingué par ſa régularité, la pureté de ſes mœurs, & ſur-tout par ſon zèle contre les Hérétiques. Cette derniere qualité le fit eſtimer de Paul IV, qui l'éleva au Cardinalat, & lui donna l'office d'Inquiſiteur-général de la Foi dans toute la Chrétienté. Il réunit cette charge à la dignité pontificale, lorſqu'il fut devenu Pape, & ſes Succeſſeurs ne l'en ont jamais ſéparée de-

Pontife éclairé & pieux, n'y ait point déféré, d'autant plus que cette Bulle, XVI. ſans rien ajouter à l'autorité réelle & SIÈCLE. ſouverainement reſpectable du Saint-Siège, peut lui nuire beaucoup, en la rendant odieuſe à ceux qui n'en jugeroient que par une pièce dont toutes les expreſſions ſont menaçantes & terribles. Ce qu'il y a de plus étonnant encore, c'eſt que la publication en ait été renouvellée tous les ans pendant deux ſiècles, & que le ſage Clément XIV ait eu beſoin de courage pour ſupprimer cette vaine cérémonie.

Quoi qu'il en ſoit, il faut croire que les intentions de Pie V étoient pures; & que ſi ſon zèle le conduiſit trop loin dans cette occaſion, comme dans quelques autres, ce fut une ſuite, peut-être inévitable alors, des préjugés dont il s'étoit rempli ſur la nature & l'étendue du pouvoir pontifical. On ne peut, ſans injuſtice, avoir de lui une autre idée; car ce même Pape, qui ſe montra ſi jaloux de ſon autorité, ſi ardent à pourſuivre les Hérétiques, & ſi ſévère à les punir, étoit au fond l'homme le plus humble & le plus charitable. Il viſitoit les hôpitaux, il ſervoit les pau-

XVI. SIÈCLE.

vres, panſoit les malades, les conſoloit par ſes diſcours pleins de bonté & les embraſſoit avec tendreſſe, ſans être rebuté par tout ce que de ſemblables objets ont de révoltant pour les ſens. Il aimoit l'ordre, & vouloit qu'il règnât par-tout. Libéral avec prudence & diſcernement, il cherchoit & protégeoit les talens; mais pour les récompenſer, il exigeoit que les bonnes mœurs en augmentaſſent le mérite. On a remarqué que dans le nombre de vingt-un Cardinaux qu'il créa, la plupart furent des hommes recommandables par l'érudition & la piété. Il poſſédoit lui-même ces deux belles qualités dans le dégré le plus éminent. Par un effet de ſon amour pour la Religion, il s'étoit propoſé d'abattre la Puiſſance Ottomane, & il avoit amaſſé des tréſors conſidérables pour fournir aux frais de cette grande entrepriſe; mais il mourut ſans avoir eu le tems de l'exécuter, le premier jour d'Avril 1572. Il avoit beaucoup contribué à la fameuſe victoire de Lépanthe, gagnée ſur les Turcs l'année précédente, par Dom-Juan d'Autriche. Le Sultan Sélim II, qui le regardoit comme ſon plus formidable ennemi,

ayant appris la nouvelle de ſa mort, ordonna des réjouiſſances publiques à Conſtantinople, pendant trois jours. La vie édifiante de ce Pontife & les actions pieuſes dont elle a été remplie, l'ont fait mettre au nombre des Saints, par Clément XI, en 1712. Les Nations chrétiennes, & l'Egliſe de France ſurtout, en admettant ſon culte, ont eu plus d'égard à ſes vertus, qu'au ſouvenir des fautes que les maximes de ſon tems lui avoient fait commettre.

XVI. SIÈCLE.

Le Saint-Siège ne vaqua pas longtems après la mort de Pie V ; il fut rempli, dès le ſecond jour du Conclave, par l'élection du Cardinal Hugues Buoncompagno, qui prit le nom de Grégoire XIII. Ce Pape étoit né à Bologne, où ſa poſtérité s'eſt perpétuée juſqu'à nos jours, par un fils qu'il avoit eu avant d'entrer dans le Clergé. Il s'étoit appliqué à l'étude de la Juriſprudence, & il paſſoit pour un des plus habiles hommes de ſon tems, dans la ſcience du Droit canonique & civil. Il en avoit même donné des leçons publiques à Bologne ; & ce fut alors qu'il entreprit de corriger le Décret de Gratien, rempli d'inexactitudes & de mépriſes. Ce

travail fut dans la ſuite continué & achevé par ſes ordres. Quoique la France n'ait pas encore oublié la joie que Grégoire XIII fit éclater, lorſqu'il apprit la nouvelle de l'horrible maſſacre de la Saint-Barthelemi, ni tout ce qu'il fit pour entretenir les fureurs de cette Ligue fanatique qui déchiroit le Royaume, ſous prétexte de Religion, nous ne laiſſerons pas de rendre juſtice aux grandes qualités & aux actions mémorables de ce Pontife, avec l'impartialité qui a toujours conduit notre plume. Il étoit magnifique, mais non comme l'avoient été Léon X & Pie IV, pour le faſte & l'oſtentation. Les objets de ſa magnificence étoient utiles & durables. Il fonda ſix Collèges à Rome, un pour les Anglois qui ſortoient de leur Iſle, afin de conſerver la Foi catholique; un autre pour les Allemands qui étoient dans le même cas; un troiſième, pour les Juifs qui ſe convertiſſoient; un quatrième, pour les Grecs; un cinquième, pour les Maronites, & le dernier, pour la jeuneſſe de Rome. Il en établit pluſieurs autres, ainſi que pluſieurs Séminaires dans différentes villes d'Italie. Il faiſoit d'abondantes aumônes, & il envoyoit

XVI. SIÈCLE.

des ſommes conſidérables aux Catholiques diſperſés dans les diverſes contrées de l'Orient. Son zèle pour l'extinction de l'héréſie & la propagation de la Foi, étoit ſi grand, qu'il ne mettoit point de bornes à ſa libéralité, toutes les fois qu'il s'agiſſoit de quelque entrepriſe de ce genre.

XVI. SIÈCLE.

Mais rien n'a plus contribué à illuſtrer le Pontificat de Grégoire XIII, que la réforme du Calendrier. Dès le tems de Jules-Céſar, on s'étoit apperçu que le cours annuel du ſoleil, excédant d'environ ſix heures, le nombre de trois cent ſoixante-cinq jours qui forment l'année civile, il étoit néceſſaire d'ajouter un jour de plus tous les quatre ans. Il n'y avoit que ce moyen d'éviter une anticipation qui, au bout de pluſieurs ſiècles, auroit tout confondu dans l'ordre eccléſiaſtique & civil, en avançant tous les ans de quelques heures, le moment fixe où chaque ſaiſon commence. Mais les Auteurs de la Correction Julienne n'avoient pas fait attention, qu'en donnant trois cent ſoixante-cinq jours & ſix heures au cours annuel du ſoleil, ils y mettoient onze minutes de trop. Ces onze minutes, ajoutées les unes

XVI. SIÈCLE.

aux autres depuis le tems de Jules-Ceſar juſqu'au Pontificat de Grégoire XIII, avoient produit à cette dernière époque une erreur de dix jours ; enſorte que l'équinoxe du Printemps, qui étoit au vingt-un de Mars en 325, année de la célébration du Concile de Nicée, ſe trouvoit avancé juſqu'au onze, en 1582. Il réſultoit delà, que la Fête de Pâques n'étoit plus célébrée au jour convenable, & que toutes les autres Fêtes, appellées mobiles, qui en dépendent, étoient également déplacées. Les Conciles de Conſtance & de Baſle avoient ſenti le beſoin de remédier à ce déſordre. Celui de Trente avoit penſé de même un ſiècle après ; mais les choſes en étoient reſtées-là, ſoit que le travail que cette correction exigeoit, ſurpaſsât les connoiſſances qu'on avoit alors en Mathématiques & en Aſtronomie, ſoit que les grandes affaires dont les Papes étoient occupés, attiraſſent toute leur attention. La gloire en étoit réſervée à Grégoire XIII. Il invita les Savans à lui propoſer leurs idées ; il les examina en homme éclairé ; & il donna la préférence au ſyſtême d'un Médecin Véronois, nommé Louis Lilio, qui, par le

cycle des épactes dont il étoit l'Inventeur, trouva le moyen de rétablir l'ordre interverti, & de prévenir de semblables erreurs pour la suite. En conséquence de son travail & de l'utilité sensible qui en résultoit, Grégoire ordonna que l'on retrancheroit dix jours sur l'année 1582, & qu'après le 4 d'Octobre de cette année, on compteroit le quinze du même mois. Ainsi l'équinoxe du Printemps qui seroit tombé au 11 de Mars 1583, si l'on n'eût rien changé, se trouva, comme il devoit être, au vingt-un du même mois. Quoique toutes les Nations chrétiennes fussent convaincues de la nécessité de cette réforme, on fut pourtant encore assez long-tems sans l'adopter, même en France, où l'Astronomie & les Mathématiques commençoient à faire quelques progrès. Les Protestans d'Allemagne, d'Angleterre & du Nord la rejettèrent, toute utile qu'elle étoit, parce qu'elle venoit d'un Pape. Quand la prévention influe sur des objets de cette nature, ne doit-on pas à plus forte raison en craindre les effets, par rapport aux choses qui l'affectent directement, & d'où elle tire toute son activité? Grégoire XIII mourut en 1585,

âgé de quatre-vingt-trois ans, ayant tenu le Saint-Siège dix ans, & près de onze mois.

XVI. SIÈCLE.

Le Cardinal Montalte, dont le vrai nom étoit Félix Peretti, parvint au ſouverain Pontificat, malgré les cabales & les intrigues qui s'efforcèrent de l'en éloigner. C'eſt le célèbre Sixte-Quint, dont le nom ſeul eſt un éloge. Il rappelle à l'idée l'eſprit d'un des plus puiſſans génies & d'un des plus grands hommes qui ayent jamais gouverné l'Egliſe. Né dans la condition la plus baſſe, ſon père étoit ſi pauvre, que n'ayant pas de quoi le nourrir, il le mit chez un laboureur de Montalte, ſa Patrie, qui lui fit garder les moutons & les pourceaux. Un Cordelier qui paſſoit, lui ayant demandé le chemin d'Aſcoli, il l'y conduiſit, & à la prière de ce Religieux, il fut reçu dans le Couvent. Sa figure noble & ſpirituelle annonçoit quelque choſe d'heureux, & diſpoſa la Communauté à le recevoir. Les eſpérances qu'on avoit conçues de lui, ne furent pas trompées. Il fit en peu de tems de ſi grands progrès dans l'étude, qu'il devint Docteur, Profeſſeur, & Prédicateur célèbre. Quelques Cardinaux qui avoient été ſes élè-

ves, lorſqu'il profeſſoit à Sienne, l'attirèrent à Rome, où il ſe fit bientôt une grande réputation. Pie V le prit pour ſon Confeſſeur ; & après lui avoir confié pluſieurs emplois, dont il s'acquitta de manière à augmenter l'eſtime que ce Pape avoit déjà pour lui, il en obtint l'Evêché de Sainte-Agathe, & le Chapeau de Cardinal, en 1568. Cette dignité, que tout autre, à ſa place, auroit regardée comme le dernier terme de ſa fortune, alluma dans ſon cœur une ambition qui ne put être ſatisfaite que par la poſſeſſion du Trône. Pour s'y élever, outre les reſſorts cachés qu'il ſut faire jouer, il affecta tous les dehors de la caducité, marchant courbé, s'appuyant ſur un bâton, & parlant d'une voix ſi foible qu'on avoit peine à l'entendre. Ce ſtratagême lui réuſſit. Les différens Candidats qui prétendoient à la Papauté, en lui donnant leur voix, croyoient mettre la tiare en dépôt entre ſes mains, & chacun d'eux eſpéroit s'emparer de l'autorité, ſous un vieillard que ſa foibleſſe rendoit incapable des ſoins pénibles & multipliés du Gouvernement. Mais le nouveau Pape leur fit bientôt voir combien ils s'étoient trom-

XVI. SIÈCLE.

pés. Dès qu'il ſe vit élu, il jetta ſon bâton, ſe redreſſa, prit une contenance fière, & entonna le *Te Deum* d'une voix forte qui ſurprit tout le monde. Il prit le nom de Sixte V, en mémoire de Sixte IV, qui avoit été Cordelier comme lui.

Le premier ſoin de ce Pontife, fut de purger les environs de Rome, & la ville même, d'une quantité de ſcélérats qui troubloient la ſûreté publique par des brigandages & des meurtres, que le foible Gouvernement de Grégoire XIII n'avoit pas ſu réprimer. Quand la ſévérité des Edits & la rigueur des ſupplices eurent diſſipé ces troupes de voleurs & d'aſſaſſins, Sixte-Quint porta ſucceſſivement ſes regards ſur toutes les parties de l'adminiſtration, & réforma les abus qui s'y étoient gliſſés. Tous ceux qui avoient commis des injuſtices & des vexations dans l'exercice de leurs charges, en furent dépouillés, ſans égard pour leur naiſſance & les prières de leurs parens. Quelques-uns même ne purent éviter le juſte châtiment qu'ils méritoient. L'ordre étant établi, & les divers emplois confiés à des hommes capables de faire honneur au choix du Souverain,

Souverain, Sixte-Quint ſe livra tout entier à l'exécution des grands projets qu'il avoit conçus. Sa paſſion étoit d'immortaliſer ſon règne, par tout ce qui pouvoit en rendre le ſouvenir durable & glorieux. Nous étendrions cet article au-delà des bornes où nous devons nous renfermer, ſi nous voulions parler de tout ce qu'il fit pour embellir Rome, & la remplir de monumens propres à tranſmettre ſon nom aux âges les plus reculés. Mais nous ne pouvons oublier, parmi les entrepriſes de ce genre, qui ſont en ſi grand nombre, le travail immenſe qu'il ordonna pour tirer de terre, & placer ſur une baſe proportionnée, le fameux obéliſque que l'Empereur Caligula avoit fait conduire d'Egypte à Rome. Il donna la conduite de cette entrepriſe au Chevalier Fontana, célèbre Ingénieur. Des machines d'une invention nouvelle furent employées à l'exécution de ce grand ouvrage, avec un nombre prodigieux d'ouvriers de toute eſpèce. Une autre belle entrepriſe de ce Pape, eſt l'aqueduc qu'il fit conſtruire dans une longueur de vingt-mille pas, pour conduire l'eau ſur le Mont-Quirinal qui en manquoit abſolument. Les

XVI. SIÈCLE.

XVI. SIÈCLE.

connoiſſeurs comparent ce travail à tout ce que l'antiquité a produit de plus admirable en ce genre. Le détail des édifices qu'il fit conſtruire ou réparer pour l'embelliſſement ou l'utilité de Rome, nous conduiroit trop loin.

La légiſlation, les inſtructions civiles, les diverſes branches du Gouvernement, les beaux arts & les ſciences, Sixte embraſſoit tout de ce coup d'œil vaſte & sûr qui n'appartient qu'au génie. Tout ce qu'il imaginoit, tout ce qu'il faiſoit exécuter, portoit un caractère de grandeur, dont on eſt encore frappé, en conſidérant les monumens de ſon règne. On eſt étonné, quand on penſe qu'un homme, ſorti de la pouſſière, & conduit au plus haut degré de puiſſance, par une chaîne d'événemens preſqu'incroyables, bien loin d'être ébloui de ſon élévation, ſe ſoit montré ſi ſupérieur à ſa fortune, par la force de ſon génie & la ſublimité de ſes penſées. Il ſe plaiſoit à jetter les yeux ſur toutes les époques de ſa vie, & à parcourir tous les degrés par où il avoit paſſé depuis l'état le plus vil, pour arriver à la première dignité du monde chrétien. La France pourroit lui reprocher d'avoir employé

ſon autorité à fomenter les troubles qui la déſoloient. Mais il eſt aſſez vraiſemblable que ſa conduite, à cet égard, n'eut d'autre motif que la politique. L'eſtime dont il étoit pénétré pour Henri IV, & la juſtice qu'il rendoit aux belles qualités de ce grand Prince, qu'il étoit plus en état d'apprécier que tout autre, nous font aſſez connoître le fonds de ſes ſentimens. Henri, de ſon côté, le diſtinguoit des autres Souverains, qui règnoient alors dans l'Europe. Les hommes de cette claſſe ſont faits pour ſe juger mutuellement, & pour fixer d'avance le rang qu'ils doivent occuper dans l'opinion de la poſtérité. Sixte-Quint mourut au mois d'Août 1590, après avoir tenu le Saint-Siège un peu plus de cinq ans. Il étoit âgé de ſoixante-neuf ans. On ſoupçonna ſa mort de n'être pas naturelle. Il le crut lui-même, & il emporta cette funeſte penſée dans le tombeau. Quoique Sixte-Quint eût fait des dépenſes auxquelles les plus riches Souverains auroient eu peine à ſuffire, il laiſſa un tréſor eſtimé plus de cinq millions d'or. Ses ſucceſſeurs y ont ſouvent puiſé dans les divers beſoins de l'Etat.

XVI. SIÈCLE.

XVI. SIÈCLE.

Les trois Papes qui vinrent après Sixte-Quint, ſont Urbain VII, Grégoire XIV & Innocent IX. Ils ne firent que paroître, & leurs Pontificats réunis ne durèrent que deux ans. Celui de Clément VIII, termina ce ſiècle, & s'étendit juſqu'à la cinquième année du ſuivant. L'action la plus remarquable de ce Pape, fut la réconciliation d'Henri IV avec le Saint-Siège. A l'exemple de Grégoire XIV, il s'étoit d'abord déclaré contre ce Prince, & avoit embraſſé avec chaleur les intérêts de Philippe II. Mais il ſut bientôt faire un juſte diſcernement du Monarque Eſpagnol & du Prince François. Il reconnut que celui-ci mettoit autant de grandeur d'ame & de noble franchiſe dans ſa conduite, que l'autre y mettoit de tromperie & d'artifice. C'en fut aſſez pour le déterminer à donner toute ſon eſtime à un Roi qui honoroit le Trône par les qualités héroïques que l'univers admiroit en lui, & l'humanité par ſes vertus. Les fameuſes Congrégations établies pour terminer la diſpute qui s'étoit élevée entre deux Ordres célèbres, ſur les matières épineuſes de la prédeſtination & de la grace, ont commencé ſous le

Pontificat de Clément VIII. Mais ce sujet appartient à l'hiſtoire du XVIIe. siècle. Nous l'y renvoyons, pour n'en point couper le récit, & pour ſuivre la règle que nous nous ſommes preſcrite de préférer l'ordre des choſes à celui des tems.

ARTICLE VI.

Héréſie de Luther. Ses commencemens & ſes progrès juſqu'à la fin de ce ſiècle.

LORSQUE Jules II formoit le beau projet de rebâtir l'ancienne Baſilique du Vatican, & qu'il faiſoit publier dans toute la chrétienté des Indulgences pour ceux qui contribueroient de leurs aumônes à la reconſtruction de cet édifice, il ne prévoyoit pas qu'une entrepriſe dont il ſe promettoit beaucoup de gloire, coûteroit bientôt à l'Egliſe Romaine une partie des régions ſur leſquelles ſon autorité s'étendoit. Cependant c'eſt au règne de ce Pontife qu'il faut remonter, pour trouver le premier germe de l'étonnante révolution, qui, dans le cours

XVI. SIÈCLE.

du XVIe. siècle, enleva au Catholicisme une moitié de l'Allemagne, l'Angleterre, deux Royaumes du Nord, la Hollande, une partie de la Suisse & plusieurs autres Pays moins considérables. Jules II avoit fait de grandes dépenses dans les guerres qu'il avoit entreprises, sous prétexte de conserver ou de recouvrer les domaines de l'Eglise, & réellement par une inclination décidée pour les expéditions militaires. Léon X, son successeur, acheva d'épuiser les finances, pour satisfaire ses goûts & entretenir le luxe de sa Cour. Les fonds consacrés par la pieuse libéralité des Fidèles, à la construction de la nouvelle Eglise de Rome, étoient pour l'un & pour l'autre une mine abondante, une ressource précieuse, dont le dernier sur-tout se proposa de pousser le produit aussi loin qu'il pouvoit aller. Les Indulgences étoient le canal par où l'or, tiré de cette mine, étoit porté dans les coffres du Pontife. La distribution, ou, pour employer le terme propre, la vente des Indulgences étoit confiée aux Religieux mendians, & les querelles qui s'élevèrent entre ces Religieux dans l'exercice d'un emploi où il étoit si difficile qu'il ne se

gliſsât pas de grands abus, firent éclorre l'héréſie la plus téméraire dans les principes, & la plus funeſte dans ſes ſuites, de toutes celles qu'on avoit déjà vu naître en Europe. XVI. SIÈCLE.

Martin Luther, Religieux Auguſtin, en fut l'auteur. Il naquit à Iſlèbe, village du Comté de Mansfeld, dans la haute Saxe, en 1483. Son père travailloit aux mines; ce qui prouve que ſa fortune étoit médiocre, de méme que ſa condition. Cependant il ne négligea point l'éducation de ſon fils, qui annonçoit de l'eſprit & des talens. Le jeune Luther, ayant fait ſes premières études avec ſuccès, à Magdebourg, à Eiſenac & à Erford, ſe deſtinoit à la Juriſprudence. Mais la foudre ayant tué à ſes côtés un de ſes amis avec lequel il ſe promenoit à la campagne, il fut ſi frappé de cet accident, qu'il fit vœu d'embraſſer l'état religieux. Il entra dans l'Ordre des Auguſtins à l'âge de vingt-deux ans; &, pour ſatisfaire aux obligations de ce nouvel état, il étudia la Théologie, & ſe prépara au miniſtère de la prédication. Les progrès qu'il y fit, furent brillans & rapides. Ils lui procurèrent une chaire de Théologie

XVI. SIÈCLE.

dans l'Univerſité de Witemberg, nouvellement fondée. Ce fut alors que, s'étant mis à lire les ouvrages de Wiclef, de Jean Hus & de Jerôme de Prague, il ſe pénétra de leurs principes, & conçut un grand mépris pour les Théologiens ſcholaſtiques. Son eſprit étoit trop vif & ſon caractère trop impétueux pour qu'il pût être le maître de tenir longtems ſes ſentimens cachés. Il les faiſoit paroître lorſqu'il en trouvoit l'occaſion, mais il n'oſoit encore dévoiler tous les ſecrets de ſon ame. On peut donc croire que ſi la querelle de ſon Ordre avec les Dominicains, au ſujet des Indulgences, ne lui avoit pas fourni une occaſion naturelle de s'élever contre l'Egliſe Romaine, il en auroit ſaiſi une autre, ou même qu'il l'auroit fait naître. Nous en avons pour preuve les thèſes publiques qu'il ſoutint en 1516, & dans leſquelles il déclama vivement contre les opinions des Théologiens ſcholaſtiques; opinions qui n'avoient la plupart d'autre but que d'appuyer la doctrine & les pratiques de l'Egliſe Romaine.

Ce fut en 1517 que Luther, excité, dit-on, par ſes Supérieurs, commença

contre les Dominicains, la guerre qui causa tant de ravages en si peu de tems. Léon X, magnifique, libéral, mais sans règle & sans économie dans sa dépense, fit publier une nouvelle Bulle d'Indulgences dans tous les Pays soumis au Saint-Siège, où ce moyen d'amasser beaucoup d'argent, sans paroître charger les Eglises, avoit si bien réussi à la plupart de ses prédécesseurs. Mais ne ménageant pas plus cette ressource que les autres parties de ses revenus, Léon donnoit à différentes personnes qu'il vouloit gratifier, les sommes que les Indulgences devoient produire dans certaines Provinces. La Saxe & quelques autres contrées d'Allemagne furent le partage de sa sœur. Elle en fit une ferme; c'étoit l'usage de tous ceux à qui ces sortes de graces étoient accordées, & les Dominicains se chargèrent de la faire valoir. Ces Fermiers, Prédicateurs de l'Indulgence, avoient à leur tête un Religieux Allemand, nommé Tetzel, homme hardi, d'un zèle peu mesuré, mal instruit des règles de l'Eglise, & peu délicat sur les moyens de faire fructifier le talent qui lui étoit confié. Ceux qui

XVI. SIÈCLE.

XVI. SIÈCLE.

le ſecondoient, n'étoient ni plus éclairés, ni plus prudens. Pluſieurs même étoient vicieux, débauchés, buvant & jouant dans les cabarets, d'une manière peu convenable à leur état, & au miniſtère qu'ils exerçoient. Ils exagéroient la vertu des Indulgences; ils ſe ſervoient de comparaiſons indécentes pour en faire ſentir l'efficacité, ſuivant leur façon de la concevoir, & l'on pouvoit conclure de leurs diſcours que toutes les vertus chrétiennes, toutes les œuvres ſatisfactoires ceſſoient d'être néceſſaires & utiles à ceux qui, pour une ſomme modique, ſe procuroient le bienfait ineſtimable de l'Indulgence.

Il en falloit beaucoup moins pour fournir à un homme tel que Luther, la matière des déclamations les plus vives. Il prêcha, il écrivit contre les Promoteurs & les Collecteurs des Indulgences. Il publia des thèſes, dans leſquelles, en attaquant les abus, il ne ménageoit pas l'autorité qui auroit dû les réprimer, & qu'il accuſoit de les maintenir par le motif d'une cupidité qui ne connoiſſoit plus de bornes. Les Dominicains répondirent, & les Théologiens, maltraités par leur adverſaire, faiſant cauſe com-

mune avec eux, vinrent à leur ſecours. La querelle s'engageoit, & les eſprits s'échauffoient, ſans qu'on en prévît les ſuites. On confondoit cette diſpute avec celles qui retentiſſoient ordinairement dans les écoles. Rome y faiſoit peu d'attention, & Léon X, tout occupé de ſes projets, de ſes amuſemens, regardoit avec mépris la mauvaiſe humeur d'un Moine Allemand, qui, du fond de ſon cloître, lançoit contre ſa perſonne & ſon pouvoir des traits qui ne l'atteignoient pas. Cependant ce Moine étoit le plus redoutable ennemi qui ſe fût encore élevé contre les Pontifes; & bientôt ces traits qu'il paroiſſoit rejetter au hazard, devoient faire à l'Egliſe une plaie large & profonde, que le tems même ne guériroit pas.

XVI. SIÈCLE.

Luther, irrité par la contradiction, ſortit tout-à-coup des bornes ordinaires d'une diſpute théologique. Non content d'humilier ſes adverſaires, de les décrier, de peindre leur conduite & leurs mœurs de manière à les couvrir d'opprobre, & à leur enlever toute confiance dans le public, il entra plus avant dans la diſcuſſion des objets qui avoient donné lieu à ſes premières attaques. Il

XVI. SIÈCLE.

examina la nature des Indulgences, & celle du pouvoir d'où elles émanoient. Les Indulgences étant le ſupplément des œuvres ſatisfactoires par leſquelles on doit expier les péchés commis, même après en avoir obtenu la rémiſſion, & leur efficacité n'ayant d'autre principe que celle des mérites infinis de Jeſus-Chriſt; ce premier pas le conduiſit à examiner enſuite comment s'opère la juſtification du pécheur, & comment les bonnes œuvres qu'on pratique après le recouvrement de la grace, ſont capables de ſatisfaire à la Juſtice divine, & peuvent tenir lieu des peines dues au péché. Delà, par une ſuite naturelle, il paſſa comme néceſſairement, à d'autres matières étroitement liées avec celles qu'il avoit déjà tâché d'approfondir. Il examina donc encore la nature de la grace, & ſa manière d'agir ſur le cœur humain; les Sacremens qui ſont les canaux par où la grace ſe communique aux ames; le miniſtère ſpirituel établi dans l'Egliſe, pour la diſpenſation de tout ce qui intéreſſe la Société religieuſe; enfin, les loix, la diſcipline & le gouvernement de cette même Société. Ainſi l'enchaînement des objets entraîna de proche

en proche cet esprit curieux & téméraire à discuter successivement tous les points de la Doctrine Catholique. Tels sont les dégrés par lesquels ce Patriarche des nouveaux Réformateurs parvint à former le système nouveau de Religion, qu'il substitua aux vérités que l'Eglise enseignoit, lorsqu'il commença à dogmatiser, & qu'elle avoit toujours enseignées jusqu'à cette époque.

Dans l'examen que Luther avoit fait des dogmes & des points de Doctrine qui en découlent, il avoit laissé à l'écart le témoignage des Pères, les monumens de la tradition, les décisions des Conciles, l'enseignement perpétuel & constant de l'Eglise; en un mot, toutes les preuves de fait, tous les titres authentiques qui garantissent aux Catholiques de chaque siècle, que leur foi est celle des âges précédens, en remontant jusqu'aux Apôtres, & à Jesus-Christ même. Il n'avoit pris d'autre règle que l'Ecriture, pour discerner les vérités qui appartiennent à la foi des fausses doctrines que les hommes ont inventées, & d'autre juge que la raison, pour choisir entre les différens sens dont l'Ecriture est susceptible. Delà ce mépris superbe & injurieux,

XVI. SIÈCLE. qu'il affectoit pour les Pères, les Conciles, les Jugemens doctrinaux, les Théologiens, les Docteurs de tous les tems, sans en excepter S. Thomas, & ceux dont l'autorité avoit toujours été plus respectée dans l'Eglise. Nous verrons, sans sortir de ce siècle, dans quels écarts monstrueux cette route, ouverte par Luther, a conduit ceux qui s'y sont engagés après lui.

Luther, en entrant dans cette carrière pleine d'écueils, ignoroit lui-même quel en seroit le terme. Elle s'étendit à mesure qu'il s'y avança; mais, quoiqu'il fût du nombre de ces esprits audacieux, intrépides, que rien n'étonne, & qui semblent acquérir de nouvelles forces en luttant contre les obstacles qu'ils rencontrent, peut-être auroit-il été effrayé, si, dès le commencement, il eût vu d'un seul coup d'œil tout l'espace qu'il auroit à parcourir & toutes les difficultés qu'il lui faudroit surmonter. Son système théologique ne fut d'abord qu'un amas d'idées confuses & d'assertions isolées qui n'étoient pas liées entr'elles, comme dans le système catholique, dont toutes les parties se tiennent les unes aux autres par des rapports intimes, qui forment un ensemble si étroitement lié, qu'on n'en

peut rien détacher ſans détruire l'unité d'où dépend toute ſa force. Le Profeſſeur de Wirtemberg, marchant d'abord au hazard, & ne prévoyant pas tous les changemens qu'il ſeroit bientôt forcé de faire dans le dogme & dans le culte, pour ne point retourner ſur ſes pas, ne mit au jour que l'une après l'autre, les diverſes opinions dont la totalité forma le corps de doctrine adopté par la Secte dont il fut le Chef. Or, ce corps de doctrine, tiſſu d'un grand nombre d'aſſertions qui ne s'enchaînent pas les unes aux autres, embraſſe pluſieurs principes qu'il eſt néceſſaire d'expoſer en peu de mots, pour en donner une idée juſte & préciſe.

XVI. SIÈCLE.

1°. Quoique Luther ait ſappé tour-à-tour tous les fondemens de la Foi, à meſure que le ſuccès de ſes attaques le rendoit plus hardi; c'eſt néanmoins ſur la doctrine des Indulgences, qu'il poſa la baſe de tout ſon ſyſtême par les fauſſes conſéquences qu'il en tira. Les Indulgences, ſuivant les Catholiques, tirant toute leur vertu des mérites de Jeſus-Chriſt, & l'efficacité des Sacremens n'ayant pas elle-même d'autre principe, Luther conclut que l'imputation des

XVI. SIÈCLE.

mérites de Jesus-Christ constituoit l'essence de la justice chrétienne. Ainsi ce fut en partant de la vérité, qu'il se précipita dans l'erreur.

2°. L'imputation des mérites de Jesus-Christ faisant passer le pécheur à l'état de la justice, & la justice elle-même n'étant autre chose que cette imputation, il faut que cette imputation, d'où dépendent la grace sanctifiante & le salut, s'opère par une voie sûre, universelle, indépendante de tout ministère extérieur. Or, cette voie, c'est la Foi. Il suffit donc de croire qu'on est justifié, pour l'être en effet. Plus cette Foi est ferme, plus la justification est certaine. Tant que l'on conserve cette Foi, on est inébranlable dans la justice; & ce n'est qu'en perdant cette Foi qu'on perd la justice.

3°. Les Sacremens n'ont par eux-mêmes aucune force, aucune vertu. Ils n'ont été institués que pour nourrir la Foi. C'est leur destination, leur unique fin. S'ils conféroient la grace, s'ils opéroient ou accroissoient la justice, comme le croient les Catholiques, la Foi seroit dépouillée de son efficacité. Il n'y en a que trois dont on voit clairement l'inf-

titution dans l'Ecriture; le Baptême, la Cène & la Pénitence : on n'en doit donc pas admettre un plus grand nombre. XVI. SIÈCLE.

4°. La Foi étant la ſeule voie de parvenir à la juſtice, & l'imputation des mérites de Jeſus-Chriſt, le ſeul moyen efficace qui la confère; il s'enſuit que les bonnes œuvres ſont inutiles, que la pénitence conſiſte uniquement dans le changement de vie; qu'il n'y a point de peines à ſubir après la mort dans un état mitoyen entre la béatitude & la damnation; que la prière pour les morts eſt une invention moderne; la Confeſſion particulière & articulée en eſt une autre.

5°. Il ſuit du même principe, que les Miniſtres des Sacremens n'ont aucun pouvoir ſpécial, aucun caractère qui les diſtingue des autres membres de la Société chrétienne. Tout leur miniſtère ſe réduit à déclarer que les péchés ſont remis à ceux qui, ayant la Foi, reçoivent d'eux les Sacremens. C'eſt donc par uſurpation que le Clergé de l'Egliſe Romaine s'eſt attribué le miniſtère ſpirituel, & qu'il a prétendu avoir une puiſſance d'ordre pour en exercer les fonctions. Cette conſéquence eſt ſans doute ce qui a procuré à Luther un ſi

XVI. SIÈCLE.

grand nombre de partisans, puisqu'en renversant la Hiérarchie, elle détruit du même coup les prérogatives du Clergé, son autorité, son droit aux biens temporels qui lui sont affectés; & en même-tems, les loix ecclésiastiques, la discipline, le célibat, le jeûne, l'abstinence, les peines canoniques, les censures, &c.

6°. Un autre principe du système de Luther, c'est que Dieu opère tout dans l'ame qu'il justifie par la Foi, de sorte que la volonté humaine demeure absolument passive sous l'empire de la grace, & qu'elle n'agit relativement au salut, ni par coopération, ni même par consentement. D'où il suit que le libre-arbitre a perdu toutes ses forces; que la volonté n'est point dans l'homme une faculté active pour le bien, que la grace est toujours efficace, irrésistible, nécessitante; que la prédestination est absolue, soit pour la gloire, soit pour la réprobation, & que ses effets sont inévitables, &c. Mais Luther corrigeoit ce qu'une pareille doctrine a de dur & d'effrayant, par ses autres principes sur la justification & l'efficacité de la Foi. Dès qu'il suffit de croire qu'on est juste, pour l'être en effet, & qu'on ne perd

jamais la juſtice, tant qu'on a cette Foi, il eſt évident que la nullité du libre arbitre, l'infaillible exécution des décrets divins, & la force invincible de la grace, n'ont plus rien qui doive alarmer. XVI. SIÈCLE.

7°. Luther tiroit encore de ce principe deux autres conſéquences plus éloignées : de ce que Dieu fait tout dans l'homme ſans coopération & ſans concours du côté de l'ame rendue juſte par la ſeule imputation des mérites de Jeſus-Chriſt, & aſſurée de poſſéder la juſtice par la Foi qu'elle en a, il concluoit que l'interceſſion des Saints, telle que les Catholiques la croient, eſt injurieuſe à Jeſus-Chriſt, en ce qu'elle ſuppoſe que ſes mérites ſont inſuffiſans, & qu'ils ont beſoin d'être ſuppléés par ceux des Saints. Il inféroit encore delà, que les Meſſes privées ſont une autre injure faite à Dieu & à Jeſus-Chriſt, en ce qu'elles ſont régardées par les Catholiques comme des ſources de grace.

8°. Le réſultat de toute cette doctrine, fut d'abolir la Meſſe, la plupart des cérémonies du culte extérieur, les Sacremens, à l'exception de trois, la Confeſſion, le jeûne, l'abſtinence, le culte des Saints, la prière pour les Morts,

le célibat, les vœux de Religion, &c. On conserva quelques parties de la Liturgie, mais sous une forme nouvelle; le dogme de la présence réelle de Jesus-Christ dans l'Eucharistie, mais altéré par celui de l'impanation; enfin, quelques dégrés de la Hiérarchie qui subsiste encore dans les Eglises Luthériennes, mais avec des modifications qui ne sont pas les mêmes par-tout. Tous ces changemens ne se firent pas à la fois : un coup porté à l'ancien culte, en attiroit un autre, & celui-là un autre encore, de manière que les Sectateurs de Luther ne furent en état de produire leur système religieux, avec le plan de culte & de police propre à leur Communion, que dans la diète d'Ausbourg, tenue en 1530. C'est l'assemblage de ces opinions & de ces innovations, que ces nouveaux Sectaires ont honoré du beau nom de Réforme.

XVI. SIÈCLE.

On voit, par ce court exposé, que toute la doctrine de Luther tient à celle de l'Eglise Catholique sur la nature & la vertu des Indulgences; & que c'est en défigurant cette doctrine, en s'en formant une idée peu exacte, en l'altérant par les fausses inductions qu'il

en a tirées, que ce Novateur eſt parvenu à raſſembler les élémens de ce ſyſtême monſtrueux d'erreurs mal aſſorties, dont il eſt ſi difficile de marquer l'enchaînement & les rapports. XVI. SIÈCLE.

A peine Luther eut-il commencé à déclamer contre l'Egliſe Catholique, à cenſurer librement ſa doctrine, ſon culte, ſes cérémonies, la conduite de ſes Paſteurs, & l'uſage qu'ils faiſoient de leur autorité, qu'il ſe vit un grand nombre de partiſans. L'Allemagne & les contrées voiſines étoient remplies d'une multitude d'Hérétiques cachés, reſtes épars des Sectes que les Croiſades & les rigueurs de l'Inquiſition avoient diſperſées. Il s'y trouvoit auſſi beaucoup de Catholiques attachés à l'ancienne Foi, mais ébranlés dans leur ſoumiſſion à l'Egliſe & à ſes Paſteurs, par les ſcandales dont ils étoient témoins. Les premiers ſaiſirent avec empreſſement l'occaſion de ſe réunir ſous un Chef qui paroiſſoit avoir les mêmes ſentimens de haine contre le Clergé qui les avoit pourſuivis, & maltraités avec tant de ſévérité. Les ſeconds déja chancelans, & qui gémiſſoient de voir les abus croître, s'enraciner, ſans que ceux qui

XVI. SIÈCLE.

pouvoient les détruire, ſongeaſſent à leur oppoſer une forte digue, ſe laiſſerent ſéduire par l'eſpérance d'une réforme qu'ils deſiroient vivement. Les uns & les autres, pouſſés par différens motifs, ſe rangerent en foule ſous les drapeaux du nouvel Apôtre.

Alors on ſentit à la Cour de Léon X, qu'il s'agiſſoit de quelque choſe de plus important, que d'une rivalité des Moines & d'une querelle entre Théologiens. Ce Pape ſortit de ſon indifférence, & craignant les ſuites des mouvemens que la nouvelle doctrine excitoit en Allemagne, il ſongea tout de bon à les prévenir. Le meilleur moyen eût été ſans doute de remédier aux abus qui fourniſſoient à Luther & à ſes adhérens leurs argumens les plus forts, & de travailler à cette réforme, que l'on demandoit depuis ſi long tems, & que le Docteur de Wirtemberg alloit entreprendre ſans miſſion, ſur un plan qui tendoit à tout détruire, au lieu qu'il falloit ſe propoſer de conſerver & d'augmenter le bien, en déracinant le mal. Léon prit d'abord les voies de douceur, pour ne point effaroucher un eſprit audacieux, qui paroiſſoit diſpoſé à mécon-

noître l'autorité, ſi elle ſe montroit armée de la foudre, & qui étoit déja redoutable par le nombre de ſes partiſans. Mais, ſoit que les Miniſtres employés par ce Pontife, à gagner cet homme dangereux, ne fuſſent pas d'un caractère propre à bien remplir ſes vues, ſoit que le Novateur fût déja décidé à lever l'étendard du Schiſme, on ne put obtenir de lui une rétractation dont la demande lui parut injuſte, à moins qu'on ne l'eût préalablement convaincu d'erreur par l'Ecriture, qui étoit, ſelon lui, l'unique ſource de la vérité, l'unique règle de la Foi.

XVI. SIÈCLE.

La négociation n'ayant point réuſſi, & Luther ayant fait afficher un placard, contenant un acte d'appel du Pape mal informé, au Pape mieux informé; Léon X donna contre lui, en 1520, une Bulle, par laquelle, après avoir condamné ſa doctrine, & ordonné que ſes livres ſeroient brûlés, il le déclara lui-même Hérétique, & le retrancha de la Communion du ſaint Siège, s'il ne ſe rétractoit pas dans un terme qui lui étoit marqué. Les erreurs de Luther ſont expoſées dans cette Bulle, & réduites à quarante-une propoſitions. Le Pape les condamna

XVI. SIECLE.

toutes enſemble, & ſans appliquer à chacune la qualification particulière dont elle étoit ſuſceptible. Cependant la plupart des erreurs contenues dans ces propoſitions, étoient fort ſubtiles & tenoient à des matières abſtraites, qui ne pouvoient être entendues que des Théologiens les plus habiles. Mais Léon X crut devoir ſuivre dans cette occaſion, l'exemple du Concile de Conſtance, qui en avoit uſé de même dans la condamnation des articles tirés des Ecrits de Wiclef & de Jean Hus. Lorſque la Bulle de Léon X fut parvenue en Allemagne, Luther ne garda plus de meſures. Il ſe ſervit du crédit qu'il avoit ſur l'Electeur de Saxe, imbu de ſes erreurs, pour faire brûler à Wirtemberg la Bulle qui flétriſſoit ſa doctrine. Cette action hardie, qui étoit l'effet de ſon emportement & de ſa vengeance, lui donna de nouveaux partiſans, & lui attacha de plus en plus ceux qui avoient déja embraſſé ſes erreurs. On ſentit qu'après un pareil coup, il n'y avoit plus à craindre qu'il fît la paix avec le Pape; & tous ces anciens Sectaires, à qui Rome étoit odieuſe, épousèrent ſa querelle & fortifièrent ſon parti.

Mais

Mais un autre orage s'éleva contre lui. L'Empereur Charles-Quint voyant les progrès de la nouvelle doctrine, & craignant qu'il ne s'allumât, en Allemagne, une guerre de Religion, pareille à celle qui avoit déſolé la Bohême au ſiècle précédent, aſſembla une Diète à Worms, en 1521, pour éteindre ce nouvel incendie, avant qu'il fût devenu plus violent. Luther fut cité à cette Diète & il y comparut. Mais ayant vu que la délibération ne prenoit pas un tour favorable pour lui, il s'évada ſecrétement; & l'Electeur de Saxe qui le protégeoit, le fit conduire en lieu de ſûreté. Le décret de la Diète, propoſé par l'Empereur, & accepté par le plus grand nombre des Votans, malgré la répugnance ſecrète de pluſieurs qui penſoient comme le moine Saxon, par conviction ou par intérêt, déclaroit Luther notoirement hérétique, défendoit à tout Prince ou Membre de l'Empire, de lui donner retraite, ordonnoit même de le pourſuivre & de l'empriſonner, ſi, dans l'eſpace de vingt-un jours, il ne rétractoit pas ſes erreurs. Mais ce décret ne fut point exécuté. Luther reparut au bout de quelque tems.

XVI. SIÈCLE.

plus audacieux, plus emporté qu'il ne
XVI. s'étoit encore montré. Ainſi l'héréſie
SIÈCLE. quoique naiſſante, & ne formant pas encore une Secte réunie en Corps de Société, brava les deux Puiſſances armées pour la détruire.

Luther étant ſorti de ſon aſyle, & revenu à Wirtemberg, l'Univerſité de cette ville ſe déclara ouvertement pour ſa doctrine. Les Magiſtrats firent la même choſe. On abolit la Meſſe; on ſupprima une partie du rit & des cérémonies qui étoient en uſage auparavant. On ouvrit les Monaſtères de l'un & de l'autre ſexe, & on déclara ceux & celles qui les habitoient, libres de leurs engagemens. Le reſte de la Saxe & pluſieurs Etats de la baſſe Allemagne ſuivirent cet exemple. Alors Luther prit le titre d'*Eccléſiaſte*, ou de Prédicateur par excellence. Il prétendoit que ceux de Prophète, d'Evangéliſte & d'Apôtre ne lui étoient pas moins dus, & que Jeſus-Chriſt ne le déſavoueroit pas, s'il ſe les attribuoit. Il aſſuroit que ſa miſſion étoit ſurnaturelle & divine, & il en donnoit pour preuve la rapidité ſurprenante avec laquelle ſa doctrine ſe répandoit, ſans qu'il employât

aucun moyen violent pour la faire recevoir. Il quitta l'habit religieux en 1524, & l'année ſuivante, il épouſa publiquement Catherine de Bore, Religieuſe, dont il eut trois enfans qui ont perpétué ſa poſtérité juſqu'à nos jours. Depuis qu'il ſe fut ouvertement révolté contre l'Égliſe, le ton de ſes diſcours & de ſes écrits, fut celui de l'emportement & de la rage la plus furieuſe. Il prodiguoit au Pape les noms de chien enragé, de loup dévorant, d'Antechriſt, d'aſſocié du diable, & mille autres que ſa haine envenimée lui ſuggéroit. Il appelloit Rome Babylone ; il étendoit cette odieuſe dénomination à toute l'Egliſe Catholique, & il annonçoit la chûte prochaine du Trône Pontifical. Aucun Chef de Secte ne s'étoit encore porté à de ſi grands excès de fureur & d'acharnement contre le Saint-Siège. Cependant ce même homme qui ſe déchaînoit avec tant de violence contre l'autorité du Souverain Pontife, exerçoit dans ſon parti le deſpotiſme le plus abſolu, & s'attribuoit tous les droits qu'il refuſoit au Chef de l'Egliſe. Il inſtituoit & deſtituoit arbitrairement les Miniſtres ; il jugeoit définitivement toutes les conteſ-

XVI. SIÈCLE.

XVI. Siècle.

tations ; il réprouvoit toutes les penſées qui n'étoient pas conformes à ſa doctrine ; il exigeoit une ſoumiſſion ſans bornes, & vouloit que toutes ſes déciſions fuſſent reçues comme des oracles. Ce qu'il y a d'extraordinaire, c'eſt qu'il ne prenoit pas ſeulement cet empire ſur les ignorans & les hommes du peuple, mais encore ſur les Gens de lettres, les Savans, & même ſur des perſonnes plus habiles que lui dans toutes les ſciences, & d'un eſprit plus fin, plus délié dans la conduite des affaires. On ne peut expliquer cette eſpèce de phénomene que par l'aſcendant que ſavent prendre les imaginations fortes & ardentes, & par le pouvoir qu'elles ont de communiquer leur feu & leur énergie aux autres. Ces imaginations ne peuvent être mieux comparées qu'à des torches allumées qui tranſmettent la flamme à toutes les mèches qui les approchent. Auſſi n'y a-t-il rien de plus à craindre que ces imaginations vives & contagieuſes, quand elles ſe trouvent dans des hommes voués à l'erreur, & capables de tout entreprendre pour accréditer l'impoſture.

Adrien VI & Clement VII qui parvinrent ſucceſſivement à la Papauté,

après la mort de Léon X, ne purent voir sans alarmes les étonnans progrès de l'hérésie, l'audace effrénée de Luther, & l'enthousiasme de ceux qu'il avoit séduits. Ils engagèrent l'Empereur Charles-Quint à déployer toute son autorité dans les Diètes de l'Empire, pour faire exécuter le décret dressé dans celle de Worms. Ce Prince l'entreprit avec cette politique adroite & ces moyens habilement conduits qu'il savoit employer, lorsqu'il vouloit réussir. Mais il échoua malgré tous ses talens, à Nuremberg, à Spire, à Ausbourg. Ses tentatives ne servirent qu'à lui persuader que le Luthéranisme étoit déja devenu une Secte formidable & peut-être indestructible, tant par le nombre que par la qualité & la puissance de ceux qui l'avoient embrassée. Il sentit même la nécessité d'user de ménagement avec des hommes disposés à n'en point garder; & la résistance qu'il éprouva, lui persuada que dans le dégré de chaleur où se trouvoient les esprits, le moindre choc pouvoit exciter un embrasement général en Allemagne. Charles espéroit néanmoins qu'en multipliant les Assemblées où les Docteurs des deux partis, étant à portée de

XVI. SIÈCLE.

XVI. SIÈCLE.

s'expliquer & d'éclaircir leurs difficultés, on parviendroit insensiblement à se rapprocher. C'étoit le but des Diètes fréquentes & nombreuses qu'il convoquoit. Il fut arrêté dans l'une de ces Assemblées, que l'unique moyen d'appaiser les troubles qui s'étoient élevés en Allemagne, au sujet de la Religion, étoit la convocation d'un Concile général & libre, où les Théologiens de la Réforme, & ceux de l'ancienne Eglise, pussent discuter à loisir les matières sur lesquelles ils étoient partagés ; & qu'en attendant chacun auroit la liberté de vivre dans la communion qu'il avoit préférée, sans que personne osât le troubler.

Tel étoit l'Etat des choses, lorsque l'Empereur entreprit de faire revivre le Décret de Worms, dans la Diète assemblée à Spire en 1529. Il y fit dresser un Réglement pour restreindre la liberté de conscience dont les Novateurs se prévaloient. Mais les Princes Luthériens & les Députés des villes qui avoient embrassé la Réforme, firent une protestation légale & authentique contre ce nouveau Décret. C'est delà que les Sectateurs de Luther & les autres Héréti-

ques ſortis d'eux, ont pris le nom de Proteſtans, qu'ils ſe ſont donné eux-mêmes pour en éviter de plus odieux. Le but des Réformés étoit de ſe faire conſidérer comme un Corps autoriſé par les Loix, & ayant dans l'Empire la conſiſtance d'une Société reconnue par les Etats de la Nation Germanique. Ainſi, pour ſoutenir cette première démarche, ils en firent une autre, non moins importante, à la Diète d'Ausbourg, en 1530. Ils y préſentèrent un écrit théologique, dans lequel ils expoſoient leurs ſentimens ſur le dogme & ſur le culte. C'étoit l'ouvrage de Mélanchton, le plus éloquent, le plus modéré de leurs Théologiens, & le plus fidèle diſciple de Luther. Cette confeſſion préſentée avec confiance par les Luthériens, fut unanimement rejettée par les Catholiques. Mélanchton, qui l'avoit dreſſée avec tout l'art capable de modifier & d'adoucir les nouveaux dogmes & le nouveau culte de la Réforme, en publia une Apologie où il déploya toutes les reſſources de ſon eſprit, de ſon éloquence & de ſon érudition. Les Luthériens ne ſéparent point ces deux piéces, dont la ſeconde ſert de commen-

XVI. SIÈCLE.

taire & de développement à la première.
XVI. C'eſt à l'une & à l'autre qu'il faut re-
SIÈCLE. courir, pour ſavoir exactement quelle eſt leur foi, leur diſcipline & la forme extérieure de leur culte.

Les Princes Proteſtans ne doutant point que l'intention de Charles-Quint, ne fût de les attaquer enfin à force ouverte, tinrent entr'eux une aſſemblée à Smalkalde, petite ville de Franconie, au mois de Janvier 1531. Ils y ſignerent une Ligue défenſive pour repouſſer par la force les attaques qu'on pourroit leur livrer. Les villes Luthériennes qui voulurent entrer dans la confédération, y furent reçues. On régla le contingent de Troupes que chaque membre de la Ligue ſeroit tenu de fournir pour la défenſe commune. Luther fut l'ame de cette entrepriſe. Il avoit enſeigné ſouvent, de vive voix & par écrit, qu'il n'eſt jamais permis de prendre les armes contre ſon légitime Souverain. C'étoit pour diſſiper les alarmes des Princes Catholiques, & les empêcher d'employer les voies de contrainte, contre ceux de leurs Sujets qui ſe déclaroient pour lui, qu'il avoit ſouvent inſiſté ſur cette maxime utile, dans le tems que

son parti étoit encore foible. Mais alors il changea de principes & de langage. Il y a, disoit-il, des circonstances particulières où l'on peut se défendre contre tout agresseur ; or, ajoutoit-il, nous sommes évidemment dans une de ces circonstances, puisqu'il s'agit de conserver la vraie Doctrine de l'Evangile, fondée sur la pure parole de Dieu. C'est ainsi que les vérités mêmes, devenues flexibles dans la bouche des Hérétiques, se plient au gré de leurs intérêts & de leurs passions.

XVI. SIÈCLE.

Peu de tems après, Luther étonna le Monde Chrétien, par une décision encore plus étrange. Le Landgrave de Hesse étoit un des plus zélés Protecteurs de la Réforme ; mais il s'en falloit bien qu'il ne vécût d'une manière conforme à la Doctrine du pur Evangile. Ce Prince étoit licencieux & déréglé dans ses mœurs. Il s'abandonnoit aux plus honteuses foiblesses, & quoiqu'il eût pour épouse une Princesse qui lui avoit donné plusieurs enfans, il entretenoit publiquement une Concubine dont il étoit éperdûment amoureux. Ce scandale faisoit beaucoup de bruit, & n'étoit propre qu'à déshonorer la

XVI. SIÈCLE.

prétendue Réforme, dans l'opinion de ceux qui l'avoient embraſſée, comme une Religion plus pure & plus parfaite. Il en rougiſſoit lui-même, quoique les nouveaux Docteurs n'oſaſſent lui en parler, eux qui déclamoient ſi hardiment contre les vices des Paſteurs, contre le Pape & l'Empereur même. Pour accorder l'honneur de ſa communion, & les remords de ſa conſcience avec ſa paſſion, le Landgrave imagina d'engager Luther & les principaux Théologiens de la nouvelle Egliſe, à lui accorder la permiſſion d'épouſer ſa Maîtreſſe, du vivant de la Princeſſe Chriſtine de Saxe, ſa femme. La demande du Prince jetta les Docteurs du pur Evangile dans un grand embarras. Comment condeſcendre aux déſirs du Landgrave, ſans décréditer la Réforme dans toute l'Europe, & ſans introduire la Polygamie dans tous les Etats où elle s'étoit établie? Mais auſſi, comment s'expoſer à perdre un Protecteur auſſi néceſſaire que le Prince de Heſſe, dans le tems où l'Empereur ſe préparoit à réunir toutes ſes forces pour écraſer la Réforme? Luther & ſes Diſciples les plus dignes de ſa confiance, s'aſſemblerent à Wirtemberg, pour délibérer ſur cette im-

portante affaire. Après avoir bien conſi-
déré les inconvéniens de la diſpenſe XVI.
& ceux du refus, les Docteurs crurent SIÈCLE.
avoir trouvé le moyen de tout concilier, en permettant au Landgrave d'épouſer ſecrétement celle qui poſſédoit ſon cœur, à condition que la Princeſſe de Saxe conſerveroit le titre de Landgrave, & jouiroit ſeule des honneurs attachés à ſon rang. En conſéquence de cette permiſſion, le Prince épouſa Marguerite de Saal; c'étoit le nom de cette ſeconde femme. Mais le ſecret ne put être ſi bien gardé, malgré les précautions priſes, pour que la choſe demeurât parfaitement cachée; on eut des ſoupçons de ce qui s'étoit paſſé, & comme c'eſt l'ordinaire dans ces ſortes de cas, les ſoupçons, fortifieés par mille circonſtances qu'on ne put dérober à l'œil pénétrant des curieux, ſe changèrent en certitude. Les Adverſaires de Luther ne laiſſerent pas échapper une ſi belle occaſion de faire retomber ſur lui & ſur les ſiens les traits ſatyriques qu'il n'avoit ceſſé de lancer contre eux. On publia des Ecrits où ſa complaiſance étoit déſignée par les noms qui lui convenoient. Il lui étoit difficile de ſe défendre. Sa reſſource fut

XVI. SIÈCLE.

donc uniquement de déclarer qu'il ne reconnoiſſoit d'autre Landgrave de Heſſe, que la Princeſſe Chriſtine de Saxe; équivoque miſérable, qui conſtatoit ſa honte, & qui avoit toute la force d'un aveu.

Luther ne ſurvécut pas long-tems au mariage ſcandaleux du Prince de Heſſe. Les Comtes de Mansfeld l'inviterent à ſe rendre auprès d'eux, pour terminer quelques différends qui s'étoient élevés entre ces Princes, au ſujet du partage de leur ſucceſſion. Sur cette invitation, il partit avec ſes trois fils & quelques amis. Arrivé à Iſlèbe ſa Patrie, il ſe ſentit attaqué d'une violente colique d'eſtomac. Une poudre qu'il prit dans du vin, parut le ſoulager; mais les douleurs ayant augmenté, il ne douta pas que ſa fin ne fût proche. Il exhorta ceux qui l'entouroient à redoubler de zèle pour le maintien de la Doctrine qu'il avoit enſeignée, & à réſiſter courageuſement aux efforts de l'Empereur & à l'autorité du Concile de Trente, qui travailloient par des moyens différens à la ruine de la Réforme. Il ne fit paroître aucun retour d'inquiétude ſur les événemens de ſa vie, & ne montra pas la plus légère crainte des Jugemens de Dieu:

au contraire, il témoigna qu'il avoit une ferme assurance de recevoir dans le Ciel la récompense de ce qu'il avoit fait pour épurer & rétablir la Religion. Il conserva cette effrayante sécurité jusqu'à son dernier moment. Il mourut le 18 Février 1546, âgé de soixante-trois ans. Cet Héréſiarque s'est peint lui-même par ses actions & dans ses écrits. On ne peut nier qu'il n'ait été un génie vigoureux, actif, intrépide, plein de feu, & qu'il n'ait eu toutes les qualités nécessaires à un Chef de Secte, le courage, l'énergie, la véhémence, & surtout l'audace & la constance de ces ames fortes qui sont faites pour opérer de grandes révolutions dans le monde. Mais on ne peut disconvenir aussi qu'il ne fût rempli d'orgueil, de vanité, d'emportement; que sa passion ne fût de dominer sur les esprits, de soumettre tout le monde à ses opinions, & qu'on ne trouve en lui tous les caractères de ce fanatisme à qui rien ne coûte pour arriver à son but, & renverser tout ce qui s'oppose à ses desseins. XVI. SIÈCLE.

Avant de mourir, l'auteur de la Réforme avoit vu la division naître parmi ses Disciples, & les principes qu'il avoit

XVI. SIÈCLE.

donnés pour baſe de ſon édifice, produire déjà les pernicieux effets dont ils devoient néceſſairement être la cauſe. Carloſtad, Bucer, Mélanchthon même, qui lui étoit plus attaché qu'aucun autre, ſoutinrent une Doctrine oppoſée à la ſienne ſur le dogme eſſentiel de la préſence réelle de Jeſus-Chriſt dans l'Euchariſtie. Zuingle & Calvin dont nous parlerons bientôt, allerent encore plus loin. Les uns & les autres ſe fondoient ſur la parole de Dieu, & croyoient y voir leurs ſentimens avec autant d'évidence que leur Maître prétendoit y voir les ſiens. Comment auroit-il pu les convaincre d'erreur! L'Ecriture qu'il avoit donnée à tous les Chrétiens comme la ſeule régle de Foi qu'ils devoient ſuivre, eſt une ſource ouverte à tout le monde, & chacun ayant un droit égal de l'interpréter, Luther ne pouvoit, ſans tomber en contradiction avec lui-même, condamner les ſens que d'autres y découvroient, quoiqu'ils fuſſent différens de ceux qu'il propoſoit comme véritables. L'autorité n'étoit plus une voie praticable, depuis qu'il avoit établi pour fondement de ſa doctrine, qu'il n'y a point dans l'Egliſe de Tribunal

dont les déciſions puiſſent avoir force de Loi, & déterminer infailliblement ce qu'il faut croire & ce qu'il faut rejetter. Ainſi la Réforme portoit dans ſon ſein le germe fécond des nouvelles opinions & des nouvelles ſectes, que l'on commençoit à voir éclore, ſans qu'il y eût moyen d'en empêcher la multiplication & d'en réprimer l'audace. Ce que Luther avoit pu, chacun de ſes Diſciples le pouvoit auſſi; & tous uſant de la liberté qu'il s'étoit donnée, exerçoient un droit auquel il n'étoit pas moins injuſte de vouloir mettre des bornes, que de ſe l'approprier excluſivement aux autres.

XVI. SIÈCLE.

Le Patriarche de la Réforme, pour être d'accord avec lui-même, auroit dû conſidérer avec indifférence, & tolérer paiſiblement tout ce qui n'étoit qu'une ſuite des principes qu'il avoit poſés. Mais les excès des Anabatiſtes, première ſecte qui naquit de la ſienne, étoient ſi crians, & leurs attentats contre la Société, ſi capables de répandre partout l'effroi, qu'il ne put voir ſans douleur le premier fruit de ſa révolte contre l'Egliſe. Stork, l'un de ſes Diſciples, fut le Chef de ces Fanatiques

XVI. SIÈCLE.

extravagans & ſanguinaires, qui joignirent la terreur du glaive à l'efficacité de la parole. Luther avoit enſeigné que l'on ne doit admettre comme révélé, que ce qui eſt clairement contenu dans l'Ecriture, & que l'homme n'eſt pas juſtifié pas la vertu propre des Sacremens, mais ſeulement par la Foi. Stork concluoit de ces deux principes, premièrement, que le baptême conféré aux enfans, étoit nul, parce qu'il eſt dit ſeulement des adultes, que ceux qui renaiſſent de l'eau & du Saint-Eſprit, ſeront ſauvés; ſecondement, qu'il falloit rebaptiſer tous ceux qui l'avoient été avant l'âge de raiſon, parce qu'ils n'avoient pu former l'Acte de Foi par lequel l'homme s'applique les mérites de Jeſus-Chriſt. Un autre principe de Luther, étoit que chaque Fidèle eſt Juge compétent du ſens des Ecritures, & qu'il eſt aſſiſté d'une lumière ſpeciale du Saint Eſprit, pour diſcerner la véritable interprétation des textes les plus obſcurs. Appuyés ſur cette maxime fondamentale de la nouvelle doctrine, tous les Diſciples de Stork s'érigerent en Docteurs, & chacun d'eux ſe donnant pour inſpiré, toute la Secte des

Anabatiſtes ne fut compoſée que de Prophêtes. Hommes, femmes, ſavans, ignorans, tout le monde ſe mêla d'interpréter l'Ecriture, & de prêcher la parole de Dieu, ſelon le ſens qui lui étoit inſpiré par le Saint-Eſprit, dont l'action eſt libre, & qui ſouffle où il veut. C'étoit abandonner la Foi aux caprices des imaginations les plus déréglées, & introduire dans la Société Chrétienne une horrible confuſion.

XVI. SIÈCLE.

On ne tarda pas à l'éprouver. Quelques-uns de ces Enthouſiaſtes ayant lu dans l'Ecriture, le paſſage où Jeſus-Chriſt dit à ſes Apôtres, qu'ils ne doivent pas dominer ſur leurs freres, comme les Princes ſur les Nations qui leur ſont ſoumiſes, & d'autres textes ſemblables, ſe mirent à prêcher l'indépendance & l'égalité des conditions. Ils armerent les Payſans, les porterent à ſe ſoulever contre leurs Seigneurs; & après avoir parcouru diverſes Provinces en brûlant & ſaccageant tout, ils attaquerent la Ville de Munſter en Veſtphalie, s'en emparerent & y établirent un Royaume qu'ils appellerent le Royaume de Sion. Jean Bécold, Garçon Tailleur de Leyde, fut élu Roi de

ce nouvel Etat. Il uſa du pouvoir ſu-
XVI. prême, comme on devoit s'attendre
SIÈCLE. qu'un homme de ſon eſpèce en uſeroit. La cruauté la plus barbare & la licence la plus effrénée caractériſerent le Gouvernement de cet étrange Monarque. Mahomet n'avoit pas été plus ſanguinaire & plus débauché. Heureuſement ſon régne fut court. L'Evêque de Munſter, à qui la Souveraineté de la Ville appartenoit, l'aſſiégea & s'en rendit maître, malgré l'opiniâtreté des Fanatiques, qui ſupporterent toutes les horreurs de la famine. Jean Bécold fut pris & périt dans les ſupplices, ſans regretter ſa grandeur paſſagère, ni la vie. Il n'étoit âgé que de vingt-ſix ans.

Aprés la mort de Luther, la ligue des Princes Proteſtans ſerra de plus en plus les nœuds de l'union qui faiſoit toute ſa force. Charles-Quint, ligué de ſon côté avec le Pape Paul III, qui lui fourniſſoit de l'argent, ſe prépara vigoureuſement à les attaquer. Il publioit que cette guerre n'étoit point une guerre de Religion, & qu'il ne l'entreprenoit que pour faire rentrer dans le devoir l'Electeur de Saxe & le Landgrave de Heſſe, qui avoient été mis au

ban de l'Empire. Mais ces Princes répandirent un Manifeſte, où ils tâchoient de prouver que l'Empereur n'avoit pas d'autre motif que celui de la Religion, pour prendre les armes contre eux. La bataille de Mulberg, gagnée par Charles au mois d'Avril 1547, décida ce grand différend. L'Electeur de Saxe Jean Frédéric y fut fait priſonnier, & le Landgrave de Heſſe ſe vit contraint de venir ſe remettre au pouvoir de l'Empereur. Le parti Proteſtant paroiſſoit abattu; mais bientôt il ſe releva, & parut plus formidable que jamais ſous la conduite de Maurice de Saxe, à qui Charles avoit donné la dépouille de l'Electeur défait à la bataille de Mulberg.

Cependant l'Empereur qui vouloit pacifier les troubles d'Allemagne, pour tourner ſes armes contre d'autres ennemis, aſſembla une Diéte à Ausbourg en 1548. On y dreſſa un formulaire de Religion, rédigé par des Théologiens choiſis parmi les Catholiques & les Proteſtans, & conçu dans les termes qui parurent les plus propres à concilier les deux partis. On donna à ce formulaire le nom d'*interim*, parce qu'il devoit

être obſervé en attendant la déciſion du
XVI. Concile de Trente, dont le travail ve-
SIÈCLE. noit d'être interrompu, ſans qu'on pût ſavoir dans quel tems il pourroit être repris & terminé. On revêtit l'*interim* du ſceau de l'autorité publique, & l'on en preſcrivit l'exacte obſervation dans tous les Etats de l'Empire. Mais cette Loi eut le Sort du Type de Conſtantin & de l'Ecthèſe d'Héraclius, dans l'affaire du Monothéliſme. Elle ne contenta perſonne, & loin de contribuer au rétabliſſement de la paix, elle excita de nouvelles diſſentions. Les Catholiques ſe plaignirent que les Rédacteurs de ce Réglement avoient trahi les intérêts de la Foi, & s'étoient trop rapprochés du langage des Proteſtans. Ceux-ci, de leur côté, trouvoient qu'on avoit déguiſé leur doctrine, & qu'on leur prêtoit des idées qu'ils ne pouvoient admettre ſans renoncer aux ſentimens qui les avoient toujours diſtingués des Catholiques. On n'étoit pas plus ſatisfait à Rome. On y voyoit avec déplaiſir que l'Empereur eût mis la Foi en compromis, & qu'il ſe fût arrogé le droit de prononcer ſur des queſtions qui n'étoient pas de ſa compétence; mais Charles-Quint, le plus

impérieux de tous les Monarques, ne souffroit jamais la réſiſtance. Il étoit dans son caractère de vouloir être obéi, & la ſupériorité qu'il venoit d'obtenir, le rendoit plus abſolu qu'il ne l'avoit jamais été. Il preſſa, il ſévit, & les mécontentemens éclaterent plus qu'ils n'avoient encore fait : de ſorte que les eſprits s'échaufferent de nouveau par le moyen qu'on avoit cru le plus ſûr pour les calmer. XVI. SIÈCLE.

Tandis que l'Empereur employoit toute ſon adreſſe & toute ſon autorité à faire obſerver l'*interim*, malgré la réclamation des Catholiques & des Proteſtans, ceux-ci prenoient en ſecret des meſures pour réparer leurs pertes. Ils avoient à leur tête, Maurice, nouvel Electeur de Saxe, le Prince de ſon tems le plus capable de former un grand projet, de le conduire avec ſageſſe & de l'exécuter avec vigueur. Il avoit gagné la confiance de Charles-Quint qui n'avoit pas ſçu le pénétrer ; & ce Prince tout clairvoyant qu'il étoit, n'imagina point que ſi jamais les Proteſtans s'uniſſoient pour lui faire la guerre, ce ſeroit ſous les drapeaux de Maurice qu'ils ſe raſſembleroient. Il ſut

XVI. SIÈCLE.

dérober ſes deſſeins & ſes démarches à la politique ſoupçonneuſe de l'Empereur ; en ſorte que la nouvelle confédération étoit formée, & que Maurice agiſſoit déjà, ſuivi d'une armée de trente-mille hommes, ſans que Charles, qui étoit à Inſpruck, retenu par la goutte, ſe doutât de rien.

Maurice n'avoit pas moins de talens pour la guerre que pour les affaires. Il étoit animé par deux motifs également puiſſans, le deſir de rendre à ſon parti le privilège dont il avoit été dépouillé par l'Empereur, depuis la victoire de Mulberg, & de venger ſes injures particulières. Tout plia devant lui. Les Villes Proteſtantes que Charles avoit ſoumiſes, lui ouvrirent leurs portes, comme à un Libérateur qui venoit rompre leurs fers ; & les places qui tenoient pour les Catholiques, défendues par de foibles garniſons, ou n'en ayant point du tout, étoient hors d'état de lui réſiſter. La rapidité de ſes progrès lui fit naître la penſée de marcher droit à Inſpruck, & d'y ſurprendre l'Empereur. Peu s'en fallut qu'il ne réuſsît. Charles eut à peine le tems de ſe ſauver à pied, laiſſant tout ce qui

lui appartenoit, & tous ceux qui compoſoient ſa maiſon, à la diſcrétion de l'ennemi. Les avantages des Proteſtans ne pouvoient être plus marqués. L'Empereur en craignit les ſuites pour lui-même & pour ſa dignité. Il prit donc le parti d'entrer en négociation avec eux, & la Ville de Paſſaw fut indiquée pour le lieu des Conférences. Maurice & les Princes confédérés s'y rendirent; Ferdinand, Roi des Romains, frère de l'Empereur, s'y trouva auſſi, accompagné des Princes Catholiques. On y ſigna un traité, par lequel les Proteſtans s'engagèrent à mettre bas les armes, & l'Empereur à leur laiſſer le libre exercice de leur Religion, & à les rétablir dans la jouiſſance des privilèges qu'ils avoient obtenus précédemment.

XVI. SIÈCLE.

Ce traité eſt du premier jour d'Août 1552. Il prépara les voies à l'acceptation d'un autre réglement, qui fut dreſſé trois ans après, dans la Diète d'Ausbourg. Ferdinand, Roi des Romains, y repréſenta le Chef de l'Empire. Ce Prince qui ne fit rien de remarquable lorſqu'il fut Empereur, montra dans cette aſſemblée de grands talens

pour la conciliation des esprits. Il se conduisit avec tant d'habileté, qu'il fit consentir les Membres de la Diéte à un Recès qui pût être regardé dans la suite comme le fondement de la concorde & de l'union entre les divers Membres du Corps Germanique, malgré la différence des sentimens qui les divisoient sur la Religion. Les principaux articles de cet acte furent, que les Princes & les Villes de la Confession d'Ausbourg seroient libres de professer la doctrine, & d'exercer le culte qui leur étoient propres; que les Protestans de leur côté ne troubleroient ni les Princes, ni les Etats qui avoient conservé les dogmes & les cérémonies de l'Eglise Romaine; qu'à l'avenir on ne tenteroit jamais de terminer les disputes de Religion, que par des voies pacifiques; que le Clergé Romain ne réclameroit aucun droit de Jurisdiction sur ceux de la Confession d'Ausbourg; que les biens ecclésiastiques resteroient entre les mains de ceux qui s'en étoient emparés; que la puissance civile auroit dans chaque état le droit d'établir la doctrine & le culte qu'elle jugeroit convenable; enfin, que tous ces

XVI. SIÈCLE.

ces articles seroient inviolablement observés comme une loi fixe & perpétuelle de l'Empire. Ces Recès d'Ausbourg & le traité de Passaw, ont été appellés la paix religieuse, & ont servi de base à tous les Réglemens qu'on a fait depuis, pour déterminer les droits & les privilèges respectifs des deux Religions. XVI. SIÈCLE.

Au milieu de ces contestations & de ces guerres qui agitoient l'Allemagne, le Luthéranisme s'étendoit au loin vers le Nord, & subjuguoit des Royaumes entiers. Deux Disciples de Luther l'introduisirent en Suéde. Il y fit de grands progrès dans le tems de la révolution qui porta Gustave-Vasa sur le Trône, après l'expulsion du Tyran Christiern II. Vasa qui avoit intérêt de restreindre le pouvoir des Ecclésiastiques, favorisa la nouvelle Doctrine. En peu de tems elle prit le dessus, & devint la Religion dominante. Il en arriva de même en Danemarck. Ce même Christiern, le Néron du Nord, dont les Suédois avoient secoué le joug, ayant également aliéné de lui les Danois, par ses cruautés, Frédéric Duc de Holstein, que le vœu de la Nation plaça sur le Trône, autorisa le Luthéranisme, pour se venger

du Clergé qui lui étoit contraire. La Doctrine de Luther pénétra dans le même-tems en Pologne, en Hongrie, en Poméranie, en Pruſſe & dans pluſieurs autres Etats, où elle s'eſt conſervée juſqu'à nos jours. Elle eſt dans quelques-uns la Religion dominante; dans d'autres, elle eſt ſeulement tolérée. Cette Religion n'a pas la même police extérieure & la même économie dans tous les Pays où elle a pris racine; mais ſous quelque forme qu'elle ſe gouverne, c'eſt de toutes les Sectes modernes, celle dont le culte & les pratiques approchent le plus du Catholiciſme. L'affinité ſenſible qui ſubſiſte entre ces deux Religions, a fait naître différens projets de conciliation, pour les rapprocher l'une de l'autre. Mais juſqu'aprésent ces projets ont toujours échoué. L'uſage de la coupe, auquel le peuple eſt très-attaché parmi les Luthériens, & que l'Egliſe Catholique refuſe aux Laïcs pour de bonnes raiſons, a été juſqu'ici un des plus grands obſtacles qui ſe ſoient oppoſés à la réunion.

XVI. SIÈCLE.

ARTICLE VII.

Schiſme d'Angleterre commencé ſous Henri VIII, continué ſous Edouard VI, & conſommé ſous Eliſabeth.

C'EST encore au Pontificat de Jules II, qu'il faut remonter, pour trouver le premier germe du grand événement dont nous allons faire le récit. Le Roi d'Angleterre, Henri VII, avoit deux fils; Arthur, Prince de Galles, qui devoit lui ſuccéder, & Henri, Duc d'Yorck, qui lui ſuccéda en effet. Il maria l'aîné à Catherine d'Arragon, fille de Ferdinand; mais le jeune Prince étant mort au bout de quelques mois, Henri VII, pour ne point rendre dit-on, la dot de Catherine qui étoit conſidérable, la fit épouſer au Duc d'Yorck, devenu héritier préſomptif de la Couronne. Le Roi d'Angleterre accoutumé à ſe faire obéir, étoit auſſi abſolu dans l'intérieur de ſa famille, que dans le gouvernement de ſon Royaume; d'ailleurs, le jeune Duc, à peine âgé de dix-ſept ans, ignoroit encore les effets

XVI. SIÈCLE.

des grandes passions, & son cœur libre de tout engagement, étoit indifférent sur le choix d'une épouse. Jules II donna une Bulle pour autoriser ce mariage. Le Pontificat d'Alexandre VI, son prédécesseur, fourniſſoit l'exemple d'une pareille dispense. Ce Pape avoit permis à Emmanuel, Roi de Portugal, d'épouser les deux sœurs. Jules se régla sur cet exemple, sans qu'il lui fût possible de prévoir les suites funestes de sa dispense.

Il y avoit quatre ans que le Duc d'Yorck vivoit en époux avec la veuve de son frère, lorsqu'il parvint à la Couronne par la mort de son père, en 1507. Il fit examiner de nouveau la validité de son mariage, & ceux qu'il consulta ayant trouvé que tout s'étoit fait suivant les règles, il le ratifia solemnellement & avec pleine liberté. Henri continua de traiter Catherine comme son épouse, pendant près de vingt ans. Il en eut plusieurs enfans, entr'autres cette Princesse Marie qu'il fit déclarer bâtarde & qui ne fut pas moins reconnue habile à monter sur le Trône. Ce ne fut qu'en 1526, que Henri sentit naître quelques inquiétudes sur la légitimité de son

mariage. C'eſt qu'alors il commençoit à éprouver les premières atteintes d'un amour violent, auquel il ſacrifia dans la ſuite la Religion, les loix & le repos de ſon Royaume. Anne de Boulen, Fille d'honneur de la Reine, avoit allumé cette paſſion dans ſon cœur. Elle joignoit les graces de l'eſprit aux charmes de la beauté. Cette femme, encore plus artificieuſe que belle, étoit devorée d'ambition. Elle ſut profiter de tout l'empire qu'elle avoit pris ſur le Roi, pour l'engager à couronner en elle l'objet de ſon choix. Elle feignit des ſcrupules, elle dédaigna le nom de Maîtreſſe, comme un déshonneur, oppoſant une réſiſtance invincible aux deſirs de Henri, tant qu'elle n'auroit pas le titre d'épouſe & même celui de Reine. Elle connoiſſoit le caractère impétueux du Prince. Elle ſavoit qu'incapable de ſoumettre ſes penchans à la raiſon, le vrai moyen de le conduire où elle vouloit, étoit d'irriter ſon amour par des refus dont ſes premiers liens n'étoient que le prétexte. La ſuite fit bien voir que cette femme adroite & ambitieuſe ne s'étoit pas trompée, dans le jugement qu'elle

XVI. SIÈCLE.

avoit porté d'un Monarque accoutumé à ne rien deſirer en vain.

XVI. SIÈCLE.

Dès que Henri VIII connut clairement à quelle condition Anne de Boulen vouloit être à lui, & qu'il ne pouvoit eſpérer de la poſſéder autrement, il réſolut de mettre tout en uſage pour rompre ſon premier engagement. Il fit dreſſer par d'habiles Juriſconſultes, un Mémoire dans lequel on expoſoit les raiſons qu'il avoit de croire ſon mariage avec Catherine d'Arragon, nul & illégitime. Ce mémoire fut préſenté au Pape Clément VII, par des Ambaſſadeurs envoyés exprès. Ils avoient ordre de preſſer vivement cette affaire, & de ne pas diſſimuler au Pontife, que s'il ne ſe rendoit pas favorable aux vues du Roi, ce Prince étoit déterminé à ſe pourvoir d'une autre manière, & qu'alors Rome pourroit bien perdre l'Angleterre, comme elle avoit déjà perdu tant d'autres Pays. Sans doute le Pape ne ſe perſuadoit pas que cette menace pût jamais être confirmée par l'effet. L'Angleterre étoit de tous les Royaumes de la chrétienté le plus ſoumis au Saint-Siège, & celui d'où les Papes tiroient depuis long-

tems de plus abondans ſecours. Cette raiſon qui, ce ſemble, auroit dû le rendre plus facile, dans un tems où l'exemple de la révolte & du ſchiſme étoit ſi fréquent, lui perſuada qu'il n'avoit rien à craindre d'une Nation que ſes prédéceſſeurs avoient toujours trouvée docile & fidèle. Il ne rejetta pas la demande des Ambaſſadeurs Anglois : au contraire, il montra les diſpoſitions les plus favorables & le deſir en apparence le plus ſincère d'obliger leur Maître ; mais il leur repréſenta que l'affaire étoit délicate ; que pour la diſcuter avec la maturité convenable, il y avoit des formalités à remplir qui exigeoient du tems, & qu'enfin il étoit intéreſſant pour l'honneur du Saint Siège & pour celui du Roi de ne rien précipiter.

XVI. SIÈCLE.

Cette réponſe, dictée par la politique, étoit encore plus propre à augmenter l'impatience de Henri, qu'à nourrir ſon eſpoir. Une diſcuſſion longue, des formalités judiciaires n'étoient pas ce qu'il lui falloit ; cependant il ne pouvoit ſe perſuader que le Pape ne fût pas diſpoſé à le ſatisfaire. De fortes raiſons le portoient à s'entretenir dans cette penſée. Il avoit ſervi Rome contre

XVI. SIÈCLE.

Luther, en publiant un Livre ſavant, où les faux dogmes de ce Novateur étoient réfutés, & la Doctrine Catholique défendue par les argumens les plus ſolides & les plus concluans que la Théologie pût fournir. Cet ouvrage préſenté au Pape Léon X, avoit reçu de grands éloges en plein conſiſtoire, & le Conſeil du Pontife n'avoit pas cru trop faire pour témoigner ſa reconnoiſſance, que d'accorder à Henri, & à ſes Succeſſeurs, le beau titre de défenſeur de la Foi. D'un autre côté, Clément VII, outragé par Charles-Quint, qui l'avoit tenu priſonnier dans ſa Capitale, & qui l'avoit obligé d'épuiſer ſes tréſors pour acheter ſa liberté, devoit avoir dans le cœur un vif ſentiment de ces injures, & il ne pouvoit trouver une occaſion plus naturelle de s'en venger, que de conſentir au déshonneur de Catherine d'Arragon, tante de l'Empereur.

Mais Clément étoit d'un caractère timide & puſillanime. Senſible aux affronts & aux mauvais traitemens qu'il avoit reçus de Charles, il deſiroit ſans doute d'en tirer vengeance ; mais ce deſir & le ſentiment qui le produiſoit,

étoient affoiblis dans ſon ame, par l'impreſſion que ſes malheurs y avoient laiſſée, & par la crainte que lui inſpiroit un Prince qui ne connoiſſoit point les menagemens & les égards, quand il pouvoit en manquer impunément, & qui ſe trouvoit alors maître de l'Italie. Cette crainte, jointe à l'indéciſion naturelle de Clément, lui fit prendre tous les moyens qu'il put imaginer pour tirer l'affaire en longueur. D'abord pour ne point rebuter le Roi d'Angleterre, & l'entretenir dans l'eſpérance d'obtenir ce qu'il deſiroit ſi paſſionnément, le Pape fit expédier une Bulle par laquelle il lui promettoit l'entière liberté d'épouſer telle perſonne qu'il voudroit, en cas que ſon mariage avec la Reine Catherine fût déclaré nul. Enſuite il nomma pour Commiſſaire & pour Légat, dans l'examen de cette importante affaire, le Cardinal de Wolſey Archevêque d'Yorck, créature & premier Miniſtre de Henri. On a prétendu que, par ces démarches Clément VII ne cherchoit qu'à tromper le Roi d'Angleterre, & qu'il étoit bien réſolu de ne point accorder à ce Prince le fonds de ſa demande. Nous croyons au contraire que

XVI. SIÈCLE.

XVI. SIÈCLE.

si le Pape eût eu la force de suivre son inclination, l'affaire eût été promptement terminée, au gré du Monarque Anglois. Le choix seul de Wolsey pour conduire la procédure, ne laisse aucun doute sur les intentions de Clément VII. Mais la puissance de Charles-Quint l'intimidoit au point d'étouffer tous ses autres sentimens, pour n'écouter que celui de la crainte. On doit donc penser que si Clément VII se comporta dans cette affaire d'une manière absolument opposée à ce qu'exigeoient de lui le véritable intérêt de la Religion & celui du Saint-Siège, l'ascendant que le génie de Charles-Quint avoit pris sur l'ame foible du Pontife, en fut l'unique cause.

Wolsey, que le Pape avoit chargé d'examiner les moyens de nullité allégués par le Roi pour obtenir la dissolution de son mariage, étoit un de ces ambitieux, qui, nés dans l'état le plus bas, se frayent un chemin à la fortune, par beaucoup d'intrigues soutenues de quelque mérite. Il étoit fils d'un boucher. De bonnes études & une grande aptitude pour les sciences, lui procurèrent une Chaire dans l'Uni-

verſité d'Oxford. Il devint enſuite Chapelain & Aumônier de Henri VIII. Une certaine conformité de génie & de caractère l'ayant rendu agréable à ce Prince, il le pourvut ſucceſſivement de pluſieurs riches Bénéfices, & enfin de l'Archevêché d'Yorck. Ayant obtenu le Chapeau de Cardinal, il vécut dans le faſte, amaſſa des richeſſes immenſes, & prit tant d'empire ſur l'eſprit du Roi, qu'il fut l'ame des affaires & le canal des graces. Dans cette élévation, careſſé par les plus grands Monarques, & traitant en quelque ſorte d'égal avec eux, ſon ambition n'étoit pas encore ſatisfaite. Il aſpiroit au Trône Pontifical. Charles-Quint l'avoit flatté deux fois de l'y faire parvenir, & deux fois ce Prince l'avoit trompé. Il en fut outré de dépit, d'autant plus que, dans toutes les occaſions, il avoit épouſé les intérets de Charles, contre François I. Ainſi Wolſey avoit dans l'affaire du divorce, un double motif qui l'engageoit à chercher tous les moyens de la terminer au déſavantage de Catherine d'Arragon. Le premier, de plaire à ſon Maître, & le ſecond plus actif & plus preſſant en-

XVI. SIÈCLE.

core, de satisfaire sa haine contre Charles-Quint.

XVI. SIÈCLE.

Cependant le Pape qui vouloit ménager l'Empereur, & garder les dehors d'une entière impartialité, donna un Adjoint au Cardinal Wolsey : c'étoit le Cardinal Campège, Titulaire de l'Evêché de Salisbéri en Angleterre. Ce nouveau choix prouve encore que Clément VII n'avoit pas intention de désobliger Henri VIII. Mais cet autre Commissaire avoit des ordres particuliers, qu'il ne devoit communiquer à personne, & ses instructions secrettes portoient sur-tout, de ne rien oublier pour traîner l'affaire en longueur. Outre que c'étoit la politique ordinaire de la Cour de Rome, dans tous les cas embarrassans, dont la décision pouvoit entraîner des inconvéniens d'une part ou d'une autre, cette marche lente & circonspecte étoit dans le caractère irrésolu & timide du Pontife. D'ailleurs il espéroit tout du tems. Charles-Quint pouvoit perdre la supériorité dont il jouissoit alors ; Henri pouvoit se dégoûter d'Anne de Boulen, & porter ses vœux sur un nouvel objet, les passions violentes étant de nature à ne pas durer. Catherine

d'Arragon qui étoit infirme, pouvoit mourir; enfin cette Princeſſe, pour éviter la honte d'une ſentence qui déclareroit ſon mariage nul, pouvoit ſe laiſſer perſuader de conſentir à la diſſolution. Ce dernier point étoit celui que les Miniſtres de Rome avoient le plus fortement recommandé au Cardinal Campège, & l'objet principal de ſa commiſſion.

XVI. SIÈCLE.

Mais rien de tout cela n'arriva. Charles conſerva ſa ſupériorité, malgré les efforts de ſes ennemis : la paſſion de Henri, loin de s'éteindre, prenoit tous les jours de nouvelles forces, parce qu'elle n'étoit pas encore parvenue à la poſſeſſion de ſon objet. Catherine languiſſante & mal ſaine, ne ceſſa point de vivre; & ſoutenue par les avis ſecrets que lui faiſoient donner les Princes de ſa maiſon, elle ſe refuſa à tout accommodement. Elle fit même plus, & ſuſpectant l'impartialité des deux Commiſſaires du Pape, de Wolſey ſurtout, qui étoit viſiblement dirigé par l'époux infidèle qu'elle craignoit de perdre, elle appella au Pape des procédures commencées en Angleterre, & de tout ce qui pourroit s'enſuivre. Par-

XVI. SIÈCLE.

là Clément VII fut obligé d'évoquer l'affaire à Rome, & d'ordonner que les Parties enverroient reſpectivement leurs repréſentans pour plaider à ſon Tribunal. Nouvel incident qui annonçoit au Roi d'Angleterre, des difficultés dont il craignoit de ne pas voir ſi-tôt la fin.

Ce Prince, dont l'impatience augmentoit en raiſon des obſtacles qui s'oppoſoient à l'accompliſſement de ſes vœux, avoit conſulté les plus célèbres Univerſités, ſur la validité de ſon mariage avec Catherine d'Arragon. La plupart de ces Compagnies ſavantes lui avoient été favorables; ſoit que dans les mémoires qu'il leur avoit fait remettre, ſes raiſons fuſſent exagérées, & celles de la Reine affoiblies; ſoit, comme quelques-uns l'ont prétendu, qu'il eût répandu beaucoup d'argent pour acheter des ſuffrages. Quoi qu'il en ſoit, l'affaire du divorce, évoquée à Rome, s'y pourſuivoit, & le Roi, inſtruit par ſes Agens, conçut moins d'eſpérance que jamais du côté de Clément VII, dont les diſpoſitions lui devenoient de jour en jour plus contraires. Il étoit dans le caractère de

ce Prince, fier & violent, de ſe roidir contre les obſtacles, & de tout ſacrifier à ſa paſſion. Ce fut auſſi la réſolution qu'il prit, ſans être effrayé de tout le mal qu'il alloit faire. Après avoir épouſé ſecrétement Anne de Boulen, il voulut que ſon mariage devînt public, & que par la cérémonie du couronnement, le titre de Reine étant joint à celui d'épouſe, il ne manquât plus rien au triomphe de celle qui avoit ſubjugué ſon cœur & ſa raiſon.

XVI. SIÈCLE.

Dès que Henri ſe fut déterminément arrêté à cette penſée, il ne s'inquiéta plus de ce qui ſe faiſoit à Rome. Mais par un rafinement de politique, dont un caractère ſi fougueux ne paroiſſoit guère capable, il fit inſtruire le Pape de la diſpoſition où il étoit de rompre toute liaiſon & toute dépendance entre l'Angleterre & le Saint-Siège. Clément VII crut que cette déclaration étoit moins faite pour le fléchir, que pour le braver, & peut-être ne ſe trompoit-il pas. Auſſi depuis ce moment fit-il paroître dans ſa conduite à l'égard de Henri, plus de reſſentiment que de prudence. Il affecta de le traiter avec hauteur & dureté, comme s'il eût penſé que le

XVI. SIÈCLE.

vrai moyen de retenir ce Prince dans la soumission qu'il devoit à l'Eglise, en qualité de Chrétien, étoit de ne le pas ménager davantage, que s'il eût été un particulier sans pouvoir. A cet égard, on ne peut justifier Clément VII, ni son Conseil, & l'on doit regarder la conduite étonnante qu'il tint dans la plus importante affaire que la Cour de Rome eût eu à traiter depuis long-tems, comme la vraie cause du schisme; car Henri VIII, malgré la bizarrerie & la violence de son humeur, étoit sincérement attaché à la Religion Catholique; il détestoit Luther & sa doctrine; il avoit du zèle pour le maintien des loix ecclésiastiques, comme la suite le fit voir; & jamais peut-être ne se seroit-il déterminé à rompre les liens de l'unité, si, en méprisant tout à la fois son rang & sa personne, on n'eût pas allumé dans ce cœur indomptable le desir de la vengeance.

Henri étoit sûr que son Parlement, tout composé d'Esclaves, applaudiroit à ses volontés, & les consacreroit par des Loix. Mais il lui falloit un Prélat également dévoué, qui fût à la tête de tout le Clergé d'Angleterre par l'émi-

nence de sa dignité, & qui fit sans scrupule ce que le Pape refusoit de faire. Wolfey n'étoit plus. Anne de Boulen, qui savoit que ce Prélat avoit combattu la passion de son Maître, parce qu'il en prévoyoit les suites funestes, étoit devenue son ennemi. Elle avoit employé son crédit sur l'esprit du Roi, & ses artifices pour le perdre. Ce Ministre, dépouillé de ses dignités & de ses biens, étoit mort dans la disgrace, à la veille peut-être de porter sa tête sur l'échafaud. Warham, Archevêque de Cantorbéri & Primat d'Angleterre, Prélat vertueux & zélé pour les règles, s'étoit déclaré ouvertement contre le divorce du Roi, & son second mariage; cependant on ne pouvoit s'adresser à d'autre qu'à lui. Mais la difficulté fut levée par sa mort qui arriva sur ces entrefaites. Henri avoit alors sous sa main un homme tel qu'il le lui falloit pour remplir ce grand Siège, dans la circonstance présente, & pour s'y conduire d'une manière conforme à ses vues. C'étoit le Docteur Thomas Cranmer, l'un de ces ambitieux qui sacrifient tout sans remords, à la passion de s'élever. Le Roi l'avoit employé à Rome pour y sol-

XVI. SIÈCLE.

liciter l'affaire du divorce. Il s'y étoit fait admirer par ſon eſprit & ſes talens. A ſon retour, il étoit paſſé par l'Allemagne, pour ſe lier d'une façon particulière avec les Proteſtans, dont il adoptoit les erreurs; & ce fut dans ce voyage qu'il épouſa la ſœur d'Oſiander, l'un des Chefs de la Réforme. Son penchant au Luthéraniſme l'auroit éloigné pour toujours des grandeurs auxquelles il aſpiroit, ſi Henri l'en eût ſoupçonné. Mais ſa profonde diſſimulation avoit ſçu dérober au Roi la connoiſſance de ſes ſentimens; elle les avoit même rendus impénétrables aux regards des Italiens, encore plus clairvoyans. D'ailleurs, il avoit pour lui Anne de Boulen, qui penſoit à peu près de même en matière de Religion. Il fut donc nommé à l'Archevêché de Cantorbéri, & le Pape qui avoit conçu de l'eſtime pour lui, ne fit pas difficulté de concourir à ſon élévation, car le ſchiſme n'étoit pas encore déclaré, & peut-être l'opinion qu'on avoit à Rome des talens de Cranmer, faiſoit-elle eſpérer qu'il ſauroit écarter ce malheur.

A peine Cranmer fut-il aſſis ſur le Siège Primatial de l'Angleterre, que

son premier soin fut de faire servir son autorité à remplir les vues qui avoient porté le Roi à le choisir pour cette place éminente. Anne de Boulen étoit enceinte, & il n'étoit plus possible de garder le secret sur son mariage avec Henri. Cranmer, d'accord avec eux, feignant de ne pouvoir souffrir un si grand scandale, écrivit au Roi une lettre très-forte pour l'engager à le faire cesser. Il emprunta dans cette lettre le langage du zèle le plus pur, & déclara qu'en qualité de Pasteur, il ne pouvoit s'empêcher d'employer l'autorité de son ministère, pour remédier au désordre dont la connoissance étoit parvenue jusqu'à lui. En conséquence, il cita le Roi & la Reine Catherine à comparoître devant lui à Dunstal, le 20 Mai 1533. Au jour marqué, Cranmer s'y rendit, accompagné de plusieurs Evêques. Le Roi comparut par Procureur; la Reine Catherine ne voulut pas reconnoître la compétence de ce Tribunal. On la cita trois fois, & personne n'ayant paru pour elle, on la déclara coutumace: ensuite on examina toutes les pièces de ce grand procès, & après qu'on en eut fait le rapport,

XVI. SIÈCLE.

XVI. SIÈCLE.

Cranmer prenant la qualité de Légat du Saint-Siège, pour donner plus de poids à ſon jugement, prononça la nullité du mariage de Henri, Roi d'Angleterre, avec Catherine Princeſſe d'Arragon, comme contraire à la Loi de Dieu, & ratifia l'union de ce Prince avec Anne de Boulen. Ces deux ſentences ſont, l'une du 23 Mai 1533, l'autre du vingt-huit. Quatre jours après, Anne de Boulen fut ſolemnellement couronnée, avec une pompe & une magnificence dont il n'y avoit point encore eu d'exemple.

Sitôt qu'on eut appris à Rome ce qui s'étoit paſſé en Angleterre, le Pape en parut extrêmement courroucé. Les Cardinaux de la faction de l'Empereur n'oublioient rien pour augmenter ſa colère, & le porter, ſans plus attendre, à éclater d'une manière qui ne laiſsât au Monarque Anglois d'autre reſſource que celle du repentir & de la ſoumiſſion. Mais tout ce qu'il y avoit de meilleures têtes dans le ſacré Collège, ne goûtèrent point ces conſeils violens. Ils repréſentèrent au Pontife, que la précipitation & la rigueur perdroient tout, que le Royaume d'Angleterre ſe déta-

cheroit pour toujours du Saint-Siège, & qu'on reprocheroit à sa mémoire d'avoir occasionné un schisme si déplorable. Ces représentations furent appuyées par Jean du Bellay, Evêque de Paris, envoyé par le Roi François I, pour ménager un accommodement entre le Pape & Henri. Clément fut ébranlé; il promit d'attendre le retour d'un Courier que du Bellay dépêcha pour l'Angleterre. Mais bientôt la faction Impériale reprit le dessus. On intimida le Pape, on lui fit craindre le ressentiment de Charles-Quint; on exagéra l'insulte que Henri & Cranmer avoient faite au Saint-Siège; enfin on fit jouer tant de ressorts, que le foible Pontife se détermina tout d'un coup à prendre un parti définitif. Malheureusement ce fut celui que la prudence & la politique devoient lui faire rejetter. En vain l'Evêque de Paris & les Cardinaux bien intentionnés, le conjurèrent-ils de différer encore de quelques jours un jugement qu'il tenoit suspendu depuis six ans; il ne voulut rien écouter. Il assembla son Consistoire le 23 Mars 1534; l'affaire y fut jugée à l'avantage de la Reine Catherine. La sentence du Pape ordonnoit au Roi

XVI. SIÈCLE.

XVI. SIÈCLE.

d'Angleterre de la reprendre, de renvoyer Anne de Boulen, & annulloit tout ce qui s'étoit fait en Angleterre dans le cours du procès, au préjudice des droits & de l'autorité du Saint-Siège.

La nouvelle du Jugement prononcé à Rome, ſurprit d'autant plus Henri VIII, que ce Prince avoit conſenti à tout ce que l'Evêque de Paris lui avoit propoſé. Sa colère ſe manifeſta par tous les emportemens auxquels un caractère ſi fougueux étoit capable de ſe livrer. Il ne garda plus de meſures, & il travailla ſans délai à exécuter la réſolution qu'il avoit déjà priſe de rompre tout rapport & toute correſpondance avec Rome. Le Parlement accoutumé à plier ſervilement au gré de ſes volontés, étant rempli de perſonnes depuis long-tems ennemies du Pape & du Clergé Romain, entra dans les vues du Prince avec chaleur. Ce Corps qui, par la conſtitution de l'Etat, partage le pouvoir légiſlatif, fit un réglement par lequel, 1°. le mariage du Roi avec Catherine d'Arragon, fut déclaré nul & illégitime; 2°. celui qu'il avoit contracté avec Anne de Boulen, ratifié, & la ſucceſſion du Trône aſſurée aux enfans

qui naîtroient de cette union; 3°. la juriſdiction du Pape ſur l'Angleterre anéantie; 4°. les Elections rétablies, & la conſécration des Evêques dévolue aux Métropolitains; 5°. les Annates abolies, & & ce droit que le Pape s'étoit attribué, accordé au Roi, comme Chef ſuprême de l'Egliſe Anglicane; 6°. cette ſuprématie dont Henri étoit plus jaloux, que de tous ſes autres titres, fut érigée en Loi fondamentale & perpétuelle de l'Etat.

XVI. SIÈCLE.

En vertu de cette Loi, Henri ordonna la viſite de tous les Monaſtères. Il chargea un nommé Cromwel, homme de baſſe naiſſance & très-déréglé dans ſes mœurs, de faire cette viſite, & d'en dreſſer des procès-verbaux, dont l'objet étoit de rendre publics les déſordres qui régnoient dans quelques Maiſons religieuſes. Par-là il cherchoit à décréditer la profeſſion monaſtique dans l'eſprit des peuples, afin de les préparer à la ſuppreſſion de ces maiſons dont la deſtination reſpectable par ſon objet, étoit de ſervir d'aſyles à la piété. En effet, il ſupprima peu après tous les Monaſtères qui n'avoient pas plus de deux mille livres ſterling de revenu, & il en ven-

XVI. SIÈCLE.

dit les biens aux Seigneurs de chaque canton, qui voulurent les acquérir. Le nombre des Maiſons religieuſes ſupprimées par cette première opération, monta, ſuivant les mémoires du tems, à trois cent ſoixante-ſeize. Mais Henri ne s'en tint pas-là; il ordonna une ſeconde viſite, où l'on prétendit avoir découvert des abus encore plus grands & plus ſcandaleux que dans la précédente. Cromwel & les autres Commiſſaires qui le ſecondoient, perſuadèrent aux Abbés & aux Prieurs des grands Monaſtères, de faire au Roi un abandon de tous leurs biens. Le Parlement, toujours dévoué aux paſſions du Prince, ratifia cette ceſſion extorquée, qui paſſa pour volontaire. En conſéquence, le Roi s'appropria tout ce qui avoit appartenu à ces maiſons opulentes. Il vendit les terres, les forêts, les domaines; il s'empara de l'argenterie des Egliſes, des ornemens, des châſſes, & en retira une ſomme immenſe. En même-tems, le Parlement légitima toutes ſes uſurpations, abolit la profeſſion monaſtique en Angleterre, & délia de leurs vœux tous ceux qui l'avoient embraſſée avant l'âge de vingt-quatre ans.

Tant

Tant de ſuppreſſions, & la manière violente dont elles furent exécutées en quantité d'endroits, excitèrent des plaintes dans toutes les parties du Royaume. Les Seigneurs prétendoient que le Roi, en détruiſant les Monaſtères, devoit rendre les biens dont ils jouiſſoient aux familles d'où ils étoient ſortis, par donation de leurs ancêtres. Les pauvres, qui vivoient des aumônes qu'on leur diſtribuoit abondamment dans la plupart de ces maiſons riches, voyoient avec douleur qu'on les privoit de leur ſubſiſtance; les gens de la campagne & les ouvriers de toute eſpèce, qui perdoient un travail & du ſecours, néceſſaires à leurs familles, murmuroient hautement; les Religieux chaſſés de leurs retraites, & réduits à errer çà & là, ſans demeures & ſans reſſources, ne pouvoient parler qu'avec horreur du Prince injuſte qui les avoit dépouillés de tout ce qu'ils poſſédoient. Dans pluſieurs cantons on ſe ſouleva, on prit les armes. Il fallut envoyer des troupes contre les rébelles; & comme le déſeſpoir eſt difficile à vaincre par la force, il fallut entrer en accommodement avec eux, écouter leurs griefs, & promettre d'y ſatisfaire. Ce

XVI. SIÈCLE.

XVI. SIÈCLE.

dernier article ne coûtoit rien à Henri, parce qu'il étoit toujours sûr de trouver des moyens de ne pas tenir parole.

Au milieu de tous ces changemens, Henri ne toucha point aux anciens dogmes, au culte établi, ni aux loix essentielles de la discipline. Au contraire, ce Prince à qui l'on peut dire qu'il étoit réservé de rapprocher les choses les plus opposées, sut allier le schisme avec la catholicité. Aussi-tôt après la suppression des Monastères, parut la loi des six articles, loi que les Protestans ont appellée, le statut de sang. Elle condamnoit à être brûlés ou pendus, 1°. ceux qui nioient la transubstantiation; 2°. ceux qui demandoient la communion sous les deux espèces; 3°. ceux qui croyoient le mariage des Prêtres légitime; 4°. ceux qui pensoient qu'on peut rompre le vœu de virginité; 5°. ceux qui regardoient les messes basses comme inutiles, & qui vouloient les supprimer; 6°. ceux qui ne croyoient pas que la confession auriculaire fût nécessaire au salut. Ainsi, c'étoit un crime égal aux yeux de Henri, d'adopter la doctrine des Luthériens, ou de ne pas professer le Catholicisme, dans la forme qu'il avoit établie. Mais

le plus grand de tous les crimes, étoit de ne pas reconnoître en lui le Chef ſuprême de l'Egliſe. Quiconque refuſoit de ſigner l'acte qui lui conféroit ce titre, devoit s'attendre au dernier ſupplice. Sur ce point, le ſoupçon ſeul rendoit coupable. Il en coûta la vie au grand Chancelier Thomas Morus, & au Cardinal Jean Fiſcher, Evêque de Rocheſter, qui avoit été Précepteur du Roi. C'étoient les deux hommes les plus reſpectables & les plus ſavans qu'il y eût alors en Angleterre. L'un & l'autre perdirent la tête ſur un échafaud, parce qu'ils ne penſoient pas au gré de Henri, ſur l'article de la ſuprématie.

XVI. SIÈCLE.

Depuis que le Schiſme eut été déclaré, il n'y eut plus que troubles & confuſion en Angleterre. Ce malheureux Royaume fut inondé de ſang; la contrariété des Loix fourniſſoit toujours des prétextes pour inquiéter ceux qui déplaiſoient au Roi, & des motifs pour les faire périr. L'hiſtoire des plus cruels tyrans ne préſente rien de comparable à celles des douze dernières années de ſa vie. Les paſſions tendres qui amoliſſent le cœur des autres hommes, ne ſervoient qu'à rendre le

XVI. SIÈCLE.

ſien plus dur & plus barbare. Il n'y eut plus d'autre Loi, ni d'autre Religion, que ſes caprices & ſes paſſions. Chaque jour il ajoutoit, il retranchoit, comme s'il eût été infaillible; & dans ces variations continuelles, on étoit également coupable, ſoit qu'on fût attaché à ce qu'il avoit réglé la veille, ſoit qu'on n'applaudît pas à ce qu'il ordonnoit le lendemain. Enfin ce Prince mourut au mois de Janvier 1547, également abhorré des Catholiques & des Proteſtans qu'il avoit perſécutés avec une égale fureur. « On compte, diſent les Auteurs de » l'art de vérifier les dates, pag. 789, » parmi les victimes ſacrifiées à ſes paſ» ſions, deux Reines, deux Cardinaux, » trois Archevêques, dix-huit Evêques, » treize Abbés, cinq cens Prieurs, » Moines & Prêtres, quatorze Archi» diacres, ſoixante Chanoines, cinquan» te Docteurs, douze tant Ducs que » Marquis & Comtes, avec leurs en» fans, vingt-neuf Barons & Chevaliers, » trois cent trente-cinq Nobles moins » diſtingués, cent vingt-quatre Ci» toyens & cent dix Femmes de con» dition ». Toutes ces perſonnes, excepté les deux Reines, furent miſes à mort

pour avoir désapprouvé le Schisme, & les autres désordres de tout genre, qui ont fait du règne de Henri VIII, une des plus affreuses époques de l'histoire.

XVI. SIÈCLE.

Henri VIII, en vertu d'un acte du Parlement, avoit réglé l'ordre de la succession au Trône, de la manière qui suit : Edouard âgé de neuf ans, qu'il avoit eu de Jeanne Seymour, devoit y monter après lui, ensuite la Princesse Marie, née de son mariage avec Catherine d'Arragon, & au défaut de celle-ci, Elisabeth, fille d'Anne de Boulen. Conformément à ces dispositions, Edouard VI fut proclamé. Le feu Roi avoit nommé à son fils douze tuteurs, Conseil trop nombreux, pour que l'uniformité de principes pût s'y établir, & que la jalousie du pouvoir n'y fît pas naître la discorde. Le Duc de Sommerset, oncle du jeune Roi, qui joignoit une ambition déméſurée à des talens supérieurs, trouva moyen d'attirer à lui toute l'autorité, & régna quelque tems sous le titre de Protecteur. Il avoit embrassé la doctrine des nouveaux Réformateurs, de même que l'Archevêque Cranmer, qui avoit eu l'art de dérober ses sentimens à la péné-

XVI. SIÈCLE.

tration inquiéte & ſoupçonneuſe de Henri VIII. Ces deux hommes unis enſemble pour l'entière abolition de l'ancien culte, élevèrent un nouveau ſyſtême de Religion, ſur les fondemens que le feu Roi avoit jettés. La ſuprématie, ce dogme favori de Henri VIII, en fut la baſe, & la première conſéquence qu'on tira de ce principe, fut que le Roi, comme Magiſtrat ſuprême, ayant une égale autorité dans l'ordre ſpirituel & dans l'ordre civil, il exerçoit la première par les Evêques & les Paſteurs du ſecond rang; la ſeconde par les divers Agens de l'adminiſtration politique. Il ſuivoit encore delà que le Roi pouvoit établir une nouvelle Liturgie, inſtituer & deſtituer les Paſteurs, preſcrire une forme pour les ordinations & l'adminiſtration des Sacremens, changer les rits & les cérémonies du culte extérieur, étendre ou reſtreindre les fonctions du miniſtère ſpirituel, & donner force de loi aux points de doctrine, aux règles de police eccléſiaſtique qu'il jugeoit convenable d'établir.

Tout cela fut bientôt mis en pratique. Il parut une nouvelle confeſſion de foi,

qui érigeoit en dogmes toutes les erreurs de la Théologie Luthérienne, une nouvelle Liturgie conforme à celle que les Réformateurs d'Allemagne avoient établie dans leurs Egliſes, & de nouvelles loix de diſcipline également copiées d'après celles qui étoient en uſage parmi les Proteſtans de la Communion de Luther. Ainſi l'extérieur de la Catholicité que Henri VIII avoit conſervé dans le ſein même du ſchiſme, fut entiérement anéanti. Le Proteſtantiſme devint la Religion du Prince & de l'Etat. Le Parlement ſervile & lâche ſous le dernier règne, ne le fut pas moins ſous le nouveau gouvernement. Il fit tout ce qu'on voulut. Il abolit & modifia les Loix qu'il avoit dreſſées pour obéir à Henri VIII, & il en publia de nouvelles, pour complaire à ceux qui gouvernoient ſous le nom d'Edouard VI. On fit venir d'Allemagne & des autres Pays où le Luthéraniſme dominoit, des Théologiens, des Prédicateurs, pour enſeigner la nouvelle doctrine. Ils furent en conſidération à la Cour. On leur donna des penſions, des bénéfices, & ils employèrent avec ardeur tout ce qu'ils avoient d'éloquence & d'érudi-

XVI. SIÈCLE.

dition, à ſeconder les vues du miniſ-
XVI tère.
SIÈCLE. Cranmer & Sommerſet étoient les auteurs de tous ces changemens. Mais, quoique le nombre de leurs partiſans augmentât de jour en jour, & que les Evèques même, à l'exception d'un ſeul, euſſent adopté la nouvelle Liturgie, il s'en falloit beaucoup qu'ils n'euſſent ſubjugué le corps entier de la nation. Les Catholiques formoient encore la multitude, ſur-tout dans les Provinces où le peuple eſt ordinairement plus attaché aux anciens uſages, & moins expoſé à l'influence de la nouveauté que dans la Capitale. Les auteurs de la révolution craignoient le nom de perſécuteurs. Cependant ils crurent ne pouvoir ſe diſpenſer d'employer la terreur des peines, pour ſubjuguer, ou du moins, pour réduire au ſilence ceux qui, par leurs diſcours & par leurs exemples, ſoutenoient la foi des autres. Ainſi, comme ſous Henri, le ſchiſme avoit été cimenté par le ſang, l'héréſie le fut de même ſous Edouard, quoiqu'avec moins de rigueur. Mais une perſécution d'un genre nouveau cauſa de grands troubles dans tout le Royaume. Nous

voulons parler des recherches qu'on fit de tous côtés pour enlever & détruire les anciens livres Liturgiques. On les arrachoit violemment des maiſons particulières, des Egliſes, des Bibliothèques, &, avec eux, on emporta quantité de manuſcrits précieux qui furent brûlés, ſans qu'on ſe donnât la peine d'en faire le diſcernement ; fureur comparable à celle des barbares du Nord & des prémiers Muſulmans, qui livrèrent aux flammes tant de monumens ineſtimables de l'antiquité, dont on n'a pu réparer la perte. XVI. SIÈCLE.

Edouard VI étant mort au mois de Juillet 1553, âgé de ſeize ans, la Princeſſe Marie ſe fit reconnoître pour héritière de la Couronne d'Angleterre, malgré les intrigues du Duc de Nortumberland, qui avoit fait proclamer Jeanne Gray, ſa bru, petite-fille de Henri VII. Marie avoit toujours montré un attachement inviolable à la Religion Catholique. Son avénement au Trône ranima l'eſpérance de tous ceux qui penſoient comme elle. L'état où ſe trouvoit le Royaume, exigeoit d'elle une conduite pleine de circonſpection. Elle le ſentoit mieux que perſonne ; & quoi-

XVI. SIÈCLE.

qu'elle eût fort à cœur de réprimer l'hérésie & de faire triompher le Catholicisme, elle résolut d'abord de n'aller à son but que par degrés, afin de ménager les esprits, & de ne pas rendre le mal plus grand qu'il n'étoit, en cherchant à le guérir par des remèdes trop violens: heureuse si elle ne se fût pas écartée de ces principes! Le Pape Paul III, marchant sur les traces de Clément VII, son Prédécesseur, avoit excommunié Henri VIII & Edouard VI. Jules III, qui occupoit le Saint-Siege, lorsque Marie parvint au Trône d'Angleterre, se hâta d'envoyer un Légat à la nouvelle Reine, pour tirer de cet heureux événement tout le parti qu'il en pouvoit espérer. Il choisit un Anglois, homme d'un mérite généralement reconnu, pour cette importante commission. C'étoit le Cardinal Pool, qu'on nomme ordinairement Polus, esprit sage & modéré, dont la Reine auroit dû suivre toujours les avis. Il vouloit qu'on se contentât de rétablir la Religion Catholique, & de protéger d'une façon particulière ceux qui la professoient, sans inquiéter ni poursuivre les partisans du schisme & de l'hérésie. La douceur, la

patience & l'inſtruction étoient, ſuivant lui, les ſeuls moyens qu'il convenoit d'employer pour ramener ceux que les ſecouſſes des deux derniers règnes avoient détachés de l'unité & de la vérité. S'il en eût été cru, Marie ſe ſeroit épargné des actes de ſévérité qui lui ont fait perdre aux yeux de bien des perſonnes le mérite de ſes bonnes intentions.

XVI. SIÈCLE.

Mais les conſeils de Gardiner, Evêque de Wincheſter, le ſeul des Prélats Anglois qui ſe fût refuſé aux innovations de Henri & d'Edouard, l'emportèrent ſur ceux de Polus. Gardiner avoit du zèle; mais il étoit d'un caractère ſévère & dur. Il prétendit que pour réduire les Proteſtans, il ne falloit compter que ſur l'exécution des loix portées en divers tems contre les Hérétiques, & ſoutint qu'il étoit néceſſaire de les faire revivre. La Reine qui l'avoit élevé à la charge de Chancelier, lui donna la liberté d'agir ſelon l'étendue de ſon zèle. Le Parlement flexible à toutes les impreſſions qu'on lui donnoit, ſe prêta aux vues du nouveau miniſtère. Tout ce qui avoit été fait ſous les deux derniers règnes, fut révoqué. La Liturgie

XVI. SIÈCLE.

d'Edouard abolie, la Meſſe rétablie, l'autorité du Pape reconnue : on fit même plus, le Parlement dreſſa un acte, par lequel il témoignoit au nom de toute la Nation, un regret ſincère d'avoir refuſé au Saint-Siège l'obéiſſance qui lui eſt due, & un vif deſir de rentrer en grace avec lui. Le Légat, pour répondre à ces heureuſes diſpoſitions, ſe rendit au Parlement, avec la Reine Marie & le Roi d'Eſpagne Philippe II qu'elle venoit d'épouſer, & donna une abſolution ſolemnelle des cenſures que les Papes avoient fulminées contre le Royaume d'Angleterre. Les Evêques, dépouillés de leurs Sièges, y furent rétablis, de même que les Paſteurs du ſecond ordre, chaſſés de leurs Cures. Les Egliſes, les Chaires, les Ecoles furent rendues aux Catholiques, & les Docteurs réformés furent expulſés à leur tour.

Mais Gardiner ne s'en tint pas là. Il fit arrêter un grand nombre de Proteſtans tant à Londres que dans les Provinces. En vertu des anciennes loix qu'on venoit de renouveller, leur crime devoit être puni de mort, s'il étoit prouvé. La plupart épargnèrent la peine

d'en chercher la preuve, en confeſſant tout haut qu'ils profeſſoient la doctrine qu'on accuſoit d'erreur. Les bûchers allumés, & les gibets dreſſés pour les détruire, ne les effrayoient pas. Ils alloient au ſupplice avec une conſtance digne d'une meilleure cauſe. Mais ces exécutions & la fermeté de ceux qui en étoient les victimes, excitoient la chaleur de l'enthouſiaſme dans l'ame de tous les Sectaires attachés aux mêmes opinions. Ils en devenoient plus hardis; & regardant comme une foibleſſe la crainte qui les avoit portés à diſſimuler, ils ſe donnoient publiquement pour ce qu'ils étoient. Ainſi le nombre des coupables augmentoit, & le miniſtère qui ſe croyoit outragé par une audace, que les Hérétiques perſécutés appelloient du beau nom de liberté généreuſe, preſſoit avec plus de ſévérité l'exécution de ſes ordres. Cette conduite peu conforme au véritable eſprit de l'Egliſe, & que le Cardinal Polus n'approuvoit pas, rendit le gouvernement de la Reine Marie ſi odieux, qu'à ſa mort les Catholiques même ne la regrettèrent que par rapport au zèle qu'elle avoit montré pour leur Religion.

XVI. SIÈCLE.

XVI. SIÈCLE.

Eliſabeth qui lui ſuccéda, née d'Anne de Boulen, avoit en quelque ſorte puiſé dans le ſein maternel la haine du Pape, & de la Religion Romaine. Elle avoit été nourrie dans les principes de la Réforme; mais ſous le règne de Marie, elle avoit diſſimulé ſes ſentimens. Elle fit part au Pape Paul IV, de ſon avénement au Trône d'Angleterre. On ignore quel fut le motif de cette démarche: car dès-lors elle étoit bien réſolue d'annuller tout ce que ſa ſœur avoit fait en faveur du Catholiciſme. Peut-être avoit-elle été inſtruite des diſpoſitions du Pontife à ſon égard, & ne chargea-t-elle ſon Ambaſſadeur de lui préſenter ſon hommage, que pour lui donner occaſion de s'expliquer d'une façon qu'elle pût faire ſervir à l'exécution de ſes deſſeins. En effet, Paul répondit à l'Ambaſſadeur, que ſa maîtreſſe n'avoit aucun droit au Trône d'Angleterre; que ce Royaume étant un fief du Saint-Siège, elle n'avoit pu s'en faire déclarer Souveraine, ſans avoir obtenu ſon conſentement; que d'ailleurs étant née d'un mariage illégitime, elle ne pouvoit prétendre à la Couronne, & que lui Vicaire de Jeſus-Chriſt, obligé par conſéquent

à maintenir les loix de l'Egliſe, ne pouvoit révoquer les Bulles de Clément VII & de Paul III, qui avoient flétri ſa naiſſance. Eliſabeth ſe ſervit de cette réponſe pour ſoulever les eſprits contre le Pape, & les préparer à recevoir le plan de Religion qu'elle ſe propoſoit d'établir. XVI. SIÈCLE.

L'abolition des actes favorables au culte catholique, fut réſolue dans ſon Conſeil, & le Parlement, qui avoit déjà changé trois fois de ſyſtême ſur cet objet, ſe prêta complaiſamment à ce que la nouvelle Reine exigeoit encore de lui. Il la reconnut pour Gouvernante ſuprême, tant dans les choſes temporelles que dans les ſpirituelles, & il ordonna que toutes les perſonnes conſtituées en dignité, ſeroient tenues de prêter le ſerment de ſuprématie, ſous peine d'être privées de leurs charges ou bénéfices, & déclarées incapables d'en poſſéder à l'avenir. Tout plia ſous cette loi, & les Commiſſaires envoyés dans les Provinces pour la faire recevoir, ne trouvèrent, ſur environ dix mille Eccléſiaſtiques titulaires qu'il y avoit dans le Royaume, que quatorze Evêques, & cent cinquante Eccléſiaſtiques du ſecond or-

dre, qui eurent le courage de ne pas con-
XVI. ſentir à leur aviliſſement. Les Evêques
SIÈCLE. furent dépoſés, & les autres perdirent leurs bénéfices.

Eliſabeth, conſidérant que les variations perpétuelles qu'il y avoit eu dans le Royaume ſur le fait de la Religion, jettoient les eſprits dans l'incertitude, & les empêchoient de ſe fixer, ſentit le beſoin de régler d'une manière conſtante & irrévocable, tout ce qui concernoit la croyance, le culte, la diſcipline & le gouvernement eccléſiaſtique. Elle chargea de ce travail des perſonnes choiſies; mais elle voulut qu'il fût exécuté ſelon ſes vues. Les dogmes & les pratiques du Luthéraniſme furent la baſe de ſon plan. En le faiſant rédiger, elle eut ſoin qu'on ſe rapprochât, autant qu'il ſeroit poſſible, de l'ancienne doctrine & des cérémonies en uſage parmi les Catholiques. Sur les points délicats, & qui étoient depuis long-tems un objet de controverſe entre les Docteurs des différentes Communions, elle voulut qu'on s'exprimât dans des termes vagues & réſervés, pour laiſſer à chacun la liberté de penſer ce qu'il voudroit. Elle adopta la Liturgie & le Rituel

d'Edouard VI, en y faiſant quelques changemens. Elle conſerva les Prélatures, les dignités eccléſiaſtiques, les ordinations des Evêques & des Prêtres, les habits ſacerdotaux, les Autels, les Croix, & la plupart des choſes qui contribuent à la pompe du culte public. Sur tout le reſte, elle ſe conforma à la croyance des Luthériens, & à ce qui avoit été réglé ſous le règne d'Edouard VI.

XVI. SIÉCLE.

Ce corps de doctrine & de diſcipline, contenant trente-neuf articles, fut accepté dans un Synode tenu à Londres en 1562. Tous ceux qui refusèrent d'y ſouſcrire, furent dépoſſédés de leurs bénéfices; pluſieurs dont la réſiſtance étoit plus marquée, ſubirent diverſes peines. Mais dans ces commencemens la perſécution ne fut pas violente. Eliſabeth étoit abſolue; mais, ſoit par politique, ſoit par caractère, elle ſe montroit éloignée de la tyrannie. Elle ſavoit, par l'expérience du paſſé, que les moyens violens ne ſervent qu'à échauffer les eſprits, & à leur inſpirer un courage capable de tout entreprendre. Mais au bout de quelque tems, lorſqu'elle vit le Clergé ſoumis, & ſon plan de réformation reçu preſque généralement, elle

changea de maxime & de conduite. La
XVI. réſiſtance devint un crime. Les Catho-
SIÈCLE. liques furent regardés comme des ſujets peu fidèles, dont on avoit tout à craindre. On leur imputoit des diſcours ſéditieux, des projets de conjuration, des intelligences ſecrètes avec les Puiſſances ennemies. Tout cela n'étoit fondé que ſur le zèle peu meſuré de quelques Miſſionnaires, & ſur l'indiſcrétion de quelques Catholiques plus ardens que les autres. Mais c'en fut aſſez pour engager le Parlement à publier une loi terrible contre les Catholiques. Ils furent recherchés avec rigueur, arrêtés, traînés en priſon, & un grand nombre expirèrent dans les ſupplices. Il y eut parmi ces derniers des perſonnes de la plus haute naiſſance. C'étoient les Catholiques de cette claſſe, qui donnoient le plus d'ombrage au miniſtère, & après les Prêtres Romains, ceux qu'on traitoit avec le plus de ſévérité.

Tel fut le dernier état de la Réforme en Angleterre; & cet état, ouvrage de la Reine Eliſabeth, du Clergé, du Parlement, eſt celui qui ſubſiſte encore dans ce Royaume. Ainſi les Anglois, après avoir été Schiſmatiques & Catho-

liques tout enſemble ſous Henri VIII, Luthériens ſous Edouard VI, Catholiques encore ſous la Reine Marie, parvinrent à ſe faire, ſous Eliſabeth, une Religion nationale, qui tenant quelque choſe de toutes les autres doctrines, eſt un mêlange ſingulier de vérités & d'erreurs. Mais du ſein de cette Religion mi-partie, il s'éleva de nouvelles ſectes, qui prétendirent enſeigner une doctrine d'autant plus conforme à l'Evangile, qu'elles s'éloignèrent davantage de l'Egliſe Romaine. On voulut d'abord les repouſſer; mais quelques-unes devinrent puiſſantes, on fut contraint de les tolérer. D'autres parurent enſuite, & obtinrent la même liberté; on ne pouvoit la leur refuſer, attendu que, s'appuyant ſur le même principe fondamental, de ne croire que ce qu'on trouve clairement contenu dans la parole de Dieu, elles avoient le même droit à la tolérance. Enfin, les choſes en ſont venues au point que l'Angleterre eſt l'aſyle de toutes les ſectes. C'eſt le terme ultérieur où l'eſprit de la Réforme devoit néceſſairement conduire.

XVI. SIÈCLE.

XVI. SIÈCLE.

ARTICLE VIII.

Héréſies de Zuingle & de Calvin.

CARLOSTAD, qui avoit été l'un des premiers Diſciples de Luther, quoique plus âgé que lui, fut auſſi le premier qui s'éloigna de ſa doctrine. Luther prétendoit avoir vu dans l'Ecriture, que Jeſus-Chriſt eſt préſent corporellement dans l'Euchariſtie, ſans que la ſubſtance du pain ſoit détruite, parce que les apparences du pain ſubſiſtent dans le Sacrement, & que la raiſon ne conçoit pas qu'il y ait des accidens ſans ſujet. Carloſtad, avec autant, ou, pour mieux dire, auſſi peu de raiſon, prétendit voir dans la même écriture une préſence non-réelle & ſubſtantielle, mais ſeulement en figure, parce que l'eſprit humain ne conçoit pas qu'un corps exiſte ſans étendue, & qu'étant phyſiquement au Ciel, il ſoit encore ſur la terre, en une infinité de lieux tout à la fois. Carloſtad fut donc le Chef de ceux qu'on appella Sacramentaires, pour les diſtinguer des Luthériens. Ainſi la Ré-

forme montra, dès ſon origine, combien les principes d'où elle étoit partie, devoient être féconds en opinions & en ſectes nouvelles. Luther combattit avec force le ſentiment de Carloſtad. Il prouva, par des argumens ſans réplique, que les paroles de Jeſus-Chriſt, *ceci eſt mon Corps*, n'avoient jamais été entendues dans le ſens figuré, & qu'en effet elles ne pouvoient être priſes que dans un ſens littéral & direct. Carloſtad & les autres Sacramentaires répondoient à Luther, que s'il falloit entendre ces paroles ſuivant l'interprétation qu'on leur avoit toujours donnée, & les prendre dans le ſens propre & rigoureux qu'elles préſentoient, il y trouveroit lui-même ſa condamnation; l'opinion de l'impanation inconnue avant lui, n'étant pas moins oppoſée à la ſignification naturelle & littérale des termes, que celle d'une préſence ſeulement ſpirituelle. C'eſt ainſi que les prétendus Réformés ſe combattoient les uns les autres, en tournant avec confiance & comme à l'envi contre leurs frères diſcidens, les mêmes armes que l'Egliſe employoit pour les renverſer tous. XVI. SIÈCLE.

Tandis que les Chefs de la Réforme

XVI. SIÈCLE.

ſe diviſoient en Allemagne ſur un dogme eſſentiel, & que Luther traitoit en hérétiques ceux qui, marchant dans la route qu'il avoit ouverte, ſe ſervoient de la liberté qu'il s'étoit donnée; Zuingle appuyé ſur les mêmes principes, formoit une nouvelle ſecte d'Evangéliſtes en Suiſſe. Il naquit à Wildehauſen, Comté de Tokenbourg dans le Pays de Saint Gal, en Suiſſe, au mois de Janvier 1487. Il fit ſes études à Rome, à Vienne en Autriche & à Baſle. Il reçut le bonnet de Docteur dans l'Univerſité de cette Ville. Il avoit été doué par la nature d'un eſprit vif & pénétrant. L'étude des Langues ſavantes, entr'autres du Grec & de l'Hébreu, l'occupa pendant quelques années, enſuite il ſe livra par zèle & par goût, à la prédication pour laquelle il avoit beaucoup de talent, & ſe fit une réputation brillante par ſes ſermons. Il obtint ſucceſſivement trois Cures; la dernière fut celle de Zurich dont on le pourvut en 1518. Son imagination pleine de feu, donnoit de l'ame à ſes diſcours & les rendoit propres à faire des impreſſions profondes ſur l'eſprit de ceux qui l'écoutoient. D'ailleurs, il parloit avec grace, avec facilité, & mettoit

beaucoup d'ordre & de préciſion dans tout ce qu'il diſoit. Ces talens attiroient la foule à ſes inſtructions, & contribuèrent à faire de lui un homme infiniment dangereux, lorſqu'il eut commencé à prêcher l'erreur. XVI. SIÈCLE.

Ce fut, comme Luther, en attaquant les Indulgences, qu'il débuta dans la carrière des Novateurs, où bientôt il paſſa les bornes que le Patriarche de la Réforme avoit reſpectées. Il parut d'abord qu'il n'en vouloit qu'aux abus, & que ſon intention n'étoit que d'éclairer le peuple, en le détrompant des fauſſes idées que les Moines, chargés de prêcher les Indulgences, s'efforçoient d'en donner pour tirer plus d'argent. L'Evêque de Conſtance applaudiſſoit à ſon zèle, qu'il croyoit pur & ſincère. Le bon Prélat ignoroit que dans peu, les écarts de ce Prédicateur ſi goûté exciteroient le ſien. En effet, des Indulgences, il paſſa à l'autorité du Pape, à la nature du Sacrement de Pénitence, à l'efficacité des autres Sacremens, au mérite de la Foi, à la manière dont la juſtification eſt produite & conſervée dans les ames, à l'effet des bonnes œuvres, &c. & ſur tous ces points, il avança des erreurs puiſées

XVI. SIÈCLE.

dans les livres de Luther & des autres Docteurs de la Réforme, qu'il avoit lus avidement. L'Evêque de Conſtance voyant qu'il attaquoit, non les abus, mais la Foi même, voulut arrêter ſon faux zèle & le rappeller aux bons principes dont il s'étoit écarté. Alors Zuingle déclara qu'il prêcheroit malgré le Prélat; & s'attribuant une miſſion extraordinaire, il prétendit qu'il étoit envoyé pour enſeigner le pur Evangile, & ramener les Chrétiens aux vérités primitives, dont on avoit perdu la trace depuis long-tems. Mais il ne prouva cette miſſion nouvelle & immédiate, qu'en déclamant avec une chaleur ſans égale contre le Pape & les Evêques, contre la Meſſe, les vœux monaſtiques, le célibat des Prêtres, le jeûne, les abſtinences, le culte des Saints, les Loix de l'Egliſe, &c. Cependant il ne propoſoit encore aucun changement dans l'extérieur de la Religion.

Les diſcours de ce nouveau Prédicant ébranlèrent tellement ceux qui venoient de toutes parts pour l'entendre, qu'en peu de tems il eut un grand nombre de Sectateurs. Quand il vit que ſa doctrine faiſoit du progrès, que ſon crédit s'établiſſoit,

s'établiſſoit, & que les perſonnes les plus conſidérables de l'Etat adoptoient ſes ſentimens, il prit des meſures pour les faire autoriſer. Le Sénat de Zurich, dont il avoit ſéduit la plupart des Membres, forma le projet d'abolir la Religion Catholique. Mais afin de paroître agir avec maturité dans une affaire de cette importance, les Magiſtrats, à la perſuaſion de Zuingle, indiquèrent une aſſemblée générale, où les Théologiens des deux partis diſputeroient en public, & produiroient reſpectivement les preuves de leur doctrine. Le Sénat ſe réſervoit la faculté de choiſir celle qui lui paroîtroit mieux établie ſur la parole de Dieu. C'étoit s'ériger en Juge de la Foi, & annoncer d'avance la déciſion qu'on devoit prononcer. XVI. SIÈCLE.

Le Député de l'Evêque de Conſtance, & les autres Eccléſiaſtiques qui s'étoient rendus à l'aſſemblée, proteſtèrent contre l'incompétence du Tribunal, qui s'arrogeoit le droit de juger ſouverainement en matière de doctrine, droit qui n'appartient qu'à l'Egliſe, & qu'elle exerce par l'organe des premiers Paſteurs. On n'eut aucun égard à cette proteſtation, quoiqu'elle fût appuyée

XVI. SIÈCLE.

sur un principe que tous les siècles antérieurs avoient reconnu. Zuingle parla sans déguiser ses erreurs. Il dit, entre autres choses, que la lumière de la parole de Dieu ayant été obscurcie dans ces derniers tems, quelques personnes suscitées par des voies extraordinaires, avoient entrepris de lui rendre son ancien éclat; qu'il étoit de ce nombre, & qu'il s'offroit à prouver ce qu'il avoit avancé, par l'Ecriture, ne connoissant point d'autre source de la vérité, ni d'autre fondement de la Foi. Il réduisit ensuite sa doctrine à soixante-sept articles, offrant de montrer qu'elle étoit en tout point conforme à l'Evangile. Cette doctrine étoit celle de Luther, avec les changemens que Zuingle y avoit faits pour l'ajuster aux opinions qui lui étoient particulières, & qui distinguoient les Sacramentaires des purs Luthériens.

Le Sénat étant déjà décidé sur le parti qu'il devoit prendre, & l'assemblée n'ayant été tenue que pour mettre quelque ombre de formalité dans ce qu'on avoit projetté de faire, on dressa un édit, qui portoit que la doctrine de Zuingle, seroit reçue dans tout le canton de Zurich, & que tous les Pasteurs seroient

tenus de s'y conformer dans l'enſeignement public. Ce premier acte de l'autorité civile, en faveur des opinions de Zuingle, eſt du mois de Janvier 1523. Mais il ne rempliſſoit pas toutes les vues du Réformateur, en ce qu'il laiſſoit ſubſiſter l'ancien culte. Il fit donc indiquer une ſeconde aſſemblée plus nombreuſe & plus ſolemnelle pour le mois d'Octobre ſuivant. Les Evêques, les Eccléſiaſtiques, l'Univerſité de Baſle, & les douze autres cantons, qui formoient avec celui de Zurich, la confédération Helvétique, y furent invités. Le but de Zuingle, en réuniſſant tant de perſonnes reſpectables, étoit de rendre ſon triomphe plus complet, & l'Edit qui devoit abolir la Religion Romaine, plus authentique. En effet, après trois jours de conférences entre les Catholiques & les Réformateurs, ſur les points conteſtés, le Sénat fit paroître ſa nouvelle Loi. Elle ſupprima dans tout le canton l'exercice du culte catholique, & les cérémonies qui en dépendent. On ſupprima de même la Profeſſion religieuſe & le célibat des Prêtres. La Meſſe fut abolie, & bientôt on ne vit plus aucune trace de la Religion qu'on avoit pro-

XVI. SIÈCLE.

XVI. SIÈCLE.

feſſée en paix durant tant de ſiècles, & défendue avec zèle contre tant de Sectes dangereuſes.

Zuingle étant parvenu à faire conſacrer ſa doctrine, par l'autorité publique, penſa que pour l'étendre avec plus de facilité, il ne lui reſtoit plus qu'à compoſer divers écrits à l'uſage du peuple, où il développeroit ſes principes, & les revêtiroit de quelques preuves tirées de l'Ecriture, & propres à les imprimer profondément dans les eſprits. Ce moyen avoit réuſſi à Luther, & Zuingle ne tarda pas lui-même d'éprouver combien la nouveauté, préſentée ſous un vernis d'érudition, a d'empire ſur les hommes. Œcolampade & Bucer, qui jouiſſoient d'une grande réputation d'habileté parmi les Réformés, ſe joignirent à lui dans l'exécution de ce deſſein, & lui prêtèrent auſſi le ſecours de leur plume. Le premier étoit, au jugement d'Eraſme, l'homme de ſon tems qui raiſonnoit avec le plus de force, & qui écrivoit avec le plus d'éloquence. Le ſecond avoit dans l'eſprit une ſubtilité qui le mettoit en état de tourner tellement ſes penſées, & de les exprimer avec tant d'art, qu'elles ſe concilioient ſans effort avec toutes

les opinions des autres Novateurs. Tous deux avoient quitté la profeſſion Monaſtique, pour embraſſer la prétendue Réforme. Ils ſecondèrent puiſſamment Zuingle, ſur-tout Œcolampade, qui fut pour lui ce que Mélanchthon étoit pour Luther, & qui publia contre le dogme de la préſence réelle un ouvrage qu'Eraſme a regardé comme le plus ſéduiſant & le mieux écrit que l'erreur eût encore fait éclorre. XVI. SIÈCLE.

La doctrine de Zuingle puiſée dans celle de Luther, s'en écartoit néanmoins en pluſieurs articles eſſentiels. Luther enſeignoit que le libre-arbitre avoit perdu toutes ſes forces, & toute ſon activité par la chûte de l'homme; que la grace agit ſur le cœur humain d'une manière irréſiſtible, & qu'en vertu d'un décret abſolu de Dieu, les Elus ſont ſauvés, les Réprouvés condamnés à la mort éternelle, ſans aucune coopération de leur part. C'étoit le Prédeſtinatianiſme le plus dur & le plus déſeſpérant. Zuingle au contraire, prétendoit que le libre-arbitre n'avoit rien perdu de ſon énergie par le péché du premier homme; que ce péché n'avoit point été tranſmis avec l'exiſtence du

premier homme à ſes deſcendans ; que
XVI. c'étoit en nous une maladie, une foi-
SIÈCLE. bleſſe, & non pas un péché ; que perſonne n'eſt exclus du Ciel, à cauſe de ce péché, pas même les Payens ; que le Baptême n'a pas été inſtitué par Jeſus-Chriſt pour remettre ce péché, mais ſeulement pour être un ſigne d'adoption, & un moyen d'exciter dans les ames, la Foi qui juſtifie. C'étoit le ſyſtême de Pélage ſuivi dans toutes ſes branches, & dans tout le développement dont il eſt ſuſceptible ; & même jamais cet ancien Hérétique, en niant le péché originel, en ſoutenant que les mérites du Rédempteur avoient rétabli le libre-arbitre dans tous ſes droits, n'avoit pouſſé ſi loin les conſéquences de ſon principe.

Luther & Zuingle ne différoient pas moins ſur l'article de l'Euchariſtie. Le premier ne ceſſoit de répéter que les paroles de Jeſus-Chriſt dans l'inſtitution de ce Sacrement ne peuvent s'entendre que d'une préſence corporelle & ſubſtantielle ; que pour leur donner un autre ſens, il falloit les tordre, les forcer, les dépouiller de leur ſignification naturelle & primitive ; qu'avec une pareille méthode, il n'y avoit plus rien de certain

dans l'Ecriture, plus rien de fixe dans la Foi ; & même que la parole, deſtinée à lier les hommes entre eux par la communication réciproque de leurs penſées, changeroit de nature, & n'auroit plus d'objet, s'il étoit permis de donner aux expreſſions dont le ſens eſt fixé par un uſage univerſel, des acceptions auxquelles elles ſe refuſent. Ces raiſonnemens étoient pleins de force ; mais ils la perdoient entièrement dans la bouche de Luther. Zuingle lui oppoſoit le principe qui ſervoit de baſe à tout le ſyſtême de la Réforme. Le vrai ſens de l'Ecriture ne peut être connu par une autre voie que par la lumière intérieure de l'eſprit & de la raiſon : or la raiſon, la lumière naturelle veulent qu'on réduiſe à un langage figuré, les paroles qui renferment l'inſtitution de l'Euchariſtie, pour éviter des difficultés inſurmontables dans l'opinion de ceux qui s'en tiennent au ſens littéral. XVI. SIÈCLE.

Cependant on faiſoit à Zuingle des objections preſſantes auxquelles il ne pouvoit répondre. Pour ſe tirer d'embarras, il raconta qu'étant occupé la nuit à chercher le véritable ſens des paroles qui étoient l'objet de la diſpute, un fan-

XVI. SIÈCLE.

tôme lui avoit apparu & lui avoit dit: ne fais-tu pas ce qu'on lit dans l'Exode; l'agneau eſt la Pâque, c'eſt-à-dire, qu'il en eſt le ſigne? Il crut qu'on ne pouvoit rien oppoſer à cette étrange ſolution, & n'en donna jamais de meilleure. Luther ne pouvoit pas la trouver inſuffiſante & ridicule. N'étoit-ce pas d'après une conférence avec le Diable, qu'il avoit aboli les Meſſes baſſes? Le ſpectre de Zuingle ne méritoit-il pas autant d'être cru, que le démon de ſon adverſaire? Si des témoignages inconteſtables ne nous garantiſſoient pas la vérité de ces faits, pourrions-nous croire que des hommes ſavans, des eſprits cultivés par l'étude des lettres & de la philoſophie, auroient eu recours à de pareilles machines, dans l'impoſſibilité de trouver un autre dénouement?

Zuingle, Chef d'une Secte nouvelle dans le ſein de la Réforme, parvenu à la célébrité, ayant, comme Luther, un troupeau dont il étoit le Paſteur ſuprême, & une Egliſe qui l'écoutoit avec la ſoumiſſion des premiers Fidèles pour les Apôtres, voulut étendre ſes conquêtes au-delà du canton de Zurich, & il y réuſſit. Ceux de Schaf-

houſe, de Berne & de Baſle embraſ-
sèrent ſa doctrine. Ils établirent chez eux XVI.
le nouveau culte, par des Edits ſolemnels. SIÈCLE.
Ils exhortèrent les autres cantons à ſuivre leur exemple. Mais ceux-ci demeurèrent conſtamment attachés à la Religion de leurs pères. Les cantons Zuingliens, pour ſe venger d'un refus, qui étoit leur condamnation, rompirent avec les Communautés Catholiques, & ne voulurent plus vivre en commerce avec elles, ni leur porter des vivres. Les eſprits s'aliénèrent, & la guerre civile fut bientôt allumée. Les Catholiques, en plus grand nombre, ou mieux aguerris, vainquirent juſqu'à cinq fois les Réformés. Zuingle, qui s'étoit mis à la tête de ceux ci, comme un des anciens Héros d'Iſraël, fut tué dans le premier combat, en 1531, âgé de quarante-neuf ans. Quelque tems après, les Suiſſes entrèrent en négociation, honteux d'avoir pris les armes, & verſé le ſang de leurs compatriotes, pour des querelles de Théologiens. La paix fut conclue à condition que chaque Canton conſerveroit la Religion dont il faiſoit alors profeſſion, ſans ſe troubler les uns les autres pour ce ſujet. Cet accommode-

XVI. SIECLE.

ment, mis au rang des loix nationales, eſt un des fondemens de la tranquillité publique de la Suiſſe.

La Réforme, en perdant l'un de ſes Chefs dans la perſonne de Zuingle, en acquéroit un autre, qui ſe rendit encore plus fameux. C'étoit Jean Calvin, né à Noyon, de parens obſcurs, au mois de Juillet 1509. Il avoit étudié les humanités à Paris, au Collège de la Marche, la philoſophie au Collège de Montaigu. Enſuite il étoit allé à Orléans, où il avoit étudié le droit, ſous les deux hommes les plus célèbres de leur tems, Pierre de l'Etoile & André Alciat. Le deſir de ſe perfectionner dans les langues ſavantes, auxquelles il s'étoit déjà appliqué, l'avoit conduit à Bourges, où il y avoit dans ce tems-là, des Profeſſeurs habiles. Dans ces différentes écoles, il avoit trouvé des ſavans étrangers, qui étoient imbus des nouvelles erreurs. Ce fut en converſant avec eux qu'il en prit le goût, & qu'il s'y attacha. En entrant dans cette route, il étoit aſſuré de parvenir à la célébrité, peut-être même à la domination, qui furent toujours ſes paſſions favorites, au lieu qu'en reſtant dans la voie commune, il auroit été

confondu avec beaucoup d'autres, malgré ſes talens & ſon érudition. Il avoit une littérature immenſe, & des connoiſſances très-étendues en tout genre. Il ſavoit le Grec, l'Hébreu, le Syriaque; il écrivoit bien le françois, tel qu'il étoit dans ſon tems; mais en latin, ſon ſtyle étoit d'une élégance & d'une pureté qu'on admire encore aujourd'hui. XVI. SIÈCLE.

Il débuta dans le monde littéraire en 1532, par un commentaire ſavant ſur les deux livres de Sénèque, intitulés *de clementia*. Il y fit paroître plus de goût & de bonne philoſophie, que les érudits les plus renommés alors n'en mettoient dans leurs productions. Son vrai nom étoit Cauvin; il le latiniſa, ſuivant l'uſage du tems, à la tête de cet ouvrage, & le changea en celui de *Calvinus*; c'eſt delà que dans la ſuite il a toujours été appellé Calvin. Ce Commentaire lui fit honneur parmi les Savans. Mais il ambitionnoit une autre ſorte de gloire, dont ſon cœur étoit plus jaloux, que les hommes ordinaires ne le ſont des honneurs & de la fortune. Il vouloit ſe faire un nom parmi les nouveaux Réformateurs. C'étoit l'objet de ſes deſirs & le but de ſes travaux. Après

XVI. SIÈCLE.

avoir passé quelque tems dans les villes d'Angoulême & de Poitiers, où il essaya le talent qu'il avoit de s'insinuer dans les esprits, & de communiquer ses erreurs, il revint à Paris. Mais ses liaisons avec des personnes suspectes dans la doctrine, & l'indiscrétion de ses discours attirerent sur lui l'attention du gouvernement. On éclaira ses démarches, & bientôt il y eut des ordres pour l'arrêter. Il en eut avis, & s'étant évadé, il se retira d'abord à Basle. Ce fut là qu'il mit la dernière main à ses Institutions théologiques. C'est l'ouvrage le plus méthodique, le mieux raisonné, & le plus élégamment écrit de tous ceux qui ont été publiés par les différens écrivains de la Réforme. Il est à propos d'en donner ici une idée.

Luther n'avoit point mis d'ordre & de suite dans ses principes théologiques, comme nous l'avons déjà remarqué. Il ajoutoit & retranchoit aux premiers fondemens de sa théologie, à mesure qu'il sentoit le besoin d'établir de nouvelles notions, de modifier, de restreindre, ou d'étendre celles qu'il avoit déjà posées pour base de sa doctrine. Son système ressembloit à ces vastes Palais, dont le

plan n'a point été tracé par une main savante, & dont on ne parvient à corriger les défauts, qu'en ajoutant de nouveaux corps de bâtiment aux anciens, & en abattant ce qui choque davantage la vue. Melancthon, Brentius, Bucer & les autres Prédicateurs du nouvel Evangile, avoient bâti sur les fondemens que leur maître avoit jettés; mais l'ensemble & la régularité de l'édifice, ne les avoit pas plus occupés que lui. Calvin avoit l'esprit méthodique & conséquent. Dès qu'il eût approfondi les différens principes de la Théologie, que les Réformateurs avoient substituée à l'ancienne doctrine de l'Eglise, il vit ce qui manquoit aux travaux de ceux qui l'avoient précédé, & ce qui restoit à faire pour soumettre les différentes parties de leur système à un plan régulier. Il se crut destiné à remplir cette tâche pénible, & résolut de s'en charger. Il se sentoit les talens & le fond de connoissances nécessaires pour en venir à bout. Les Catholiques avoient plusieurs ouvrages, où toutes les vérités de la Religion sont exposées avec ordre, développées avec clarté, & déduites des principes généraux dont la révélation garantit la certi-

XVI. SIÈCLE.

tude. C'étoit un avantage que Calvin leur envioit, & il vouloit que la Réforme n'en fût pas privée. Ce motif joint à celui de la gloire, lui fit surmonter les difficultés de son entreprise. Elles étoient en grand nombre & capables d'effrayer tout autre génie que le sien. En effet, il s'agissoit de ramener tous les dogmes théologiques de la Réforme, à des principes simples, liés entr'eux, & démontrés par l'Ecriture ; de former un corps de doctrine, qui ne contînt rien d'inutile, & dont toutes les parties découlassent des premières vérités du Christianisme ; en un mot, il s'agissoit de donner aux nouvelles Eglises une théologie complette, quoiqu'abrégée, qui fût à l'usage de toutes les conditions, & qui pût fixer à jamais tous les Evangéliques dans la profession des articles de foi dont leur Symbole devoit être composé. Tel étoit le plan général de Calvin : en voici l'exécution.

XVI. SIÈCLE.

La Religion Chrétienne offre à l'esprit quatre grands objets, auxquels se rapportent toutes les vérités dont l'ensemble forme sa doctrine ; Dieu créateur & conservateur de toutes choses par sa puissance ; Jesus-Christ rédemp-

teur du genre humain, fondateur & législateur de la seule Religion divine; le Saint-Esprit sanctificateur des ames qu'il purifie & qu'il éclaire par la grace; enfin l'Eglise où la vraie foi s'enseigne & se conserve. Ces quatre grands objets du Christianisme ont fourni à Calvin la division de son ouvrage. Il a quatre parties.

XVI. SIÈCLE.

Première partie, ou premier livre. Calvin pour procéder avec ordre, remonte à la première vérité. Il prouve l'existence de Dieu par les ouvrages de la création, & par la nécessité d'un premier être. Mais cette idée primitive que la nature nous retrace sans cesse, s'obscurcit, s'altère & se défigure dans l'esprit des hommes, par l'ignorance, les passions & l'empire des sens. Naissance de l'idolâtrie; nécessité d'une révélation positive; elle est accordée aux hommes & contenue dans les livres de l'ancien & du nouveau Testament. Mais comment connoissons-nous que ces livres sont inspirés, & qu'ils renferment toutes les vérités surnaturelles qui appartiennent à la foi? Les Catholiques prétendent que c'est par le témoignage infaillible de l'Eglise. Calvin rejette ce

XVI. SIÈCLE.

principe comme la ſource de l'autorité que les Paſteurs de la communion Romaine ſe ſont attribuée. Ce témoignage de l'Egliſe n'eſt, ſuivant lui, qu'un témoignage humain. Il en faut un plus sûr & plus immédiatement émané de Dieu. Quel eſt-il ! C'eſt le témoignage intérieur du Saint-Eſprit, de cet Eſprit de vérité qui a parlé aux Prophètes, aux Apôtres, & qui entre dans nos cœurs pour nous aſſurer que les Prophètes & les Apôtres n'ont dit que ce que Dieu leur a révélé. C'eſt uniquement par l'Ecriture que nous connoiſſons Dieu & ſes attributs, l'unité, l'éternité, la juſtice, la toute-puiſſance, la bonté, la miſéricorde, &c. Quoiqu'elle nous apprenne qu'il n'y a qu'une Divinité, on y découvre cependant que Dieu renferme trois perſonnes, dans la ſimplicité d'une même eſſence, le Pere, le Fils & le Saint-Eſprit, qui ne ſont point trois ſubſtances, mais trois perſonnes dans une ſubſtance unique. L'Ecriture défend de repréſenter Dieu ſous des formes ſenſibles. Delà Calvin conclut que les Catholiques ſont tombés dans l'idolâtrie, en admettant l'uſage & le culte des Images. Toutes les créatures ſont ſou-

miſes à la providence. Rien n'eſt plus clairement établi dans les livres inſpirés. Mais on y voit encore que Dieu opére tout dans l'ordre moral comme dans l'ordre phyſique. Calvin infére delà que nos déterminations ne ſont point libres, que Dieu les produit en nous, & que nos vertus & nos crimes ſont également ſon ouvrage. Il revient encore à ce principe, l'un des points fondamentaux de ſa Doctrine, dans la ſeconde partie, où il le développe dans toute ſon étendue.

XVI. SIÈCLE.

Seconde partie, ou ſecond livre. Pour parvenir à la connoiſſance de Jeſus-Chriſt Rédempteur du genre humain, & à celles des effets de la rédemption, Calvin recherche quel étoit l'état de l'homme en ſortant des mains du Créateur, comment il eſt déchu de cet état primitif, & quelles ſont les forces actuelles de ſon ame. Occupé de cet objet, il trouve dans l'Ecriture, qu'Adam, pere de tous les hommes a été créé dans un état d'innocence & de juſtice, qu'il a péché, que ſon péché s'eſt communiqué à tous ſes deſcendans, & qu'en conſéquence de ce premier péché, nous naiſſons tous enfans de colère. Il con-

XVI. SIÈCLE.

clut de ces vérités, que la concupiſcence domine l'homme d'une manière impérieuſe, abſolue; qu'elle influe ſur toutes ſes actions, & qu'elle en eſt le principe; qu'elle les rend vicieuſes; que l'homme n'a point de force pour lui réſiſter, que la liberté eſt une chimère; & que nous croyons agir librement, parce que nous ſuivons naturellement la pente que nous avons au mal. Il fonde cette impuiſſance de l'homme pour le bien, ſur tous les paſſages où il eſt dit que ſans Dieu l'homme ne peut rien. Mais Dieu n'a pas abandonné l'homme à ſon malheur. Le Fils de Dieu eſt venu ſur la terre racheter les hommes pécheurs, & ſatisfaire pour eux. C'eſt Jeſus-Chriſt, Dieu & homme tout enſemble. Il a réuni les deux natures divine & humaine, quoiqu'il n'y ait en lui qu'une ſeule perſonne. Il eſt médiateur entre Dieu & les hommes. Il a effacé le péché; il a obtenu grace pour les pécheurs. C'eſt l'effet propre de ſa médiation, & ſes mérites nous ſont imputés par la foi.

Troiſième partie, ou troiſième livre. Calvin developpe de plus en plus ſon ſyſtême dans cette troiſième partie. Il

y examine comment les mérites de Jeſus-Chriſt nous ſont imputés & nous deviennent propres; comment cette imputation nous juſtifie, & quelle eſt la nature, quels ſont les effets de la juſtification acquiſe par cette voie. C'eſt par la foi ſeule que les mérites de Jeſus-Chriſt nous ſont imputés; c'eſt donc la foi ſeule qui nous juſtifie. Mais la foi eſt une opération toute gratuite du Saint-Eſprit. Il la répand & l'imprime dans les ames d'une manière profonde & ineffaçable. Elle leur rend propres les mérites de Jeſus-Chriſt, & c'eſt par-là qu'elle les juſtifie. Mais en quoi conſiſte-t-elle cette foi juſtifiante? Dans une ferme perſuaſion que le fidèle a de ſon ſalut, c'eſt-à-dire, dans un acte intérieur, par lequel, aidé du Saint-Eſprit, le fidèle croit qu'il eſt du nombre des élus, que Dieu veut le ſauver, & lui a préparé tous les moyens pour l'être infailliblement. Telle eſt la foi qui nous unit à Jeſus-Chriſt, qui nous fait devenir ſes membres, & qui nous approprie ſes mérites. Elle eſt inamiſſible de ſa nature, parce que les opérations du Saint-Eſprit ne ſont point variables, paſſagères, mais ſtables &

XVI. SIÈCLE.

permanentes. La ferme perſuaſion que le fidèle a de ſon ſalut, eſt jointe à la connoiſſance & à l'uſage des moyens par leſquels il doit être ſauvé : or, le principal de ces moyens, eſt la pénitence ; ainſi la pénitence eſt néceſſairement liée avec la foi ; elles ſont inſéparables l'une de l'autre, de ſorte que celui qui a la foi juſtifiante, a en même-tems la pénitence. Mais, ſuivant Calvin, la pénitence n'eſt pas autre choſe que la converſion du cœur à Dieu, & le changement de vie. Ainſi, les Catholiques qui la font conſiſter dans la contrition, la confeſſion, & la ſatisfaction, ſont dans l'erreur. La contrition n'eſt propre qu'à troubler les conſciences par l'incertitude qui l'accompagne toujours. La confeſſion eſt une invention humaine, introduite pour tyranniſer les fidèles ; & la ſatisfaction eſt injurieuſe à Jeſus-Chriſt, en ce qu'elle attribue aux actions de l'homme un mérite capable de ſatisfaire à la juſtice de Dieu. Calvin dit la même choſe des peines du Purgatoire, des Indulgences & du ſuffrage des Saints. Si tous les hommes n'ont pas la foi qui juſtifie, c'eſt qu'elle n'eſt due à perſonne,

XVI. SIÈCLE.

& que Dieu l'accorde ſelon ſon bon plaiſir. Elle eſt accordée aux Elus, & refuſée aux réprouvés, parce que Dieu a choiſi les uns pour être ſauvés, & les autres pour être damnés, ſans autre raiſon de ce choix, que ſa volonté abſolue. Calvin appuie ces dernières aſſertions ſur le paſſage de l'Ecriture, où il eſt dit, que Dieu a aimé Jacob, & qu'il a haï Eſaü, avant qu'ils euſſent fait ni bien ni mal. XVI. SIÈCLE.

Quatrième partie, ou quatrième livre. Calvin examine dans cette dernière portion de ſon ouvrage, quels ſont les moyens dont Dieu ſe ſert pour nous faire entrer dans la ſociété de Jeſus-Chriſt & nous y conſerver. On y entre par la foi, on y eſt conſervé par les ſacremens. Mais qu'eſt ce que la ſociété de Jeſus-Chriſt? C'eſt l'Egliſe; & l'Egliſe qu'eſt-ce que c'eſt? Une ſociété viſible, qui conſerve la prédication de la vraie doctrine de Jeſus-Chriſt, & l'adminiſtration des Sacremens qu'il a inſtitués pour fortifier les ames dans la foi. Il ſuit delà, ſelon Calvin, que toute ſociété où la parole de Dieu eſt altérée, où les ſacremens ſont confondus

XVI. SIÈCLE.

avec des pratiques ſuperſtitieuſes, & où des traditions humaines ont pris la place des anciennes vérités, n'eſt point la véritable Egliſe de Jeſus-Chriſt, la ſociété des Saints & des prédeſtinés. Il conclut de cette maxime, que l'Egliſe Romaine a ceſſé d'être la véritable Egliſe, parce qu'elle eſt tombée dans l'idolâtrie, parce que la cêne eſt devenue chez elle un ſacrilège, & parce qu'elle a étouffé ſous un nombre infini de ſuperſtitions, la pureté du culte établi par Jeſus-Chriſt & par les Apôtres. L'Egliſe doit avoir des Miniſtres pour annoncer la parole de Dieu, & adminiſtrer les ſacremens; mais le miniſtère appartient à la ſociété des Fidèles. C'eſt elle qui choiſit ſes Miniſtres, qui les inſtitue, & ce n'eſt qu'en ſon nom qu'ils exercent le miniſtère, comme ſes délégués. A l'égard des Sacremens, Calvin n'en admet que deux, le Baptême & la Cêne; Luther y joignoit la Pénitence, mais le nouveau Réformateur l'identifie avec la foi, comme nous l'avons vu. Le Baptême n'eſt pas ſeulement un remède contre le péché originel, & contre les péchés commis avant

qu'on le reçoive, mais encore contre tous ceux que l'on commet après l'avoir reçu. Le ſouvenir du Baptême les efface. La vertu du Baptême eſt telle, que ſon effet ne peut être détruit par les péchés que l'on commet après l'avoir reçu. Ainſi quand on a été une fois juſtifié par le Baptême, on ne perd jamais la juſtice. Lorſque Calvin parle de l'Euchariſtie, il emploie toute ſon adreſſe & toute ſa ſubtilité pour envelopper ſa penſée. Mais au travers des expreſſions fortes & magnifiques dont il ſe ſert, on voit clairement qu'il réduit la préſence de Jeſus-Chriſt dans ce Sacrement, à une préſence en figure, & ſon effet, au ſouvenir de la mort de Jeſus-Chriſt. Ce qui n'empêche pas, ſelon Calvin, qu'on ne puiſſe dire dans un ſens propre & véritable, que nous mangeons la chair de Jeſus-Chriſt, que nous buvons ſon ſang, & que cette manducation ne nous uniſſe à lui d'une manière intime & ineffable. Quant à la Meſſe, c'eſt une idolâtrie, au ſentiment de Calvin. L'Euchariſtie n'a point été inſtituée pour être offerte à Dieu en ſacrifice, ni pour être adorée. Le

XVI. SIÈCLE.

XVI. SIÈCLE.

ſeul ſacrifice Chrétien eſt celui que Jeſus-Chriſt a offert & conſommé ſur la Croix pour la rédemption des hommes. L'Euchariſtie en retrace le ſouvenir & nous en applique les mérites. Tout ce qui eſt au-delà, doit ſon origine à l'ignorance & à la ſuperſtition.

Telle eſt en abregé la doctrine que Calvin établit & développe dans les quatre livres de ſes Inſtitutions théologiques. Nous terminerons cet extrait par deux réflexions que nous ne pouvons omettre. 1° On voit que Calvin avoit emprunté ſes principes des Réformateurs qui étoient venus avant lui. Il ne fit que les réunir, les lier enſemble, en former un plan ſuivi & raiſonné. Il prit çà & là, dans la doctrine des autres, ce qui lui convenoit pour en compoſer ſon ſyſtême, & il rejetta ce qui lui déplaiſoit. Prédeſtinatien comme Luther, Sacramentaire comme Zuingle, ce qui l'a diſtingué de tous deux, ce qui lui eſt propre, c'eſt le culte qu'il a établi dans la ſociété, dont il eſt devenu le chef. Il retrancha de ſes Temples les autels, les croix, les images, les habits ſacerdotaux, les encenſemens, les

les bénédictions, en un mot, tous les objets de vénération, toutes les cérémonies propres à nourrir la piété; & c'eſt là ce que lui & ſes diſciples ont appellé un culte ſpirituel & digne de Dieu, une adoration en eſprit & en vérité. 2°. Luther avoit commencé à dogmatiſer en 1517; mais il n'attaqua le culte de l'Egliſe & le dogme catholique ſur l'Euchariſtie, qu'en 1520. Calvin publia ſes inſtitutions en 1535. L'intervalle n'eſt que de quinze ans, & dans ce court eſpace de tems, la manière dont Calvin expliquoit les paroles de Jeſus-Chriſt, dans l'inſtitution d'un Sacrement qui eſt le centre & le point eſſentiel du culte chrétien, étoit déjà la troiſième interprétation donnée par les Docteurs de la Réforme, d'un texte qui par ſa nature & ſon objet, devoit être le mòins ſuſceptible de pluſieurs ſens. Et ces trois explications oppoſées étoient données par trois Chefs de parti, qui ſe glorifioient tous de ne ſuivre que l'Ecriture, & qui prétendoient qu'elle eſt aſſez claire pour que les ſimples Fidèles puiſſent y découvrir quels ſont les ſens vrais ou faux ſur les queſtions les plus

XVI. SIÈCLE.

difficiles qui s'élevent dans l'Egliſe.

XVI. SIÈCLE. Calvin ne tarda pas à recueillir le fruit de ſes travaux. La réputation qu'il s'étoit acquiſe par ſon livre des inſtitutions, le fit appeller à Genêve, en 1536, pour y remplir les fonctions de Prédicateur & de Profeſſeur en Théologie. La Réforme avoit été introduite dans cette Ville l'année précédente, par Guillaume Farel & Pierre Viret, tous deux Miniſtres ſacramentaires de la Secte de Zuingle. Mais l'eſprit inquiet & dominant de Calvin ne plaiſoit pas à tout le monde. Il vint cependant à bout de faire recevoir un Catéchiſme, ou formulaire de foi qu'il avoit compoſé, & qui contenoit la ſubſtance de toute ſa doctrine. Il éprouva de grandes contradictions dans cette entrepriſe ; parce qu'il y en avoit parmi les Miniſtres de Genêve, quelques-uns qui ſoutenoient les ſentimens de Luther, d'autres ceux de Zuingle, & que la doctrine de Calvin ſur l'Euchariſtie, leur paroiſſoit contraire à la parole de Dieu. Néanmoins Farel & Viret le ſeconderent ſi bien, que ſon Catéchiſme fut adopté par les Magiſtrats, & revêtu du ſceau

de l'autorité publique. Dans le même tems, le canton de Berne tint un ſynode où il fut décidé que l'on ne ſe ſerviroit point de pain levé pour la Cêne, qu'il y auroit des Fonts baptiſmaux dans les Temples, & qu'on célébreroit les Fêtes auſſi bien que le Dimanche. Calvin à qui ce réglement ne plaiſoit pas, refuſa de s'y ſoumettre; de ſorte que pluſieurs Magiſtrats choqués de ſon humeur impérieuſe, qui s'étoit deja manifeſtée en differentes occaſions, le firent chaſſer de Genéve. Il ſe réfugia à Strasbourg, où il obtint la permiſſion de fonder une Egliſe françoiſe, dont il fut le premier Miniſtre. Il conſerva près de trois ans le gouvernement de ce troupeau. En 1541, (le parti qui lui étoit favorable à Genéve, étant devenu le plus puiſſant,) il fut rappellé dans cette Ville, où ſes amis deſiroient ſa préſence. Ce rappel fut un vrai triomphe pour lui, & la joie qu'on témoigna de le revoir en rehauſſa l'éclat. Les Magiſtrats lui accorderent un pouvoir abſolu de gouverner leur Egliſe, & de faire tous les changemens, toutes les nouvelles inſtitutions qu'il croiroit né-

XVI. SIÈCLE.

XVI. SIÈCLE.

ceſſaires par rapport à la police & à la diſcipline.

Muni de cette autorité ſans bornes, Calvin régla ſeul, & ſelon ſes vues particulières, tout ce qui concernoit le culte, les aſſemblées, l'inſtruction, la prière, les Sacremens, les ſépultures. Il établit des Conſiſtoires, des Colloques, des Synodes. Il fixa les différens degrés du Miniſtère, & les fonctions attachées à chaque ordre. Il détermina la forme des élections & celle des jugemens, il compoſa un nouveau Catéchiſme, plus ample & plus développé que celui dont on avoit fait uſage juſqu'alors, & fit ordonner, dans une Aſſemblée générale, qu'à l'avenir on n'en enſeigneroit pas d'autre. Son autorité s'accrut encore en 1542, par l'arrivée d'un grand nombre d'étrangers, & ſurtout de François, qui ſe réfugierent à Genêve, pour y trouver la liberté qu'ils n'avoient pas dans leur patrie. Calvin les accueillit comme un tendre pere & un protecteur généreux. La reconnoiſſance les attacha plus fortement à lui que tous les autres. Il ſe ſervit d'eux avec confiance, & dans toutes les occaſions où

il eut beſoin d'appuyer ſes entrepriſes par la pluralité des ſuffrages, il fut toujours sûr de tourner leurs volontés au gré de la ſienne. XVI. SIÈCLE.

Calvin étoit parvenu à cet empire qui avoit toujours été l'objet de ſon ambition, & il jouiſſoit du plaiſir ſi flatteur pour une ame comme la ſienne, de dominer ſur les eſprits & de les ſoumettre à ſes opinions, comme ſi la vérité eût parlé par ſa bouche. Impérieux, abſolu, ne rétractant jamais ce qu'il avoit dit ou fait, quelles qu'en puſſent être les ſuites, il ne ſouffroit pas la moindre réſiſtance. Le contredire, attaquer ſes principes, blâmer ſa conduite, cenſurer ſes établiſſemens, c'étoit, à ſes yeux, le plus grand de tous les crimes. Sitôt qu'on oſoit penſer ou parler autrement que lui, on méritoit l'anathême; & ſi l'on pouſſoit la contradiction juſqu'à prétendre avoir raiſon contre lui, on étoit digne du ſupplice. Bolſec, Gentilis, Blandart, Okin, & tous ceux qui ſe permirent d'enſeigner ce qu'il n'approuvoit pas, d'ajouter ou de retrancher quelque choſe à ſa doctrine, n'éviterent la mort que

XVI. SIÈCLE.

par la fuite. Ne pouvant les exterminer, il les bannit; & comme s'ils ne devoient trouver d'aſyle nulle part dès-là qu'ils ne penſoient pas comme lui, il les pourſuivit juſques dans les lieux où ils s'étoient retirés. On ſait quelle fut la fin malheureuſe de Michel Servet, qui périt dans les flammes, en 1553, en vertu d'une Sentence prononcée par les Magiſtrats de Genève, mais dictée par Calvin. Ses erreurs ſur la Trinité étoient condamnables, ſans doute; mais étoit-ce à Calvin, au Chef d'une Secte qui accuſoit l'Egliſe Romaine de tyrannie, parce qu'elle avoit proſcrit les partiſans des nouvelles opinions, d'allumer des bûchers, & de livrer aux bourreaux ceux qui venoient, l'Ecriture à la main comme lui, enſeigner une doctrine différente de la ſienne? Ce qu'on auroit peine à croire, ſi la preuve de ce fait n'exiſtoit pas encore, c'eſt qu'à l'occaſion du ſupplice de Servet, Calvin compoſa un Traité où il déploie toute ſon érudition, pour montrer qu'on peut faire mourir les hérétiques. Eſt-on en droit d'invoquer la tolérance, quand on a de pareils

principes, & qu'on les met en pratique ?

XVI. SIÈCLE.

La ſollicitude de Calvin ne ſe bornoit pas au gouvernement de l'Egliſe de Genêve, elle s'étendoit à tous les pays où ſa doctrine avoit été reçue, & où ſes Diſciples avoient fait des Proſélytes. Il entretenoit des correſpondances, à cette occaſion, dans la plupart des Royaumes & des Républiques de l'Europe ; en France, en Angleterre, en Ecoſſe, en Allemagne, en Suiſſe, en Hollande, dans les Pays-Bas, & juſqu'au fond du Nord. On le conſultoit de mille endroits, & il étoit dans ſon caractère de vouloir tout régler, tout décider. Il ſuffiſoit, par ſon activité, par ſon eſprit facile & ſon travail continuel, à cette multitude de ſoins & d'embarras. On peut donc aſſurer qu'il y a eu peu d'hommes dont la vie ait été plus laborieuſe que la ſienne. Ses mœurs étoient pures, & même auſtères. Il avoit été marié une fois. Après la mort de ſon épouſe, il paſſa le reſte de ſes jours dans la continence, ſans que ſes plus grands ennemis lui ayent jamais reproché la moindre foibleſſe. Il

XVI. SIÈCLE.

n'eut d'autre passion que celle de dominer sur les consciences ; elle absorba toutes les autres. Il mourut à Genêve, au mois de Mai 1564, âgé de cinquante-cinq ans.

Fin du septième Volume.

BIBLIOTECA NAZIONALE "VITTORIO EMANUELE III" NAPOLI

G27387

TABLE
DES ARTICLES
Contenus dans ce ſeptième Volume.

QUINZIÈME SIÉCLE.

ART. I. *Chute de l'Empire Grec. Progrès de la Puiſſance Ottomane,* pag. 1
ART. II. *Etat des Puiſſances politiques en Occident,* 20
ART. III. *Découverte de l'Amérique,* 62
ART. IV. *Etat des Lettres & des Sciences,* 74
ART. V. *Etat de l'Egliſe Grecque;* 88
ART. VI. *Etat du Chriſtianiſme chez les diverſes Nations de l'Europe,* 97
ART. VII. *Continuation du Schiſme d'Occident; Conciles de Piſe, de Conſtance & de Baſle,* 113
ART. VIII. *Conciles de Ferrare & de Florence,* 157
ART. IX. *Caractère des Papes, depuis l'extinction du grand ſchiſme, juſqu'à la fin de ce ſiècle,* 172
ART. X. *Héréſies des Wicléfites & des Huſſites,* 204
ART. XI. *Perſonnages illuſtres par leur ſainteté,* 239
ART. XII. *Ecrivains Eccléſiaſtiques,* 261
ART. XIII. *Mœurs. Uſages. Diſcipline,* 291
Chronologie des Conciles, 327
——— des Papes, 341
——— des Patriarches d'Alexandrie, 346
——— des Patriarch. de Conſtantinop. 347
Synchroniſme des Souverains, 352

TABLE DES ARTICLES

SEIZIÈME SIÈCLE.

ART. I. *Etat de la Puiſſance Ottomane*, 353
ART. II. *Etat des Monarchies & des autres Puiſſances en Europe pendant le ſeizième ſiècle*, 379
ART. III *Etat de l'eſprit humain, par rapport aux Arts, aux Lettres & à la Philoſophie*, 429
ART. IV. *Etat du Chriſtianiſme en Orient*, 448
ART. V. *Caractère des Papes qui ont gouverné l'Egliſe pendant le ſeizième ſiècle*, 470
ART. VI. *Héréſie de Luther. Ses commencemens & ſes progrès juſqu'à la fin de ce ſiècle*, 509
ART. VII. *Schiſme d'Angleterre, commencé ſous Henri VIII, continué ſous Edouard VI, & conſommé ſous Eliſabeth*, 555
ART. VIII. *Héréſies de Zuingle & de Calvin*, 596
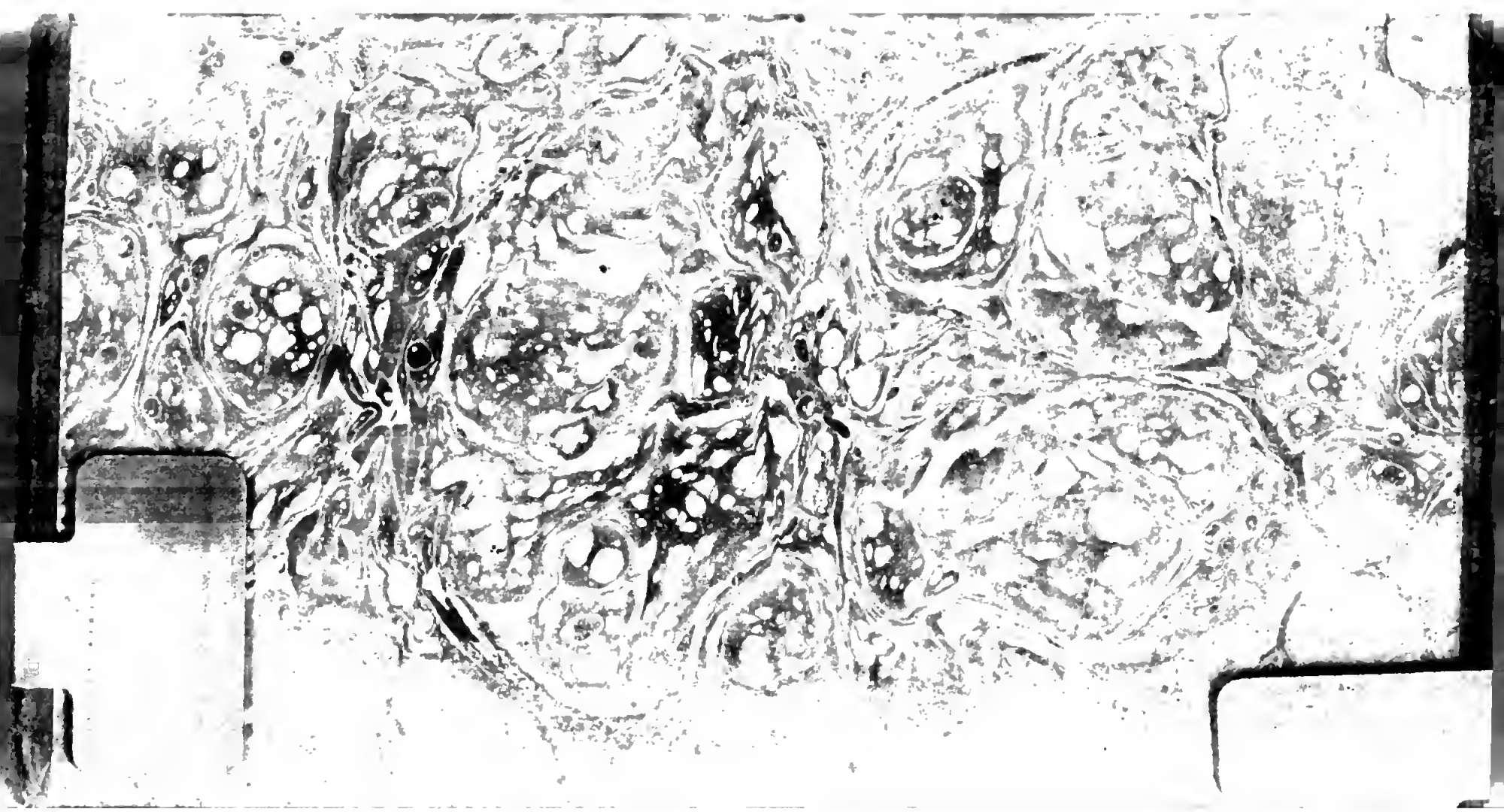
Fin de la Table.